

B-GL-305-002/FT-001
(CFP 305 (2))

ARMOUR

VOLUME 2

**THE RECONNAISSANCE SQUADRON
IN BATTLE**

(Amended NDID number: B-GL-305-002/FT-001)

OPI: DLP

79-02-09

ISSUED ON AUTHORITY OF THE CHIEF OF THE DEFENCE STAFF

LIST OF EFFECTIVE PAGES

Insert latest changed pages; dispose of superseded pages in accordance with applicable orders.

NOTE - On a changed page, the portion of the text affected by the latest change is indicated by a vertical line in the margin of the page. Changes to illustrations are indicated by miniature pointing hands, or black vertical lines.

Total number of pages in this publication is 217 consisting of the following:

Page No.	Change No.
Cover	0
Title Page	0
A	0
B	0
iii/iv to xii	0
1-1 to 1-5/1-6	0
2-1 to 2-11/2-12	0
3-1 to 3-19/3-20	0
4-1 to 4-21/4-22	0
5-1 to 5-22	0
6-1 to 6-16	0
7-1 to 7-7/7-8	0
8-1 to 8-9/8-10	0
9-1 to 9-12	0
10-1 to 10-9/10-10	0
11-1 to 11-7/11-8	0
A-1 and A-2	0
B-1 to B-3/B-4	0
C-1 and C-2	0
D-1 to D-5/D-6	0
E-1 to E-10	0
F-1 to F-5/F-6	0
G-1 to G-5/G-6	0
H-1 to H-6	0
J-1 to J-6	0
K-1 to K-5/K-6	0
L-1 to L-5/L-6	0
M-1 to M-5/M-6	0
N-1 to N-9/N-10	0

Zero in Change No. column indicates an original page.

FOREWORD

1. B-OL-305-002/FT-001, Armour - The Reconnaissance Squadron in Battle, is issued on authority of the Chief of the Defence Staff.
2. This publication is effective on receipt and supersedes CFP 305(2), The Light Armoured Regiment, issued 18 Feb 72.
3. Suggestions for changes shall be forwarded through normal channels to Mobile Command Headquarters, Attention SSO Armoured.

TABLE OF CONTENTS

CHAPTER 1 - INTRODUCTION

101	Aim
102	Scope
103	Application
104	The Threat
105	Categories of Reconnaissance
106	Concept

CHAPTER 2 - THE RECONNAISSANCE SQUADRON

SECTION 1 - GENERAL

201	Organization
202	Role
203	Characteristics
204	Primary Tasks
205	Principles of Employment

SECTION 2 - OPERATIONAL DUTIES AND RESPONSIBILITIES

206	Squadron Headquarters
207	Troop Leaders
208	Administrative Troop

CHAPTER 3 - COMMAND AND CONTROL

SECTION 1 - GENERAL

301	Introduction
302	Factors Affecting Command and Control
303	Leadership of the Reconnaissance Commander
304	Grouping
305	Control Measures
306	Communications
307	Intelligence
308	Standing Operating Procedures

SECTION 2 - BATTLE PROCEDURE

309	General
310	Warning Orders
311	Groups

- 312 Reconnaissance
- 313 Appreciations and Orders
- 314 Missions
- 315 Application of Command and Control Principles

SECTION 3 - SQUADRON HEADQUARTERS PROCEDURES

- 316 General
- 317 Siting
- 318 Command Posts
- 319 Moves
- 320 The Intelligence Function
- 321 The Operations Function

CHAPTER 4 - PHASES OF WAR

SECTION 1 - GENERAL

- 401 Scope

SECTION 2 - DEFENSIVE OPERATIONS

- 402 General
- 403 Enemy Organization of the Offensive - The Threat
- 404 Enemy Reconnaissance Screen
- 405 Enemy Advance Guards
- 406 First Echelon Forces
- 407 Second Echelon Forces and Reserves
- 408 Squadron Tasks in the Defence

SECTION 3 - OFFENSIVE OPERATIONS

- 409 General
- 410 Typical Enemy Organization of the Defence
- 411 An Example of the Motor Rifle Regiment in the Defence
- 412 Recce Squadron Tasks in Offensive Operations

SECTION 4 - RETROGRADE OPERATIONS

- 413 General
- 414 The Threat
- 415 Recce Squadron Tasks in Retrograde Operations

SECTION 5 - NIGHT OPERATIONS

- 416 General
- 417 Night Observation and Surveillance Equipment
- 418 Night Operations - The Threat

CHAPTER 5 - RECONNAISSANCE OPERATIONS

SECTION 1 - GENERAL

- 501 Scope
- 502 Categories of Reconnaissance
- 503 Degrees of Search

SECTION 2 - ROUTE RECONNAISSANCE

- 504 General
- 505 Planning of a Route Reconnaissance
- 506 Execution of a Route Reconnaissance

SECTION 3 - SECTOR RECONNAISSANCE

- 507 General
- 508 Planning a Sector Reconnaissance
- 509 Execution of a Sector Reconnaissance

SECTION 4 - AREA RECONNAISSANCE

- 510 General
- 511 Planning and Execution

CHAPTER 6 - SCREEN OPERATIONS

- 601 Introduction

SECTION 1 - THE BRIGADE SCREEN IN THE DEFENCE

- 602 General
- 603 Elements of a Screen
- 604 Threat Affecting Screen Tactics
- 605 Deductions
- 606 Planning and Execution

SECTION 2 - FLANK SECURITY

- 607 General
- 608 Fundamentals and Elements of Flank Security

- 609 Planning and Execution
- 610 Flank Guards

CHAPTER 7 - REAR AREA SECURITY OPERATIONS

- 701 Introduction
- 702 The Threat
- 703 Planning and Execution

CHAPTER 8 - CHEMICAL AND RADIOLOGICAL MONITORING AND SURVEY

- 901 General
- 802 Planning and Execution
- 803 Other Tasks

CHAPTER 9 - TRAFFIC CONTROL AND CONVOY ESCORT

- 901 General

SECTION 1 - TRAFFIC CONTROL

- 902 Introduction
- 903 Planning Factors
- 904 Traffic Control Elements
- 905 Main Tasks
- 906 Planning and Execution

SECTION 2 - CONVOY ESCORT

- 907 Introduction
- 908 Planning Factors
- 909 Planning and Execution

CHAPTER 10 - INTERNAL SECURITY OPERATIONS

SECTION 1 - INTRODUCTION

- 1001 General
- 1002 General Tasks
- 1003 Specialized Tasks for the Squadron

SECTION 2 - TECHNIQUES

- 1004 General
- 1005 Reconnaissance

- 1006 Area Security
- 1007 Traffic Control
- 1008 Mounted Escorts
- 1009 Picketting (Containment/Isolation)

CHAPTER 11 - SERVICE SUPPORT

- 1101 General
- 1102 Specific Echelon Considerations
- 1103 Echelon Organization
- 1104 Resupply and Maintenance in the Field
- 1105 Other Considerations

ANNEXES TITLE

- A TACTICAL CONTROL MEASURES

- B RECONNAISSANCE SQUADRON OPERATIONS WITHOUT RADIO

- C RECONNAISSANCE SQUADRON ORGANIZATION STANDARD
 BRIGADE GROUP

- D SUGGESTED SUBJECT HEADINGS RECONNAISSANCE SQUADRON
 SOPs

- E AIDE MEMOIRE SUGGESTED FORMAT FOR ROUTE RECCE ORDERS

- F AIDE MEMOIRE FOR ORDERS FOR A SECTOR RECONNAISSANCE

- G AIDE MEMOIRE FOR ORDERS FOR AN AREA RECONNAISSANCE

- H AIDE MEMOIRE FOR ORDERS FOR A SCREEN OPERATION

- J AIDE MEMOIRE FOR ORDERS FOR A FLANK SURVEILLANCE OR
 GUARD TASK

- K AIDE MEMOIRE FOR ORDERS FOR A REAR AREA SECURITY TASK

- L AIDE MEMOIRE FOR ORDERS FOR A TRAFFIC CONTROL
 ORGANIZATION

- M AIDE MEMOIRE FOR ORDERS FOR A CONVOY ESCORT TASK

- N GLOSSARY OF TERMS

LIST OF FIGURES

FIGURE	TITLE
2-1	Reconnaissance Squadron Organization and Communications
4-1	Possible Enemy Organization for Offensive Operations
4-2	Possible Divisional Advance Guard
4-3	The Motor Rifle Division in the Defence
4-4	First Echelon MRR in the Defence
4-5	Possible Threat to Brigade Withdrawal
5-1	A Route Reconnaissance
5-2	A Sector Reconnaissance
5-3	Area Reconnaissance at Squadron Level
6-1	The Brigade Screen by a Recce Squadron
6-2	F flank Surveillance - LEAPFROG
6-3	F flank Surveillance - CATERPILLAR
6-4	F flank Surveillance - MOBILE
6-5	The Recce Squadron in F flank Surveillance
6-6	A F flank Guard by a Reinforced Reconnaissance Squadron
7-1	The Reconnaissance Squadron in a Rear Area Security Task
8-1	Nuclear Strike on Brigade F flank
8-2	Reconnaissance Squadron in Partial Survey Mission
9-1	The Reconnaissance Squadron Performing Traffic Control Along Main Route
9-2	Organization of Traffic Control at Assault River Crossing
9-3	Recce Squadron Conducting Convoy Escort

LIST OF TABLES

TABLE	TITLE
3-1	Battle Procedure Sequence
3-2	Suggested Composition R and O Groups

CHAPTER 1

INTRODUCTION

101. Aim

The aim of this manual is to detail the tactical doctrine for the employment of the reconnaissance squadron allocated to a standard brigade. It is a guide for operations and forms the basis of training for war.

102. Scope

1. Information is provided on the role, characteristics, command, control, and tactical employment of the squadron and the troops as the brigade commander's primary ground reconnaissance force. Although emphasis is placed on the squadron's inherent resources, discussion will be extended to include the support which the squadron will require to perform certain tasks.
2. The organization used is the reconnaissance squadron of the standard brigade group armoured regiment.
3. Although the tracked squadron is the basis for discussion, the tactics herein can be adapted to wheeled reconnaissance vehicles, or in the case of militia armoured regiments, to the 1/4 ton jeep.
4. This manual should be read in conjunction with B-OL-305-001/FT-001 (CFP 305(1)), The Armoured Regiment in Battle, B-OG-301-001/FP-001 (CFP 301(1)), Land Formations in Battle and B-OL-305-004/FT-001 (CFP 305(4)), The Reconnaissance Troop Leader's Manual.

103. Application

1. The doctrine discussed in this manual is designed to provide guidance for operations, as opposed to a set of inflexible rules. Individual initiative and common sense in adapting the principles to prevailing tactical situations will be the key to success in battle.
2. The basic reconnaissance element is a patrol of two vehicles. Everything and everyone else in the squadron exists to assist and extend the capabilities of patrols.
3. Terms used throughout the manual are consistent with current Canadian Terminology which to a large degree is NATO standardized.

104. The Threat

1. The reconnaissance squadron will normally be the first organization in the brigade to encounter the enemy. It is of paramount importance, therefore, that each individual become an expert in recognition of enemy equipment and knowledge of enemy tactics. The basic references to acquire this knowledge are:

- a. AC 70735, Notes on Soviet Ground Forces;
- b. CFP 386, Recognition Guide to Soviet Aircraft; and
- c. Combat Recognition Guide.

2. The sophistication of modern weapons has dramatically increased the lethality of the battlefield and the problems of control. We are quickly drawing close to the point where anything which can be observed, can be hit and destroyed. Some examples which emphasize this point follow:

- a. Tanks. In the case of tank versus tank engagements at 1500 meters, in World War 11 it took 13 rounds to achieve a 50 per cent hit probability. Current tanks can achieve that same hit probability in one round.
- b. Anti-Tank Weapons. The increase in the penetration capability of Infantry anti-tank weapons at long ranges has far outstripped the increase in protection offered by the armour of current tanks. Crew served anti-tank weapons have tripled their effective range in less than 20 years.
- c. Artillery. Improved conventional munitions when compared to ordinary high explosive rounds produce up to four times the casualty effect against personnel targets. More pertinent to armour, precision guided projectiles fired from conventional artillery pieces can destroy tanks with a good probability of first round success.
- d. Close Air Support. Operational tests and experience in the 1973 Middle East War clearly demonstrated the effectiveness of ground attack fighters against tanks. Guided bombs and missiles provide a stand-off capability which combine their greatly increased accuracy with greatly reduced exposure time of the attacker.
- e. ECM. Modern technology, the widespread use of radios, electronically guided firepower and the enemy's training in and use of electronic warfare techniques will pose a serious threat to units highly dependent on the radio (especially VHF) and such guided weapons. Intermittent and even persistent jamming is likely to be the norm rather than the exception.

3. The lethality of modern weapons must be examined in conjunction with threat force

tactics. In the offence the enemy will normally attack in mass, possibly in two echelons with a tank-heavy reserve. They will probably attempt to achieve a larger than three to one advantage in tanks, artillery and infantry. Their tactics may consist of penetrating forward positions, destruction of main battle positions in the area of penetration, and seizing deep and separated objectives. A typical attack scenario follows:

- a. The attack might begin with massive artillery preparation, with at least 70 to 100 tubes per kilometer of frontage and ECM activity.
 - b. A tank-heavy first echelon force will normally attempt to penetrate the defence, and subsequent echelons might employ mass to exploit any weaknesses. Heavy enemy fighter ground attack support should be expected throughout.
 - c. At the time of penetration, airborne and airmobile units may be inserted to isolate parts of the defensive position, engage reserves and break the cohesiveness of the defence.
 - d. After penetration is achieved, tank-heavy groupings may be sent through the breach to maintain the momentum of the attacking echelons.
4. Our potential enemies consider chemical operations a normal part of conventional war and have declared their intention to use these weapons in future conflict. They train under a simulated chemical environment and have a chemical capability integrated down to regimental level.

105. Categories of Reconnaissance

1. Land force of reconnaissance is categorized as follows:
 - a. Combat Reconnaissance is the collection of information by combat arms elements within battle groups in the course of close combat with the enemy.
 - b. Close Reconnaissance is reconnaissance conducted by a battle group or brigade group headquarters on specific tasks within their areas of influence. This is the domain of the brigade reconnaissance squadron and of infantry reconnaissance platoons.
 - c. Medium Reconnaissance is conducted by reconnaissance units under the direct control of a higher formation headquarters. The range of operations could extend to the limits of the formation's area of interest with the purpose of determining the location, composition and disposition of enemy reserves, nuclear delivery means and supporting troops which can influence the immediate battle.
 - d. Long Range Reconnaissance involves the collection of information beyond the limits of medium range reconnaissance. Special units will normally conduct such

tasks.

106. Concept

1. Canadian doctrine holds that brigade level reconnaissance units should be lightly armed for self-protection, mounted in fast and agile vehicles, equipped with extensive radio communications and organized to operate a large number of sub-units in surreptitious reconnaissance.
2. Although, in garrison, the reconnaissance squadron will be an integral part of the armoured regiment, in operations it will normally operate independently under the direct control of the brigade commander.
3. The reconnaissance squadron is required to provide information to the brigade commander and most tasks will involve reconnaissance or surveillance. Without important augmentation in firepower, the squadron has almost no capability to impose delay on a determined enemy. It can observe, report, maintain contact and provide warning, but little more.

(107 to 199 inclusive: not allocated)

CHAPTER 2

THE RECONNAISSANCE SQUADRON

SECTION 1 - GENERAL

201. Organization

1. The reconnaissance squadron (SBG) is organized as follows: (See Figure 2-1).
 - a. Squadron Headquarters. Squadron headquarters (SHQ) contains the personnel, communications and equipment required for command and control of the squadron. In addition it collects, verifies, briefly collates and passes information to brigade headquarters.
 - b. Reconnaissance Troops. There are three identical seven-vehicle reconnaissance troops. Each troop comprises the troop leader and three patrols designated as ALPHA, CHARLIE, and ECHO patrols.
 - c. Support Troop. This troop provides the personnel, vehicles and equipment to provide surveillance and other support to the reconnaissance troops. It is equipped with five APCs, two of which are equipped with a dozer blade.
 - d. Administrative Troop. The administrative troop consists of the vehicles and equipment required to support the squadron's operations. It may be divided into A1, A2 and B echelon elements.

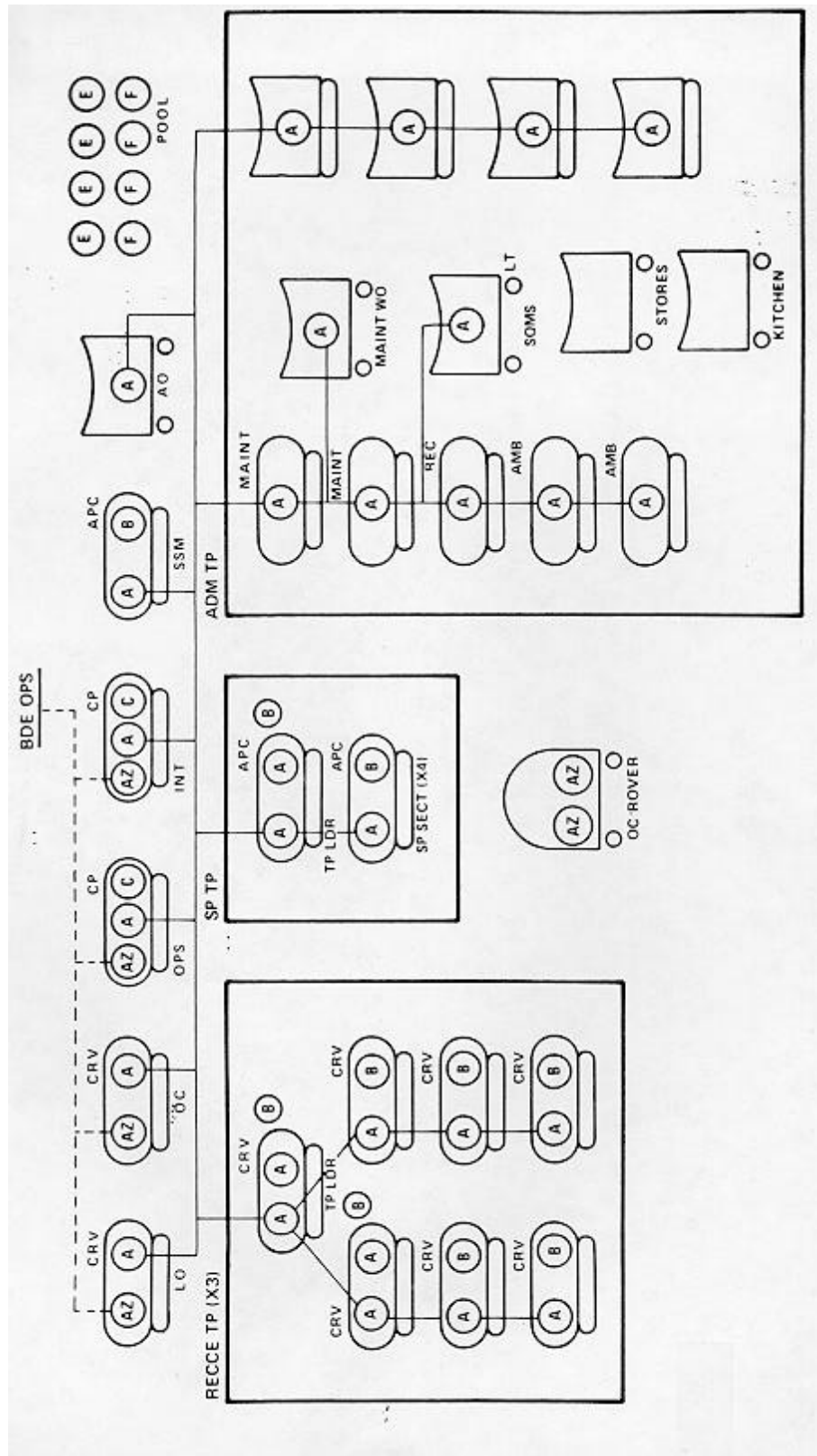


Figure 2-1 Reconnaissance Squadron Organization and Communications

202. Role

The role of the reconnaissance squadron is to obtain accurate tactical information on the enemy and the ground in all phases of war and pass it back quickly to the higher commander.

203. Characteristics

1. Mobility. The squadron can move by roads or cross-country in any terrain which is passable by the brigade. The high speed and agility of the F echelon vehicles permits wide-ranging operations and fast shifts in groupings and direction of effort. Unit personnel are capable of foot patrolling, however, such operations separate the crews from their vehicles and hinder subsequent mobility.
2. Flexibility. The Squadron's mobility coupled with its extensive communications are the keys to operational flexibility. This permits reassignment of tasks, quick deployments, and the rapid execution of diverse taskings. Flexibility is increased by good troop and squadron drills and battle procedure which enables redeployments without detailed orders or centralized regroupings.
3. Logistic Economy. With its inherent administrative echelon, and the range of its vehicles, the squadron is capable of extended operations with a minimum of logistic support.
4. Limitations.
 - a. Lack of Firepower. Except for a modest issue of hand-held anti-tank weapons, the main source of firepower is the heavy machine gun. The most important effect of this limitation is that the squadron is unable to defeat even lightly armoured vehicles at a range greater than 500 meters. This precludes fighting for information or the execution of guard or delay missions without augmentation in firepower.
 - b. Vulnerability in Close Quarter Fighting. Because of the noise of the vehicles and the limited manpower available for dismounted patrolling, the squadron is extremely vulnerable in, or on the periphery of built-up areas or woods. Supporting infantry is required to provide protection.
 - c. Endurance. The squadron has no spare crews. Prolonged operations, situations of continued stress and casualties will rapidly become limiting factors.
 - d. Reserve. It will seldom be possible for the squadron to retain a strong reserve.

204. Primary Tasks

1. The two primary tasks of the unsupported reconnaissance squadron are reconnaissance and surveillance.

- a. Reconnaissance is a mission undertaken to obtain, by visual observation or other detection methods, information about the activities and resources of an enemy or potential enemy, or to secure data concerning the meteorological, hydrographic, or geographic characteristics of a particular area.
 - b. Surveillance is the continuous, systematic watch over the battle area by visual, aural, electronic, photographic or other means to provide information for combat intelligence.
2. A reconnaissance squadron may also perform other tasks such as:
- a. Guard. This is a force with the primary tasks of delaying the enemy for a period of time in addition to observing and reporting. If reinforced with armour, artillery, infantry or anti-tank weapons, the reconnaissance squadron could be tasked with a guard or delay task.
 - b. Escorts to Convoys, VIPs and Prisoners.
 - c. Traffic Control.
 - d. Detection, Monitoring and Surveying of Chemical and Radiological Contamination.
 - c. Rear Area Security.
 - f. Liaison for Passage of Lines.
 - g. Anti-airborne/Airmobile Surveillance.

205. Principles of Employment

1. Observe Without Being Detected. The importance of good observation techniques, coupled with concealment and other protective measures, is obvious for the squadron which has limited firepower but which is tasked to locate powerful enemy reconnaissance elements, advance guards or delaying positions.
2. Make and Maintain Contact. It is a general rule that once contact is made it is maintained and not broken without authority from higher HQ. Higher HQ may authorize the breaking of contact either by retaining authority to by-pass enemy of any size or by issuing a by-pass policy. When contact is to be maintained it should be effected by either ground or air observation.
3. Report Accurately and Maintain Communications. It must be recognized that higher level decisions may be based on information reported by individual patrols of the squadron. To be of value information must be timely, and above all accurate. The incorrect identification of a single piece of enemy equipment can ultimately mislead the staff of a higher HQ and result in the wrong

decisions being made. In addition, the squadron's reliance on its abundant radio resources must be complemented by sound anti-jamming procedures and alternate communication means.

4. Avoid Decisive Engagement. Whenever possible, information must be obtained by stealth. Decisive engagements with the enemy should be avoided except in self-defence when evading the enemy.

5. Confirm Enemy Disposition. When enemy contact is made or an obstacle is encountered, the situation must be developed quickly. This implies that reconnaissance commanders at all levels, on their own initiative and within the framework of their orders, must conduct such manoeuvres as are appropriate to increase the information gained at initial contact.

6. Maintain a Reserve. Although resources are scarce within the squadron, the requirements for maintaining contact and the need to by-pass and define the enemy are such that every effort must be made to maintain a reserve.

SECTION 2 - OPERATIONAL DUTIES AND RESPONSIBILITIES

206. Squadron Headquarters

1. The Squadron Commander is responsible for the organization, battle efficiency, training, discipline and welfare of his squadron. He commands from his tactical rover or from the command post (CP), depending on the tactical situation.

2. The Battle Captain must be prepared to assume command of the squadron temporarily during an operation until the squadron commander returns or is replaced. Otherwise he remains with SHQ and travels in one of the CPs. Under his supervision, SHQ provides the necessary control facilities to permit the squadron commander to exercise effective command. Specifically, the battle captain is responsible for:

- a. the efficient operation and training of the SHQ staff;
- b. the overall layout, defense and operation of SHQ and in particular, the operation of the CP complex;
- c. the drafting of operational staff work;
- d. the staging of orders groups; and
- e. performing as primary duty officer in the squadron CP.

3. The Squadron Liaison Officer represents the squadron commander and acts as a link to brigade or other headquarters. He must be fully conversant with the squadron plan and must be prepared to provide advice on reconnaissance matters to the brigade commander's staff. He is provided with a tactical rover and must always remain on the squadron net. He understudies and must be prepared to replace the battle captain. When not employed on liaison duties he is tasked as a duty officer.

4. The Operations Warrant Officer is responsible to the battle captain for the detailed preparation and maintenance of the CPs. He supervises the duties of all SHQ other ranks including:

- a. training and organization of CP operators and drivers;
- b. organization of O Groups as directed by the battle captain;
- c. security of SHQ and controlling access to the CP complex; and
- d. preparation of CP duty rosters and organization of personnel for moves.

He travels in one of the CPs, and is a duty officer.

5. The Squadron Signal Sergeant is the squadron commander's advisor on signal matters. He travels in one of the CPs and his duties include:

- a. the preparation, distribution and control of COMMSEC equipment;
- b. the technical preparation, maintenance of and accounting for communications equipment in the CP complex;
- c. assisting the battle captain in selecting proposed sites for SHQ;
- d. supervising and instructing troop signals representatives as directed by the battle captain; and
- e. employment as a duty officer.

6. The Intelligence Sergeant's duties include:

- a. the preparation and dissemination of intelligence information;
- b. the preparation of maps, traces and overlays on the enemy;
- c. maintenance of information on enemy ORBATS and equipments;
- d. preparation of intelligence briefings as directed by the battle captain;
- e. act as a the squadron NBCW NCO; and
- f. act as duty officer on squadron net when required.

He will understudy the operations warrant officer and travels in one of the CPs.

207. Troop Leaders

Reconnaissance and support troop leaders command their troops and are responsible for their battle efficiency. They must be prepared to relieve the battle captain or liaison officer if required.

208. Administrative Troop

1. Squadron Administrative Officer. He is responsible for all aspects of squadron administration and commands the administrative troop. He must be prepared to replace the battle captain or the liaison officer. When the situation demands he may be called forward to act as a duty officer in the CP and when A2 echelon is formed, he controls its movement.

2. Squadron Sergeant Major. He controls the squadron A-1 echelon when A echelon is split into A1 and A2 echelons.

3. Squadron Quartermaster Sergeant. He controls the B echelon when formed, and otherwise operates from A2 echelon.

(209 to 299 inclusive: not allocated)

CHAPTER 3

COMMAND AND CONTROL

SECTION 1 - GENERAL

301. Introduction

During operations the reconnaissance squadron will normally be detached from the Regiment and operate under the direct control of the brigade headquarters, acting as the brigade commander's primary source of ground reconnaissance. The squadron commander will attend brigade orders groups.

302. Factors Affecting Command and Control

1. Command and control is the technique by which a commander applies established operational procedures and communications to deploy his troops and equipment and to direct their actions to achieve his aim. The effective exercise of command and control depends on:

- a. leadership of the reconnaissance commander;
- b. grouping of resources;
- c. the effective use of control measures;
- d. good communications;
- e. timely and accurate intelligence;
- f. sound standard operating procedures; and
- g. effective battle procedure.

303. Leadership of the Reconnaissance Commander

1. The main burden of leadership in the recce squadron falls to a greater extent than usual on the junior commanders, troop and patrol leaders, because of the inherent decentralization of the squadron in operations. The squadron commander's personality, example and powers of individual leadership, however, will have a direct influence on the fighting spirit of his men. His influence will be most important in the training of his subordinates, particularly by developing independence, trust, and their use of initiative amongst the troop leaders and patrol commanders. In operations, his impact will be felt mostly in the careful and detailed planning of the operation, the issue of realistic and effective orders, and the control and execution of these orders. He should normally be where command and control of the squadron is best accomplished; this may not be at squadron HQ.

2. In particular, the squadron commander must establish personal contact with his troops at the following times:

- a. during critical periods when his presence could affect the outcome of the operation;
- b. following the completion of an important phase of the mission, once stability has been achieved;
- c. during quiet periods; and
- d. when an operation is over, particularly when heavy casualties have been suffered.

3. Although the squadron commander will generally exercise command through his troop leaders, his personal relationship with his men is an important factor in making his squadron an efficient force, determined to accomplish its assigned mission.

304. Grouping

1. Grouping is the organization of a unit into tactical groups best suited to carry out a particular mission, and the definition of operational relationships within these groups.

2. If the squadron does not receive attachments, flexibility in grouping comes from the support troop. The squadron commander has several options in attaching support sections to reconnaissance troops for specific missions.

3. Helicopters from the tactical helicopter squadron reconnaissance flight are normally tasked in direct support of the squadron. The basic concept of helicopter support to the squadron is the air/ground team. The squadron commander will usually group two helicopters with each reconnaissance troop, although the situation could allow two aircraft to support two troops working on parallel axes. When helicopters are attached to troops, the command relationship should be "in support". Planning for use of helicopters should be superimposed on and not essential to the tactical plan.

4. Other attachments such as armour, infantry, anti-tank weapons, and engineer reconnaissance will be grouped in accordance with the squadron commander's appreciation and plan.

305. Control Measures

1. Movement on the battlefield must be carefully controlled by the squadron commander, but sufficient flexibility for the exercise of initiative by subordinate leaders must be provided. The methods available to the squadron commander to exercise control and coordination of movement are defined in Annex A. The value of control measures lies in the ease with which

they can be referred to on the radio.

2. Since SHQ reports on the brigade command net it is important to remember that only control measures allotted by brigade headquarters can be used on this means. The use of the squadron's own control measures must be restricted to domestic nets and should be of a standard nature to avoid compromising unit type.

306. Communications

1. Efficient communications are the life-blood of the reconnaissance squadron. Information, to be of value, must be passed quickly and efficiently. A sound knowledge of voice procedure, user maintenance, and the capabilities and limitations of communications equipment is vital at all levels. Correct siting of radio-equipped vehicles and antennae, the use of remote rebroadcast and manual relay procedures, good step-up drills and the employment of the radio facilities in helicopters when they are available, are important factors in ensuring good communications.

2. The squadron will be operating in high risk forward or flanking areas and will often be the first brigade troops to contact the enemy. Because of this, certain points peculiar to reconnaissance squadron operations must be noted.

a. The squadron should be issued with high risk, (limited distribution) operations and numerical codes.

b. The squadron will be a natural target for intercept and jamming as it will often be the first to break electronic silence on the squadron and on the brigade command nets. Anti-jamming drills, short transmissions, screening from the enemy, use of lower power when possible, use of HF means when available/possible, and frequent moves of the CPs must be emphasized. Annex B provides guidelines for communications without radio.

c. The squadron will be operating over a wide area and often in proximity to a large number of friendly units. To minimize the possibility of interference with or from adjacent units the squadron may require a larger and more carefully considered allocation of frequencies than other units.

3. Means of Communication. The communications facilities inherent to the squadron are:

a. radio;

b. line; and

c. liaison officer(s).

4. Radio.

- a. A-Set. This radio is common to all vehicles in the squadron and to the LOH helicopter. Under good working conditions it has a range of up to 35 kilometers. It is usually preferable for the complete squadron to operate on one net to ensure that all transmissions are heard simultaneously. Employment of a squadron frequency demands rigid radio discipline and a high standard of voice procedure. Any two-set installation equipped with the correct cable can be used as a remote rebroadcast (RRB) station to extend communications ranges, (technical RRB), or to join two nets together, (tactical RRB). Finally, SHQ has a secure voice facility. The use of secure means can be a double-edged weapon if not properly handled. Conversations tend to get lengthy and all transmissions, sent or received secure, must be passed down encoded.
 - b. A-Set Remote. The remote facility of the A-set is a most piece of equipment as it provides:
 - (1) telephone communication between the remote and the operator of the control set,
 - (2) radio set transmission and reception from the remote control unit, and
 - (3) radio set transmission and reception from the control set.
 - c. B-Set. Each vehicle in the reconnaissance and support troops also has a B-set installation for monitoring other nets and most have a B-set manpack for dismounted operations.
 - d. C-Set. The two CPs are equipped with an RF set generally used on brigade command net guard frequencies. The C-set also comes equipped with a remote facility. A limited number of HF manpack sets are available for distribution to troops. These can provide as back-up communication system to SHQ and could prove particularly effective since HF frequencies are more difficult for the enemy to detect and to jam.
 - e. UHF. A limited number of UHF manpack sets are available in the squadron for ground to air/air to ground communications with FGA aircraft.
5. Line. Because of the mobile nature of reconnaissance operation, the use of line will be the exception rather than the rule. Its use can save strain on operators, radio sets and batteries, and in some circumstances can be more secure than radio. It should be laid in harbour whenever possible and can be put to good use in A2 and B echelons. Line is susceptible to wiretapping, shelling, and damage by tracked vehicles.
6. Liaison Officers. The squadron liaison officer is the personal representative of the squadron commander and as such must be fully conversant with the plan and situation. He is provided with a rover with a three set installation and must remain on the squadron net at all

times. The liaison officer, or for that matter, any vehicle crew in the squadron, can be used for the physical communication of tactical information.

7. References. Primary signal references for the squadron are:

- a. ACP 125 Cansupp - 1A;
- b. CFP 322(2), Field Radio Operator Duties and Responsibilities; and
- c. CFP 321(6), Signal Field Handbook.

8. Fixed callsigns for all radio-equipped vehicles in the squadron are given in Annex C.

307. Intelligence

1. Timely, accurate intelligence is essential for effective command and control. The squadron commander must have all information on the enemy available within the brigade before he commences his battle procedure. During an operation the continuous flow of intelligence data from sources outside the squadron is fundamental to the execution of the mission.

2. SHQ is neither manned nor equipped to cover all aspects of the complete intelligence process of direction, collection, processing and dissemination. What it must do however, is ensure that intelligence data from the troops is collected and passed quickly back to brigade headquarters, and that pertinent data from flanking units and brigade headquarters is sent to the troops in a concise and useable form.

3. Intelligence responsibilities in SHQ are covered in more detail in article 321.

308. Standing Operating Procedures

1. Good SOPs can contribute greatly to ease of command and control. They are developed to reduce certain activities within the squadron to well-known and automatically applied procedures. They must be developed for both operations and administration.

2. A suggested table of contents for squadron SOPs is given in Annex D.

SECTION 2 - BATTLE PROCEDURE

309. General

1. Battle procedure is the concurrent process by which a commander makes his reconnaissance and plan, issues his orders, and prepares and deploys his troops for battle. While reconnaissance is being carried out and orders given by successive commanders, concurrent preparations are made at lower levels and main bodies carry out preliminary moves.
2. Except for certain administrative activity which goes on continuously, squadron battle procedure begins with a warning order from brigade headquarters. Table 3-1 outlines a typical sequence of activity for initial deployment.
3. In view of the need for the squadron to commence deployment earlier than the remainder of the brigade, it is imperative that a well-practiced battle procedure be in effect so that a minimum of time is required for the squadron to commence its mission.
4. Once an operation is underway, new orders or the enemy's reaction may require changes in the original plan, grouping, or deployment. It may not be possible to apply the whole sequence of battle procedure in situations such as this, but time will be saved if as many of the steps are followed as possible.
5. It is emphasized that preparations for battle must go on concurrently. For example, while the squadron commander is making his reconnaissance, his O Group may be moving to the RV for orders, the harbour parties may be reconnoitring harbours and routes forward, and the main body may be making administrative preparations such as replenishing its fuel, ammunition and rations for the forthcoming mission. Simultaneous action by all elements of the squadron will ensure that time is saved and troops are prepared for their task.

310. Warning Orders

1. The issue of a timely warning order will permit squadron troops to start their own battle procedure and prepare for operations in an orderly manner. Warning orders at all levels should include as much of the following information as possible:
 - a. a brief outline of the situation;

Brigade RGP	Brigade OGP	Squadron RGP	Squadron OGP	Troops
<p>Bde commander called to higher formation O gp. Before leaving with his R gp he issues a warning order.</p> <p>After receipt of orders, bde commander conducts a reconnaissance, makes an appreciation and plan, and prepares his orders.</p>	<p>Arrive at rendez-vous. Mark maps and receive briefing on situation.</p> <p>Receive bde commander' orders.</p>	<p>Squadron commander issues his warning order, prepares to move to designated rendez-vous.</p> <p>Conduct reconnaissance, make appreciation and plan, and prepare orders.</p>	<p>Begin move to rendez-vous at designated time.</p> <p>Arrive at rendezvous.</p> <p>Receive squadron commander's orders then conduct their own reconnaissance as required, and prepare their plans and orders.</p>	<p>Prepare for battle in present location.</p> <p>If a move from present location to a forward position is necessary, then troops prepare to move forward.</p> <p>Move forward if required.</p> <p>Receive orders from their troop leaders, complete table preparations, then execute orders.</p>

Table 3-1 Battle Procedure Sequence

- b. probable tasks;
 - c. earliest time for move, or degree of notice to move;
 - d. time and location of R and O groups;
 - e. orders for preliminary action such as the move of advance parties or regrouped elements; and
 - f. special administrative instructions, such as special equipment required, regrouping of A and B echelons, etc.
2. Based on the brigade warning order the squadron commander can make a time appreciation to determine:
- a. how much time he will have to make his reconnaissance, plan, and issue his orders;
 - b. how much time he can give to troops to conduct their battle procedure;
 - c. when his troops must begin to move to the battle area and what tactical control measures will be necessary;
 - d. how troops under his command are likely to be grouped; and
 - e. the order in which his troops should arrive in the forward area.
3. This estimate will form the basis of his own warning order which will be issued as early as possible to the squadron.

311. Groups

1. Once the warning order has been passed, the remainder of the battle procedure is based on the formation of standard groups which are:
 - a. The Reconnaissance Group. (R Group) This consists of the squadron commander and those representatives of supporting arms whose technical advice he needs to formulate a plan. In addition, the squadron commander must have communications and it requires a protective element accompanying his R Group.
 - b. The Orders Groups. (O Group) This group consists of the R Group and other subordinate commanders, including those of supporting arms, who must receive and execute the squadron commander's orders.
 - c. The Main Body. The main body normally comprises the following:

- (1) Harbour Parties. These parties are drawn from the main body when required and consist of personnel who, will reconnoitre harbours, or other areas.
- (2) F Echelon. This includes the men, equipment and vehicles essential for combat.
- (3) A Echelon. This includes the men, vehicles and equipment for immediate battlefield support. It can be divided into A1 and A2 echelons. A1 echelon includes a small quantity of POL, ammunition and perhaps technical stores and technicians, which provides immediate battlefield supply and moves as closely behind F echelon as the action permits. A2 echelon provides resupply to A1 echelon.
- (4) B Echelon. This is the remainder of the administrative troop which holds commodities and resources not required immediately and controls activity not compatible with daily resupply.

2. A suggested composition of squadron R and O Groups is shown at Table 3-2.

312. Reconnaissance

1. It is evident that in most tasks a detailed recce of the area of operation will not be possible. However, all must be done by the squadron commander to obtain as much detailed knowledge as possible of the ground and the enemy prior to his appreciation and issue of orders. The squadron commander must develop the ability to analyse terrain at a glance and picture the battlefield from maps, air photographs, engineer "going" maps and other sources. He must actively seek any expert advice and make a reconnaissance plan to conduct as much prior reconnaissance as possible. To do so he must:

- a. be certain of the aim of his reconnaissance;
- b. make a time appreciation;
- c. organize his R group and provide for its protection; and
- d. consider the use of helicopters if available.

Group	Composition
Reconnaissance Group (R Group)	Squadron Commander Forward Observation Officer (FOO) Support Arms Commanders Driver/Radio Operator Protective Party (if required)
Orders Group (O Group)	Squadron Commander R Group Battle Captain Troop Leaders Liaison Officer Administrative Officer Squadron Sergeant Major Fire Support advisors and other arms representatives Maintenance Warrant Officer (optional)

Table 3-2 Suggested Composition R and O Groups

313. Appreciations and Orders

1. Formal Appreciations and Operations Orders. The details of preparing a formal appreciation and written or verbal operations orders are contained in A-AD-121-C01/FP-000 (CFP 121(3)), Staff Procedures and Military Writing for the Canadian Forces. All commanders must be familiar with this process and should apply it whenever time permits.

2. The speed of battle often precludes the application of the complete process and thus commanders at all levels must be prepared to modify their actions when time and space dictate. A commander must never forget that those who need to know the most about an operation are those, commanders and troops, who will perform the task. They must also be given time to prepare and, to provide this time, certain other procedures may be adopted. These are:
 - a. the battle (quick) appreciation; and
 - b. the use of radio orders.

3. The Battle Appreciation. The consideration of all factors relevant to a particular situation is a lengthy process, which takes time. This is the one thing most often in short supply. On the other hand, to make a plan without considering the most important factors invites defeat. To overcome this difficulty, each leader must develop a rapid method for arriving at a sound decision.

4. Orders. Because of the decentralized character of the operations of the recce squadron, the initial orders of the squadron commander must be thorough and complete. His guidance must be clear and understood by all. Coordination and control measures must be particularly clear and simple. Examples of types of orders for common tasks are annexed to relevant chapters for guidance. The squadron, once launched on its mission, will be commanded and controlled by radio orders. Standard formats and SOPs will negate the need for lengthy radio transmissions, increasing both speed of execution and security.

314. Missions

1. The wording of the mission issued by brigade headquarters and subsequently passed to troops must be carefully considered. Vague statements such as "screen the advance", "provide flank surveillance", "conduct a sector reconnaissance" although common, are not explicit and may result in difficulty in the production of a plan which will provide the brigade commander with the required information. More appropriate direction would be:

- a. provide 15 minutes warning of an enemy attack of company strength or larger;
- b. conduct a route reconnaissance along axis ALPHA within the following limitations:
 - (1) check all ground which is within hand-held anti-tank range of the road, and
 - (2) search, by observation, ground which is within heavy anti-tank weapon range of the road;
- c. determine the strength and disposition of enemy long range anti-tank weapons between "PRAIRIE STORM" and "RUNNING JUMP" within boundaries.

315. Application of Command and Control Principles

1. Command and control within the squadron must stress flexibility and the system of control must be adaptable to a variety of organizations and procedures. The following principles will apply:

- a. The squadron commander will usually receive his orders in the form of an operational instruction specifying the mission and an outline for execution.
- b. The method by which the squadron commander executes the mission is his responsibility, but in order to make a suitable plan he must be in possession of up-to-date intelligence.
- c. The basic element through which the squadron commander will exercise command and control is SHQ, and the vital link between the squadron

commander and his sub-units is the radio. The squadron commander must avoid placing himself in a position that will require a radio relay to his sub-units. He must also ensure that he maintains radio contact with brigade headquarters.

- d. The attachment of the reconnaissance helicopters should not require special arrangement. The helicopters will operate on radio nets to each other and to the ground vehicles, and command and control is affected in the same manner as that employed with the other troops.
- e. In all cases the squadron commander will ensure that his sub-units are fully briefed on the mission, and any restrictions affecting its attainment. By so doing, he will minimize the amount of control required over reconnaissance troops and enable sub-unit commanders to operate in their areas of responsibility within the maximum freedom of action.

SECTION 3 - SQUADRON HEADQUARTERS PROCEDURES

316. General

1. SHQ provides the squadron commander with the necessary control facilities to permit him to exercise effective command of the squadron. The CP is the focal point and all activity in SHQ must be geared to the squadron's operation. In terms of numbers of personnel and vehicles, SHQ is small and should be kept that way. In battle it will be forced to move frequently, usually during the most hectic periods, either for reasons of security or to maintain communications. In order to function efficiently, detailed SOPs must be developed to coordinate the concurrent and interrelated functions in SHQ. The battle captain commands SHQ.
2. SHQ must provide operations, intelligence, liaison -and communications facilities continuously. In addition, it must provide for its own security, and reconnaissance for moves.
3. The points covered in this section should form the basis of SHQ sops.

317. Siting

1. In siting SHQ the location chosen should:
 - a. above all, provide good communications;
 - b. provide good ground and air cover;
 - c. provide firm ground for vehicles and adequate room for dispersion;
 - d. be accessible to the main axis; and
 - e. be defensible.

318. Command Posts

1. The two CPs must be kitted and prepared identically to permit control to shift smoothly from one vehicle to the other.
2. A basic crew in the control CP will be, as a minimum, a duty officer, a brigade net operator and a squadron net operator. This will require that the liaison officer, Ops Warrant Officer, Signals Sergeant, Intelligence Sergeant or as a last resort or the Administrative Officer be tasked as duty officers. The support troop leader may be available if his sections are grouped with reconnaissance troops.
3. The alternate CP performs the intelligence function when the two Us are co-located. However, it must be prepared to assume control during step-up procedures.

4. When a move of SHQ is required, the main CP. will continue controlling nets until the alternate is in its new location and has established communications. For moves, crews will have to be altered to ensure that both vehicles are compatible as outlined in paragraph 2.

319. Moves

1. Any move of SHQ must be done in such a way as to ensure the continuous operation of all functions. The following points must be covered fully in SOPs.

- a. Moves must be anticipated, and a general location and selected alternates are chosen by the battle captain on consultation with the signal sergeant.
- b. The control of the radio nets must pass smoothly from the main CP to the alternate CP after the latter has verified that it is in contact with all stations.
- c. The move must be fast to permit SHQ to regroup and function normally as quickly as possible.
- d. Handover of information from the new main CP to the alternate must be complete.
- e. The move must be secure.
- f. In high speed operations, such as a pursuit, this process may be continuous. On rare occasions the CP might be required to operate on the move.

320. The Intelligence Function

1. As noted earlier, the intelligence capability of the squadron is limited. Therefore a priority of tasks must be established. First priority tasks are:

- a. pass information and NBC data to brigade headquarters;
- b. collect and disseminate essential intelligence and NBC data to the squadron;
- c. ensure that the squadron battle and NBC records, and maps are kept up-to-date;
- d. acquire and distribute maps, air photographs and traces;
- e. arrange for the disposal of captured documents, material and prisoners.

2. Other responsibilities are:

- a. ensure that all squadron personnel are fully trained in the recognition of enemy equipments and uniforms, and know the enemy's unit-level tactics;

- b. prepare intelligence briefings as directed; and
- c. study the topography of areas where the squadron may be deployed and prepare going map.

321. The Operations Function

- 1. SOPs must establish procedures for the following:
 - a. Radio Net Manning. The battle captain or the liaison officer must be in the CP except during quiet periods when contact with the enemy is not imminent. The brigade and squadron nets should be manned separately and must be operated continuously.
 - b. Maps. All operational information must be plotted on the master operations map and on the information map in the alternate CP. Overlays can be used for fireplans, counter-attack plans, patrols, minefields, obstacles, etc.
 - c. Logs. Separate operations logs, must be maintained for the alternate CP.
 - d. Message Handling. An orderly system for receiving, actioning, and logging messages must be established. Relevant information must be extracted and displayed on the appropriate map or overlay.
 - c. Battle Boards. These must be maintained in each CP to display net diagrams, log files, reports, messages, groupings, vehicle states, etc.
 - f. Documents. Copies of brigade and regimental SOPs, operations plans and orders, etc, must be available in both CPs.
 - g. Security. Procedures must provide for the destruction of classified materials in case of capture of the CPs.

(322 to 399 inclusive: not allocated)

CHAPTER 4

PHASES OF WAR

SECTION 1 - GENERAL

401. Scope

The scope of this chapter is to define the threat and the major tasks applicable to the recon squadrons in each of the three phases of war under conditions of nuclear threat and, to discuss the use of the squadron under conditions of low intensity conflict as defined in ABCA armies' Operational Concept 1986-95. Counter-insurgency and peacekeeping missions are not included; however, internal security operations are partially covered in Chapter 10 of this manual and the procedures and tasks therein are applicable, with intelligent interpretation, to these two types of low intensity conflict.

SECTION 2 - DEFENSIVE OPERATIONS

402. General

1. ATP 35 ("Land Force Tactical Doctrine") defines the concept of operations for NATO countries at formation level and, in particular, Chapter 2 deals with defensive operations.
2. Therein, conditions of defence are based on the threat of enemy attack and the commander's aim in preventing, resisting or destroying this attack. His approach will doubtlessly influence the tasking of the recce squadron and, therefore, it is important to consider the aim of this defence which might be:
 - a. denying the enemy entry into an area;
 - b. destroying, canalizing, or containing the enemy force;
 - c. reducing enemy capacity for offensive action;
 - d. developing more favourable conditions for offensive operations by friendly forces; or
 - e. economizing force in an area in order to apply decisive force elsewhere.
3. Whether the defence is positional or based on mobility within the brigade sector, the first fundamental of defence is intelligence. The limited dedicated intelligence gathering agencies in the brigade, and the ability of the reconnaissance squadron to rapidly obtain tactical information of immediate importance, will normally dictate the primary task of the squadron: that of providing a screen forward of the FEBA.
4. At bde level however, the commander's scope is more limited and will normally be reduced to the first three aims listed in art 402.2. This implies that the information produced by the recce squadron must be pertinent to this aim. Most of this information will be based on the enemy since he has the initiative of time and place. The aim then is to define the threat to the brigade presented by an attacking enemy.

403. Enemy Organization of the Offensive - The Threat

1. Enemy forces intend to advance rapidly, locate gaps and weak points in the defence, mass quickly and penetrate to deep objectives. In general terms, both motorized rifle and tank divisions will advance on a wide front of up to 30 kilometers. The organization for the advance will normally be:
 - a. reconnaissance elements;
 - b. advanced guards;

- c. main body; and
- d. rear guard.

2. Figure 4-1 displays this organization diagrammatically and shows possible major equipments in each group.

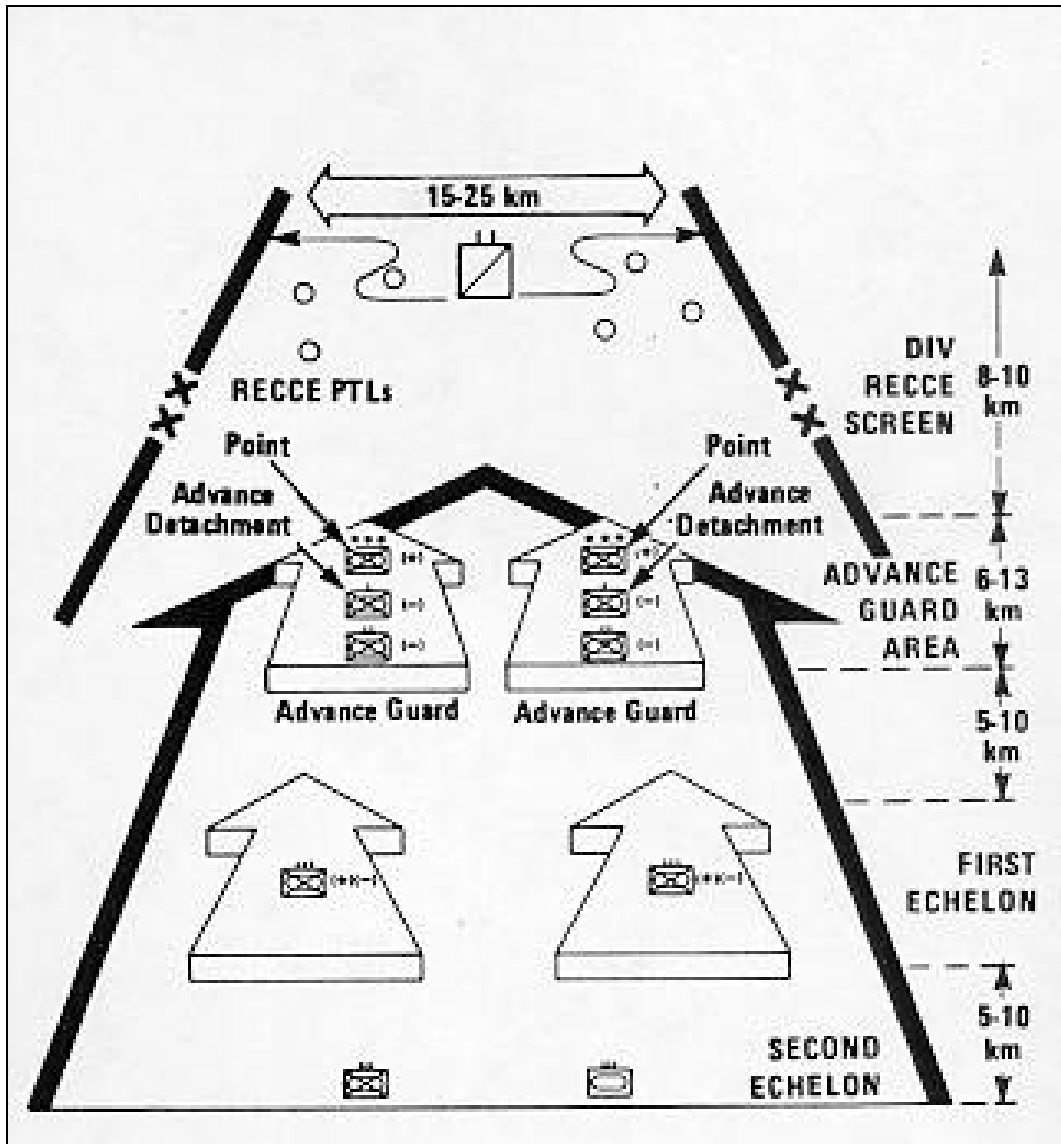


Figure 4-1 Possible Enemy Organization for Offensive Operations

404. Enemy Reconnaissance Screen

1. The reconnaissance screen is based on the divisional reconnaissance battalion which operates eight to 10 kilometers ahead of the point platoon of the advance guard. It can be expected that the screen will be reinforced with artillery, engineers, chemical and radiological survey detachments.
2. The battalion reconnoiters forward of the divisional advance guard with first echelon regiments orienting on the division's primary avenues of approach. It normally operates across the entire divisional front, however, it might employ most of its resources to clear the routes that are to be used by first echelon regiments. The long range company might infiltrate patrols, by air, deep into our rear areas with the mission of locating reserves or nuclear delivery means. The radar reconnaissance company is usually employed directly behind the combat units of the first echelon and is assigned radio intercept and direction-finding tasks.
3. En Screen Tactics. Typical of classical Warsaw Pact (WP) tactics is the following screen scenario. One reconnaissance group comprising several patrols is allocated to each divisional route of advance. Each group is assigned successive objectives along its route. As each objective is secured, a reconnaissance base is established. Reconnaissance patrols are then deployed forward of the base toward the next objective. The patrols reconnoitre by rapid and frequent movement from one vantage point to another. They cross open areas at high speeds and cross close and broken terrain by bounds. OPs are established at vantage points. When contact is gained, this reconnaissance group will use feints and flanking manoeuvres to determine the defender's strength, composition and disposition. The reconnaissance group will report and attempt to bypass the defender's locations which will then be saturated with artillery fire and attacked by the advance guard. If resistance is not intense, a reconnaissance group may be left in contact to create a diversion while the division's advance guard and main elements bypass. The basic purpose of the enemy's reconnaissance is to find the defender's flanks and weak areas so that the main body can quickly bypass resistance and continue the advance.

405. Enemy Advance Guards

1. The advance guard normally moves eight to 10 kilometers behind reconnaissance battalion patrols. Its mission is to respond to contacts made by the screen. In either a tank or motorized division, the advance guard is normally a reinforced battalion. The reinforcements are normally a tank company, artillery, engineers and air defence artillery. It attacks to destroy opposition encountered by the screen. It is centrally located and advances in columns which provide speed, depth and the ability to deploy quickly in any direction.
2. Figure 4-2 shows the grouping of a typical enemy advance guard.

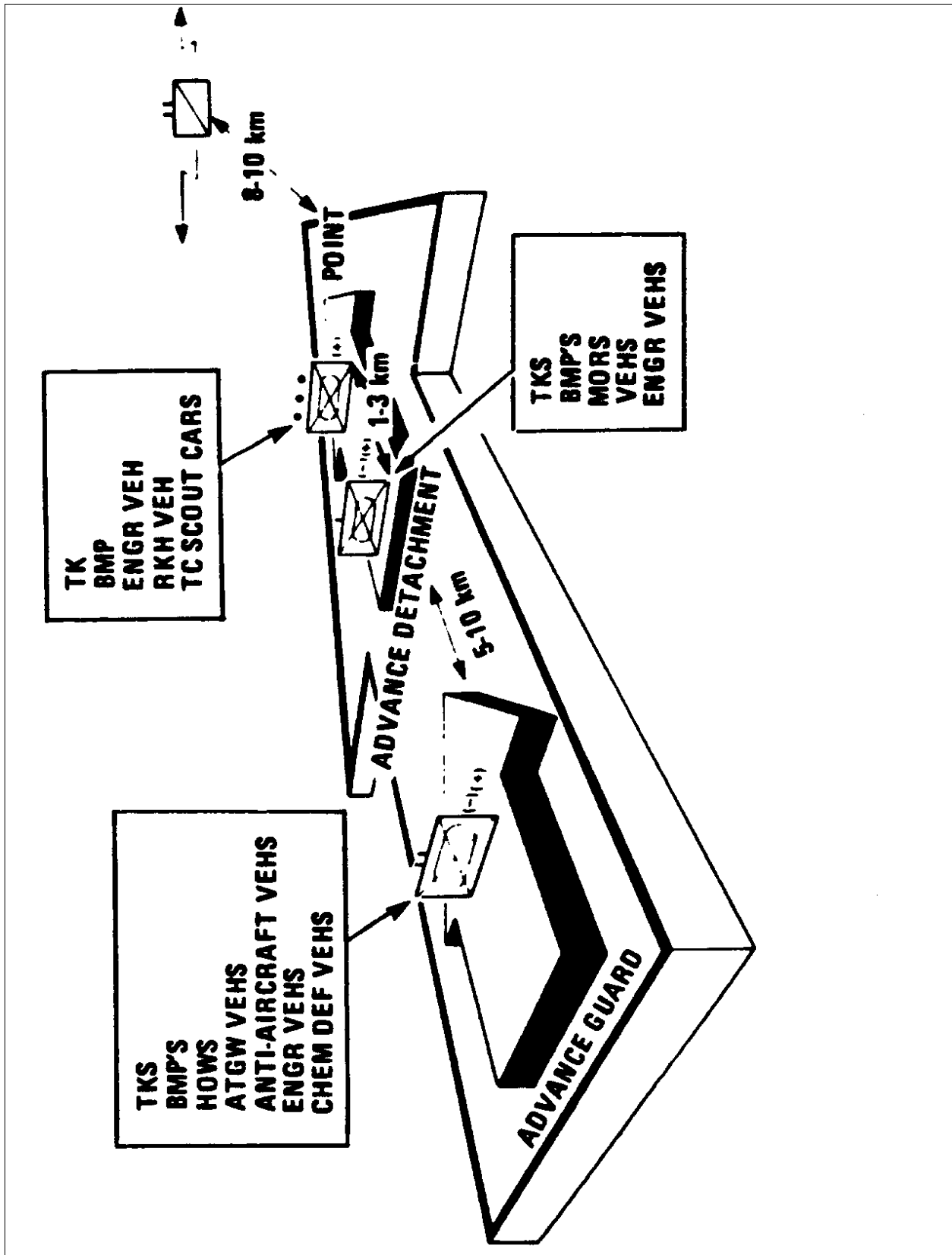


Figure 4-2 Possible Divisional Advance Guard

3. Advance guard tactics are designed to rapidly build up an overwhelming tank force to push through opposition or to cover the manoeuvre of the division. The build up is by stages. The first stage is a reinforced platoon, followed by its parent reinforced company, in turn followed by the remainder of the reinforced battalion. In detail, the sequence followed could be:

- a. Once the reconnaissance battalion has located or has been halted by opposition, the point platoon of the advance guard attacks to destroy that force.
- b. If the point platoon is halted, the platoon's parent company (forward security for the advance guard) attacks.
- c. If the lead company is halted, then the remainder of the battalion will attack from march column.
- d. If the battalion is unsuccessful, it will establish a hasty defence as close to the defender as possible and await the arrival of the first echelon's motorized rifle regiments.

406. First Echelon Forces

1. The first echelon of a motorized rifle division normally consists of two motorized regiments moving abreast. In a tank division, two tank regiments move abreast. The first echelon contains most of a division's combat power. Each regiment moves in column. If the division does not employ a reconnaissance screen each regiment forms its own. In this case, screening is done by the regimental reconnaissance company which might be comprised of:

- a. a headquarters section;
- b. one tank platoon;
- c. one amphibious armoured reconnaissance platoon;
- d. one motorcycle platoon; and
- e. one chemical reconnaissance platoon.

2. This company reconnoiters forward of the regimental advance guard along the regiment's primary route of advance. Its organization for combat and tactics parallel those of the reconnaissance battalion. If the division does employ the reconnaissance screen and an advanced guard, then the regimental reconnaissance company might move as part of the main body of the regiment in anticipation of early commitment when the regiment is deployed. Reconnaissance patrols from the company may be employed to screen an exposed flank along the regiment's route of advance.

3. In the absence of a divisional advance guard, the regiment will normally employ its own. In a motorized rifle regiment, this consists of a reinforced motorized rifle battalion subdivided into an advanced detachment which furnishes a point, and a main guard. Its mission and tactics normally correspond to the advance guard mission given the tank battalion discussed in article 405.1.

407. Second Echelon Forces and Reserves

1. Second Echelon. The second echelon of a motorized rifle or tank division consists of the remaining tank and motorized regiments. The second echelon is committed to maintain the momentum of the attack by:

- a. reinforcing the first echelon;
- b. conducting a flank attack;
- c. reducing pockets of resistance; or
- d. replacing 1st echelon when strength reaches 50 per cent.

2. Divisional Reserves. The division might maintain reserves to follow closely behind the second echelon regiments. These are normally poised to exploit any success, repel enemy counter attacks, repulse enemy landings or guard the flanks of the advance.

408. Squadron Tasks in the Defence

1. Because of this threat to the brigade it is evident, that the commander will require extensive information on the attacking enemy. The recce squadron is well equipped to provide him immediate tactical information and should be primarily employed in forming a screen on the enemy side of the FEBA. However, the scope of employment is not all restrictive and, depending on the threat, concept of operations, the strength and missions of divisional and corps covering forces, and the state of preparedness of the brigade, the squadron could also be tasked with any of the following:

- a. form a guard if reinforced;
- b. provide flank surveillance, or if reinforced, a flank guard to cover gaps between brigade sectors or between battle groups in the brigade sector;
- c. conduct reconnaissance of counter-attack or blocking force routes;
- d. conduct rear area security tasks;
- e. conduct radiological or chemical survey; or
- f. provide traffic control for the withdrawal of higher formation covering forces through the brigade sector.

2. The planning and execution of these tasks will be dealt with in following chapters.

SECTION 3 - OFFENSIVE OPERATIONS

409. General

1. The brigade will engage in offensive operations to accomplish one or more of the following aims:
 - a. to destroy, repulse or wear down enemy force;
 - b. to capture or gain ground;
 - c. to gain information;
 - d. to deprive the enemy of his resources; or
 - e. to divert the enemy's attention from other areas or activities.

2. The types of offensive operations at brigade will consist of the advance to contact and the attack, be it quick or deliberate. The reconnaissance squadron should be employed during the advance to provide close reconnaissance forward of the brigade, to find routes around delaying positions, normally based on obstacles, to maintain contact with flanking forces and to picket by-passed enemy positions. In the attack itself the squadron can provide early warning on the flank or plus of the objective and resume its screen function during the reorganization. The enemy concept of defensive operations is the single most important factor in considering the best task to be performed by the squadron and therefore his doctrine bears examination.

410. Typical Enemy Organization of the Defence

1. Although the Soviets believe that attack is the best form of defence, they recognize that tactical defence will occasionally be necessary. Thus defence is recognized as a temporary expedient in order to gain time or create conditions favorable for resuming the offensive.

2. Defences are based on a series of firmly held and well dug-in company level motor rifle strong points heavily supported by artillery, aircraft firepower including chemical and nuclear strikes. This is backed up by a strong, mobile, tank heavy second echelon for counter penetration/counter attack.

3. The division will organize itself into a covering force (with the possible addition of army or front reinforcements) and a main defensive zone consisting of a series of mutually supporting, self-sufficient, company-sized positions deployed in depth. Strong, mobile, tank-heavy reserves are retained as counter-attack forces in second echelon. Figure 4-3 illustrates a typical WP divisional defensive layout.

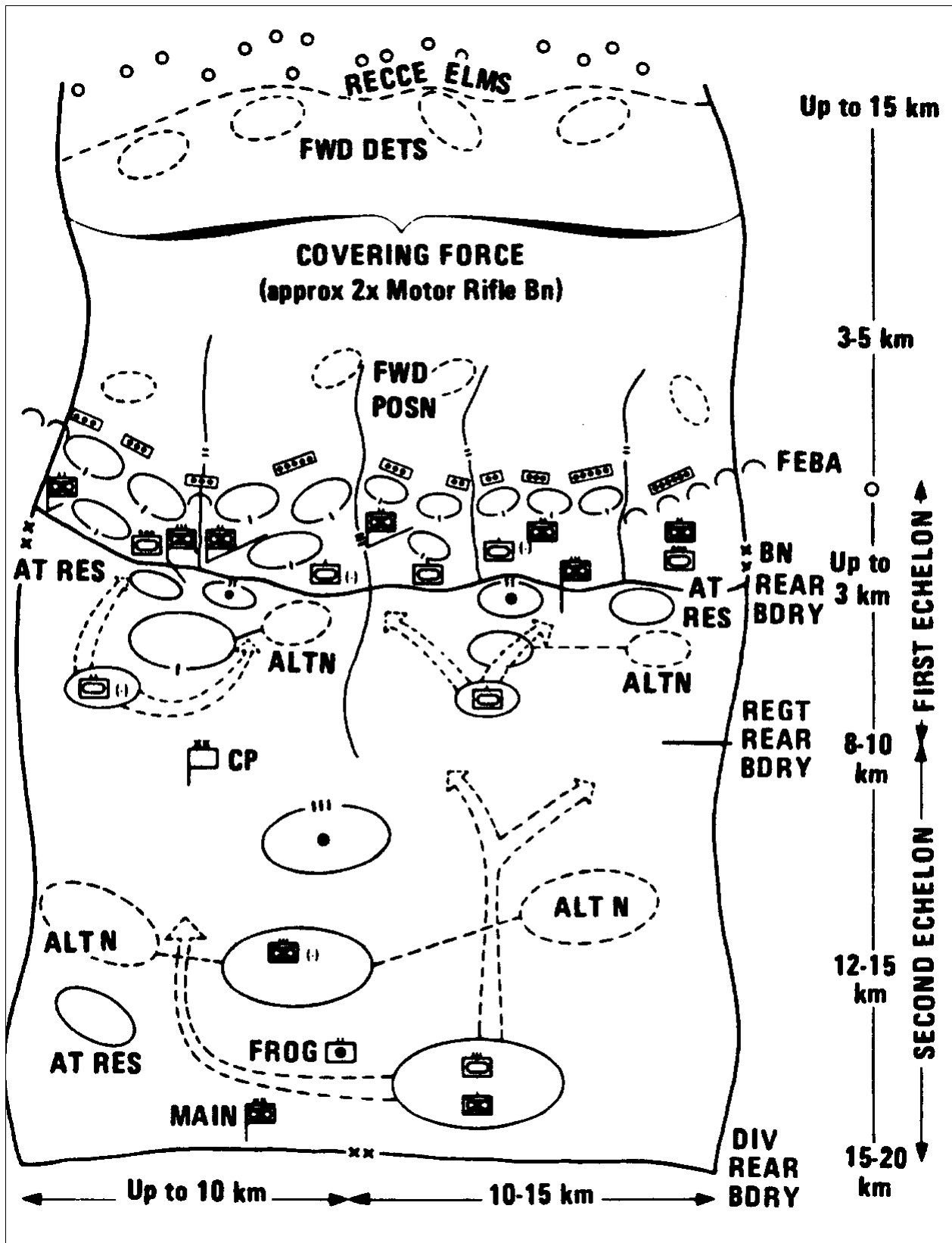


Figure 4-3 The Motor Rifle Division in the Defense

411. An Example of the Motor Rifle Regiment in the Defense

1. The first echelon motor rifle regiment defends the forward 8 to 10 kilometers of the divisional defensive zone. The regiment normally deploys with a guard force of approximately two companies from the depth battalion, a first echelon of approximately two motor rifle battalions, and a second echelon consisting of the depth battalion, armour and artillery support and a mobile anti-tank reserve. As with the division, the motor rifle regiment relies on mutually supporting company sized positions, in depth, supported by mobile tank and anti-tank forces and by artillery. Figure 4-4 illustrates the schematic layout of the motor rifle regiment in the defence.
2. The motorized rifle regiment begins its defensive actions when the enemy reaches its guard force's location. As the attacking forces move within range they are engaged by mortars, tanks and anti-tanks weapons, machine-guns and small arms. Artillery engages the enemy and covers the withdrawal of this guard force.
3. Defending battalions remain in place until overrun or ordered to withdraw. Occupation of alternate and secondary defensive positions is, however, a normal tactic within a battalion. Local counter-attacks and counter-penetration actions by small tank forces and BMP's maintain the integrity of its area of responsibility. Tanks are dug in to within 600 m of the defensive line but are prepared to move forward to assist a hard pressed defence.
4. Penetration of the first echelon battalion is blocked by second, echelon forces. If this fails a divisional level counter-attack by the tank regiments into or through the motor rifle regiment's sector is executed.

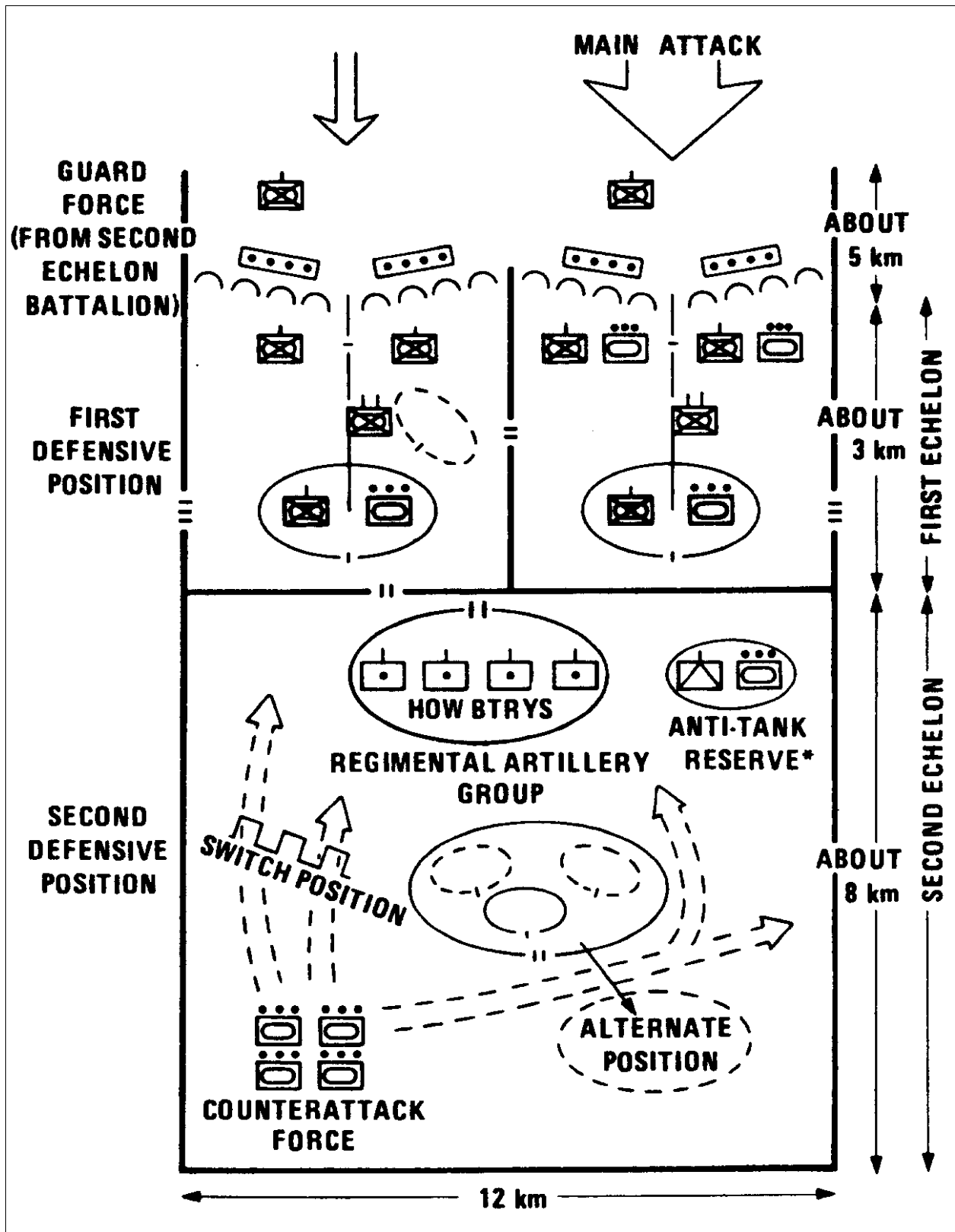


Figure 4-4 First Echelon MRR in the Defence

5. The WP armies, like our own, make use of natural anti-tank obstacles around which they establish their defensive positions. Minefields will be the predominant form of artificial obstacle. Due to the limitations of manpower these should normally be restricted to the main approaches. The Soviets may use remotely detonated and air delivered mines. In addition, nuclear, chemical and biological weapons will be widely used when WP countries adopt a defensive posture.

412. RECCE Squadron Tasks in Offensive Operations

1. The brigade commander's priority of concern will dictate the tasks to be assigned to the recce squadron. However, the squadron is designed to meet the following priority of tasks:

- a. locate and pass back information on the enemy and the ground ahead of the brigade;
- b. find and provide information on gaps in enemy defensive positions; and
- c. picket by-passed enemy positions until relieved by follow-up troops.

2. Other tasks that could be assigned to the squadron are:

- a. to provide flank surveillance or, if reinforced, a flank guard;
- b. to provide manning of junction points between brigades;
- c. reconnaissance of the area between two battle group axes;
- d. to provide the control organization for the brigade at obstacle crossings;
- e. provide early warning of enemy counter-attack or counter-penetration, during the deliberate attack and upon reorganization; and
- f. provide security at key points along an axis of advance.

3. The planning and execution of these tasks will be covered in subsequent chapters in relative detail. Suffice it to say that the squadron commander must, as a minimum, obtain enough precise direction from the brigade commander as to the threat, the degree of warning required, the strength of forces to be by-passed and the intended overall rate of advance of the operation if he is to proceed with any amount of intelligent planning for whichever of the above tasks he is to execute.

SECTION 4 - RETROGRADE OPERATIONS

413. General

1. Retrograde operations are those involving any movement to the rear, or away from the enemy. This decision might either be forced upon the commander by enemy actions or made voluntarily to reorganize or deceive the enemy. These may be classified as withdrawal, retirement or delaying operations.

2. The brigade can become involved in any one of these actions and the squadron commander must understand his role and possible tasks in each. ATP-35 defines the three types of actions as follows:

- a. Delaying Operations. "Delaying operations are those in which a force trades space for time, slows down the enemy advance inflicting maximum casualties without becoming decisively engaged. A delaying force maintains continuous contact with the enemy. Delaying operations can be conducted in any phase of war." These operations, carried out by a covering force normally consisting of higher formation combat and recce units, do not exclude the possibility of the brigade carrying out such actions to cover the withdrawal of a higher formation or being actually tasked with the provision of a covering force in a defensive battle.
- b. Withdrawal. "A withdrawal occurs when a force under pressure disengages from an enemy force in accordance with the will of its commander. It seeks to break contact with the enemy."
- c. Retirement. "A retirement is a rearward movement by a force which is out of contact with the enemy. It is administrative in its execution."

414. The Threat

1. The WP threat of an attacking division and its elements, as described in articles 402 to 409, remains the primary concern, especially in the withdrawal. It could, however, be further complicated by other circumstances under which the retrograde operation has to be carried out.

2. Delaying Operations. If the brigade is used to provide the covering force for a higher formation's withdrawal, the following should be considered:

- a. enemy recce elements which must be destroyed or as a minimum prevented from maintaining contact with the main body;
- b. the enemy advance guard which must be neutralized and first echelon divisional forces forced to commit themselves prematurely;
- c. obstacles, critical points, defiles and routes to the rear that must be kept clear of

elements such as enemy recce or airborne troops, saboteurs and refugees;

- d. enemy flanking formations which must be prohibited from bypassing, cutting off delaying forces, and disrupting the withdrawal.

3. Withdrawal Operations. If the brigade is to execute a withdrawal itself, it should normally be organized into a main body, a rear guard, flank protection elements and a force for the occupation of intermediate positions. The aim, then, is to disengage the bulk of the brigade from the enemy. The enemy's aim in these circumstances would be to attempt to pursue the brigade, by-pass its rearguard and disorganize its withdrawal by isolating and neutralizing its elements and capturing key points in depth along the route and destroy it as a fighting formation.

4. If the enemy suspects a withdrawal, the brigade can expect the following:

- a. close follow-up by motor rifle forces;
- b. numerous probes by recce elements to find and secure by-pass routes;
- c. increased neutralization of key terrain such as defiles and river crossings by artillery and tactical air;
- d. an attempt to overtake retreating columns with tank forces penetrating rapidly on parallel routes. These forces would attack us from the flank and attempt to cut us off and destroy us piecemeal;
- e. use of parachute and heliborne troops and forward detachments to block or delay us at defiles, river crossings and other key points to allow their main tank thrust to catch up;
- f. sabotage and disruption of our lines of communication in depth; and
- g. intense EW activity to disrupt our communications.

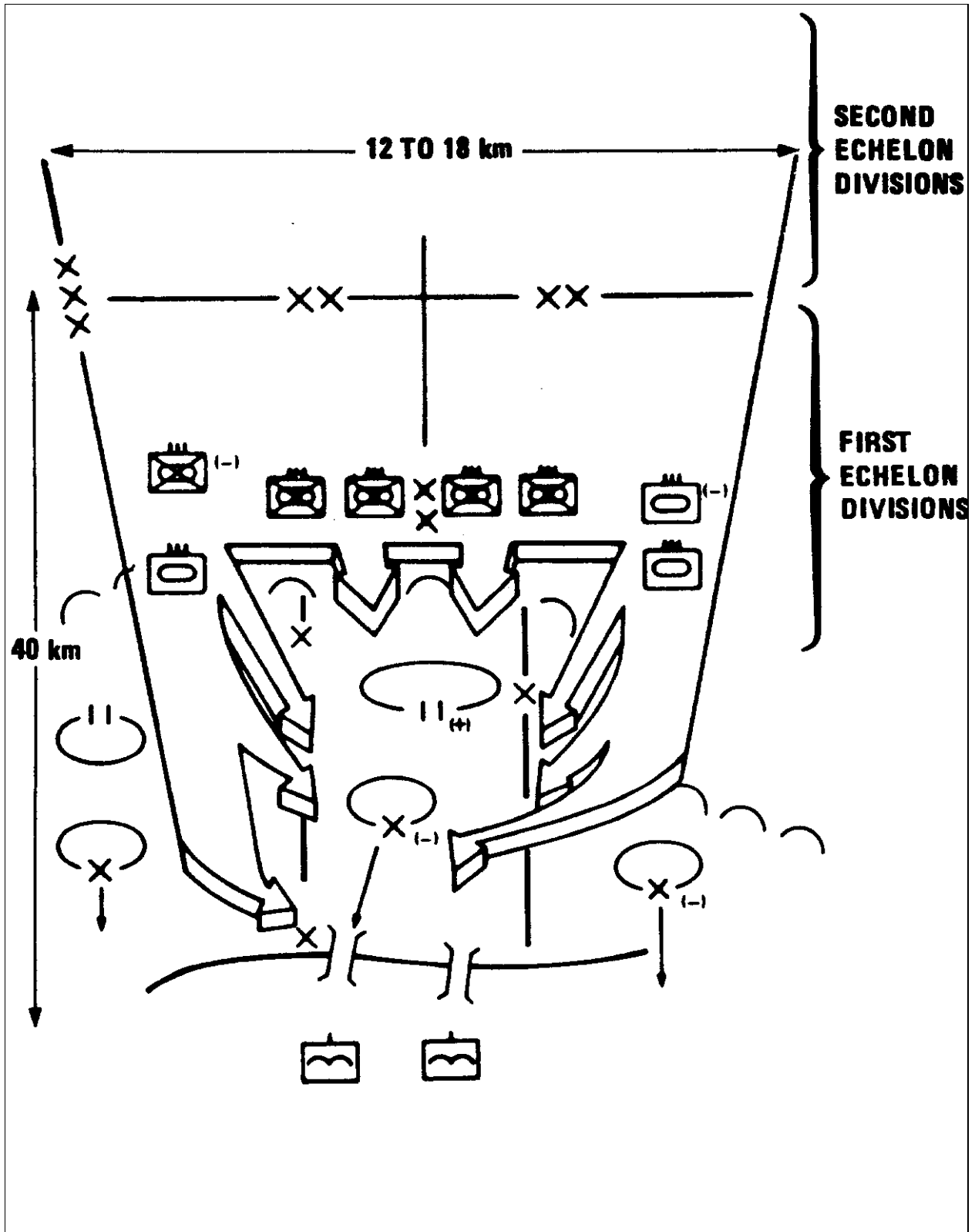


Figure 4-5 Possible Threat to Brigade Withdrawal

415. RECCE Squadron Tasks in Retrograde Operations

1. During retrograde operations the - threat appears throughout the brigade area and particularly at defiles, cross roads, bridges, etc.
2. In an operation of this type then, the reconnaissance squadron could be given the following tasks:
 - a. flank surveillance or guard if reinforced;
 - b. surveillance of key defiles and crossings along the withdrawal routes;
 - c. surveillance or protection of intermediate positions;
 - d. reconnaissance and surveillance of main withdrawal routes;
 - e. liaison for passage of lines;
 - f. command and operate as part of a rear-guard;
 - g. provide traffic control at key points;
 - h. provide rear area security, especially for withdrawal routes;
 - j. recce and surveillance of new locations; and
 - k. provision of a screen ahead of the new location.
3. Throughout, it is important to remember that in this type of operation the reconnaissance squadron is primarily suited to surveillance. In addition, its mobility, communications and support troop, may permit it to man and execute demolitions as part of the obstacle plan. Patrols can observe the obstacle and cover it by means of indirect fire support. This ability is limited only by size and lack of firepower.

SECTION 5 - NIGHT OPERATIONS

416. General

1. Reconnaissance operations are slower and less effective at night. The new generation of radar and night observation devices increase surveillance capability but mounted reconnaissance at night remains for the moment very hazardous and relatively ineffective. Given favourable terrain and routes, and maximum ambient light, it may be possible to employ ground reconnaissance vehicles and helicopters at night against a disorganized enemy.
2. The primary method of night operations for the reconnaissance squadron, however, remains the establishment of a surveillance line consisting of from nine to 20 observation posts (OPs) to observe various key access points into the brigade area and, through the use of radar and active foot patrolling, the reconnaissance and surveillance of critical approaches or areas, in depth. It must be noted twenty (20) OPs can only be manned for very limited periods.
3. A high degree of proficiency in night operations, in all likely tasks, is the hallmark of a well trained squadron since night and poor visibility provides more scope for the use of stealth and deception techniques and thus provides a greater challenge to the reconnaissance commander. Night operations are physically trying on an organization of this size and improvements in techniques and equipment for fighting at night will call for increased stamina and efficiency on the part of every reconnaissance soldier.

417. Night Observation and Surveillance Equipment

1. The reconnaissance squadron is equipped with night observation devices and surveillance radars. All of this equipment is line of sight and susceptible to obscuration by smoke and fog. The important thing to remember, however, is that these equipments only extend the capability of the human eye and ear in conditions of darkness and poor visibility.
2. The sighting and selection of alternate positions for active devices is paramount since the security of a position is compromised when these devices have been used.
3. Night observation devices such as the screw served weapon sight, the goggles and other squadron devices, greatly enhance the ability of the squadron to move at reduced rates at night or in conditions of limited visibility, but their prime use should be to improve visual surveillance from the OP onto the observation target and to assist the foot patrols in carrying out their reconnaissance. As the range and scope of observation increases with passive devices, the squadron will operate mounted more extensively by night and relinquish active devices.

418. Night Operations - The Threat

1. The Soviet army is well trained in night operations and their doctrine recognizes little or no difference between their tactical methods by day and by night. Soviet units are equipped with a wide range of devices to aid in night fighting, including gun laying telescopes, night viewing

devices and driving aids.

2. Soviet forces, normally launch deliberate attacks a few hours before first light to permit daylight exploitation of success. Manoeuvre is kept simple and several infantrymen are allotted to each tank to assist in navigation and anti-armour protection. When the situation permits, white light is used to context night attacks, assist the attackers and blind the enemy defence.

3. To repel covering attack and counter-attacks at night, Soviet Forces intensify reconnaissance and surveillance to the front and flanks and thoroughly plan the illumination of likely counter-attack approaches as well as provide normal battlefield surveillance.

CHAPTER 5

RECONNAISSANCE OPERATIONS

SECTION 1 - GENERAL

501. Scope

1. This chapter covers those operations wherein the reconnaissance squadron seeks out and reports on the enemy and on the terrain. It will cover route, sector and area reconnaissance by dealing, in turn, with the most common factors required for planning in order to provide the squadron commander with guidelines for the execution of these tasks. In addition, the employment of supporting arms mainly helicopters, artillery and engineer reconnaissance will be considered throughout.

2. Annexed to each reconnaissance mission, as a guide, will be an aide-mémoire for orders as follows:

- a. Orders for a Route Reconnaissance - Annex E.
- b. Orders for a Sector Reconnaissance - Annex F.
- c. Orders for an Area Reconnaissance - Annex G.

502. Categories of Reconnaissance

1. Route Reconnaissance. The purpose of a route reconnaissance is to obtain specific information on the route, obstacles, enemy and adjacent terrain which could affect movement along the route. Dependent upon the phase of war and the mission given to the squadron commander, it may be necessary to emphasize the reconnaissance of the enemy over that of the terrain. This degree of coverage must be as clear as possible in commanders' minds, at all levels.

2. Sector Reconnaissance. A sector reconnaissance is a directed effort whose objective is to obtain information on all routes, type of ground and enemy forces in a given corridor. This corridor is defined by a set of boundaries which follow ideally, easily recognizable features such as roads, streams, bridges or ridge lines.

3. Area Reconnaissance. This operation involves the gathering of information on routes, ground and the enemy in the immediate vicinity of specific points of interest such as towns, woods, bridges, crossing sites.

503. Degrees of Search

1. Normal. This implies that only the ground affecting movement along an axis is searched. Unless directed otherwise, this involves checking laterals and dominating ground out to the distance from which direct fire can be brought to bear on the axis.
2. Intensive. Entails total coverage of all ground within a specified area and is extremely time consuming.

SECTION 2 - ROUTE RECONNAISSANCE

504. General

1. A route reconnaissance may be conducted in any phase of war and for various reasons, for instance:
 - a. Reconnaissance of a major axis in a brigade advance.
 - b. Reconnaissance of major withdrawal routes.
 - c. Reconnaissance of major counter-attack routes.
2. It can be seen even from these three examples that, although the information required is similar, the priority and pertinence of the various types of information will vary in accordance with the overall aim or, specifically, the use of the route to be reconnoitred.
3. Route reconnaissance may be oriented on a road, an axis, or general direction of advance. A reconnaissance squadron could efficiently reconnoitre up to two routes if they are parallel and in reasonable proximity, but can handle up to three in an emergency for short periods. This permits the squadron better coverage of the route while maintaining a reserve for the picketting and by-passing which are inevitably required.

505. Planning of a Route Reconnaissance

1. Factors. Once the squadron commander has received his warning order, he should begin to consider his likely tasks. If the warning order contains indications that the task might include a route reconnaissance, a preliminary map study by the squadron commander will speed up his battle procedure. If the tasking for a route recce is only given later, the following factors must, nevertheless, be considered:
 - a. Aim
 - (1) commander's aim and squadron task,
 - (2) number of routes to be reconnoitred,
 - (3) rhythm or rate of advance,
 - (4) by-pass and picketting policy,
 - (5) degree of search,
 - (6) EEIs;

b. Enemy

- (1) likely locations or approaches of enemy conventional forces, saboteurs, obstacles and possibly even refugees,
- (2) type of likely enemy forces to be encountered,
- (3) air threat,
- (4) NBCW threat,
- (5) enemy activity and disposition leading to the required degree of search as well as possible enemy counter-moves,
- (6) EW threat;

c. Ground

- (1) the going must be considered in light of the numbers and types of vehicles to which the route must cater as well as to the method of movement of the formation,
- (2) obstacles such as towns, woods, hills, water obstacles that are likely to impede progress along routes,
- (3) likely enemy approaches should be examined, especially lateral routes giving easy access onto selected axis (as required or directed),
- (4) dominating terrain must be reconnoitred to at least hand held antitank weapons range and ideally more (2000 to 3000 m),
- (5) possible alternate routes;

d. Own Troops

- (1) tasks of following battle groups and their areas of interest,
- (2) route of advance of the brigade as a whole,
- (3) lateral liaison and contact points with flanking formations if any,
- (4) support available, primarily, helicopters, artillery, engineer and tactical fighter aircraft,
- (5) condition previous employment, and location of elements of the squadron,

- (6) any timed or programmed friendly fire support,
- (7) hand-over of contacts to follow-up battle groups;
- e. Weather, Time and Space
 - (1) day or night rate of advance,
 - (2) effects of time and weather on visibility and going, and
 - (3) any timings or rates imposed from higher commanders and their effects on the thoroughness of search.

2. The Plan. The squadron commander, having considered the factors and reached the relevant conclusions, must follow through his battle appreciation (see Annex E) and arrive at a plan. The tasks for his troops can be deduced from this appreciation and will certainly vary with the factors mentioned. However, the following considerations or guidelines might assist him in his plan as might the format for orders for a route reconnaissance attached at Annex E.

- a. the squadron commander normally designates one troop per route or axis to be recce. As a rule, on a single route the recce troop frontage extends to include all ground from which direct fire can be brought to bear on the route;
- b. he should attempt to maintain a reserve of one recce troop;
- c. he must specify action on contact, by-pass and picketing policy;
- d. he specifies the route to be followed and gives guidelines as to alternates;
- e. he should, if possible, give a priority of tasks to his reserve troop;
- f. he distributes his helicopters, engineer, recce and support troop elements in accordance with the priority of his tasks. In extreme cases his only reserve might be elements of his support troop or a helicopter section;
- g. he plans the moves of SHQ with his Battle Captain and gives guidelines for service support to his Administrative Officer. He might be required to liaise with follow-up formations and service battalion for added support in this regard;
- h. he produces the squadron trace for the reconnaissance to be carried out (See Figure 5-1); and
- j. specifies guidelines as to reporting, particularly in regard to methods, priority of information, and breaking of radio silence.

506. Execution of a Route Reconnaissance (Figure 5-1)

1. The route recce used as an example and being conducted along route HEART in support of a brigade advance against an enemy flank is being done with two recce troops up, each with a section of helicopters. Their axis is on either side, but exclusive of the main route. These troops precede the remainder of the squadron and relay information on the ground and enemy presence along their respective axes. They also provide information on bypass routes from the main axis.
2. Their routes include the reconnaissance of woods, hills and towns dominating the route. The degree of search for each depends on the squadron commander's appreciation and orders.
3. In first troop's area a contact point is to be manned. This could be done either by a patrol from first troop, one from third troop progressing along the axis or by the squadron LO.
4. The third troop with most of support troop is progressing along the axis. This axis is exclusive to both first and second troop. Depth is thus obtained but reserve as much as marginal. A form of reserve results from the dispatch of third troop to continue along first or second troop axis, leaving the route itself to the support troop.
5. Critical points such as crossings of the MUHR and dominant ground must be reconnoitred. It is normally policy to by-pass towns although the town of BREITENBACH might prove a defile and strong point and its reconnaissance must be foreseen.
6. In this case, indications are that the bridge designated as Pogo 17 might be useable by the brigade and consequently the engineer recce party has been attached to second troop.
7. As this is a daytime reconnaissance, the helicopters are attached to the lead troops to provide additional rapid coverage. The helicopter section with first troop is given the additional task of being prepared to cover exits from main towns along HEART as required.
8. In regard to helicopter tasking, the squadron commander must liaise with the recce flight commander throughout the route recce and weigh carefully the tasking and use of his helicopters. In addition, in this case, he may find the troop which is travelling along the axis getting behind and may wish to allocate one or more sections of helicopters to speed up this troop. He must also consider use of the helicopters' greater field of observation for observing along lateral approaches (ie, SE from POGO 12).
9. He may also wish to allocate elements of support troop to each recce troop and task the proving of the route to one of first or second troop thereby leaving third troop in reserve.
10. He may wish in his orders to qualify Pogo 36 as an initial objective to phase the reconnaissance. This objective would be a command and control measure rather than an objective per se. Command and control measures, however, must not be so numerous as to clutter the maps of the recce troops and a careful balance between the requirement for these and for the

protracted use of maps must be maintained.

11. The need for the sending of formal route recce reports and their consumption of air time should be examined and SOPs defined to restrict these reports in time and content to the pertinent data. Written reports can be submitted by troop leaders following the task.

**REMEMBER THE AIM IS TO RAPIDLY PROVIDE INFORMATION ON THE ENEMY
AND THE GROUND ON AND ABOUT THE ROUTE**

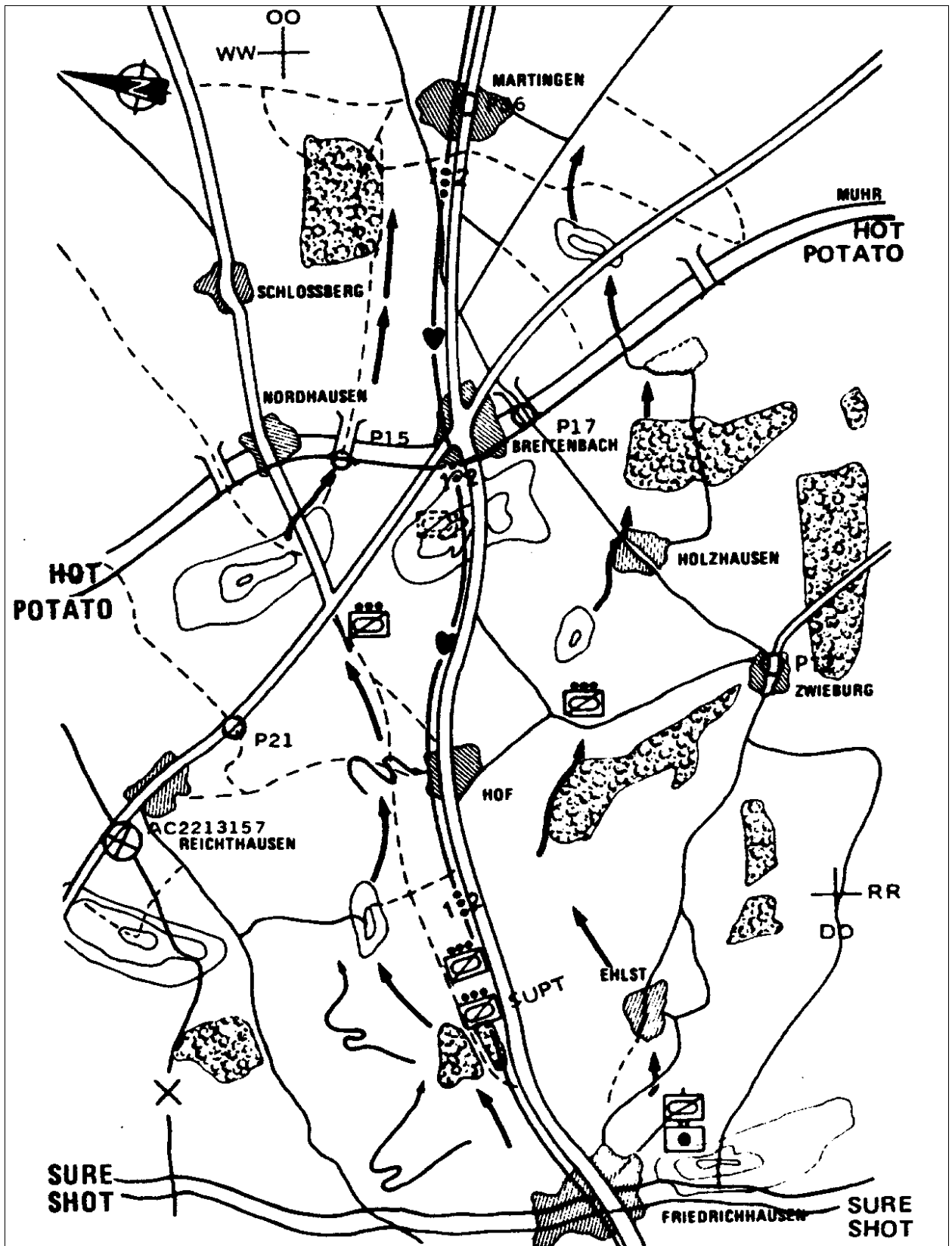


Figure 5-1 Route Reconnaissance

SECTION 3 - SECTOR RECONNAISSANCE

507. General

1. The aim of the sector reconnaissance is to obtain information on the enemy and ground along a corridor which typically encompasses the frontage in advance of the brigade. A sector reconnaissance may also be conducted in other phases of conventional war or in limited conflicts, but the tactics of employment and organization herein stated will apply in most cases.
2. A complete sector reconnaissance, if intensively carried out, is a very time-consuming operation.
3. As a guide, in an advance, the reconnaissance squadron will carry out a reconnaissance on one or more routes to permit the brigade to advance rapidly and should carry out a sector reconnaissance once relatively stiff resistance (ie, greater than company strength) is encountered.
4. Often, the demands of coverage over a wide frontage and the degree of search will require that squadron resources all be deployed forward. In this case a clear by-pass policy is required as well as close liaison with the follow-up battle groups to hand over picketing responsibility as early as responsible. Guidelines for this procedure should be spelled-out in squadron orders and coordinated by the OC/Battle Captain/LO with follow-up battle groups.

508. Planning a Sector Reconnaissance

1. Factors. Like any reconnaissance operation, planning begins upon receipt of the brigade warning order. The factors to consider are generally the same as mentioned in art 504.1. The main differences are:
 - a. Aim. The degree of search is more closely tied to the rate of advance required by the commander's aim.
 - b. Enemy
 - (1) the entire sector will be reconnoitred. The expected type of enemy will influence the degree of search,
 - (2) in a sector it is normal to specify certain Essential Elements of Information (EEIs) which the brigade SO₂ INT would issue prior to the operation. These are normally issued to key reconnaissance personnel with the aim of discovering or confirming the enemy organization and deployment;
 - c. Ground
 - (1) under this heading as well, certain EEIs may be specified. It is particularly important to attempt to define any tracks or indicators of past presence or

usage of terrain by the enemy,

- (2) depending upon the aim, rate of advance, degree of search for troops and expectations of enemy resistance, it will be important to specify actions in regard to towns and woods,
- (3) all obstacles, both natural and artificial, must be identified (within boundaries), their limits defined and points of crossing, breaching or by-passing determined;

d. Own Troops

- (1) here lateral liaison and contact points are important between troops and with flanking formations. Coordination of these points should be given in orders in regard to timings, frequencies and locations,
- (2) helicopters, a support troop section and engineer recce are normally provided to the troop leader so that he might more rapidly carry out the reconnaissance,
- (3) a continuous fire support program (CFSP) must be developed with the FOO. He will normally be located at SHQ where he will have best communications with all elements,
- (4) by-pass, picketing policy and liaison with follow-up troops is most important since the squadron will have little or no reserve;

e. Weather, Time and Space

- (1) The thoroughness required of a sector reconnaissance normally limits the usefulness of this type of reconnaissance at night. If undertaken, a large amount of information will have to be obtained on foot.
- (2) At night or in bad weather, the use of night observation devices, and of surveillance equipment moving from high point to high point, might improve the early warning aspect of the sector recce. This use of radar might seem time-consuming and of marginal accuracy but should not be discarded. It is of special value on the flanks to screen approaches into the sector.
- (3) The "timings versus thoroughness" appreciation becomes important at all levels and intelligent direction must be given.

2. The Plan. The squadron commander after conducting a battle appreciation will arrive at a plan. The factors and their conclusions will naturally dictate this and the various tasks required of

the squadron. As a guide, however, the following points of consideration and the orders format at Annex F indicate an approach:

- a. the area is broken into troop sectors which might vary from 2000 to 4000 meters in frontage;
- b. if contacts are expected to be small and widely dispersed, the squadron commander should maintain a reserve since his elements might soon be reduced through picketting. If wide coverage in search of more serious contacts is required, he will often have to deploy all sub-units of the squadron simultaneously;
- c. the squadron commander must specify the policy as to by-passing, picketting, junction points and critical points in the respective zones; and
- d. he must be flexible in his tasking of helicopters and might wish to maintain at least one section in reserve if all of recce flight is available. "Notice to move" is a practical control measure to use (ie, "one section in reserve at 10 minutes notice from SHQ.")

509. Execution of a Sector Reconnaissance (Figure 5-2)

1. The sector recce being conducted in Figure 5-2 is done with three troops up each with a section of helicopters and a section of support troop.
2. Various control measures have been identified such as report lines, inter-troop boundaries, junction points and reference points. Some arty targets have been inserted at key areas. The squadron commander has been tasked to reconnoitre the sector within boundaries during this first light advance to contact and told that enemy concentrations of company size, part of the forward positions of the security zone, are expected. The brigade has moved through a heavily forested area during the night, encountered light reconnaissance elements, and is expected to continue advancing against what appears as a flank of the Warsaw Pact motor rifle regiment in a prepared defence facing West. Therefore, the purpose is to determine enemy locations such that the flank guard can be penetrated, and the main defensive positions attacked and over-run.
3. The squadron commander has been informed that he must identify all enemy in the sector and may authorize by-pass of platoon sized positions once reported and once their picketting has been coordinated with follow on battle groups.
4. The problem of haste and coverage is extremely pertinent here. Use of helicopters will help accelerate the operation but these will not be wholly effective until one hour after first light.
5. The squadron commander has outlined the sector, given his orders, stressed the critical points where enemy flank guard actions might be expected and insisted on total coverage.

6. Because of the contacts overnight he is concerned about any gaps being created between himself and the main body and, has liaised with lead battle groups to ensure flank surveillance by their rece elements. In addition, he will man the junction points along the brigade boundary. He has given the tasks of manning these points to his first and second troop.

7. Between report line RAIN DANCE and report line LONG WOLF his troops were engaged by RPG7 fire from three minor locations and a BMP was seen in the area of town at Reference Point 3. He decided to regroup support troop elements in third troop sector, at this point, to concentrate on the main route and on towns and woods overlooking the axis. The withdrawal of the PT76 North has caused him to be concerned that the crossing sites over the MUHR may be enemy flank guard covering positions and he, therefore, adds helicopter support to first troop and tasks him to reach area Reference Point 19 as quickly as possible and conduct an area recce of crossings.

8. This is the type of planning and foresight that the squadron commander must show. A sector reconnaissance at squadron level is a series of route and area reconnaissances at patrol level. The tasks given to the patrols are based upon the threat, ground and mission of the squadron.

9. Some other points to note are:

- a. fire planning including fighter aircraft support must be coordinated early;
- b. flank protection must be coordinated between the tail of squadron and the lead battle groups;
- c. all difficult features must be reconnoitred; and
- d. time needed to recce all built-up areas.

10. The types of drills used by his troops and patrols and the types of information the squadron commander must expect are well covered in BOL-305-004/FT-001 (CFP 305(4)).

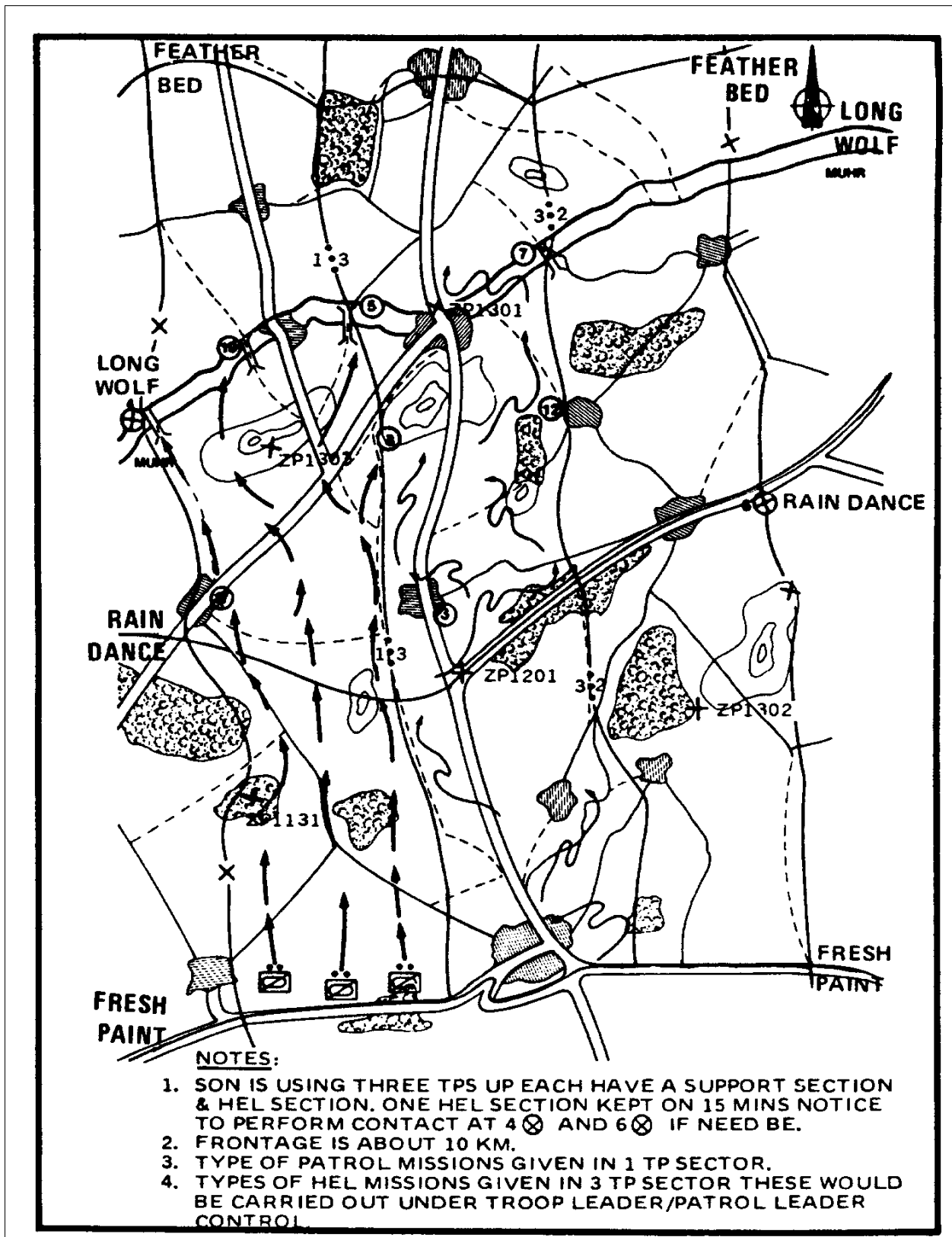


Figure 5-2 A Sector Reconnaissance

SECTION 4 - AREA RECONNAISSANCE

510. General

1. An area reconnaissance will not normally be carried out by a squadron as a whole. In most cases troops and patrols might be given specific tasks of area reconnaissance within the framework of a squadron level route or sector reconnaissance. However, occasions might arise when the brigade commander might deem it more important to get information on one or more specific areas and forego some of the early warning and detailed reconnaissance normally provided by the squadron. Some examples of this type of tasking might be:

- a. the reconnaissance of certain crossing sites along an important obstacle; and
- b. the reconnaissance of a particular town or objective on which the commander might have previous information and might wish to have examined in detail.

2. In any event, the reconnaissance of an area is conducted in the same manner as a sector reconnaissance with the exception of the routes to and from the area. Emphasis is placed on reaching the area as quickly as possible, with enemy contacts on route reported and by-passed.

511. Planning and Execution

1. The squadron commander having been given a mission of area reconnaissance should plan his operation in a minimum of two phases:

- a. the move to the area; and
- b. the conduct of the reconnaissance.

2. In the first phase, the squadron may be required to move as a group or in troop groups to the area to be reconnoitred. If this area reconnaissance is to be conducted ahead of friendly lines, action on contact and conduct of observation must be clarified.

3. The brigade reconnaissance squadron does not normally operate in isolation and liaison with any covering force or screening troops will be essential in this role. This must be planned prior to launching the operation and effected on the ground.

4. Helicopter resources permit a rapid method of area reconnaissance for areas behind friendly lines but must be used more conventionally in helicopter/troop teams when forward of friendly lines and where enemy contact is imminent.

5. Figure 5-3 illustrates the type of operation that might be considered. A breakthrough has been achieved and the brigade is ordered to pursue and destroy the enemy plus of the river MAUCH. The brigade commander has his formation deployed with one battle group as advanced guard proceeding along the main axis. He wishes to maintain his momentum and be capable of

pushing across the MAUCH in pursuit of the enemy before nightfall. He considers that the crossings of the MAUCH, some 25 kms to his front might be denied him and orders the squadron to proceed with haste to reconnoitre the possible crossing sites along the MAUCH. The squadron is tasked to conduct an area reconnaissance of possible crossings of the MAUCH within the brigade boundaries, then to provide observation over those crossings pending arrival of the advance guard, and to report the bypass of all enemy before entering area designated FEATHER. The brigade will be reaching GREAT BLOW in two hours and then proceed along HEART Route. The recce squadron is conducting recce of two routes, HEART, primary and DIAMOND, alternate, and is now at GREAT BLOW. It is 1000 Hrs on a clear fall day, orders were received by secure means on the Brigade Command Net.

6. The squadron commander's concern is speed and thoroughness. He will issue a warning order and personally brief three of the troop leaders once he has devised his plan. Encoding of the plan and orders is time consuming so he intends to personally contact and issue orders to third troop separately, proceeding by helicopter. His plan is as described in Figure 5-3.

7. Important points to remember are:

- a. detailed map study of area to be recce is the key. Tasks then become self-evident;
- b. the need for speed predominates the requirement for thoroughness of recce along the route to the area;
- c. the all-important mission is the area recce and the squadron commander cannot allow all forces to be pinned down and thus become incapable of pursuing the mission;
- d. helicopters will speed up tremendously the progress of the squadron to the area;
- e. once in the area, the reconnaissance of bridges, fording and swim sites must proceed with speed and thoroughness;
- f. approaches to the selected crossings sites must be covered by OPs on both sides of the MAUCH;
- g. contact with the advancing brigade must be maintained by radio throughout;
- h. the recce squadron has very limited ability to fight off a determined enemy but can cause a fleeing enemy to be neutralized. Importance cannot be overstressed of having a DS battery and ensuring that progress of the squadron does not exceed the range of indirect fire support. Support from division artillery should be sought to increase this suppressive fire. In addition, recce of crossings along FEATHER can be supplemented by air recce prior to the arrival of recce troops. An "IN FLIGHT" report will assist the squadron commander in concentrating his effort where needed;

- j. to complete this area reconnaissance mission in time, the squadron must operate well in advance of the Brigade lead elements once in situ on FEATHER;
- k. it is worthy to note the following -
 - (1) the brigade will be proceeding along HEART and will recce the route itself with battle group recce elements,
 - (2) the squadron will proceed by two covered routes, to recce bridges, fords and swim sites in each sector within FEATHER,
 - (3) two engineer recce parties are under command to the squadron (in addition combat divers could be requested and attached),
 - (4) support troop (-) is given a sector of its own to accelerate recce of crossings,
 - (5) recce must include approaches on the far side of bank,
 - (6) upon selection of crossing sites, the squadron should establish control elements on site and on near bank. The squadron commander's recommendations here are all-important since they orient and will commit the brigade to two or more sites in the sector of FEATHER,
 - (7) use of helicopters is strongly recommended and employment suggestions are as follows -
 - (a) in Phase 1: to speed up route recce and accelerate progress of both groups to FEATHER, under control of the leading troops,
 - (b) in Phase 2: to observe most major crossings and determine general state along FEATHER and orient ground troops to likely sites,
 - (c) in Phase 3: provide -
 - i. rapid screen on far bank along likely approaches,
 - ii. establish rapid control points or contact points with advancing troops,
 - iii. radio relay of results if needed, and
 - iv. liaison with brigade on crossing plan if needed;

(8) the move of SHQ must be rapid. Three likely sites have been indicated. SHQ might be used to coordinate the brigade traffic control of the crossing or to control the screen and both must be foreseen; and

(9) in the case of contact point TK, it is suggested the brigade HQ be requested to carry out that mission.

8. See Annex G for an aide-mémoire for orders for an Area Reconnaissance.

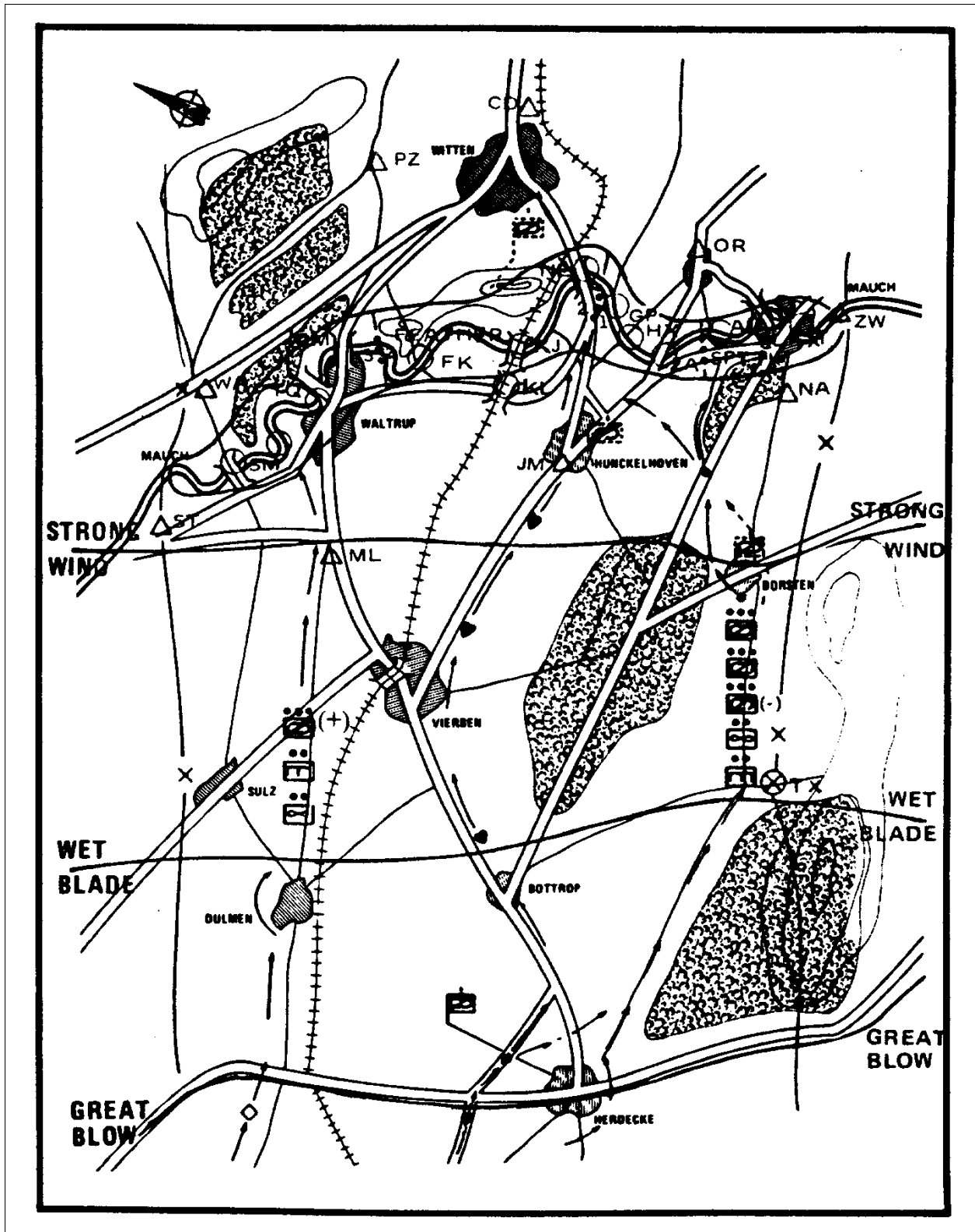


Figure 5-3 Area Reconnaissance at Squadron Level

CHAPTER 6

SCREEN OPERATIONS

601. Introduction

1. A screen is defined as a force whose primary task is observing, identifying, and reporting on the enemy. It must be clearly understood that a screening force, by definition, cannot be tasked to impose delay on an advancing enemy. If delay is required, then the force deployed is a guard, and it must be provided with the firepower required to impose that degree of delay on the enemy that the commander appreciates will be required in his sector.

2. The reconnaissance squadron without attachments is capable of conducting screening tasks. Its ability to observe, identify and report will be enhanced by the attachment of helicopters. Its ability to survive will rest upon its mobility, its use of ground, cover and concealment and will be increased by the artillery which is in range to support it. Its ability to force the deployment of the enemy and to survive enemy action will depend on the additional resources of firepower grouped with the squadron.

SECTION 1 - THE BRIGADE SCREEN IN THE DEFENCE

602. General

1. The aim of the screen in the defence is to provide the brigade commander with continuous information on the enemy and the approaches he uses into the area, either frontal, from the flank or from the rear. The brigade screen in the defence, however, will normally be deployed to the front with battle group recce troops providing screening on the flank. The principles and techniques described hereafter generally apply to any of these postures.
2. The basic fundamentals of a defensive screen are:
 - a. effective observation coverage of the area and, in particular, of the major enemy approaches;
 - b. the accurate and timely reporting of all information;
 - c. maintenance of contact with the enemy;
 - d. avoidance of direct engagement; and
 - e. engagement of the enemy at long distance by indirect fire.

603. Elements of a Screen

1. Concept. Every element of information on the enemy must be accurately and rapidly transmitted to brigade HQ. To do this the squadron is normally deployed in a tactical organization designed to provide for:
 - a. an observation post line (OP line);
 - b. patrolling of the area;
 - c. deployment of surveillance, target acquisition and night observation devices; and
 - d. squadron headquarters.

Observation coverage of the area must be total but principally oriented on the major enemy approaches. The screen has observation as its primary mission. Direct fire engagement must therefore be avoided other than for self-defence. As the enemy closes, the screen is withdrawn either totally or partially through the battle group screens and guards to another mission.

2. Deployment. Having done his appreciation and based in part on the time by which the screen must be in position, the squadron commander ideally deploys the squadron 6 to 15 kilometers ahead of the FEBA (and the obstacle) and over 10 to 15 kilometers in frontage or as

far as ground and fire support permit. The squadron is thus usually found with most of its resources deployed forward, with three recon troops up. The squadron can thus man nine OPs within recon troops for prolonged periods but may double this number for periods of up to twelve hours. Troops should then be rested prior to further tasking. The support troop may be used to provide either 4 surveillance posts with their radar and night observation devices (NODs), to patrol likely areas of enemy infiltration or to perform a combination of both. They normally provide depth to the OP line. Helicopters can patrol the area between the OP line and the FEBA and maintain contact with enemy recon elements infiltrating the screen by day or operate, in an emergency, as static OPs by night. They can also provide assistance on withdrawal of the screen by rapid liaison for passage of lines and by route recon of the withdrawal routes.

604. Threat Affecting Screen Tactics

1. In determining the basic concept of operations for the brigade screen the following aspects of a Warsaw Pact threat must be considered.
2. The squadron alone has very limited firepower. However, the armoured piercing .50 calibre round can defeat most enemy light recon vehicles and APCs at ranges up to 500 metres.
3. The only squadron weapons capable of defeating enemy main battle tanks (MBT) are the MAW and LAW with maximum ranges against moving targets of approximately 300 and 200 metres respectively.
4. The mobility and armoured protection offered by the Lynx is roughly equivalent to or greater than all enemy vehicles in the reconnaissance screen and, with the exception of the tank and BMP, all vehicles in the enemy advanced guard.
5. The tanks, APCs and ATGMs, in the enemy advanced guard can easily destroy any vehicle of the squadron which is detected.
6. The presence of enemy jamming equipment may often result in the squadron's communications being neutralized early in the operation.
7. The ability of any reconnaissance helicopters attached to the squadron to assist in the screening mission will be significantly reduced because of the enemy's regimental anti-air weapons held in the main guard.
8. There is a high probability that the enemy will have air superiority in the area of the screening operation.
9. The normal approximate gap between the enemy reconnaissance screen and the point of the advance guard is eight to 10 kilometres. The normal distance from the point of the advance guard to the leading elements of the first echelon forces is 11 to 23 kilometres.

605. Deductions

1. Troops of the reconnaissance squadron are capable of neutralizing the basic patrol of the divisional reconnaissance battalion; this however compromises any screening operation.
2. In order to determine the main axis of advance, reconnaissance squadron patrols must not begin to withdraw until the advance guard is observed ensuring, if possible, that contact is maintained with enemy elements and passed to the following battle groups.
3. Unless heavily reinforced, the squadron must withdraw under pressure from the advance guard. If information on the enemy first echelon forces by ground observation is required, stay-behind patrols must be deployed.
4. Depending on the terrain (built up areas, forests and other natural or man-made obstacles) there may well be only one major axis in the brigade frontage which can accommodate a first echelon regiment.
5. The screen deployment line should be approximately 2000 meters short of the artillery support available, so that targets can be engaged.
6. Helicopters will not normally operate closer than 2000 to 3000 meters from advance guard forces because of the presence of the enemy anti-aircraft weapons.
7. The squadron must be provided with HF communications, preferably down to patrol level, to reduce the effectiveness of the enemy's EW efforts. Some considerations should be given to deploying a telephone line junction on the enemy side of the FEBA, which can be used to pass information back should radio communications fail. In addition, alternate means of indicating major enemy axes such as flares, white light at night etc, will have to be included in commander's orders.
8. Stealth, effective communications, good use of ground, speed, cunning and responsive artillery support will be keys to accomplishing the squadron mission.

606. Planning and Execution (Figure 6-1)

1. As a guide, Figure 6-1 and the following denote the factors and an approach to the establishment of screen based on a given scenario. Again this method is used as an example, is far from complete but should serve to provide a feel for the planning requirements and effective execution of a screen. Remember always that only one thing is sure about the enemy: "He won't do what you expected him to".
2. The picture painted here is the establishment of a screen by first light ahead of an obstacle on which the brigade commander wishes to establish his defence. The two main frontal approaches into the area are either side of the SCHWARZ ALB, and the commander wants thorough coverage of these approaches. Enemy recon elements are to be let through, but contact

is to be maintained with them. Battle groups have been given permission to establish OPs on and plus of the obstacle but not to exceed 2 km from BROAD SHOVEL and to provide OPs on and plus of the obstacle but not to exceed 2 km from BROAD SHOVEL and to provide OPs on all crossings. Demolitions have been prepared for crossings at FQ, ZD, OP, NL and VW and these should be destroyed prior to the enemy recce elements crossing PROUD PIPE. Reserve demolitions have been established on, QT and MR and swim/fording sites at PM, DC and KS will be left open and under observation and preliminary mine-laying will be carried out on far-bank. Time in OP line is estimated at up to 24 hours.

3. In general, the squadron commander's task consists of:
 - a. establishing an OP line to cover the two major approaches and any secondary approaches from the flank by first light;
 - b. patrolling of the areas not covered by observation between PROUD PIPE and BROAD SHOVEL;
 - c. establishing surveillance on and ahead of PROUD PIPE by day and night;
 - d. coordinating and informing his troops of the withdrawal of the covering force elements due to pass through WO and JZ and obtaining any information from them. These contact points will be manned by brigade LOs; and
 - e. defining the fire plan, and the plan for withdrawal of the screen and general guidelines for subsequent taskings if only a coordinated assembly area.
4. The enemy is as described in art 604 and air parity exists; nuclear release has not been given.
5. In Figure 6-1, the squadron commander has initially established OP targets at main intersections as seen. It should be noted that the targets are deployed in depth and, because of ground, out to some 10 kms ahead. Other major points to consider are:
 - a. patrolling with helicopters in first and second troop sectors with concern on the flanks by day and manning of two OPs, EO and FH by night. In addition, the helicopters are to maintain contact by day with enemy recce elements as they are observed moving through the screen;
 - b. each troop must recce both the crossing site and bridge and liaise with personnel in situ in regard to withdrawal routes, coordination is then finalized at squadron/battle group/brigade level;

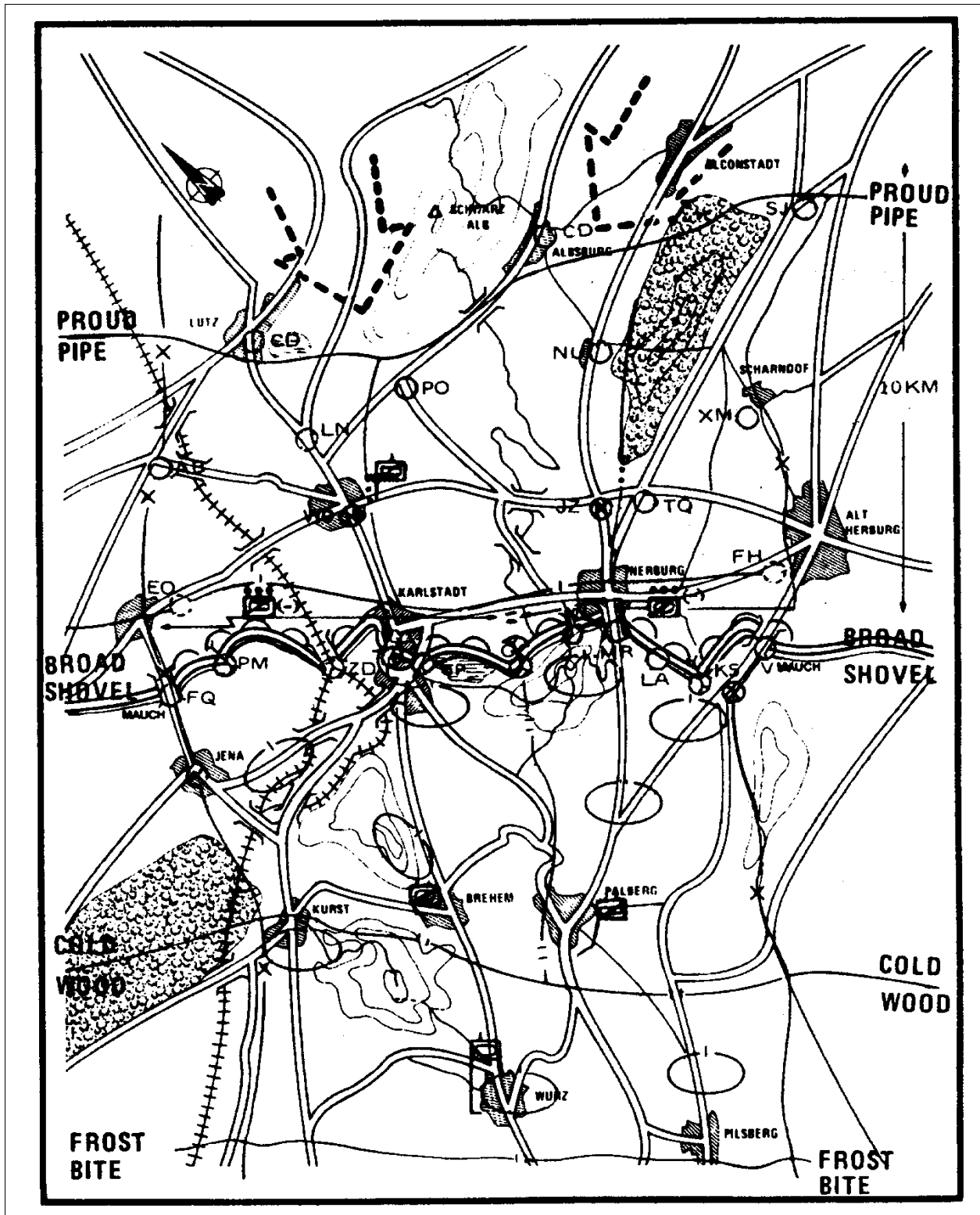


Figure 6-1 The Brigade Screen by a Recce Squadron

- c. back-up HIF net and flare signals are established in case of enemy EW and artillery activity;
- d. LH and TQ are to be prepared to remain as stay-behind patrols if required; and
- e. support troop radars are not to be activated until enemy recce elements have crossed approximately to 6 km North of PROUD PIPE. Support troop will cover the main frontal approaches from sites selected in area of OPs PO and NU, and be prepared to carry out several two-man recce patrols at night.

6. At Annex H is an aide-mémoire orders format for this type of operation. Remembering that the enemy has rarely done what has been expected of him, and also that most of the work is done by individual patrols in the squadron, a thorough briefing with general guidelines for the conduct of the operation is essential if the execution of the mission is to be properly carried out. To do this the requirement for the patrol commander to ask himself: "What next?", and come up with an answer can only be achieved if he is thoroughly aware of the brigade's needs.

SECTION 2 - FLANK SECURITY

607. General

1. The reconnaissance squadron may be tasked in various phases of war with flank surveillance for the brigade. The aim then is to provide early warning to the commander of the enemy threat to his flank. In a defensive posture this might be achieved by establishing a screen, following procedures similar to those described in Section 1. However, in the advance or withdrawal the squadron might likely be required to provide flank surveillance which will require a somewhat different approach due to the need for this screen to be mobile. This section will deal with the principles, planning and execution of such a mission.

2. The provision of a flank guard is only possible if associated supporting arms, mainly tanks, infantry and artillery are made available to the squadron. One of the key areas of concern is the action to be taken on contact of enemy recce elements by such a flank surveillance group. This will be dealt with in art 609.

608. Fundamentals and Elements of Flank Surveillance

1. The basic fundamentals of flank surveillance are similar to those of the screen outlined in art 602 but it should be added that, because of the vulnerability of command and echelon elements of the brigade located to the rear, a more aggressive attitude must be adopted towards enemy reconnaissance elements infiltrating from the flank. Whether this is done by adding directly to the firepower of the reconnaissance squadron or through a combination of the use of indirect fire by the recce squadron and close liaison with the flanking battle group responsible for flank security, the enemy reconnaissance elements must not be allowed to penetrate the formation and hence be detected, pursued and destroyed.

2. The main activities of the squadron undertaking flank surveillance are:

- a. providing a mobile screen to cover main enemy approaches from the flank into the brigade area;
- b. conducting reconnaissance of future positions concurrent with the brigade advance and likely enemy approaches;
- c. effecting surveillance of the area between the screen and the main body;and
- d. only in the case of a flank guard, providing forces required to destroy enemy penetration of the screen.

3. Normally the squadron, with attached helicopters, will be limited to providing the elements listed in subparas 2 a. to c.

609. Planning and Execution

1. The Threat. The enemy threat to the flank might be similar to that described in art 604 if a deliberate attack is directed towards the flank of our advancing formations. The enemy would attempt to attack along interformation boundaries and, if halted in one direction, to counter our advance by attempting to outflank our advancing force. It is thus probable that elements, other than the normal reconnaissance and advance guards, such as entire armoured battalions might be encountered. On the other hand, enemy static defensive locations might be encountered such as those depicted in Figure 4-3. In addition, enemy air activity and low level approaches might be delivered from the flank of the formation to lessen its chances of detection and to optimize its stand-off capabilities.

2. Friendly Forces. The conduct of flank surveillance will not normally be done in isolation. Within the framework of a division or corps, a flank guard might be provided from higher formation and liaison and coordination with this force would be required. This is normally done at junction points (see art 422 of CFP 305(4)). However, in the worst case, that of providing the only flank surveillance, the role of the brigade reconnaissance squadron becomes more complex and, in this case, its resources are limited to one flank.

3. For this type of task, recce troops can be moved in any of three ways.

a. the leapfrog of recce troops within the surveillance screen (Figure 6-2);

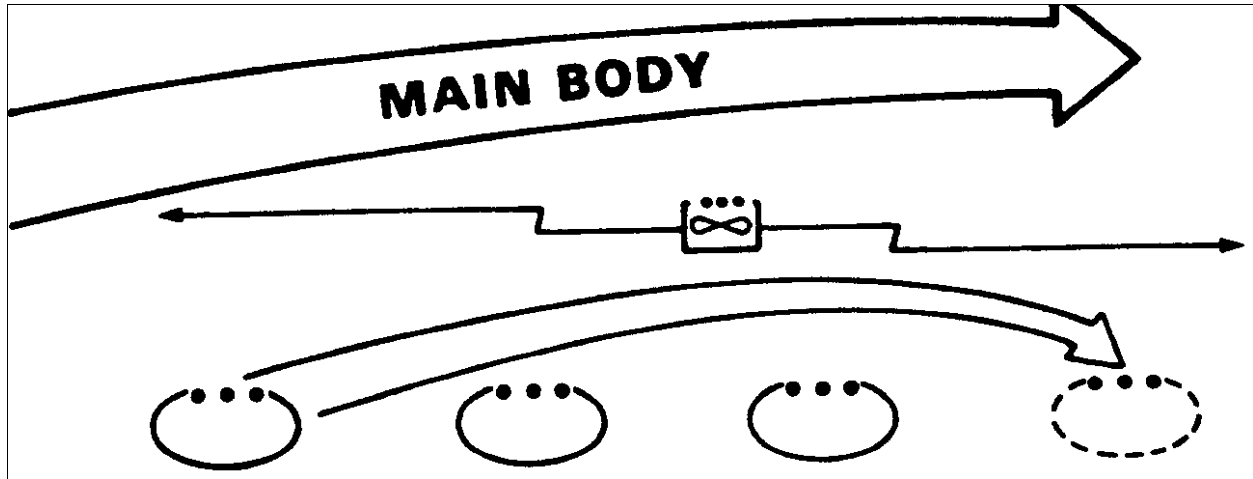


Figure 6-2 Flank Surveillance - LEAPFROG

b. the caterpillar of recce troops from surveillance of one approach to the next along the whole flank (Figure 6-3); and

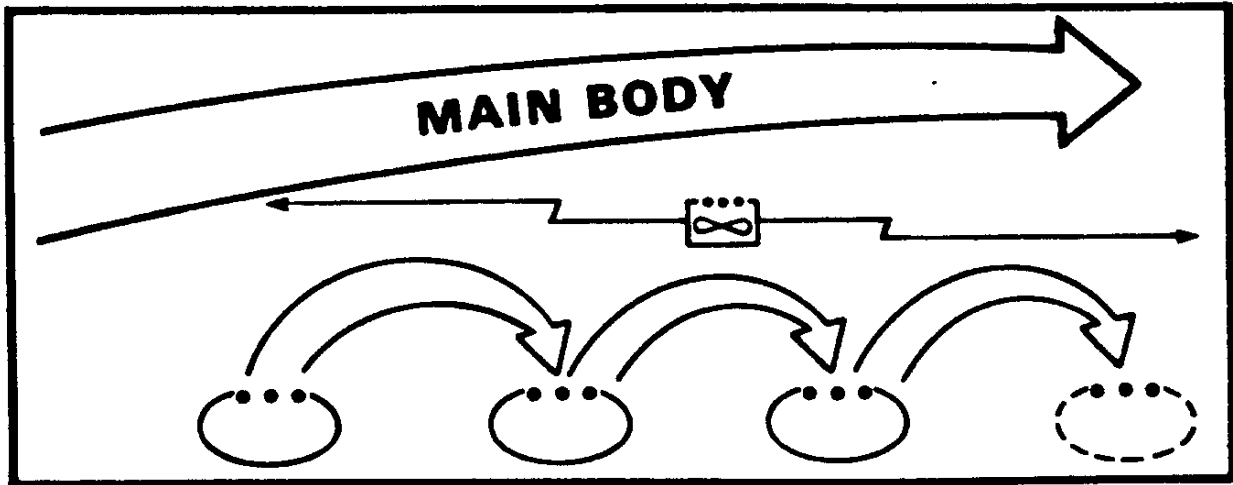


Figure 6-3 Flank Surveillance - CATERPILLAR

- c. the more mobile surveillance of the flank being limited initially to a patrol with helicopters with the squadron conducting a modified sector reconnaissance of the ground between the screen proper and the main body.

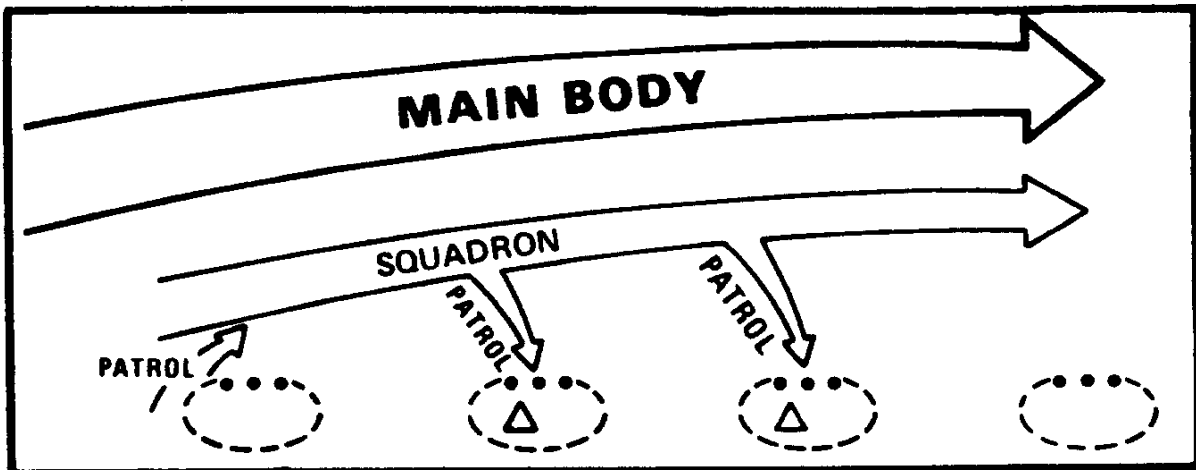


Figure 6-4 Flank Surveillance - MOBILE

4. The two types of manoeuvre described in Figures 6-2 and 6-3 involve picketting by troops, the mobile flank surveillance involves one troop picketting the move of the squadron which itself regulates its move in accordance with the move of the rear of the vanguard.
5. Both the caterpillar and leapfrog systems of surveillance provide more security and should be employed as the threat of enemy contact is imminent.

6. The mobile method is used when the threat of concerted enemy action against the flank is less likely or the advance rate of the main body is too rapid to allow the use of caterpillar or leapfrog.

7. Modifications and combinations of these methods are possible and will depend primarily on the enemy, ground and time, but remember that a squadron motoring down a road provides neither protection nor early warning to the brigade. A patrol must be static in order to hear, observe and report properly.

S. Figure 6-5 and Annex J provide a guide to flank surveillance operations. In this operation the brigade is advancing on the left-most axis designated HEART as part of a two brigade advance. The brigade commander is concerned about his left flank because corps reconnaissance elements have been allocated to cover the advance. He considers that the recce platoon of the Battle Group performing the vanguard task can adequately do the job. He cannot afford to commit any further support to flank coverage except for the normal reconnaissance flight of the helicopter squadron. The vanguard crossed SHORT CUT at first light and is progressing well, having advanced passed NEW DEAL some 15 km by 1300 hrs. The pace is reasonably rapid but, because of section and platoon size pockets of resistance, still not as fast as he might like. The enemy air threat is still serious, so deployment and movement are tactical and relatively cautious.

9. The squadron commander has been given the task of flank surveillance and has been told to provide at least 30 mins warning of a major enemy penetration from the NW and N. The squadron is authorized to bypass after reporting elements of section strength. Platoon elements and above must be picketed at least until the main body has passed. Coy and battalion level threats will have to be dealt with by the main body if they cannot be by-passed by the brigade and thus contact must be maintained for the duration.

10. Because of the warning required, the squadron commander has selected a series of troop sized areas some eight to ten kms from the main body to cover the main approaches threatening the left flank.

11. He can occupy two such areas at any given time. The third troop is normally moving leapfrog from last location to the new and is assisted by a section of helicopters. The troop normally rejoins the axis to make best speed, then, on leaving DIAMOND proceeds on a route recce to his new location where he establishes observation along designated approach.

12. Squadron HQ leapfrogs along DIAMOND and the support troop and helicopters provide patrolling of the area between the main body and the troop locations.

13. Several points that the squadron commander might consider when planning and executing this type of task are:

- a. the speed of the advance and the degree of warning required by the brigade commander will severely influence the form and conduct of the operation;

- b. helicopters or support troop can be used for maintaining observation over an approach which has been left by a recce troop because of a requirement to move on the next location;
- c. the fire plan that he decides upon must cover targets observable from the OP line and in the area between main body and OP line.
- d. the support troop can be broken down to each troop, left on main axis to recce this axis or employed as a recce troop to add a fourth element. If used as a recce troop, surveillance in depth would suffer but occupation of areas of observation would be more rapid;
- e. the squadron commander must remember the possible effects of enemy recce elements on the rear of the main body and that his weapons can destroy some of the vehicles of Warsaw Pact reconnaissance elements. He thus must clarify opening fire policy with commander. As a guide however, OP lines report contact, engage with indirect fire, contact is maintained by helicopters, and the enemy is engaged, if need be, along the squadron axis by the troop on the axis by indirect fire, then, within the main body by elements of the battle group by direct fire;
- f. liaison and coordination with follow on forces.

610. Flank Guards

1. The difference between flank surveillance and flank guard operations is the ability of a flank guard to impose significant delay by physically stopping an enemy threat to a flank or, as a minimum, causing him to deploy.
2. The squadron cannot alone impose significant delay against a concerted WP threat. Reinforcement by infantry, tanks, anti-tank guided weapons and artillery, or a combination of these, will allow the squadron to provide a reasonable delay.
3. The organization of the recce squadron reinforced by 3 ATGM detachments, a pi of infantry and a half-squadron of tanks is shown in Figure 6-6.
4. The squadron commander's task is relatively similar in these circumstances. He can, as shown, group his elements in several troop teams, and maintain several depth positions behind this reinforced screen to block enemy penetrations. Another option would be to provide a lighter screen and to establish one or more stronger blocking positions in depth. At any rate, the troops are leapfrogged from position to position and the use of helicopters is similar to that in flank surveillance. As a guide, distance between the guard and main body might be from 5 to 8 km from the flank. Support troop could be employed to provide surveillance of the area between the screen and the main body in conjunction with helicopters.

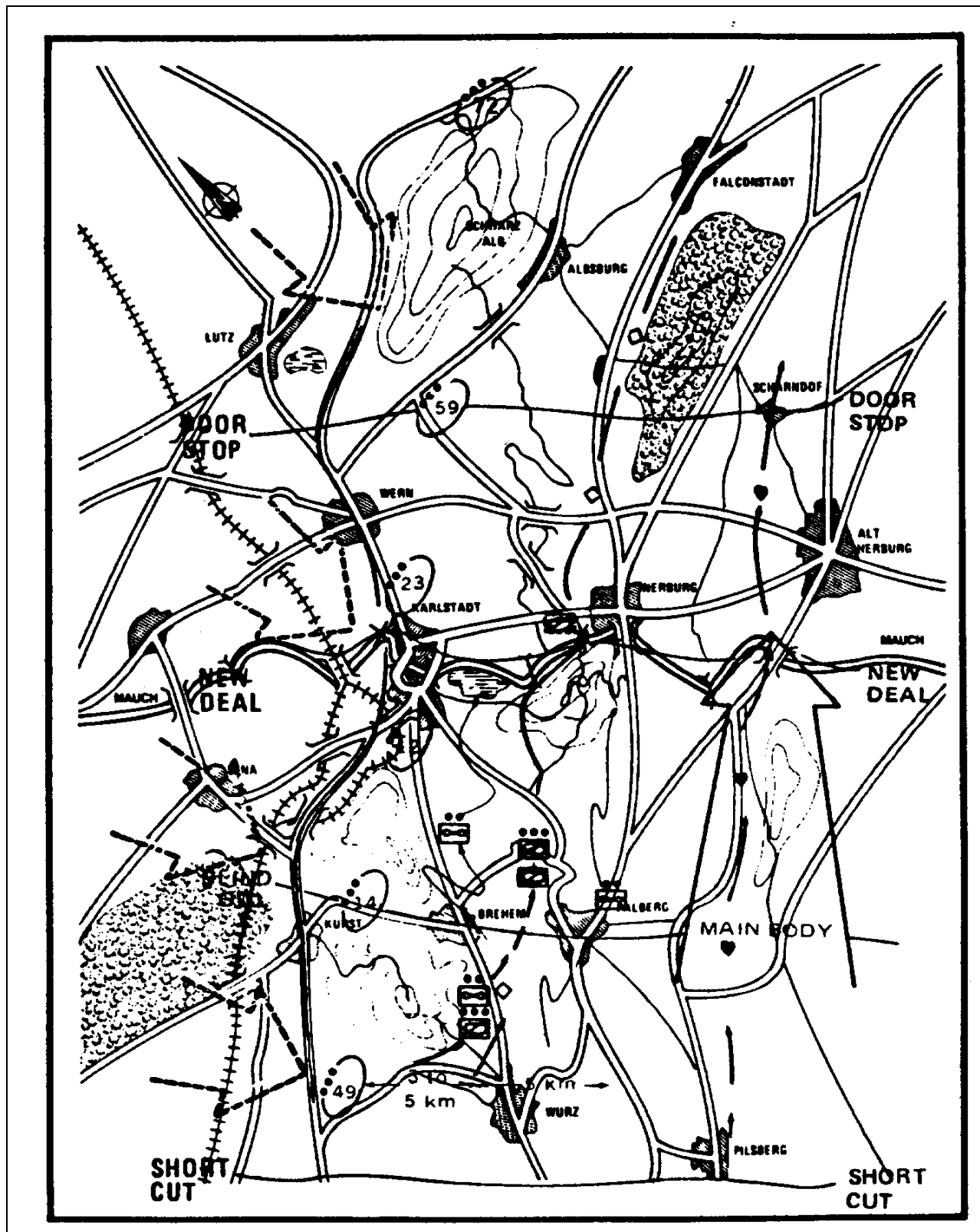


Figure 6-5 The Recce Squadron in Flank Surveillance

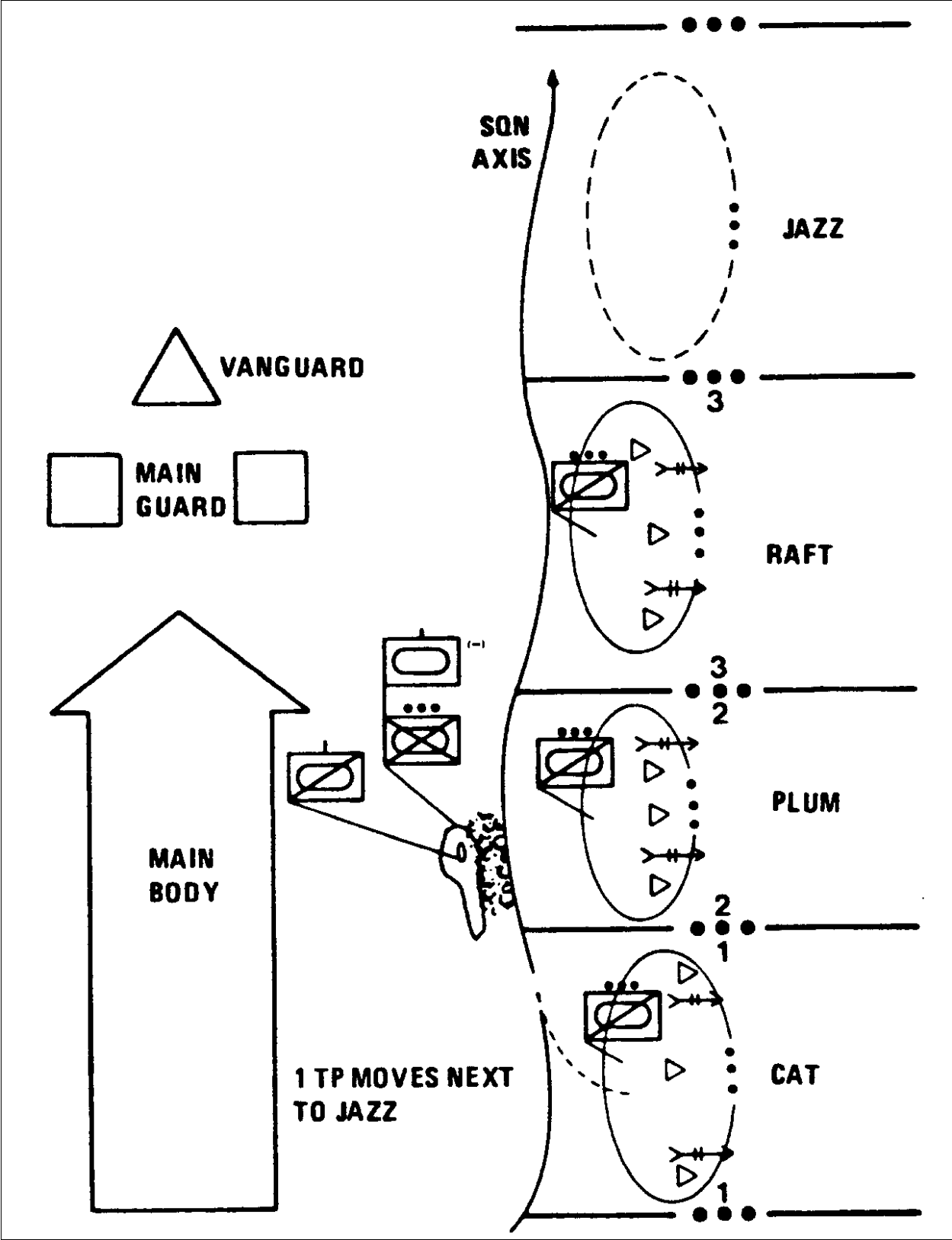


Figure 6-6 A Flank Guard by a Reinforced Reconnaissance Squadron

CHAPTER 7

REAR AREA SECURITY OPERATIONS

701. Introduction

1. The purpose of rear area security operations, within the brigade area conducted by the reconnaissance squadron and supporting elements, if any, includes protecting one, some or all of the following from ground attack:
 - a. units behind main F echelon elements of brigade, (a reminder however that each service support element must be prepared to defend itself);
 - b. installations; and
 - c. lines of communication either continuously or for given periods.
2. This type of operation is applicable not only to conventional war but also, with appropriate modification, in relation to the threat and environmental constraints, to certain internal security and peacekeeping operations.
3. For the purpose of this chapter, however, the conduct of rear area security operations will be described in the context of a brigade in general war, against a Warsaw Pact (WP) threat, in a European theatre.

702. The Threat

1. The threat in this context may involve airborne, heliborne, airlanded, guerilla, infiltrator or breakthrough forces and may even include refugees in some cases.
2. WP doctrine for parachute operations involves:
 - a. the seizure of important areas, routes and crossings in depth in anticipation of rapid link up and exploitation by ground troops;
 - b. the exploitation of nuclear strikes (drops within 20 or 30 min after strike);
 - c. the destruction of airfields;
 - d. sabotage against nuclear delivery means, their support units or guidance equipment;
 - e. the disruption of troop control by operations against headquarters, and vital installations; and

f. assistance to partisans.

3. Within the brigade area airborne or airmobile operations of up to company size against key areas and crossing sites for link-up with main forces can be expected. Normally, airborne operations are preceded by reconnaissance, primarily by air, but possibly by clandestine agents and long range patrols. These activities might include dropping of parachute teams outside of the area of interest as a deceptive measure.

4. Both airborne and heliborne troops are normally lightly equipped and fire support is likely to be restricted to mortars, ATGM and direct fire weapons of up to 35 mm. They may, if the size and importance of the operation so warrants, also be supported by air strikes, light tracked APCs and what missiles and artillery that are within range. Most WP transport helicopters are equipped with MGs and rockets missiles for defensive suppressive fire.

5. Partisan and infiltrators operate in small bands and manoeuvre in rear areas, woods, towns and swamps. They avoid direct confrontation with organized combat forces in open areas, and concentrate on disrupting lines of communication (ie, railroads) and destroying key installations and areas. They also provide much intelligence to the main enemy force. Their operations are normally carried out at night.

6. The squadron commander's appreciation of rear area tasks should thus include:

- a. protection of key installations and units;
- b. protection of lines of communications;
- c. denial of drop zones and landing sites;
- d. finding, fixing and destroying stay-behind, infiltrated and guerilla forces;
- e. actions against breakthrough forces;
- f. area damage assessment;
- g. traffic control and convoy escort.

7. It is important that operations of airportable and air droppable units of platoon or company size be countered when most vulnerable, ie, when landing. At this point, the offensive power of a recce squadron is more than sufficient to neutralize such an operation.

8. It is therefore important as well that reconnaissance troops committed to rear area security display the required alertness at all times and not develop a garrison mentality. Rear area security is an around-the-clock operation.

703. Planning and Execution

1. The squadron commander when assigned such a mission first conducts his reconnaissance to determine:

- a. key terrain within his area;
- b. location of headquarters and installations;
- c. likely enemy drop and landing zones; and
- d. likely base areas for guerillas or infiltrators.

2. He must then plan for:

- a. surveillance of the area;
- b. control of civilian population in conjunction with other agencies;
- c. protection of critical installations and lines of communications;
- d. alert and warning systems, periodic checks of communications and these systems; and
- e. reaction force to concentrate quickly against any sizeable enemy threat.

3. As a guide, Figure 7-1 and the Aide-mémoire at Annex K provide guidance as to the tasks and the execution of a rear area security mission. The squadron can operate roughly in an area not in excess of 100 km² if it has overall responsibility and the threat is considered limited to what has been described above. It is evident that constant total surveillance of such an area is impossible and therefore selection of priorities and close liaison with friendly forces in the area is of utmost importance.

4. The brigade is occupying positions in depth within the framework of a divisional defense. The brigade commander is concerned with the security of his rear area for two reasons:

- a. Route CLUB is his MSR and a main supply route for the forward brigades; and

- b. Enemy activity to the South has forced the flanking divisions to weaken their adjoining flank and the enemy use of long range patrols and saboteurs has hampered logistic activities and movement throughout the theatre. Heavy enemy air reconnaissance and our proximity to the DUHR canal to our rear make it probable that airborne or airdropped operations might be conducted to seize bridges over the DUHR canal and the SCHLUSS river. The squadron has been tasked, with rear area security of the brigade adm area between COAT HANGER and LOUD HORN. The brigade commander has placed the MP platoon under command of the reconnaissance squadron and has tasked the squadron to coordinate security of the rear area with emphasis on the security of the MSk and surveillance of the area, designated A, against airborne and airmobile attacks.

5. The squadron commander assesses his area during his reconnaissance and realizes that with the troops within and those under command he must cover an area approximately 150 km². The MSR within this area is approximately 20 km long to unit echelons. The squadron has also been told to be prepared to escort certain convoys on order. The squadron commander has appreciated four major likely enemy air drop or landing zones which he has designated:

- a. Zone A - Major threat to DUHR and SCHLUSS;
- b. Zone B - Possible threat to DUHR and SCHLUSS and threat to railway; and
- c. Zones C and D - Threat to MSR and railway.

6. He has effected liaison with major and minor units in the area, designated his squadron frequency as the security net, coordinated local protection and sub-unit OPs with the overall security of the area. From the maintenance company and transport company of the Svc Bn he has obtained manning of OPs at AS and ZB.

7. His plan is thus to provide surveillance at irregular intervals of the whole area coordinated by the means of mobile reconnaissance patrols under SHQ through a series of Reference Points. Two OPs with radars are manned by support troop at CN and XN to cover parts of area A and B. He establishes a rapid reaction troop in the woods to NE of Reference Point 19 to be rapidly dispatched to counter any reported landings or other incidents. He obtains the approval of levels of alert and the provision of reinforcements from troops in situ to counter any larger threat. The MP platoon patrols the MSR and mans traffic posts at Reference Points 14, 19, and 92. At night, one troop provides listening posts in areas C and D, surveillance troop in A. Another troop provides two patrols for patrolling and one listening post in area D. The last troop remains in area N of Reference Point 19 as rapid reaction force. It might also be tasked for convoy escort but would then have to be replaced in its primary mission.

8. Subsequent to this, the squadron commander rotates troops through various tasks and develops a fire plan for various contingencies. Other points to note are:

- a. liaison with civil agencies;

- b. imposition of light policies and strict security of all unit locations;
- c. communication test and warning/reaction rehearsals;
- d. establishment of rest routine at troop level;
- e. maintenance of move discipline throughout the area; and
- f. protection of the air defence site in the area by echelon elements.

9. This is but one method of attacking the problem. Another would consist of dividing the sector into three, one for each recce troop, and employing the support troop as the rapid reaction force. Both have their merit and might prove equally valid. What is important, is that a well-known and efficient security plan exists which permits rapid and flexible reaction to the threat. This plan must be practical with security and discipline strictly imposed.

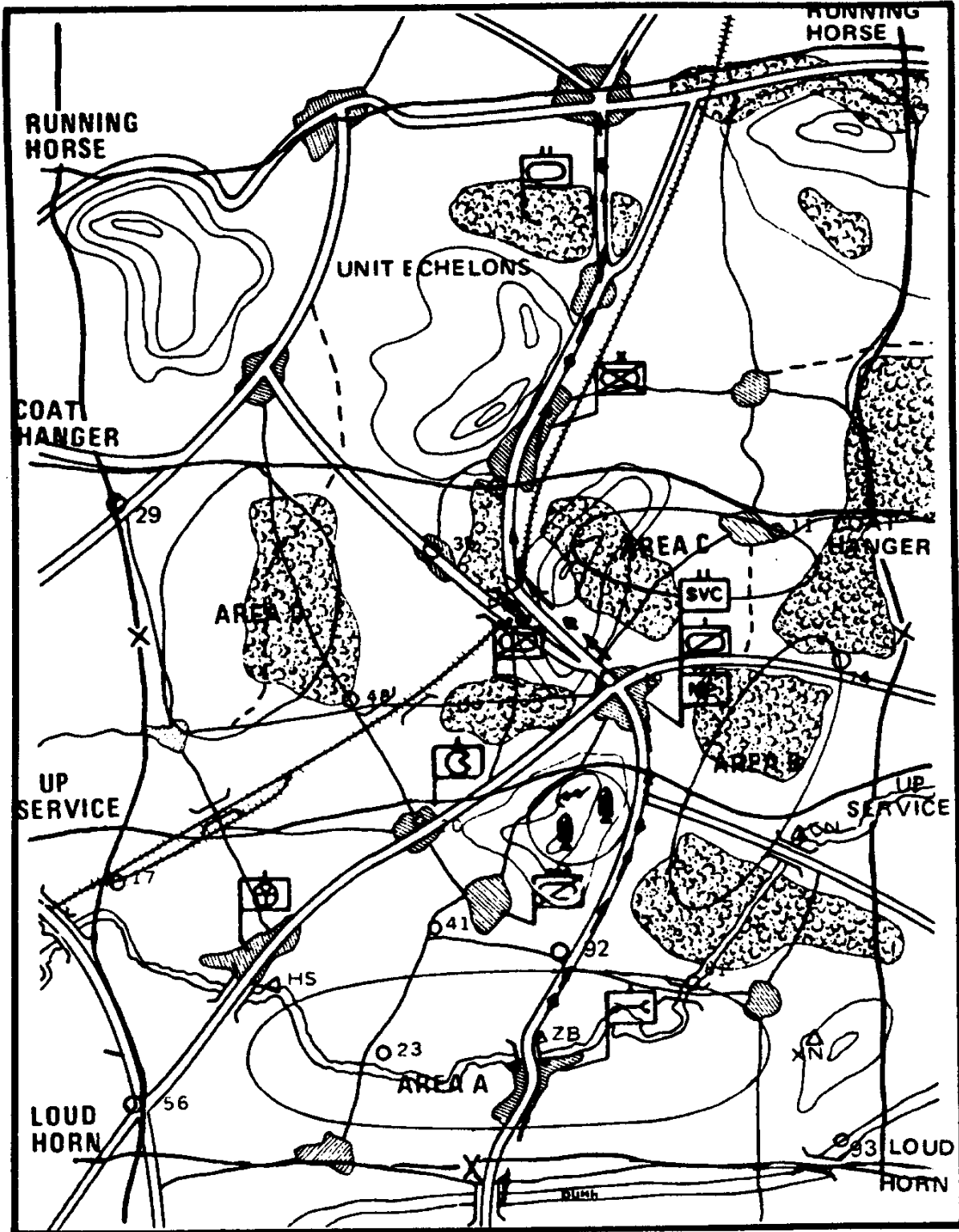


Figure 7-1 The Reconnaissance Squadron in a Rear Area Security Task

CHAPTER 8

CHEMICAL AND RADIOLOGICAL MONITORING AND SURVEY

801. General

1. Within the context of modern war, chemical, biological and nuclear weapons are most likely to be employed. Unlike Warsaw Pact (WP) forces, our brigade level formations do not contain any specialized NBC forces. The biological threat, because of the time required for it to be effective is considered a strategic threat and, as such, aside from our awareness of its possible use and the requirement for discipline in the realm of hygiene and sanitation, will not be covered in this chapter.
2. It is anticipated that WP forces will use chemical weapons with or without nuclear release. The use of one or both of these types of weapons by the enemy or the West has serious repercussions on operations because of the mass casualties and/or damage that they cause.
3. As a principle, it is important for a commander to assess damages and return to normal operational activities as soon as possible after a nuclear strike and the use of chemical weapons.
4. At brigade level, this means the effective training of all ranks in personal NBC defensive measures, the training of all units in collective measures and drills, and that of specific units in the reaction to the use of such mass destruction weapons. At brigade level the semi-specialized units are:
 - a. the reconnaissance squadron for reconnaissance, monitoring and survey of nuclear or chemical contamination;
 - b. the field position squadron for damage control and restoration of mobility; and
 - c. the field ambulance for mass casualty treatment and evacuation.
5. It is evident, by looking at the meagre resources of each, that their function will be one of coordination as well as execution and that, depending on the extent of the attack, assistance and input will be required of all units within the brigade and from higher formations.
6. B-OL-305-004/FT-001 (CFP 305(4)), Chapter 4, Section 9, details the troop and section level drills and requirements within the squadron. At squadron level the squadron commander must coordinate the activity of the troops and outside agencies to produce and collate the information required by the commander in relation to his aim and/or the general principle of resuming normal operations.
7. It must be borne in mind that this type of task can be given to the squadron in reaction to an enemy strike or to assist in exploiting a friendly strike. Certain specific tasks in relation to nuclear and chemical contamination may be given to the squadron to include one or more of:

- a. detection;
- b. monitoring; and
- c. survey.

8. Detection. The presence of chemical agents and nuclear radiation may not be evident until after the body has been gravely affected, so special detection equipment is needed and a policy of "safety first" practiced. Awareness of the threat by all individuals, sound knowledge of radiation and chemical detection kits and intelligent periodic monitoring will limit casualties and facilitate detection. The main radiological and chemical detection equipment available to the squadron is listed in B-OS-316-003/FP-001 (CFP 316(3)) and includes mainly:

- a. the DT 60 personal dosimeter and reader;
- b. the tactical radiological dosimeter IMJ013/PD;
- c. the chemical M18A2 chemical detection kit; and
- d. the tactical radiacmeter IM108B/PD.

9. Monitoring. Monitoring is primarily a protective measure designed to ensure early warning. Monitoring is conducted to detect and measure contamination in a specific location, and/or of structures, personnel, equipment, and supplies. Once nuclear weapons have been used, radiological monitoring must be accomplished on a continuous basis until such time as contaminated and safe areas have been identified. Thereafter, in safe areas, it is done periodically, usually once each hour, at designated points. A moving unit continuously monitors. This same principle applies to chemical contamination. Radiological monitoring by helicopters determines presence and level of airborne radiological contamination. Data obtained can also be used to estimate ground contamination by applying correlation factors.

10. Survey. Survey differs from monitoring in that it is concerned with determining contamination distribution throughout a specific area. It is accomplished by a coordinated effort in response to a specific plan. Usually, the situation requires considerable emphasis on rapidly accumulating the required data. This can be done most quickly by using helicopters and confirming with ground recce troops. Another advantage of using helicopters is that survey personnel are usually exposed for shorter periods than ground survey personnel. A survey requires personnel dedicated to the task. A radiological or chemical survey is conducted by a team consisting of a recce vehicle or helicopter crew. It is important to ensure survey personnel do not acquire a cumulative radiation dose which exceeds the dosage rates established by the theater commander and, therefore, monitoring and rotation of teams is important as is the establishment of proper decontamination procedure.

802. Planning and Execution

1. The task of monitoring can be performed by patrols or individual vehicles and the coordination of these and their duties will be somewhat similar to and often incorporated in OP procedures. The squadron will report the results to brigade headquarters which acts as the NBC control centre. On the other hand, the monitoring task might only be given as an Essential Element of Information (EEI) and, as such, becomes a subsidiary requirement to a normal reconnaissance task.
2. The squadron becomes most seriously involved when it must survey the contaminated sector. The procedures, planning and execution are similar to a zone reconnaissance with the particular purpose of:
 - a. establishing the rough extent of contamination;
 - b. determining the accessibility of routes in the area; and
 - c. reporting on damage resulting from the attack.
3. Radiological Survey. For this task the squadron commander must be aware of the limitations of his squadron. The drills described in B-OL-305-004/FT-001, Chapter 4, Section 9, are time-consuming and provide very rough data when applied over a large area. The most efficient method, if helicopters are attached, is to task the helicopters with the general survey of the area for which their speed and air mobility render them more effective, then to task the recon troops to:
 - a. confirm dose rate pattern if required;
 - b. locate, define and sign "hot spots" on given routes; and
 - c. determine levels of radiation at locations which are of particular interest in the conduct of future operations.

The key is the establishment of the safe 2 rad/hr line which denotes the normally acceptable level. This dose rate might be increased by the commander depending on the operational situation.

4. Chemical Survey. Because of the characteristics of many chemical agents in use by WP forces, the survey of chemical contamination over a given area will more likely be carried out by ground troops as described in B-OL-305-004/FT-001 and proceed as a sector reconnaissance.
5. The squadron commander should bear in mind that the aim of the enemy is to exploit chemical and nuclear strikes and therefore, following such attacks, the enemy must be expected. When carrying out such surveys, patrols must maintain alertness and the squadron commander should cover any gaps in the area with observation.

6. The command and control procedures are similar to those of a sector recce and most of these techniques should apply. Figure 8-1 depicts enemy nuclear attack on the flank of the brigade that was advancing along route DIAMOND, with recce squadron performing a route recce on DIAMOND ahead of the brigade. Casualties within the brigade are light, limited to about 3 per cent from blast and flash.

7. The squadron was proceeding with two recce troops up along DIAMOND when the explosion took its toll of 2 patrols and one helicopter on the left. Personal protective measures taken, warning and NUCREP sent, the squadron receives orders via LO to survey the radiological contamination in the left forward sector, to monitor contamination along DIAMOND and find safe routes around. Figure 8-2 depicts the reaction of the squadron commander to these orders at this stage. It should be noted that such a blast might neutralize communications for a while and that physical liaison is required.

8. The squadron commander dispatches a section of helicopters to survey the area along the left flank and orders his third troop to move to the left flank to continue the route recce without helicopters.

9. All troops monitor continuously until further notice.

10. Support troop is warned to be prepared to conduct the survey of key areas between CUSTOM MADE and JOLLY ROGER North of DIAMOND once the rough survey is performed by helicopters.

11. All data is written down and other helicopters from the Tactical Hel Sqn assist in survey and relay of information to brigade HQ.

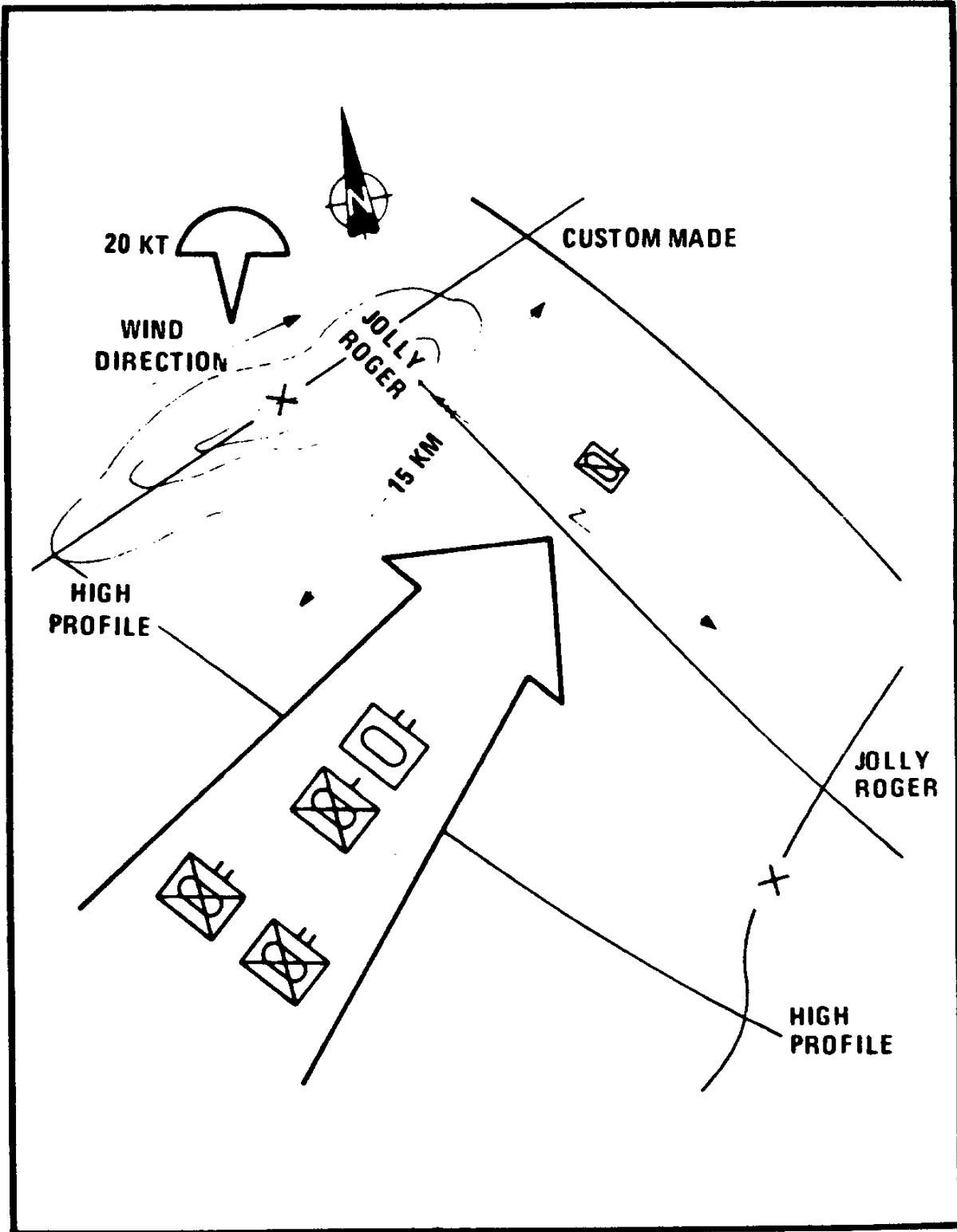


Figure 8-1 Nuclear Strike on Brigade Flank

12. Squadron commander maintains the use of two other helicopters to relay critical information from monitoring troop (-) on DIAMOND and from recce troops to SHQ and onward to brigade.

13. All troops mark hot spots along the route and SHQ plots the progress of troops and their reports of radiological contamination.

14. At this stage, depending on the degree of contamination that is encountered by helicopters, the squadron might be tasked by brigade to:

- a. survey the limit of the 2 rad/hr line on the left, proceed with the reconnaissance mission while monitoring, and marking "hot spots"; or
- b. drop the reconnaissance mission and establish a screen ahead of the brigade which takes up defensive posture while heavily contaminated cloud crosses ahead of the brigade; or
- c. survey of the contaminated area by entire squadron in search of bypass for brigade.

803. Other Tasks

1. Although the primary tasks of the reconnaissance squadron will be reconnaissance and the monitoring and surveying contamination during conditions of nuclear or chemical attack, because of the mass destructive affects of such weapons, the squadron might become involved in, and must certainly be aware of, other possible tasks such as:

- a. determining the damage and reporting on conditions of the unit or area attacked;
- b. assuming control of survivors;
- c. establishing communications between an attacked unit and its next higher headquarters;

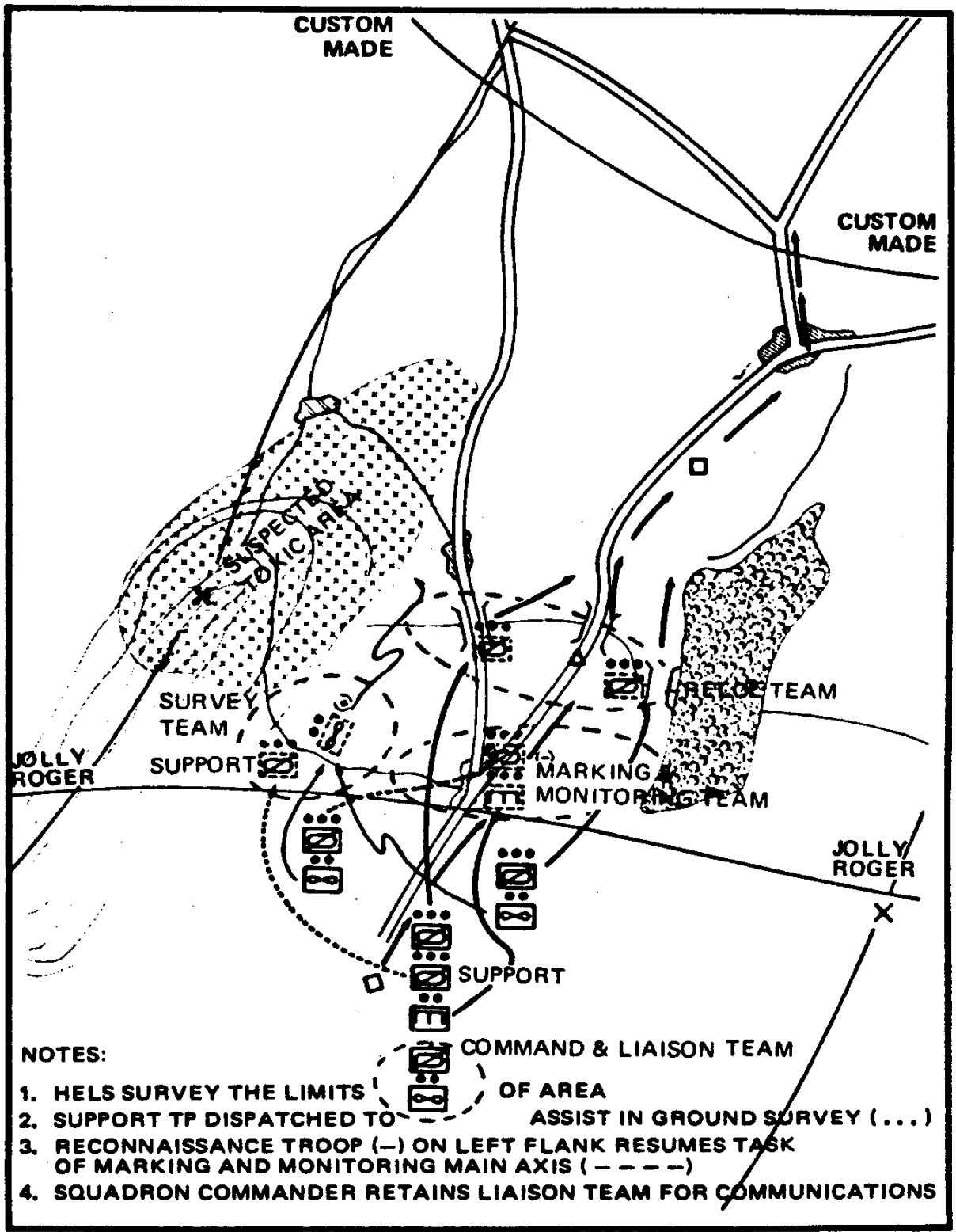


Figure 8-2 Reconnaissance Squadron in Partial Survey Mission

- d. assembling of survivors, forming them into fighting units and establishing communications with higher headquarters;
- e. assisting in casualty evacuations to the various casualty collecting points;
- f. assisting in the traffic control and evacuation of equipment and personnel to decontamination points; and
- g. performing limited decontamination.

CHAPTER 9

TRAFFIC CONTROL AND CONVOY ESCORT

901. General

The reconnaissance squadron may be called upon to form a traffic control organization in all types of war. The squadron, because of its communications and equipment, is very well suited for this task. The task of convoy escort has also been included in this chapter. This task might be part of a rear area security mission in conventional war, or part of normal operations in peacekeeping or internal security operations. Because of its relationship to the regulation of traffic, the factors and considerations for convoy escort are similar to those of the establishment of a traffic control mission and in fact might form part of this mission, resources permitting. Principles and required data on the subject of road movement are available in B-OL-303-009/FP-001 (CFP 309(9)) and this chapter should be read in conjunction with that manual.

SECTION 1 - TRAFFIC CONTROL

902. Introduction

1. Traffic control is a mission whereby the reconnaissance squadron is required to organize, establish and execute the regulation of vehicle and personnel movement in accordance with a given plan to achieve a specific posture at the end of the displacement. The squadron will normally be required to reconnoitre specific areas and contribute to the movement plan which will be controlled by brigade headquarters.
2. In operations, traffic control organizations might be established for the deliberate crossing of a water obstacle, a minefield, the negotiation of a major defile, the passage of lines or withdrawal operations. The principles and organizations herein described are applicable to most of these circumstances.

903. Planning Factors

1. The principle factors which should be taken into account are enemy, ground, own troops, time and space, weather and logistics.
2. The Enemy. The likelihood of enemy interference especially air and sabotage when in depth, impose a requirement for constant vigilance, camouflage and dispersion. In addition the likelihood of major enemy intervention will impose a requirement for good communications and the ability to concentrate to counter this threat.
3. The Ground. The ground, in particular:
 - a. condition and capacity of routes;
 - b. location, cover and size of assembly areas and harbours;
 - c. defiles;
 - d. likely battle positions;
 - e. likely enemy approaches; and
 - f. likely bottlenecks and detours.
4. Own Troops. These are to be considered under two headings. Firstly, the troops available for the traffic control organization which could include the squadron resources themselves, the helicopters from the helicopter squadron and, perhaps, elements of the MP platoon, Service Battalion and some engineer support. Secondly, the troops to be moved must be considered in light of the number and size of serials to be regulated through the organization as well as of the types of vehicles. In addition, problems with refugees must be foreseen.

5. Time and Space. This factor includes key timings such as the start and end of movement, regulation of the traffic in accordance with the movement tables, first and last light and distances to be travelled.
6. Weather. This factor will affect time, space and ground conditions as well as creating possible control, visibility and endurance problems.
7. Logistics. The establishment of resupply, repair and recovery, med evac and other logistical support is necessary in any long move. These elements, if external to unit serials, should be controlled by the regulating HQ.

904. Traffic Control Elements

1. Regulating HQ. The reconnaissance squadron HQ might be the brigade traffic control regulating HQ and must be in constant communication with brigade HQ and all sector HQs.
2. Sector HQ. The main route might be divided into sectors for ease of control. Sector HQ might be formed by the troop HQ, the alternate CP or even the MP platoon HQ depending on the task and grouping.
3. Traffic Posts. These are formed by patrols or individual vehicles. They require radio, flashlights, signs, first aid kits and should be administratively self-contained. They should be aware of the movement plan and are required to maintain a log. Traffic sentries must identify and log each packet as it goes through.
4. Liaison/Recce Element. There is a requirement for mobile elements to effect liaison with friendly higher formation agencies, at key areas such as bridges, for the reconnaissance of routes and for liaison with packets and traffic posts in case of communication difficulties. In this regard, helicopters are the most useful during daylight but the LO and reconnaissance patrols must be employed after darkness. Bde HQ might attach several LOs from units to the regulating HQ who might employ them for such tasks as those above.

905. Main Tasks

1. The aim of the elements of the traffic control organization is to help maintain a regular flow of traffic and avoid congestion. The main tasks are to:
 - a. ensure columns follow the prescribed route and block timings;
 - b. prevent unauthorized military and refugee traffic from interfering with scheduled movement;
 - c. reconnaissance of detours and direction of traffic over them if the recognized route becomes blocked;

- d. keep in touch with the progress of current movement and report, as ordered, to the headquarters responsible for control;
- e. help to transmit and effect any alterations in orders to columns, packets or serials; and
- f. report on the state of roads.

2. It is therefore evident that the organization should contain both static traffic posts and a mobile element to effect some of these tasks. These mobile elements can either be centrally controlled at Regulating HQ or decentralized to each sector.

906. Planning and Execution

1. Figure 9-1 depicts a brigade level traffic control organization wherein the brigade is required to move approximately 60 kms to an assembly area, within a given time frame, in preparation for a blocking action against a possible enemy thrust. The movement is to be conducted at night along secondary roads. The planned route is designated HEART.

2. The squadron has been allocated the following resources under command:

- a. six helicopters and the CP of recce night of the helicopter squadron;
- b. the MP platoon resources;
- c. elements for a staging camp from Service Bn; and
- d. two engineer recce parties.

3. The move is to be conducted under conditions of radio silence in cooperation with traffic control elements of a higher headquarters.

4. The squadron commander has appreciated the problem and has organized the squadron as indicated:

- a. a regulating HQ composed of the SHQ (-), two helicopters, one recovery element of Service Bn and one MP detachment;
- b. two sector HQs, one formed from the Sqn alternate CP and one from the MP PI HQ each with;
 - (1) one recce troop;
 - (2) three MP detachments and one recce tp for traffic posts;

- (3) two helicopters for liaison;
 - (4) one ammo carrier and one ambulance each; and
 - (5) one engineer recce party;
- c. a start point manned by the SSM under command of sector HQ;
 - d. replenishment station in sector 2 organized by the elements of the Service Battalion and controlled by the MP; and
 - e. release point under command of sector 2 manned as a traffic point.

5. The squadron commander establishes phone communications with start point, sector HQ, release point and brigade HQ. He plans to employ helicopters for liaison and communications to sector HQ as a back-up to the phone lines. Sector HQs use helicopters to liaise with traffic posts and to monitor movement along the route. The reconnaissance troops reconnoitre alternate routes and assembly areas as part of contingency planning and maintain one patrol on alert to trouble shoot as required. Traffic posts monitor and log traffic now and advise column commanders of any changes. The SSM at the start point regulates entry of units along route in accordance with the movement plan. Brigade LOs are located at the start point, release point and at regulating HQ.

6. Figure 9-2 depicts the reconnaissance squadron performing this same type of task for a brigade deliberate river-crossing.

7. The control organization on the far bank will only be established if required and only after primary objectives have been taken by the assaulting elements.

8. It should be noted, however, that in this situation the squadron, because of its amphibious capability, would be used initially to find crossings and permit the brigade to cross without having to perform a deliberate crossing. If such a crossing is required, the control of the crossing might be done by units of higher formation and forward passage of lines on the obstacle would be performed. Figure 9-2 only outlines a third and more remote possibility.

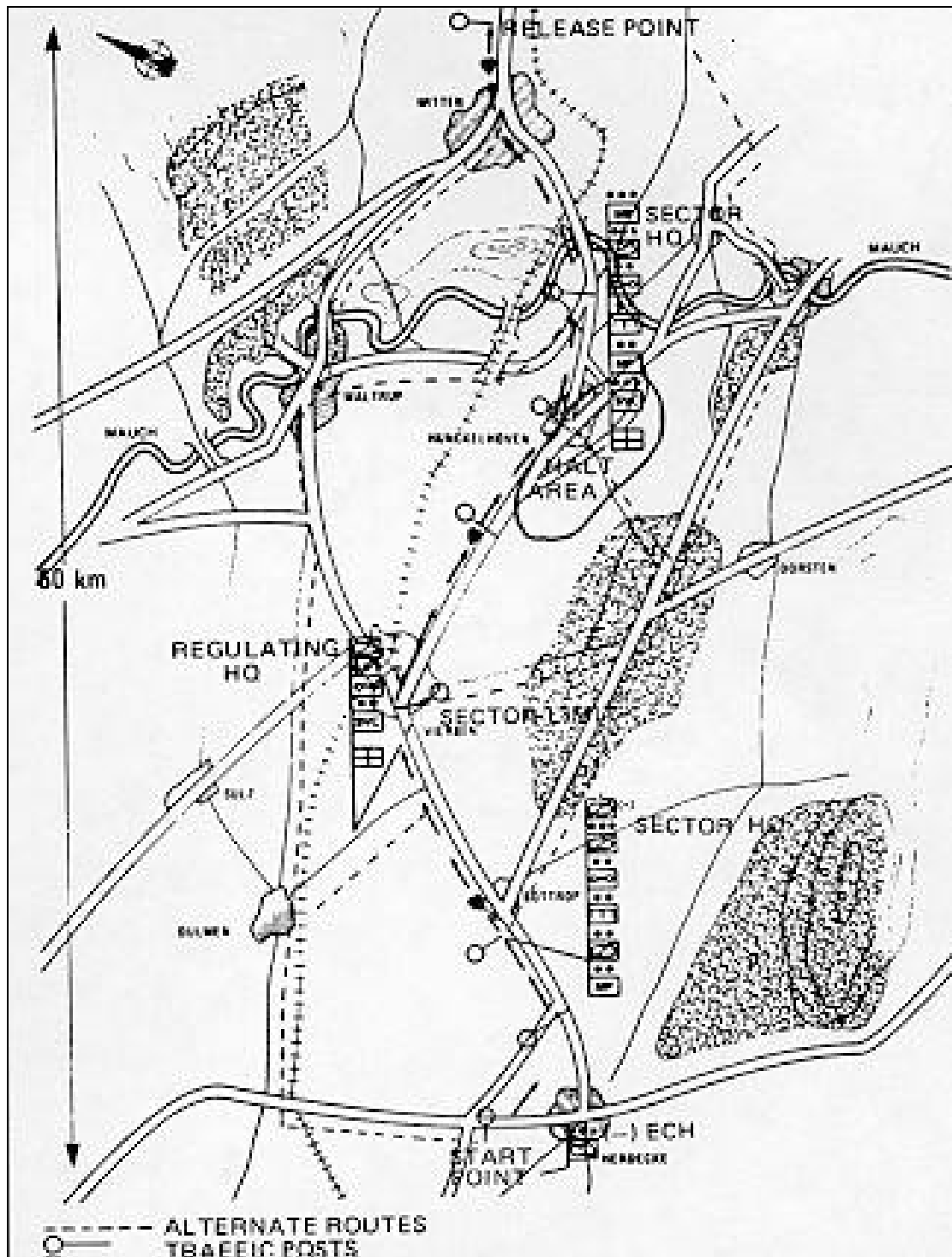


Figure 9-1 The Reconnaissance Squadron Performing Traffic Control Along Main Route

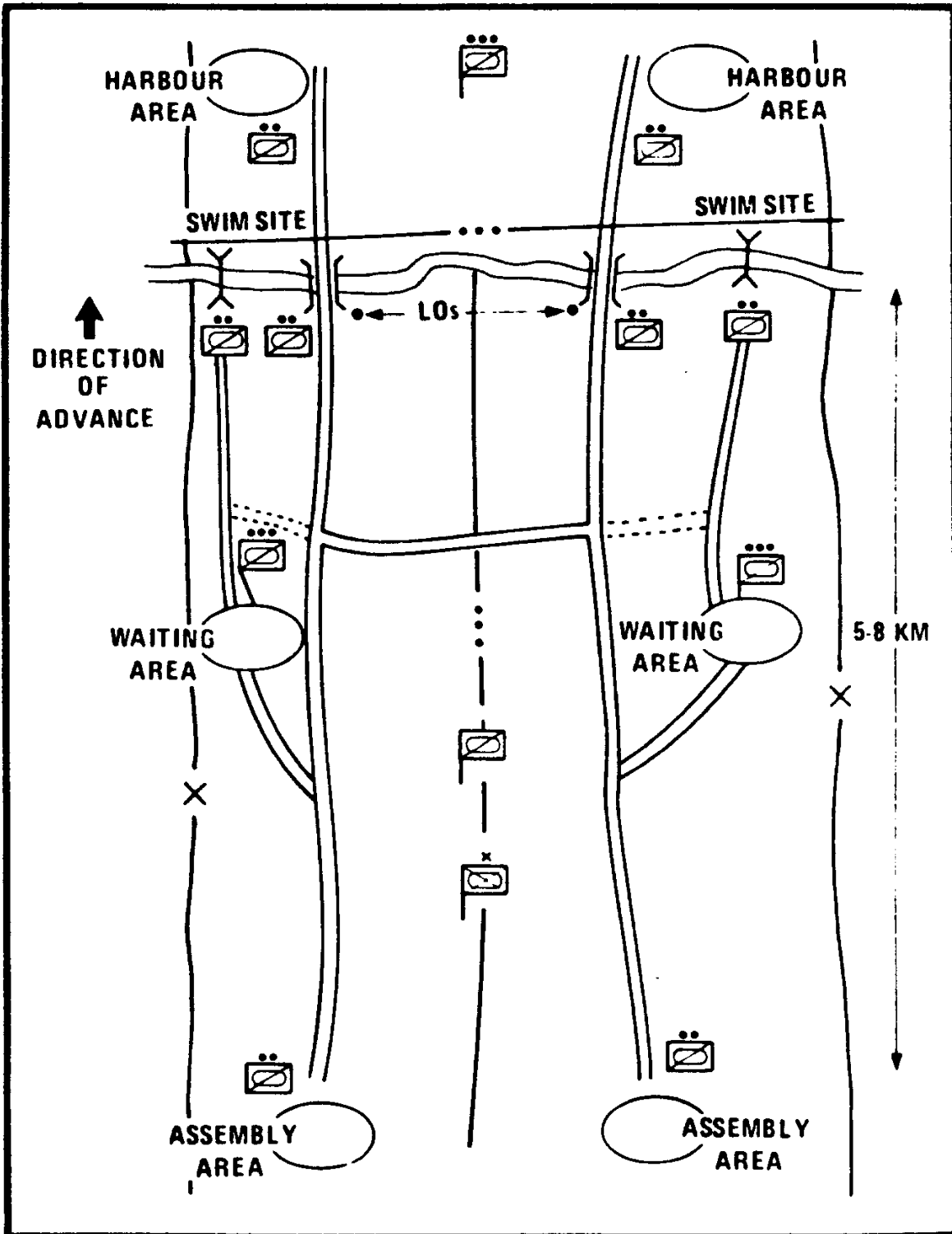


Figure 9-2 Organization of Traffic Control at Assault River Crossing

SECTION 2 - CONVOY ESCORT

907. Introduction

1. In all phases of conventional war and, in peacekeeping and internal security, the reconnaissance squadron is well suited to perform the tasks of convoy escort particularly when reinforced with helicopter support.
2. For this type of task, the troop is the lowest level capable of performing a security mission effectively. B-OL-305-004/FT-001 clearly defines the procedures and doctrine for troop level convoy escort.
3. At squadron level, the tasks might include the coordination of the escort of up to three separate convoys or the escort of a larger convoy.
4. The following definitions are important:
 - a. Escort. An escort is the force detailed to accompany and protect a column of vehicles from being scattered, destroyed or captured. Its commander is the escort commander.
 - b. Vehicle Column. This is the vehicle or groups of vehicles to be escorted. These vehicles could typically carry personnel, arms, ammunition, POL, supplies or a VIP.
 - c. Convoy. This comprises the escort and the vehicle column organized for the purpose of control and orderly movement. The escort commander is normally appointed as convoy commander.

908. Planning Factors

1. The factors to be considered when planning an escort are:
 - a. Enemy. The likelihood of an enemy attack and the tactics which he might employ (for example: mines, road blocks, air strikes);
 - b. Ground. The ground over which the convoy is to pass with particular reference to defiles, close country, built-up areas and detours;
 - c. Escort. The resources available including supporting arms, helicopters and air;
 - d. Convoy. The size and type of vehicles in the convoy and the vulnerability of the load;
 - e. Time and Space. The time of the convoy move, first and last light and the distance

to be travelled;

f. Weather. It may be necessary to postpone the convoy to guarantee good flying conditions.

g. Logistics.

2. When coordinating several convoys, the squadron commander must attempt to vary routes and timings as much as possible to avoid routine making him vulnerable to ambush or planned air strikes.

909. Planning and Execution

1. The escorting force will consist of three tactical groups:

a. The Advance Group. This is the leading element of the escort, it probes the safety of the route and attempts to warn of trouble before arrival of the vehicle column. It might be required to reconnoitre detours and to establish pickets. Helicopters attached to this group greatly increase its effectiveness particularly in detecting ambushes.

b. The Close Protection Group. Provides the immediate close protection to the vehicle column. The escort commander is located within this group as should be elements of the support troop.

c. Reserve Group. This element provides a rearguard, the reserves and recovery resources for the convoy.

2. Variations of this doctrine might be recommended from time to time, particularly in the case of VIPs to avoid becoming stereotyped and offering the enemy an opportunity to effect destruction of the close protection group and avoid their own destruction.

3. The advance group normally moves tactically whereas the main vehicle column moves at constant speed to avoid bunching and straggling. The reserve group should also move at constant speed. During any halt, local Perimeter security of the column must be effected.

4. The squadron commander/troop leader must always be alert when performing the task of escort commander, appreciate the ground ahead and continuously plan for contingencies. Proper drills for ambush, vehicle inspection and strict discipline in a column will facilitate the deployment of the column when needed. All personnel must be briefed on the proposed ambush drills generally and effectively directed in the event of such an occurrence. Therefore, the escort commander should always be planning one km ahead at least. His advance group will assist him in this. Figure 9-3 depicts a squadron level convoy escort.

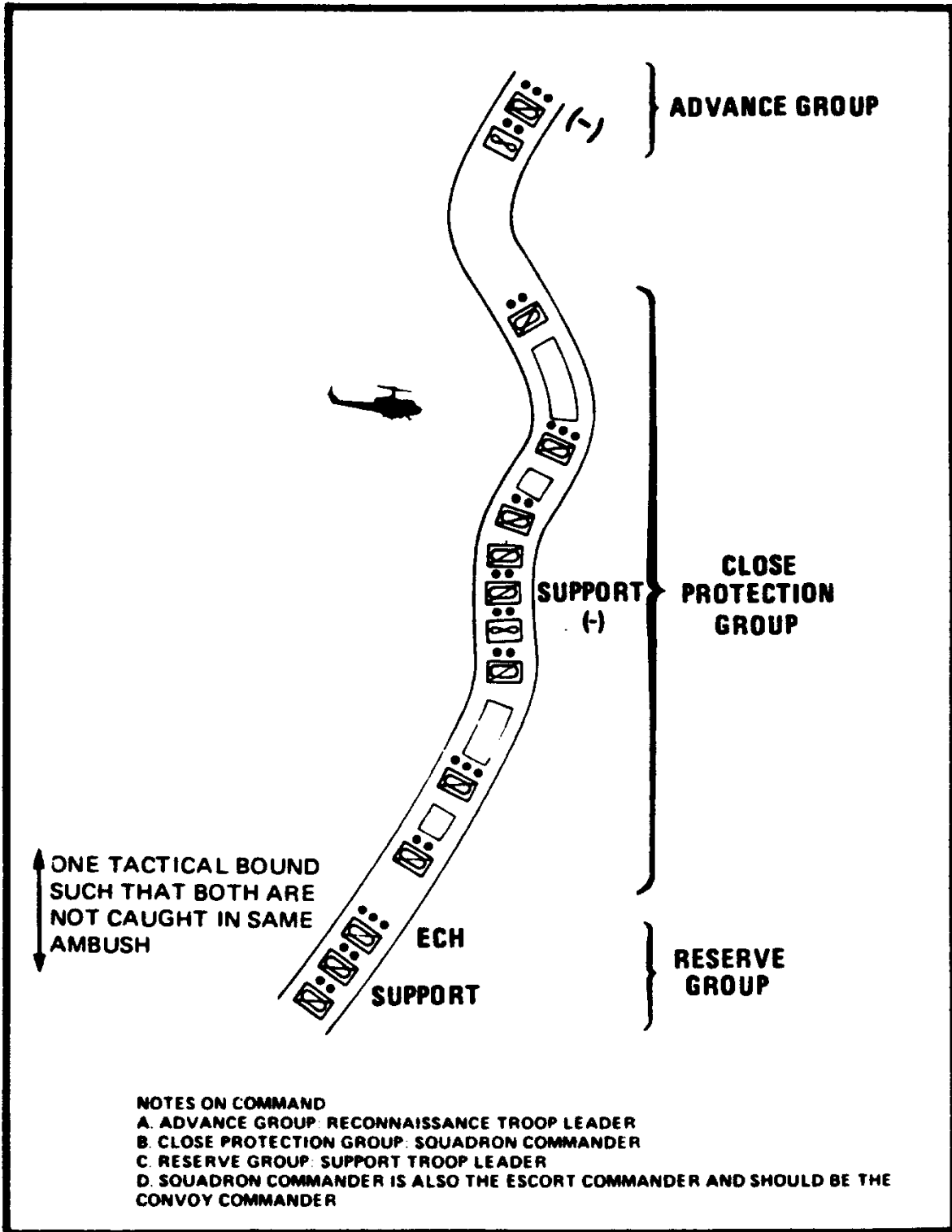


Figure 9-3 Recce Squadron Conducting Convoy Escort

CHAPTER 10

INTERNAL SECURITY OPERATIONS

SECTION 1 - INTRODUCTION

1001. General

1. Internal security operations are those which relate to aid of civil power or assistance to other federal departments when such assistance involves the use of armed military forces or the protection of defence establishments.
2. Tactical doctrine for mid or high intensity war situations will seldom be entirely applicable to internal security operations. There will be many variables because each operation is unique to the threat for which troops are being called out. These variables will impose restraint on the conduct of the operation, including the type of troops, vehicles, equipment and weapons which may be used.
3. The principle of minimum force will always be applied, with a controlled escalation of force authorized as the situation dictates. It is important to note that the use of tracked vehicles is perceived to be an escalation in itself. Therefore, when tasked for internal security operations, the reconnaissance squadron may not be authorized to operate in its normal mode.

1002. General Tasks

1. Virtually all soldiers must be trained in the techniques required for internal security operations. Operational plans dictate the skill level which must be achieved by designated units who conduct the requisite training to meet the standard. Notwithstanding its special operational characteristics, the reconnaissance squadron must be prepared to provide forces to conduct the following general tasks:
 - a. Confrontation/Dispersal Actions.
 - b. Protection of Personnel.
 - c. Security of Vital Points.
 - d. Control of Movement.
 - e. Cordon and Search; and
 - f. Special Operations.
2. The detailed techniques for these tasks are covered in the following publications and will not be discussed further in this manual:

- a. CFP 302(8), Aid of the Civil Power, Part Two, Tactical Operations;
- b. CFP 302(8), Part Three, Weapons and Equipment;
- c. UP 302(8), Part Four, Aide Mémoire for Members of the Armed Forces Engaged in Aid of Civil Power Operations; and
- d. CFP 302(8), Part Five, Aide Mémoire for Officers.

When deployed to conduct the general tasks outlined above, it is important to remember that the reconnaissance squadron is different from other units because of its rank heavy structure, large numbers of automatic weapons and training in mounted operations.

1003. Specialized Tasks for the Squadron

1. The squadron can best perform in mounted operations. When the squadron is deployed with its vehicles or when the tasking headquarters has provided sufficient wheeled vehicles with comparable communications, the squadron would best be tasked to conduct operations which exploit its flexibility, mobility and specialized reconnaissance expertise.

2. The following tasks, all potentially required for Internal Security (IS) situations, relate directly to normal squadron missions:

- a. route, sector or area reconnaissance;
- b. area security;
- c. traffic control;
- d. mounted escorts;
- e. picketting (containment/isolation tasks);
- f. snap road blocks;
- g. crowd dispersal normally in support of infantry;
- h. outer-cordons; and
- j. communications.

3. In the conduct of most of these tasks, the principles and methods of execution will remain generally the same as for conventional operations described elsewhere in this manual. However, some significant changes to techniques may have to be made because:

- a. The concept for the overall IS operation, and orders for the particular situation at hand may impose limitations such as the permissible degree of force; or
- b. the task may be conducted jointly with police forces.

SECTION 2 - TECHNIQUES

1004. General

This section describes the circumstances in which some of the tasks outlined in article 1003 may arise and provides guidelines for each type of operation.

1005. Reconnaissance

1. A requirement will always exist to obtain information on ground, routes, installations, movement, and actions of opposing or dissident factions. Under stable conditions, route patrolling and static surveillance are the means by which information is gathered, and citizens are reassured as to the presence and protection of law and order. Conventional route, sector, or area reconnaissance techniques should be used on initial deployment of a force or in a hostile or unstable environment.

2. Route Reconnaissance. Route reconnaissance tasks may be required prior to the movement of military, police or joint forces and their supplies along a route to an area of operations or in advance of the movement of VIPs. This operation is not to be confused with convoy escort which would accompany the convoy. Although the type of information required and the threat of hostile action may be different from normal operations, the techniques for route reconnaissance described earlier in the manual will usually be more than adequate. A route reconnaissance conducted outside built-up areas is a troop task.

3. Sector and Area Reconnaissance. When reconnaissance of a route through a built-up area is required, the technique will relate more to a sector reconnaissance because "adjacent terrain" becomes streets, alleys, and rooftops. Also, troops are required to picket those areas cleared by the leading patrols to ensure that infiltration does not occur once the patrols have passed. Barricades may also have to be constructed. Under these circumstances, the operation would generally involve all or part of the squadron, along with infantry or police forces. The protection offered by the vehicles their mobility and communications make them appropriate for:

- a. rapidly establishing a cordon around a suspected area;
- b. supporting rooftop/hilltop standing patrols; and
- c. providing snap road blocks.

4. The use and limitations of mounted patrols are covered in B-OL-302-008/FT-002 (CFP 302(8), Part 11), articles 519 and 520.

1006. Area Security

1. Several aspects of conventional warfare make the reconnaissance squadron more capable than most other combat arms sub-units of carrying out several tasks implicit in the security of an

area. These are:

- a. training in the establishment and maintenance of coordinated OP network;
- b. training in the use of surveillance devices and techniques;
- c. training in foot and vehicle patrolling;
- d. training in the efficient and secure use of communications; and
- e. training in observation and recording.

2. Their mobile resources can best be employed in various circumstances requiring economy of force for instance:

- a. the local patrolling and security of an airport or large complex;
- b. the security of several widely separated smaller installations and their lines of communication such as power stations along given lines;
- c. rapid cordon and snap road blocks; and
- d. follow-up patrols after crowd dispersal.

3. When employed in densely populated areas the mounted squadron becomes highly vulnerable and vehicles of a purely military configuration may intimidate rather than reassure the population when used in numbers. Their use might thus be restricted in cases of limited unrest and, retained only in case of escalation. Reconnaissance vehicle should be employed with dismounted troops when confrontation appears imminent and always, at a minimum, in pairs when patrolling or on other tasks. The normal patrolling and OPs supplemented by a reserve or "rapid reaction force", techniques used in conventional area security, can be effectively applied from within squadron resources for internal security operations. For OPs, it is important to remember that rooftop and hilltop standing patrols are the most effective in built-up areas because of their relative discretion and wide coverage.

4. Coordination of patrolling, route reconnaissance, rapid cordon and snap road blocks, with available helicopter support to provide speedy reaction and rapid apprehension, are more appropriately done by the reconnaissance squadron which is stilled in coordinated operations of this nature with helicopters.

1007. Traffic Control

1. Assistance to military and civilian police in the control of traffic to include recce, signing and regulating of major routes and alternates, rapidly establishing traffic posts and road blocks are among the major benefits and assistance that can be provided by mounted reconnaissance

troops and patrols.

2. At squadron level, the mobile command post and communications permit the controlling and coordination of information when such coordination is required on short notice. The squadron is trained in traffic control and, as such, is more attuned to similar requirements in internal security operations.
3. Traffic control may be required for one or more of the following reasons:
 - a. regulation of traffic onto other routes in support of a cordon and search operation;
 - b. regulation of traffic because of a road or route, or part of it, is being sabotaged, or has been threatened to be;
 - c. regulation of traffic away from any dangerous areas;
 - d. regulation of traffic in support of a search or road block; and
 - e. regulation of traffic in support of our own movements.
4. The scale of these operations is variable but mounted reconnaissance troops are trained in duties relevant to these operations at both squadron or troop level.

1008. Mounted Escorts

1. In many instances of travel particularly in the case of a VIP, the safest and quickest means will be by helicopter. When helicopters are employed, however, the departure and terminal landing points must be secured and cleared of booby traps.
2. If travel must be by road, the normal pattern of convoy escort as discussed in Chapter 9, Section 2, should be employed.
3. Particular care must be taken in internal security operations to:
 - a. clear movement with local authorities;
 - b. avoid a regular pattern of movement;
 - c. convince the VIP to travel in less conspicuous means than a flag or staff car;
 - d. arrange rooftop coverage along built-up areas of route;
 - e. rehearse, plan and brief all concerned (including VIP) of drills in case of ambush along route and/or vehicle breakdown; and

- f. maintain as much secrecy as possible about the convoy, its aim, timings and route. In this regard dummy or decoy operations should be considered.

1009. Picketting (Containment/Isolation)

1. In conventional warfare the process of picketting will imply:

- a. maintaining contact with enemy;
- b. defining his limit of deployment, type and size; and
- c. reporting his activity.

2. In internal security operations the process is slightly different since the aim and environment would be dissimilar. The squadron may be called upon to rapidly deploy at various locations such as intersections and report upon movement into and out of an area. This might be in support of:

- a. crowd or riot control;
- b. cordon and search operations; and
- c. in support of convoy escort or traffic control operations.

3. Although similar to the establishment of an OP, the importance is that the element designated to picket must have the ability and the order to contain or isolate a group or an area by physically denying entrance or exit. Suggested groupings could be as follows, always with the presence of civil authority:

- a. a patrol by itself assisting police in a case of minimal danger;
- b. a patrol or patrols supported by an infantry section or sections from support troop in the case of increased threat;
- c. a series of pickets of patrol size supported centrally by support troop or an infantry platoon; and
- d. a series of pickets rapidly deployed subsequently supported by infantry as required.

4. It is important that patrol commanders and troop leaders be advised as to the degree of discretion and of containment required and authorized. Constant contact with SHQ is most important under these circumstances.

5. The preparation and equipping of troops and vehicles is of particular importance in this

task, as confrontation would be likely in one form or another. Such things as authority for the electrification of vehicles, the wearing of complete anti-riot equipment, use of chemical weapons must be made absolutely clear in order to maintain the confrontation at its lowest possible level.

CHAPTER 11

SERVICE SUPPORT

1101. General

1. The principle of war, "Administration", has often been discussed and just as often ignored, normally with at least serious and often disastrous results. Service support (administration) is a vital and inseparable function of command at every level and it must be given its proper consideration if an operation is to run smoothly and efficiently. Administration is just one part of the overall military plan. Service support will not alone make an operation successful but without it, the operation will most certainly prove disastrous.

2. Successful administrative plans are based on the proven principles of foresight, economy, flexibility, simplicity and cooperation.

- a. Foresight. The first preparations for any operation, however small, will be administrative. The administrative plan must be very closely tied to the tactical plan. Commanders at all levels must think ahead and anticipate administrative requirements. The operational mission must never be limited by lack of administrative foresight.
- b. Economy. Demands must be kept to a minimum of essential requirements. Any tendency to overinsure must be repressed and reserves must be used for the purpose intended. A tight control on administrative assets is essential because of the potential isolation of the squadron.
- c. Flexibility. The administrative system must be capable of working under all conditions regardless of deployment.
- d. Simplicity. Only a simple administrative plan, easily understood by everyone, can withstand the shocks and jolts of war. Standard procedures should always be used unless it is absolutely essential to depart from them.
- e. Cooperation. Team-work is vital. Administrative troops must make every effort to help F echelon crews which they support and the crews must reciprocate by giving timely warning of their needs and giving every possible assistance to echelons when they come forward.

3. In regard to the recce squadron, its characteristic of logistic economy implies a light but self-sustaining administrative tail. Planning must be thorough enough to limit, if not eliminate the need for daily resupply from the rear, through friendly lines and across dangerous and insecure terrain, in vulnerable echelon vehicles, with the risk of compromising the stealth required for the effective pursuit of the operation.

4. For this reason, the echelon is divided into three parts, which, depending on the operation, may operate centrally and will vary in composition. In addition, vehicles and troops must be as administratively self-sustained as possible for any given task.

1102. Specific Echelon Considerations

1. In the normal squadron tasks of reconnaissance, and screening it would be ideal to use the standard echelon system described in articles 1103 and 1104. However, it is important that the following specific considerations be examined before tailoring the echelon of the squadron.

2. For stay-behind patrols, provision should be made to stock supplies in addition to those carried in the vehicle. Dumping along their return route should be considered as well.

3. For the security required in an OP line over prolonged periods, it might be advisable to reinforce A1 echelon supplies by requesting additional transport and supply from HQ squadron of the Armoured Regiment or from the Service Battalion. This would alleviate the difficulties of daily forward resupply.

4. In all operations, the use of helicopters must be considered since the transport of POL and several boxes of ammo by helicopter to an isolated patrol will save both time and effort. Bulk refuelling of the reconnaissance squadron is only possible under conditions of rear area security or similar operations where the risk is less and the operation more centrally controlled.

5. The ammo and POL carriers of A echelon may carry mixed loads and be attached to each troop if required.

6. Because of their area of operations, the members of the squadron echelon must be as effective reconnaissance soldiers as they are efficient support personnel.

7. The squadron Administrative Officer is the overall coordinator of administration within the squadron. He issues the necessary orders and controls the A2 and B echelon service support of the squadron in accordance with direction from the squadron commander.

8. The squadron, because of its tasking and location, might at times be required to tie-in its A2 or B echelon with that of a battle group other than its parent Armoured Regiment.

9. The squadron A1 echelon, commanded by the SSM, is the key administrative organization and its composition will vary radically from one task to another, unlike that of a tank squadron.

1103. Echelon Organization

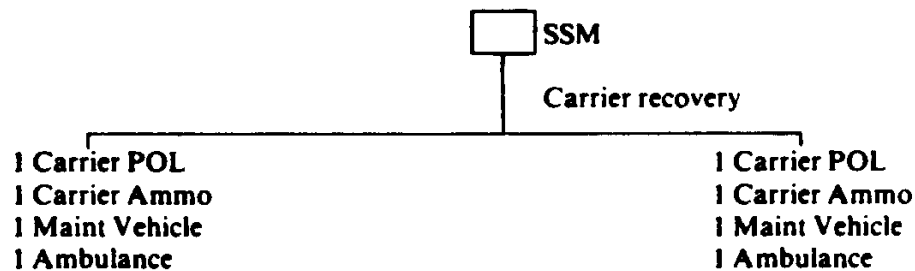
1. The echelon system and staff planning guidelines are such that the troops carry approximately 24 hours of POL, rations and ammunition with them.

2. A further 24 hours is carried in the squadron administrative troop and the next day's supply is held in the armoured regiment's HQ squadron.

3. This is theoretical, since the recce squadron cannot be expected to carry certain specialized spare parts, but does carry, within its own organization, in excess of two days' POL under normal operations.

4. To provide the proper support, in conjunction with the need for discretion and security, the squadron administrative troop may be organized as follows:

- a. A1 echelon. Those elements of the recce squadron administrative troop required for immediate replenishment of troops in combat supplies. This element normally commanded by the Squadron Sergeant Major moves in close proximity to the F echelon. A suggested composition is:



Because of the wide dispersal of troops and the need to resupply quickly, the A1 echelon may be subdivided into two identical groups. The SSM will also consider helicopters to speed up resupply.

- b. A2 echelon. This element of the recce squadron administrative troop contains elements not immediately required for the conduct of operations but which might have an important bearing if accessibility exceeds two to three hours. This element is commanded by the squadron administrative officer and is normally located with regimental A2 echelon. A suggested composition is:

- (1) squadron administrative officer on the administrative rear link,
- (2) maintenance warrant officers
- (3) radio and line repair, and

- (4) maintenance stores.
- c. B echelon. This element of the recce squadron is located in the regimental B echelon. It comprises vehicles and stores not essential to the conduct of the battle. It is commanded by the SQMS who monitors the routine needs of recce squadron at regimental level and leads the squadron resupply to the DP for A2 and A1 as required. A suggested composition is:
 - (1) squadron quartermaster sergeant,
 - (2) stores vehicle,
 - (3) baggage vehicle, and
 - (4) kitchen vehicle.

1104. Resupply and Maintenance in the Field

1. The normal system outlined below may be seriously modified depending on the operational situation, and the recce squadron commander must provide clear guidance as to priorities and methods of resupply, repair and recovery.
2. To resupply the following types of demands may be submitted.
 - a. Routine Demand. A routine demand is a statement of squadron/troop needs that are required to be delivered on the resupply run for that day. Routine demands must be submitted in a correct format and by the time specified in SOPs.
 - b. Supplementary Demands. A supplementary demand amends the routine demand by adding or deleting items that are required to be delivered on the resupply run for that day.
 - c. Emergency Demand. An emergency demand is a demand for immediate resupply of critical items and is sent whenever necessary.
3. Procedure. The system of replenishment starts at the individual vehicle where the crew commander assesses his requirement for that day's resupply and passes this information to the troop WO. The troop WO compiles all of these requirements and prepares a troop ADREP. This ADREP is submitted by hand or by radio by the times specified in SOPs. A squadron demand is then compiled.

4. When the priorities of resupply are established the SSM sets out to replenish F echelon. If A1 echelon does not have enough to resupply the F echelon, additional resources are dispatched from A2 echelon. Once the F echelon has been resupplied, A1 echelon replenishes by exchanging empty vehicles for full vehicles at an RV with A2 echelon. Air resupply might also be used to replenish A1 or F echelon depending on the tactical situation. Once A1 echelon has been replenished, A2 echelon normally replenishes its holdings at a delivery point (DP). If A2 does not have the resources required to replenish A1, both A1 and A2 may be replenished at the DP.

5. The squadron's routine demand in all cases refers to the resupply for the next day. If the item required is not held within the unit's A2 echelon resources it will be delivered at the DP that night and as a result, it will not be received by the individual requesting the item until the resupply run the following day, ie, approximately 36 hours after request. However, if the item is of critical importance an emergency demand is made.

6. Maintenance. The squadron has its own maintenance section with technicians who are responsible for first line repairs. If the repairs are beyond their scope, SHQ is advised and second line maintenance support is requested through HQ squadron from the Service Battalion. The Service Bn will send mobile repair teams to repair vehicles in situ when possible. If in situ repairs are not possible the equipment is backloaded with squadron resources to an equipment collecting point. Repairs can be effected there or the veh is backloaded again by other resources to the appropriate repair or replacement facility.

1105. Other Considerations

1. Water. In operations there might be a scarcity of potable water and because of the difficulty of obtaining resupply through HQ squadron from engineer water points, proper planning and carriage of spare water cans will become most important. Water purification tablets are required at all times for the recce patrols.

2. Casualty Evacuation. Because of the area of operations and the vulnerability of the dispersed patrols of the squadron, casualty evacuation will be the major personnel problem. Suffice it to say that the following resources must be borne in mind when planning for casualty evacuation:

- a. patrol vehicle;
- b. helicopter;
- c. tracked ambulance;
- d. any echelon vehicle.

Casualties might have to be treated in location for longer periods than normally expected, due to the need for discretion of the operation.

3. Reinforcements. The high risk involved in reconnaissance operations imply heavy expected losses. The squadron B echelon must monitor the arrival of reinforcements and see to the needs and selection of replacements. Rarely will reinforcements be possible during an operation forward of the brigade and therefore maximum use of times of limited activity must be taken to bring the squadron up to strength.

ANNEX A

TACTICAL CONTROL MEASURES

1. The following measures are normally given in the coordinating instructions of orders to simplify coordination and control of movement and to provide the commander with a degree of automatic feedback on the disposition of the troops under his command. They are particularly valuable when described by nicknames or codewords which can be easily referred to on the radio.

- a. Axis of Advance. A route assigned for purposes of control to indicate the general direction of advance.
- b. Assembly Area. An area in which tactical grouping of the elements of a force takes place prior to battle.
- c. Boundary. A boundary is a line, where possible easily recognizable on the ground, which defines limits of responsibility, fire and manoeuvres between units and formations.
- d. Contact Point. A point on the terrain, easily identifiable, where two or more units are required to make contact. (Junction Point also used).
- e. Harbour. An area which permits the dispersal and concealment of vehicles and troops against the threat of enemy. They permit a commander to regulate the flow of his sub-units forward, and gives him the flexibility to change his order of march as the tactical situation changes.
- f. Objective. A definite tactical feature, the seizure and/or holding of which is essential to the commander's plan.
- g. Order of March. The order in which sub-units move.
- h. Phase Line. These are imaginary but easily recognizable lines used to control timings, fire and manoeuvre during a phased operation.
- j. Reference Points. A series of points on the map designed for reporting locations, and controlling movement. Although still used they only provide very short term security. Their use over a few hours will almost inevitably result in a compromise. The best method of sending exact locations is by the correct use of existing codes. Reference Points that may be encountered are:
 - (1) Grid Intersection Point. A point designated by a letter, which is defined by the intersection of a northing and easting grid line, selected at random. This point is a means of sending exact location, eg, "My position reference point Echo, East 1.5 (ie, 1500 m) South 1.5."

- (2) Pogo Point. A point designated by an easily definable feature and assigned a number, eg, "Pogo 46". Reference to this point is a means of sending approximate locations.
- k. Report Lines. These are imaginary lines, normally easily recognizable on the ground, which need not be of tactical significance. Where possible they should be at right angles to the axis of advance and will normally be reported automatically as leading elements of subordinate units approach them. They may be used to report approximate locations by indicating the distance in meters that you are plus or minus of the line.
- m. Start Line. A line designated to coordinate the start of an operation and which is crossed at H-hour by the leading elements. It must be a secure, clearly defined, or easily distinguishable ground feature, and preferably at right angles to the axis of advance.
- n. Timings. These measures can include the H-hour, rates of advance, speed of road movement, or the time by which an objective must be reached.

ANNEX B

RECONNAISSANCE SQUADRON OPERATIONS WITHOUT RADIO

General

1. Annex C to CFP 305(1) outlines the principal circumstances under which operations will have to be carried out without the use of radios. This is all important to the recce squadron since the rapid and accurate passage of information is the role and "raison d'être" of the squadron. Two major circumstances exist when the use of radio might be limited or denied:

- a. radio silence; and
- b. effective jamming.

Radio Silence

2. Radio silence will normally be imposed to deceive the enemy of our presence and will normally be broken on contact. Prior planning and the coordinated use of the alternate means listed below will allow the squadron to operate normally under these circumstances:

- a. reduction in troop frontages to allow rapid liaison;
- b. use of alternate radio means such as HF (if authorized);
- c. use of existing land telephone lines or laying of own lines;
- d. establishment of timed RV/LO/DR programs;
- e. use of helicopters for liaison;
- f. use of hand signals or other visual signs;
- g. provision of line or liaison from bde; and
- h. other personal contact.

3. The rigidity imposed under these circumstances, seriously hampers the normal operation of the squadron but must be frequently practiced since the use of radio silence becomes more probable with the increased ECM threat. The brigade commander must be made aware of the limitations to the squadron caused by the imposition of radio silence.

Effective Jamming

4. The enemy will attempt to disrupt our communications through intermittent or persistent denial of the VHF band to the squadron. Without making them aware of their effectiveness, the squadron must attempt to work through, and/or make use of alternate means of communication within the squadron to overcome these efforts. Employment of an alternate HF net and the use of other frequencies should be practiced along with the acceptance of less than clear communications. If jamming is totally effective, it must then be physically circumvented. The following procedures must be regularly practised:

- a. use of helicopters for liaison from squadron to troops and from squadron to bde HQ;
- b. use of LOs and personal contact at predetermined times and places;
- c. reduction of troop and squadron coverage to permit more effective liaison and control; and
- d. use of line, visual and acoustic signals, and runners at troop and patrol level.

5. Under these circumstances, one of the main problems will be the provision and coordination of indirect fire support. It may be provided almost uniquely on a timed program. Because of the heavy reliance by recce squadron on indirect fire support, its location well in front or on the flank of the brigade, and the fact that it will most likely be the first to make contact, its input into and detailed knowledge of any fixed or sequential fire plan, will be of critical importance.

6. In order to lessen the havoc created by such a situation, SOPs must be devised and practised at squadron level and developed within the brigade to cater to circumstances of total and effective jamming. Some aspects that might be covered in squadron SOP are:

- a. action of LO or designation of DR or helicopter and his actions upon confirmation of jamming;
- b. Tp RV/LZ and their manning to receive sqn LO after a period of confirmed jamming;
- c. information required from tp ldr by SHQ upon arrival of LO;
- d. procedures for several tasks with reduced frontages to permit visual control imposed by EW; and
- e. information/direction tp leader can expect from SHQ via LO.

7. The provisions of Annex C to CFP 305(1) provide further guidance which should be

considered when preparing such SOPs.

RECONNAISSANCE SQUADRON ORGANIZATION STANDARD BRIGADE GROUP

	Appointment/ Function	Vehicle	Call Sign	Remarks
<u>F ECHELON</u>	OC BC CP Step Up LO OC's Rover Recce Tp Ldr Recce Tp WO Ptl Vch Ptl Comd Ptl Veh Ptl Comd Ptl Veh	CRV Carrier CP Carrier CP CRV Jeep CRV CRV CRV CRV CRV CRV CRV	49 4A 4B 49E Z49 41, 42, 43 41A, 42A, 43A 41B, 42B, 43B 41C, 42C, 43C 41D, 42D, 43D 41E, 42E, 43E 41F, 42F, 43F	
	Support Tp Ldr Support Sec Support Sec Support Sec Support Sec	Carrier Pers Carrier Pers Carrier Pers Carrier Pers Carrier Pers	44 44A 44B 44C 44D	Note: Two Carrier is equipped with a dozer blade.
ADM TP A1 ECHELON <u>SUGGESTED</u>	SSM Cargo Cargo Maint Maint Maint Maint WO Amb Amb	Carrier Pers Carrier Cargo Carrier Cargo Carrier Fitter Carrier Fitter Carrier Rec Lt Truck Lt Carrier Amb Carrier Amb	49C 45 45A 48B 48C 48A 48 49F 49G	Note: Time. Space and Mission will dictate which echelon. This veh could be loc in F Ech See note above See note above
ADM TP A2 ECHELON <u>SUGGESTED</u>	AO Cargo Cargo Kitchen	Truck Lt Carrier Cargo Carrier Cargo Truck Med	49A 45B 45C ---*	Could be located in B echelon
ADM TP B ECHELON <u>SUGGESTED</u>	SQMS Log Stores	Truck Lt Truck Med	49D ---	

ANNEX D

SUGGESTED SUBJECT HEADINGS

RECONNAISSANCE SQUADRON SOPs

Organization for Battle

1. Allocation of Resources. SHQ and troop organization into echelons including allocation of:
 - a. personnel;
 - b. vehicles;
 - c. weapons; and
 - d. vehicle loads.
2. Groupings
 - a. common attachments to the squadron and normal grouping;
 - b. command relationships; and
 - c. affiliations if applicable.
3. Operational and Garrison Duties of Key Personnel.
4. Composition of R and O Groups.

Command and Control

1. Chain of Command. Including the seniority roster for assumption of command at all levels.
2. Battle Procedure.
3. Operations of SHQ.
 - a. Allocation of personnel to vehicles, duty crew system, and routine.
 - b. Message Handling.
 - c. Layout of SHQ.

- d. Security of SHQ.
- e. Kitting of CPs.
- f. Step up Procedures.
- g. Distribution of Maps.
- h. Radio Orders Format.

NOTE: Many of these headings may be covered in Regimental SOPs and it may not be necessary to repeat them in Squadron SOPs.

- j. O Group Procedures.
- k. Warning Orders Format.
- m. Verbal Orders Format.
- n. Regrouping Order Format.
- p. Intelligence Cell Duties.

Communications

- 1. Radio Nets
 - a. Allocation of Callsigns;
 - b. Order of Answering;
 - c. Collective Calls;
 - d. Communications, Electronics, Operating Instructions (CEOIs);
 - e. EW Drills and Procedures.
- 2. Use of Line.
- 3. Codes, and Voice Security Equipment. Including distribution, security and control.

Protection

- 1. States of Readiness.

2. Stand To.
3. Sentry Duties including challenging procedure.
4. Camouflage Drills.
5. Local Alarm Systems.
6. Protection Against Air Attack and;
7. NBCW to include warnings, states, monitoring and reporting.

OPERATIONAL REPORTS

Harbours

1. Reconnaissance Parties.
2. Occupation Drills.
3. Layout.
4. Alarms for Crash Harbour.

Leaguers

1. Occupation Drills.
2. Layout.

Operations with Helicopters

1. Grouping.
2. Briefing Drills.
3. RVs.
4. Tactical Bases.
5. Landing Zone Routine.

Night Operations

1. Identification Lights.
2. Navigation Tips.

Observation Post Procedures

1. Battle Procedure.
2. Priorities.
3. Limited Visibility and Night Procedures.
4. RVs.
5. Employment of Helicopters.
6. Resupply.

Traffic Control Procedures

1. SHQ Control.
2. Traffic Posts.
3. Pointsmen.
4. Logs.
5. Employment of Helicopters.

Swimming of Vehicles

1. Peacetime Safety Limitations.
2. Ballasting.

Road Movement

1. Administrative Moves to include pickets, speeds, densities, flags, communications and necessary procedures, etc.
2. Defence on the Move.

Logistics

1. System of Resupply.
2. Repair/Recovery/Backloading.
3. Medical and Dental Support.
4. Burials.
5. Services.

AIDE-MÉMOIRE

SUGGESTED FORMAT FOR ROUTE RECCE ORDERS

1. This format should serve as a guide or checklist to the squadron commander when drafting his orders for a route reconnaissance. By no means exhaustive, its procedural layout will assist him in transmitting orders quickly. For radio orders only pertinent paras will be transmitted (see notes).

General Heading	Verbal Orders	Radio (Insecure)
<p>1. <u>SITUATION</u></p> <p>a. Enemy</p> <p style="padding-left: 40px;">Friendly Forces</p> <p>b. Friendly Forces</p> <p>c. Atts & Dets</p>	<p>(1) General to include intentions, activity, morale and equipment..</p> <p>(2) Loc Strength Identity/Activity</p> <p>(a) _____ _____ _____</p> <p>(b) _____ _____ _____</p> <p>(c) _____ _____ _____</p> <p style="text-align: center;">(continued as needed)</p> <p>(3) En Air Activity</p> <p>(4) NB CW Threat</p> <p>(5) EW Activity</p> <p>(1) Div Plan</p> <p>(2) Brigade Plan</p> <p style="padding-left: 20px;">- Leading units</p> <p style="padding-left: 20px;">- Flank protection</p> <p>(3) Flank activity</p> <p>(1) Attachments</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Element</u> <u>Relationship</u> <u>Time</u></p> <p>(a) _____ _____ _____</p> <p>(b) _____ _____ _____</p> <p>(c) _____ _____ _____</p> <p>(d) _____ _____ _____</p> <p>(e) _____ _____ _____</p> <p>(2) Detachments</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Element</u> <u>To</u> <u>Loc</u> <u>Time</u></p> <p>(a) _____ _____ _____ _____</p> <p>(b) _____ _____ _____ _____</p> <p>To _____ route _____ with following limitations _____.</p>	<p>(1) Changes only</p> <p>any changes <u>locations encoded</u> if not originally sent in clear.</p> <p>(3) general only.</p> <p>(4) not transmitted (note 1)</p> <p>(5) not transmitted (note 1)</p> <p>(1) not transmitted (note 1)</p> <p>(2) not transmitted (note 1)</p> <p>Both of these can be transmitted “no change” if applicable.</p> <p>Use C/S’s and encode location and time.</p> <p>Veiled speech if no change or local codes in SOP for types of missions.</p>
<p>2. <u>MISSIONS</u></p>	<p>To _____ route _____ with following limitations _____.</p>	<p>Veiled speech if no change or local codes in SOP for types of missions.</p>

General Heading	Verbal Orders	Radio (Insecure)
<p>3. <u>EXECUTION</u></p> <p>a. General</p> <p>b. Grouping & TASKS</p> <p>c. Coordinating instructions</p>	<p>(1) Outline and phasing.</p> <p>(2) PHASE 1 _____</p> <p>(3) PHASE 2 _____</p> <p>(4) PHASE 3 _____</p> <p>(1) <u>41</u></p> <p>(a) <u>Phase 1</u></p> <p>i. Grouping</p> <p>ii. Task</p> <p>(b) <u>Phase 2</u></p> <p>i. Grouping</p> <p>ii. Task</p> <p><u>Phase 3</u></p> <p>i. Grouping</p> <p>ii. Task</p> <p>(other Phases as required)</p> <p>(2) <u>42</u></p> <p>(a) <u>Phase 1</u></p> <p>i. Grouping</p> <p>ii. Task</p> <p>(b) <u>Phase 2</u></p> <p>i. Grouping</p> <p>ii. Task</p> <p>(c) <u>Phase 3</u></p> <p>i. Grouping</p> <p>ii. Task</p> <p>(3) <u>43</u></p> <p>(a) <u>Phase 1</u></p> <p>(same as above)</p> <p>(4) <u>44</u></p> <p>(a) <u>Phase 1</u> (etc...)</p> <p>(5) <u>Helicopters</u> (as applicable)</p> <p>(a) <u>Phase 1</u> (etc...)</p> <p>(6) Engineers (as applicable)</p> <p>(a) <u>Phase 1</u> (etc...)</p> <p>(7) FOO Party (as applicable)</p> <p>(a) <u>Phase 1</u> (other phases as needed)</p> <p>- Location</p> <p>- Priority of fire</p> <p>(8), (9), (10) Spares.</p> <p>(1) Timings</p> <p>(a) H-HOUR _____</p> <p>(b) RATE OF ADVANCE</p> <p><u>REPORT LINE</u> <u>BY</u></p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>(c) H-HOUR For Battle Groups _____</p> <p>(2) Critical points (contact junction, etc...)</p> <p><u>GRID/DESIGNATION</u> <u>ACTION</u></p> <p>(a) _____</p> <p>(b) _____</p> <p>(c) _____</p> <p>(d) _____</p> <p>(e) _____</p>	<p>Use C/S to designate sub-unit and report lines to control.</p> <p>Use C/S to designate groupings and type missions in squadron SON for tasks.</p>

General Heading	Verbal Orders	Radio (Insecure)
	<p>(3) REPORT LINES (as per trace or) (START LINE than others along Route)</p> <p style="text-align: center;">FROM TO NAME</p> <p>(a) _____</p> <p>(b) _____</p> <p>(4) ROUTE (<u>NICKNAME</u>) from _____ to _____ to _____ to _____ (as needed).</p> <p>(5) <u>Opening fire policy</u>: Stated</p> <p>(6) <u>By-pass policy</u> (all en by passed should be picketed).</p> <p>(a) _____ size must be picketed.</p> <p>(b) _____ size might be by passed on order.</p> <p>(c) Other.</p> <p>(7) Degree of Search: normally expressed in meters relative to threat (ie, RPG7, or SAGGER range of main route).</p> <p>(8) <u>EEI's</u></p> <p>(a) All phases.</p> <p>(b) <u>Phase 1</u></p> <p style="text-align: center;">INFO ACTION</p> <p>i. _____</p> <p>ii. _____</p> <p style="text-align: center;">(as needed)</p> <p>(c) <u>Phase 2</u> (,3 etc. as needed)</p> <p>(9) <u>Air Defence</u></p> <p>(a) action active/passive</p> <p>(b) special considerations</p> <p>(10) <u>NBCW Posture</u></p> <p>(a) state</p> <p>(b) special considerations</p> <p>(11) <u>Fire Plan</u> (if not on track)</p> <p style="text-align: center;">TARGET GRID</p> <p>(a) _____</p> <p>(b) _____</p>	<p>Coded for use on radio.</p> <p>Can be coded in squadron SON and referred to numerically on radio.</p>
<p>4. SERVICE SUPPORT</p> <p>a. A1 ECH</p> <p>b. A2 ECH</p> <p>c. AMMO</p> <p>d. POL</p> <p>e. MEDEVAC</p> <p>f. POW</p> <p>g. RATS</p> <p>h. RECOVERY</p>	<p>(1) Changes in composition.</p> <p>(2) Changes in deployment.</p> <p>(3) Priority of support.</p> <p>(4) Direction as to movement & location.</p> <p>(1) Direction & changes in composition including B ech.</p> <p>(1) Changes from SOP.</p> <p>(1) Changes from SOP.</p> <p>(1) Any particular taskings.</p> <p>(1) Any changes from SOP.</p> <p>(1) Any changes from SOP.</p> <p>(1) Any changes from SOP.</p>	<p>By C/S if possible.</p> <p>If applicable.</p> <p>Code qty & type.</p> <p>Code qty & type.</p>

General Heading	Verbal Orders	Radio (Insecure)																								
5. COMMAND AND SIGNALS a. Location of OC b. Present and Proposed location SHQ c. Special Signals d. Codewords e. Grid Intersection Points f. Changes to CEOI's g. Radio Silence h. Password j. Other	Proposed Location and move _____ (1) Present _____ (2) Proposed _____ (if not id SOPs) <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 5%;"></th> <th style="width: 45%; text-align: center;"><u>CODEWORD</u></th> <th style="width: 50%; text-align: center;"><u>MEANING</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>(1)</td> <td>_____</td> <td>_____</td> </tr> <tr> <td>(2)</td> <td>_____</td> <td>_____</td> </tr> <tr> <td>(3)</td> <td>_____</td> <td>_____</td> </tr> </tbody> </table> (1) effective to (date/time) <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 5%;"></th> <th style="width: 45%; text-align: center;"><u>LETTERS</u></th> <th style="width: 50%; text-align: center;"><u>GRID</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>(2)</td> <td>_____</td> <td>_____</td> </tr> <tr> <td>(3)</td> <td>_____</td> <td>_____</td> </tr> <tr> <td>(4)</td> <td>_____</td> <td>_____</td> </tr> </tbody> </table> _____ from (date/time) to date/time.		<u>CODEWORD</u>	<u>MEANING</u>	(1)	_____	_____	(2)	_____	_____	(3)	_____	_____		<u>LETTERS</u>	<u>GRID</u>	(2)	_____	_____	(3)	_____	_____	(4)	_____	_____	Could be a coded GR or a generalized statement in reference to control measures. Encoded. Encoded. Note 1 See Note 1
	<u>CODEWORD</u>	<u>MEANING</u>																								
(1)	_____	_____																								
(2)	_____	_____																								
(3)	_____	_____																								
	<u>LETTERS</u>	<u>GRID</u>																								
(2)	_____	_____																								
(3)	_____	_____																								
(4)	_____	_____																								
TIME CHECK/QUESTIONS in _____ mins.																										

NOTES:

1. The information noted might be of much importance to the enemy and will not be transmitted by insecure means. If an entire change has occurred two options exist.
 - a. encoding all in OPS CODE;
 - b. delivery of info by helicopter or liaison officer.
2. In all headings the numerical indicator of the orders format can be used for radio orders as follows:
 - a. "Reference Orders, para ONE - CHARLIE - TWO - ALPHA, C/S 41, ADDRESS GROUP WHISKY CHARLIE SIERRA "Couple" ALPHA TANGO, SIERRA NOVEMBER, X-RAY UNIFORM, MIKE CHARLIE "un couple", "couple" DELTA INDIA, KILO VICTOR, LIMA QUEBEC, "un couple".
 - b. This indicates that first troop is detached to the Armoured regiment at a given location and must be there at a specified time. A search through his CEOI's would give troop leader the frequency. If needed, he would query SHQ.
3. This type of format can be used for all types of reconnaissance and surveillance missions and modified as per the situation. Examples for a sector or area reconnaissance will vary mostly in the execution format. Radio Order Formats can be designed at squadron level to cover most important aspects of most tasks.

AIDE-MÉMOIRE**FOR ORDERS FOR A SECTOR RECONNAISSANCE**

1. Essentially, most headings as shown in Annex E may be employed as needed. Particular concerns relative to the sector reconnaissance are mostly contained in the Execution, Service Support and Command and Signals paragraphs. This aide-mémoire will spell out these differences.
2. Troops can be keyed to this type of mission by an SOP codeword or number.

Format	Remarks
<p>1. <u>SITUATION</u></p> <p>2. <u>MISSION</u></p> <p>To reconnoitre sector between _____ and _____ key/from _____.</p> <p>3. EXECUTION</p> <p>a. <u>General</u>. The squadron commander will give the breakdown of sectors and designate a reserve. Outline and phasing.</p> <p>b. <u>Grouping & Task</u>. The following detail will be covered.</p> <p>(1) <u>Recce Troops</u></p> <p>(a) Detailed grouping by call sign for each phase.</p> <p>(b) Detail of any area recces to be conducted at troop level.</p> <p>(c) Assignment of liaison or contact missions.</p> <p>(d) Tasks on completion of missions.</p> <p>(2) <u>Support Troop</u></p> <p>(a) Grouping and tasks.</p> <p>(b) Any deployment of surveillance equipment with specific targets.</p> <p>(c) Possible specific foot patrolling missions or recce of key woods, towns or defiles.</p> <p>(3) <u>Artillery</u></p> <p>(a) Assign FOOs if more than one.</p> <p>(b) Direct preparation and provide guidance as to CFSP.</p>	<p>Either boundaries or given report lines. Any specific timing should be included.</p> <p>Similar to Annex E</p> <p>If all sections are detailed to support the recce troops, the troop leader follows SHQ and acts as additional LO/duty officer.</p>

Format	Remarks
<p>(4) <u>Helicopters</u></p> <p>(a) Grouping to recce troops.</p> <p>(b) Special tasks:</p> <ol style="list-style-type: none"> i. area reconnaissance, ii. flank reconnaissance of routes into the brigade area. iii. liaison tasks, iv. picketting tasks, v. radio relay and med evac. <p>(5) <u>Engineers</u></p> <p>(a) Assignment to troops.</p>	<p>In periods of poor visibility, duty officer and night commander prepare detailed "in-night" as soon as visibility permits. in Personal briefing by troop leader in situ still required.</p> <p>Engr recce relies on recce troops for protection. Elements are deployed forward but are tasked by the Field Squadron.</p>
<p>c. <u>Coordinating Instructions</u></p> <p>(1) <u>Timings</u></p> <ol style="list-style-type: none"> (a) H-Hour _____ (b) H-Hour for Battle Groups _____ (c) Timings of objectives to be secured or phases to be completed by Battle Groups. (d) First and last light. <p>(2) <u>Contact Points</u> Those between troops and those to be manned on order from We HQ.</p> <p>(3) <u>Degree of Search.</u> Normally given with reference to report lines. It will also include:</p> <ol style="list-style-type: none"> (a) any particular area recccs, (b) lateral search of main routes in sector, (c) secondary route requirements, (d) action in built-up and wooded areas, and (e) rate of advance by timings/report lines <p>(4) <u>Action on Contact</u></p> <ol style="list-style-type: none"> (a) by-pass policy, (b) opening fire policy, (c) picketting policy, (d) control measures when passing over the contact to follow-up units. 	<p>Locations/timings and frequencies must be given for the latter.</p> <p>Should not be too restrictive and should permit the troop leader to conduct a less regorous search should the situation so warrant for reasons of momentum and time.</p>

Format	Remarks
<p>(5) <u>Essential Elements of Information</u></p> <ul style="list-style-type: none"> (a) class 50 routes. (b) location strength and activity of enemy, (c) class 50 by-pass or secondary routes, (d) battle group harbours and FU P's, (e) assault routes to main objective or enemy contacts on route. <p>(6) <u>Report Lines and Reference Points</u></p> <p>(7) <u>Limit of Forward Advance</u> (if applicable).</p>	<p>Brigade may direct certain elements of information eg, alternative crossing to a bridge or main route or a chemical monitoring task.</p> <p>These must be assigned and approved by brigade.</p> <p>Selected by bridge.</p>
<p>4. <u>SERVICE SUPPORT</u> During this operation options as described in Chapter 11 should be considered in particular the allotment of an M548 to each troop sector.</p>	
<p>5. <u>COMMAND AND SIGNALS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> a. Location of Squadron Headquarters. b. Radio Silence. Radio Silence is normally imposed until first contact is made or information is required and obtained on a prearranged EEI. c. Codewords. In addition to the normal codewords the following are required - <ul style="list-style-type: none"> (1) occupy contact point, (2) picket contact, and (3) break contact. d. <u>Frequencies</u>. In addition to normal CEOI's, troops should have Frequency of battle group/and its recce platoon or other troops To their rear in their sector. 	<p>These are to be cleared by Brigade Headquarters.</p>

AIDE-MÉMOIRE**FOR ORDERS FOR AN AREA RECONNAISSANCE**

1. As discussed in the section on area reconnaissance, this task is similar to a combination of route reconnaissance and limited sector reconnaissance. The recce of an area within troop control during any of the above tasks will fall within the formats at Annexes E and F. This annex then is an aide-mémoire for an area reconnaissance mission at squadron level and should be read in conjunction with Annex F for more complete coverage of all points.

Format	Remarks
<p>1. <u>SITUATION</u></p> <p>- In regard to the enemy, the route to the area should be selected as one where contact is least likely. Detail on enemy is therefore important and must be so stressed. In this regard en patrolling habits should be covered if applicable.</p> <p>2. <u>MISSION</u>: To reconnoitre area (designate) _____ by (date/time) _____.</p>	<p>Similar to Annex E</p>
<p>3. <u>EXECUTION</u></p> <p>a. <u>General</u> The normal phasing will consist of move to area, sector recce task in area and action on completion of recce of area.</p> <p>b. <u>Tasks and Grouping</u></p> <p>(1) For each phase as mentioned above tasking and grouping of troop is given.</p> <p>(2) <u>Helicopter</u>. Should be employed to speed up movement and limit the possibility of ambush. Two or three hel sections to the lead troop when the squadron is advancing rapidly on one axis should be considered. The principle is to approach the area as rapidly as possible in a concealed manner.</p>	<p>Similar to Annex E</p> <p>Similar to Annex E</p>

Format	Remarks
<p>(3) <u>Artillery</u>. Because of the greater distance of operation from the FEBA, thorough coordination of close support, divisional artillery and FGA must be made such that the squadron is not caught out of range. Close supervision of the CFSP by the squadron commander and subsequent regulation of troop movement is the key to this support.</p> <p>(4) <u>Other</u>. Particularly engineers, might require escort protection if combat divers and/or other specialist forces are attached. Infantry support might be provided or perhaps even LOs from Battle Groups.</p>	
<p>c. <u>Coordinating Instructions</u></p>	
<p>(1) <u>Timings</u></p> <p>(a) H-Hour _____.</p> <p>(b) H-Hour of Battle Groups _____.</p> <p>(c) Any other pertinent timings such as timing of FGA missions or of a timed artillery program or time by which area recce is to be completed.</p>	
<p>(2) <u>Critical Points</u> Any contact points, or particular defiles or spots within the area, along with action and timings required.</p>	
<p>(3) <u>Report Lines, Routes and Observation Targets</u> All of these are to be preplanned, coordinated and approved by brigade prior to departure.</p>	<p>Most can be done at the Brigade O group after map recce.</p>
<p>(4) <u>Action on Contact</u></p> <p>(a) <u>Opening Fire Policy</u>. Should be clarified such that primary mission is not jeopardized and might vary for each phase.</p> <p>(b) <u>By-pass and Picketing Policy</u>. Same as above.</p>	<p>Similar to Annex F for remainder.</p>
<p>(5) <u>EI's</u> The pertinent data required by brigade should be clearly spelled out here.</p>	<p>Similar to Annex F.</p>
<p>(6) <u>Air Defence</u> Particularly in this type of operation passive protection against FGA and helicopters by use of covered routes and concealment must be stressed.</p>	
<p>(7) <u>NBCW Posture</u> Any monitoring tasks that might be required in area.</p>	

Format	Remarks
<p>(8) <u>Fire Plan</u> This must be well coordinated as mentioned above and troops informed and aware of locations timings and any restrictions.</p>	
<p>4. <u>SERVICE SUPPORT</u></p> <p>a. <u>Resupply</u> Resupply prior to move is essential. Normally only A1 echelon will move with squadron, A2 and B remaining behind FEBA. Breakdown of A1 should be carried out if more than one route is employed.</p> <p>b. <u>Recovery</u> Recovery of vehicles should not take place until after main force has passed broken down vehicle. Vehicle should be either left in situ, towed to concealed location with crew or destroyed if too far forward and repairs cannot be effected. Recovery of downed pilots should be effected by any reserve or by echelon.</p> <p>c. <u>POW</u> The pace and task may not allow prisoners to be guarded or fed back. Important prisoners could be brought to POW cage by helicopter, other should be immobilized reported and tagged. Echelon must assist in this.</p> <p>d. <u>Med Evac.</u> Medical evacuation of serious casualties can be done by helicopter but remainder must be treated in situ and evacuated at a later time.</p>	<p>Remainder similar to Annex F.</p> <p>Chapter 11 covers possible solutions.</p>
<p>5. <u>COMMAND & SIGNALS</u></p> <p>a. <u>Location of Squadron Headquarters.</u> The movement of SHQ is important and in the move to the area proper step-up drills must be stressed and troops advised of planned locations.</p> <p>b. <u>Radio Silence.</u> Radio silence is normally imposed and might even include minor enemy encounters on route to area, if they do not affect our progress. Helicopter liaison should be considered for passage of information to Brigade Headquarters. Low power transmission at troop level and use of HF net should also be considered.</p> <p>c. <u>Frequencies.</u> Troops must be informed of frequencies and C/S or Address Groups of friendly forces they are required or likely to contact. These might include any covering force or flanking troops.</p>	

d. EW. Use of radar or other active devices en route should be restricted.

AIDE-MÉMOIRE**FOR ORDERS FOR A SCREEN OPERATION**

1. Only those points of particular importance to the screen have been covered. Annex F provides aide-mémoire for other standard detail.

Format	Remarks
<p>1. <u>SITUATION</u></p> <p>a. <u>Enemy</u></p> <ul style="list-style-type: none"> (1) Present locations, units and strengths (2) Likely courses of action and approaches (3) Patrolling habits (4) Air Situation (5) NBCW Threat (6) EW Threat <p>b. <u>Friendly</u></p> <ul style="list-style-type: none"> (1) General statement of Brigade Commander's intentions and defensive plan. (2) Exact locations of friendly units/sub-units in area including nanking formation. (3) Locations of forward Battle groups. (4) Any friendly activity, ie, patrolling activity, engineer activity forward of obstacle. (5) Any friendly covering force elements likely to withdraw through brigade area with general passage of lines plan. <p>c. <u>Atts and DETS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> (1) Forces attached to form screen including call signs. (2) There should normally be no subunits detached. 	<p>This should include the barrier plan.</p>

Format	Remarks
<p>2. <u>MISSION</u></p> <p>To screen the Brigade defensive positions forward of _____.</p> <p>3. <u>EXECUTION</u></p> <p>a. <u>General</u>. The deployment of the squadron on such a task will normally consist of the following phases; deployment of the screen, operation of the screen, withdrawal of the screen and subsequent tasks.</p> <p>b. <u>Grouping and Tasks</u></p> <p>(1) <u>Recce troops:</u></p> <p>(a) specific grouping for each phase;</p> <p>(b) assigning of observation targets;</p> <p>(c) assigning any control measures such as contact points; and</p> <p>(d) action on withdrawal and provision of any stay-behind patrols.</p> <p>(2) <u>Support troop.</u></p> <p>(a) grouping, if any;</p> <p>(b) surveillance arcs, approaches or targets;</p> <p>(c) patrolling tasks (including stay-behind); and</p> <p>(d) tasks on withdrawal.</p> <p>(3) <u>Artillery</u></p> <p>(a) assign FOO to recce troops if more than one is available</p> <p>(b) establish priority of fire and designate specific targets</p> <p>(c) have fire plan completed.</p>	<p>Given report line to act as battle group recce limit of deployment.</p> <p>Should include changes at squadron level to be brought on by night and conditions of poor visibility.</p> <p>Support troop elements operate be sit in a surveillance role when centrally controlled. The enemy situation and the ground, however, might impost detailing elements to cover approaches and patrol within recce troop sectors under their control.</p>

Format	Remarks
<p>(4) <u>Helicopter Recce Flight</u></p> <p>(a) Details of reconnaissance plan, ie, helicopters available to troops to recce target areas.</p> <p>(b) Patrol tasks to cover gaps.</p> <p>(c) First and last light sorties.</p> <p>(d) Liaison tasks required by the squadron commander.</p> <p>(e) Tasks to assist in picketing and withdrawal of the squadron.</p> <p>(5) <u>Others:</u></p> <p>(a) Engineers and/or armour and infantry may be allocated to reinforce the screen. Tasks would be given according to priority of delay required at end approach.</p>	<p>Helicopters are not normally assigned to troops other than for the recce of the screen positions.</p>
<p>c. <u>Coordinating Instructions</u></p> <p>(1) <u>Timings</u></p> <p>(a) Time by which screen must be in operation</p> <p>(b) First and last light</p> <p>(c) Time by which recce must be completed</p> <p>(d) Anticipated duration in OP line</p> <p>(2) Contact Points. Location, time, necessary signals information, special procedures.</p> <p>(3) <u>Essential Elements of Information</u></p> <p>(a) Location, size, identification and activity of enemy.</p> <p>(b) Any special weapons such as NBCW, helicopters, etc....</p> <p>(c) Assault forces including bridging.</p>	<p>Especially for withdrawal of covering force elements and flanking formations/units.</p>

Format	Remarks
<p>(4) <u>Action on Contact</u></p> <p>(a) Report and remain hidden.</p> <p>(b) Picked up by reserve (or by helicopters and picketed).</p> <p>(c) Contact passed to battle groups.</p>	<p>Action will depend on aim of operation but normally this will be as indicated.</p>
<p>(5) <u>Action if Engaged</u></p> <p>(a) Troop Leader to select RV to which patrols can withdraw.</p>	
<p>(6) <u>Withdrawal Route(s)</u></p>	<p>To include control measures when moving through friendly lines to new task after withdrawal across FEBA.</p>
<p>(7) <u>Reference Points</u></p>	<p>These should be common to all Brigade units and issued by brigade. It is particularly important during the withdrawal phase that the location of screen elements can be given quickly and accurately.</p>
<p>(8) <u>Observation targets</u></p>	<p>Brigade may designate particularly vital observation targets.</p>
<p>(9) <u>Special Instruction for Stay-Behind Patrols</u></p>	
<p>(10) <u>Light and Active Surveillance Policies</u></p>	
<p>4. <u>SERVICE SUPPORT</u></p> <p>a. <u>Resupply</u></p> <p>(1) Screen forces including Echelons must be topped up prior to going into the screen.</p> <p>(2) Any special procedures for lop-up in the screen.</p> <p>(3) Resupply procedure when withdrawal phase is complete.</p>	<p>Much of the contents of this section is Standard Operating Procedures. The points mentioned are peculiar to the screen and are covered in Chapter 11.</p> <p>Normally screen will withdraw to a single hide previously selected by the Echelon.</p>

<p>(4) Resupply or dumping for stay behind patrols.</p>	
<p>d. <u>Prisoners of War</u> Special requirements for the handling of POWs captured in the screen.</p>	<p>This is a particularly difficult problem. The normal procedure is to take prisoners to a convenient location where SHQ organizes some means of picking them up. The reconnaissance flight is sometimes used to quickly move important prisoners.</p>
<p>5. <u>COMMAND AND SIGNALS</u></p> <p>a. <u>Location of SHQ</u> Contact with all troops is a dominant consideration. Radio Relay within the squadron should be considered but kept to a minimum as each such mission reduces the ability of the squadron to observe and report.</p> <p>b. Net checks: There will probably only be one before silence is imposed. A fixed timing slightly before H-Hour is recommended.</p> <p>c. Codewords. In addition to the normal codewords, codewords for the following are normally required.</p> <p>(1) Observation targets covered</p> <p>(2) Break contact and withdraw</p> <p>(3) Sub-unit complete on friendly side of obstacle</p> <p>(4) Occupy contact point (followed by a number)</p>	<p>The sitting of the headquarters within the screen will sometimes require radio relay to be dispatched from brigade HQ.</p> <p>The sending of OP reports can be time-consuming and it is therefore recommended that they be picked up by helicopter for SHQ prior to H-Hour.</p> <p>These must be authorized by Brigade Headquarters and this should be done by Sqn OC prior to departure on his recce.</p>

AIDE-MÉMOIRE**FOR ORDERS FOR A FLANK SURVEILLANCE OR GUARD TASK**

This situation of a flank surveillance or flank guard task requires coordination similar to the screen. However, when this surveillance or security force is mobile the coordination and planning aspects become more important. Because of its complexity, the orders format that follows will deal with a mobile flank guard operation as this situation covers most points in any operation order for flank surveillance and/or security.

Format	Remarks
<p>1. <u>SITUATION</u></p> <p>a. <u>Enemy</u></p> <p>(1) Particular emphasis on the threat to the flank. Liaison with flanking unit or formation to complete the picture is normally required.</p> <p>b. <u>Friendly.</u></p> <p>(1) Detail as to bdrys. mission. progress, unit designations of flanking formation is essential.</p> <p>(2) Details of the brigade plan and (hat of the unit whose immediate flank is being protected are required.</p> <p>c. <u>Atts and Dets</u></p> <p>(1) In a guard mission particularly. the RV time and location of attachments must be given.</p> <p>(2) The primary need is for anti-tank resources of some kind, but a requirement also exists for artillery support, infantry and air defence.</p>	
<p>2. <u>MISSION.</u> To provide _____ flank security (or surveillance) for the Brigade advance.</p>	Designate by geographical reference.
<p>3. <u>EXECUTION</u></p> <p>a. <u>General.</u> Here it is important to designate the method to be used (caterpillar, leap-frog or mobile) and to establish the phasing of the operation. Normally, a screen will be established supported by blocking positions in depth, manned by any additional forces and based on likely enemy approaches.</p>	See Chapter 6, art 609.

Format	Remarks
<p>b. <u>Grouping and Tasks.</u></p> <p>(1) <u>Recce Troops</u></p> <p>(a) Are either tasked to form screen or to act as part of blocking force.</p> <p>(b) Positions or observation targets to occupy.</p> <p>(c) Must be prepared to occupy positions on order.</p> <p>(2) <u>Support Troop</u></p> <p>(a) Normally part of delaying force or detached to various elements of such a force if large enough.</p> <p>(3) <u>Helicopters</u></p> <p>(a) Patrols gaps between delaying positions.</p> <p>(b) Patrol area between screen and flanking unit.</p> <p>(c) Be prepared to relieve ground troops or augment surveillance on certain observation targets.</p> <p>(d) Be prepared to maintain visual contact with minor elements infiltrating the screen.</p> <p>(4) <u>Artillery</u></p> <p>(a) A CFSP must be produced to support both observation targets and blocking positions.</p> <p>(b) It is unlikely that any battery will be in DS of a flank guard. Targets must therefore be most carefully selected.</p> <p>(c) Helicopter pilots should be used to call down and correct fire when available.</p> <p>(5) <u>Other</u></p> <p>(a) Task anti-tank resources according to selected blocking positions.</p> <p>(b) Task infantry resources with close support of tanks or antitank in blocking positions or to prepare ambushes along likely routes or finally to be prepared destroy light enemy elements.</p>	

Format	Remarks
<p>c. <u>Coordinating and Instructions</u></p> <p>(1) <u>Timing.</u></p> <p>(a) H-Hour for brigade.</p> <p>(b) Time by which initial flank security must be established.</p> <p>(2) <u>Rate of Advance.</u> Anticipated rate of (he Brigade advance. Movement from one position to the next on order of SHQ.</p> <p>(3) <u>Duration of Delay.</u> The amount of delay which must be imposed on the enemy (if any).</p> <p>(4) <u>Contact Points</u></p> <p>(a) Between brigade and flanking formation.</p> <p>(b) Between flanking formation and brigade units.</p> <p>(c) Between troops, if any.</p> <p>(d) Between nanking brigade unit and recce squadron if needed.</p> <p>(e) <u>Routes Between Delaying Positions.</u> It might become critical to designate routes between blocking positions to cover the withdrawal of screen patrols and of blocking elements en route to new task or for reasons of fire control.</p> <p>(f) <u>Action on Contact</u></p> <p>i. the opening fire policy must be clear, remembering the vulnerability of the brigade flank, the delay to be imposed and the capacity of the recce vehicles to destroy enemy recce elements</p> <p>ii. no by-passing is normally permitted; all contacts are picketed until destruction</p>	<p>Squadron will most likely conduct preliminary move to occupy initial positions ahead of H-Hour for. brigade</p> <p>At any rate, liaison and easily communication must be made and accessible throughout with all of these. Tasking of Squadron LO to flanking unit of flanking formation should be sought.</p> <p>Should not be such as to unduly restrict troop flexibility.</p>

- iii. low flying Fixed wing aircraft and helicopters should be engaged if possible and within range
- iv. picketting tasks for helicopters.

(5) EEI's

- (a) Location, strength and direction of enemy force.
- (b) Any enemy obstacles encountered.
- (c) Movement of friendly flanking formations.

4. SERVICE SUPPORT

- a. Resupply. Troops should be resupplied as they move from one delaying or surveillance position to another.
- b. Recovery. Normal recovery procedures should be possible.
- c. POW. Except for important prisoners that may be quickly sent back, most will be disarmed, tagged, immobilized and reported upon. SHQ will attempt to have them picked up by other resources.

A1 echelon may be split and move along at rear of blocking positions to perform this task.

5. COMMAND AND SIGNALS

- a. Location and Movement of SHQ. Movement will most likely imply that one part of SHQ is constantly changing location. Central location of the HQ is essential because of the expected dispersal.
- b. Frequencies. A wide array of frequencies are essential to troops such as:
 - (1) brigade flanking unit,
 - (2) flanking formation,
 - (3) flanking formations' unit, and
 - (4) any others for any contact points.
- c. Codewords. In addition to the normal codewords the following should be sought:
 - (1) Codeword + number - occupy given contact point or positions;

Approved by Brigade HQ and disseminated to units.

(2) position or contact point occupied;

(3) move to secondary task; and

(4) secondary task complete.

AIDE-MÉMOIRE**FOR ORDERS FOR A REAR AREA SECURITY TASK**

1. Because of the great variations possible in such a task, this aide-mémoire, although useful, should be handled a little more critically than the others. Religious adherence to this format could prove both dangerous and misleading.

Format	Remarks
<p>1. <u>SITUATION</u></p> <p>a. <u>Enemy</u>. The following details should be given:</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) Any known infiltration into rear area. (2) Enemy methods of operation including: <ol style="list-style-type: none"> (a) airlanded operations, (b) clandestine operations, and (c) local subversives. (3) Any aids to recognizing clandestine operations. <p>b. <u>Friendly</u>. The following details should be given:</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) General description of Brigade's intentions. (2) Location of friendly units in area including exact location of Service Battalion sub-unit headquarters. (3) Routes used by friendly forces. (4) Service Battalion defence plan. (5) Local civilian authorities methods of control. <p>c. <u>Attachments and Detachments</u> The composition of the reaction force by call sign.</p>	<p>For example, discovery of a control team means at least three clandestine teams are operating in the area.</p> <p>If an attached or composite force is designated.</p>
<p>2. <u>MISSION</u>. The reconnaissance squadron will ensure the security of the Brigade rear area.</p>	

Format	Remarks
<p>3. <u>EXECUTION</u></p> <p>a. <u>General</u>. Description of main OPs, patrols, reaction force and coordination with in-situ units.</p> <p>b. <u>Grouping and Tasks</u></p> <p>(1) <u>Recce Troops</u></p> <p>(a) grouped with surveillance or other elements may be tasked to provide OPs at vital points throughout their sub-area.</p> <p>(b) may be tasked as part of rapid reaction force.</p> <p>(c) may be required to patrol over a given route or series of routes.</p> <p>(d) must be prepared to conduct convoy escort.</p> <p>(2) <u>Reaction Force</u></p> <p>(a) Location and Grouping.</p> <p>(b) Notice to move.</p> <p>(c) Priority of threat.</p> <p>(d) Be prepared for hellborne operation.</p> <p>(3) <u>Helicopters</u> Conduct of air and ground surveillance of rear area, at irregular intervals if available.</p> <p>(4) <u>Artillery</u> Most targets in the rear area are "on call".</p> <p>(5) <u>Others</u> Other forces which might fall under command such as MP's. various OPs set up by units in rear area.</p> <p>c. <u>Coordinating Instructions</u></p> <p>(1) <u>Timings</u></p> <p>(a) Time by which initial surveillance must be established.</p> <p>(b) Time by which security forces must be in place.</p> <p>(c) States of alert for various elements of rear area.</p>	<p>Area may be sub-allotted to troops or troops rotated through various tasks throughout entire area.</p> <p>Transport helicopters might be available for troop lift.</p>

Format	Remarks
<p>(2) <u>Control Measures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> (a) Rehearsals of alert measures. (b) Routine contact with friendly forces in area by such means as liaison and telephone line. (c) Siren or other alerts. (d) Regulation of traffic on routes particularly at night. (e) Patrolling plan. (f) Light policy in rear area and coordination with local authorities. (g) Obstacle plan for likely landing and drop zones if time permits. (h) Digging and camouflage policy. 	<p>Depending on the likely duration of task, possible threat and many other factors some or all of the measures listed could be implemented.</p>
<p>4. <u>SERVICE SUPPORT</u></p> <p>Normally carried out in troop harbours. Echelon should avoid following standard routes.</p>	<p>Liaison with police and local authorities for the control of refugees might become most important. They must be kept off key routes and way from vital points.</p>
<p>5. <u>COMMAND AND SIGNALS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> a. <u>Location of Squadron Headquarters.</u> It should normally be centrally located and might have a deploy a rebroadcast station, given the normal coverage of the area. b. <u>Confirmatory Orders.</u> Once the troops have established surveillance, patrolling, locations of vital points landing and drop zones, the plan must be further refined and coordinated. c. <u>Codewords.</u> Special codewords are required for: <ul style="list-style-type: none"> (1) Area surveillance complete. (2) Vital point number _____ guarded. (3) Various levels of alert. (4) Rehearsals (if applicable). 	<p>Liaison with CO Service Battalion as local commander is normally required for approval of security plan.</p>

Format	Remarks
<p>d. <u>Frequencies</u></p> <p>(1) All call signs of security forces on one net.</p> <p>(2) Troops require call signs of friendly units.</p> <p>e. <u>Radio Silence</u></p> <p>(1) Radio Silence will quite often be implemented throughout the rear area. After initial net check and establishment of security, silence should be imposed.</p> <p>f. <u>Personal Contact</u> During these tasks the OC should visit all troops and installations/OPs in his area.</p>	<p>Personnel must be kept aware of and alert to the importance of the task.</p>

AIDE-MÉMOIRE**FOR ORDERS FOR A TRAFFIC CONTROL ORGANIZATION**

This Annex will serve as a guide to outline the salient points that should be considered when the reconnaissance squadron is tasked with traffic control of a brigade move. The tactical, geographic, climatic and night or daylight aspects will have serious bearing on the movement and will certainly modify some of the points herein listed.

Format	Remarks
<p>1. <u>SITUATION</u></p> <p>a. <u>Enemy</u>. Since this type of task can be performed in many tactical contexts, it is important that all en activity be passed on. Of particular importance, in the selection of harbour or halt areas, will be the en air and artillery habits.</p> <p>b. <u>Friendly</u></p> <p>(1) Divisional and Brigade plan should be given.</p> <p>(2) Any passage of friendly lines should be outlined.</p> <p>(3) Location and identity of any flanking units or other friendly activity in vicinity of the controlled area.</p> <p>c. <u>Atts & Dets</u></p> <p>(1) To perform this task effectively, normally MP platoon and helicopter reconnaissance night should be placed under command.</p> <p>(2) LOs from units and other forces including Service Battalion elements might be attached.</p>	
<p>2. <u>MISSION</u>. To control the move of the brigade from _____ to _____ Location location.</p>	
<p>3. <u>EXECUTION</u></p> <p>a. <u>General</u>. The traffic control task will normally be carried out in three phases as follows: recce and establishment of control organization, regulation of traffic through that system, and finally, reorganization and redeployment of the squadron. The squadron will normally form a regulating HQ and Sector HQs in the area controlled.</p>	<p>Helicopters should be made available to troop leaders for local recce if time and situation permit.</p>

Format	Remarks
<p>b. <u>Tasks and Groupings.</u></p> <p>(1) <u>Regulating HQ.</u></p> <p>(a) Composition and location.</p> <p>(b) Tasks.</p> <p>(2) <u>Each Sector HQ.</u></p> <p>(a) Composition and location</p> <p>(b) Recce tasks for harbours/halts, primary and alternate routes.</p> <p>(c) Traffic to be regulated through the sector.</p> <p>(d) Traffic posts to man.</p> <p>(3) <u>Start and Release Point Teams</u></p> <p>(a) Composition.</p> <p>(b) Tasks.</p> <p>(c) Traffic post to be manned.</p> <p>(4) <u>Halt Area Group</u></p> <p>(a) Composition.</p> <p>(b) Tasks of signing and regulating.</p> <p>(c) Local protection.</p> <p>c. <u>Coordinating Instructions</u></p> <p>(1) <u>Timings</u></p> <p>(a) Squadron H-Hour.</p> <p>(b) Time by which control organization must be established.</p> <p>(c) All other timings including start times, time in halt. assembly or other such areas are either part of the brigade movement order or given as guidelines and directed from regulating HQ.</p>	<p>The brigade movement table should be distributed.</p> <p>These may or may not be subordinate to a sector HQ.</p> <p>Combat Service Support elements are normally attached for resupply.</p>

Format	Remarks
<p>(2) <u>Order of March</u></p> <p>(a) For Traffic Control Organization.</p> <p>(b) For Brigade from movement order.</p> <p>(3) <u>Critical Points</u></p> <p>(a) Assembly, Halt or Crossing Areas</p> <p>(b) Defiles.</p> <p>(c) Alternate routes.</p> <p>(d) Traffic Posts.</p> <p>(e) Reference Points and Report Lines.</p> <p>(4) Packet Identification and Verification System</p> <p>(5) Light discipline and Local Protection</p> <p>(6) March Discipline</p> <p>(7) Action or Contact to include against enemy air activity</p> <p>(8) Route Signing</p> <p>(9) RV or action on completion of main task</p>	<p>Identification of packets by their numbering will be coordinated at brigade staff level and must be made available to all traffic posts.</p>
<p>4. <u>SERVICE SUPPORT</u></p> <p>a. Recovery and replenishment for the squadron is done normally by topping up prior to task, detaching what support is required in each sector and manning start point with what remains of echelon so that replenishment can be carried out as organization is rolled up at end of mission.</p> <p>b. All other aspects should be as per SOP</p>	

Format	Remarks
<p>5. <u>COMMAND AND SIGNALS</u></p> <p>a. Location of Higher HQ and communication and liaison means.</p> <p>b. Location of Regulating HQ.</p> <p>c. <u>Radio Silence</u>. Rules for radio silence on such a task will imply that control organization would have to rely on line, or liaison or civilian telephone for proper control, radio being used after the net check solely for back-up in emergencies.</p> <p>d. <u>Radio Relay</u>. Depending on distances and mission, a requirement for radio relay might exist and provision should be made.</p> <p>e. <u>Frequencies</u>. The entire organization should be on a single frequency. Traffic posts should have frequencies for various units as they go through their sector.</p> <p>f. <u>Codewords</u>. Codewords are required for:</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) control organization established (b) last serial through location; and (c) through release point. <p>g. <u>Liaison</u>. Liaison at Start Point and Release Point is required for each unit to confirm Brigade movement plan.</p>	

AIDE-MÉMOIRE**FOR ORDERS FOR A CONVOY ESCORT TASK**

The information contained in this Annex covers the type of consideration that a squadron commander must foresee when launching the squadron on a convoy escort task. Similar considerations apply at troop level for lesser escorts. If the squadron must control several troop level escorts, its role becomes one of monitoring several plans similar to this one.

Format	Remarks
<p>1. <u>SITUATION</u></p> <p>a. <u>Enemy</u>. The general enemy threat similar to any other operation must be given, but normally emphasis is placed on:</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) air activity; (2) clandestine activity; (3) long range patrols and air landed threat; (4) enemy artillery habits; and (5) danger of mines along, on or off the route. <p>b. <u>Friendly Forces</u>.</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) Role of convoy as applicable within larger context. (2) Units or formation through whose areas convoy is to pass. (3) Refugee or civilian population situation along route. (4) Condition and control of route. <p>c. <u>Atts and Dets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> (1) Composition of vehicle column. (2) Any other support which is attached, in particular, helicopters and infantry. 	

Format	Remarks
<p>2. <u>MISSION</u>. To escort convoy _____ from _____ to _____ by _____.</p> <p style="text-align: center;">(date/time)</p>	
<p>3. <u>EXECUTION</u></p> <p>a. <u>General</u>. Should cover the forming up of convoy, route to be taken. critical points along route and any deceptive measures.</p> <p>b. <u>Grouping and Tasks</u></p> <p>(1) <u>Advance Group</u>.</p> <p>(a) Composition to include helicopters.</p> <p>(b) Method of movement.</p> <p>(c) Critical points and tasks for possible alternate routes.</p> <p>(2) <u>Close Protection Group</u></p> <p>(a) Composition.</p> <p>(b) Location in column.</p> <p>(c) Method of movement.</p> <p>(d) Any specific actions.</p> <p>(e) Other tasks such as briefing of column.</p> <p>(3) <u>Reserve Group</u></p> <p>(a) Composition.</p> <p>(b) Method of movement.</p> <p>(c) Any other specific instructions.</p> <p>(d) Other tasks such as local protection of FUP.</p>	

Format	Remarks
<p>c. <u>Coordinating Instructions</u></p> <p>(1) <u>Timings</u></p> <p>(a) H-Hour.</p> <p>(b) ETA at destination.</p> <p>(c) Delay between advance group. column and reserve group.</p> <p>(2) Ambush Drills for likely areas and rehearsals if time permits.</p> <p>(3) Route, Critical points, Alternates, Reference Points and Halts.</p> <p>(4) Speed, Intervals and Order of march in column.</p> <p>(5) Any liaison or agreed control measures with friendly units along the route.</p> <p>(6) Light policy for night move.</p> <p>(7) Action in case of air attack.</p> <p>(8) Individual vehicle protection measures.</p> <p>(9) Route signing if any.</p> <p>(10) Action in build-up and halt areas.</p> <p>(11) Inspection of all vehicles</p> <p>(12) Deployment at end of mission.</p>	

Format	Remarks
<p>4. <u>SERVICE SUPPORT</u></p> <p>a. <u>Echelon organization</u>. The convoy itself will require to be topped up prior to departure. Each group should have an M548 with POL and Ammo if distance or threat justifies.</p> <p>b. <u>Recovery</u>. Recovery element to travel with Reserve Group. Action of downed vehicle and requirement for protection must be given.</p> <p>5. <u>COMMAND AND SIGNALS</u></p> <p>a. Designation of higher headquarters and means of reporting.</p> <p>b. Location of squadron HQ and OC.</p> <p>c. Designation of convoy commander.</p> <p>d. <u>Frequencies</u></p> <p>(1) for units to be contacted along route.</p> <p>(2) all C/S in convoy should be on one frequency.</p> <p>e. <u>Radio Silence</u></p> <p>(1) Convoy should be conducted under radio silence once net check is complete and departure reported.</p>	<p>Depending on size of convoy and types of vehicles, additional POL and recovery resources might be attached to Squadron.</p> <p>If entire echelon travels with convoy, it should be part of main column, less elements for the Reserve Group.</p>

GLOSSARY OF TERMS

General

1. Standardization in terminology is essential to ensure that the concepts visualized in the defined terms mean the same thing to all using them. This is particularly important in NATO and consequently the NATO Glossary AAP-6 and A-AD-121-D01/IX-000 (CFP 121(4)), Annex K, are the fundamental authorities. The tendency to employ outdated terms and/or outdated definitions must be resisted.
2. Definitions for Control Measures are contained in Annex B.

Advance Guard.

The leading element of an advancing force. The primary mission is to insure the uninterrupted advance of the main body. It has the following functions.

- a. to find and exploit gaps in the enemy's defensive system;
- b. to prevent the main body of the advancing force from running blindly into enemy opposition; and
- c. to clear minor opposition or, if major opposition is met, to cover the deployment of the main body.

Airmobile Operations.

Operations in which combat forces and their equipment move about the battlefield in air vehicles under the control of a ground force commander to engage in ground combat.

Air Superiority.

That degree of dominance in the air battle of one force over another which permits the conduct of operations by the former at a given time and place without prohibitive interference by the opposing force.

Appreciation of the Situation.

("Estimate of the Situation" also accepted by NATO). A logical process of reasoning by which a commander considers all the circumstances affecting the military situation and arrives at a decision as to the course of action to be taken in order to accomplish his mission.

Approach March.

("Advance to Contact" sometimes used). Advance of a combat unit when direct contact with the enemy is imminent. Troops are fully or partially deployed. The approach march ends when ground contact with the enemy is made or when the attack position is occupied.

Area of Influence.

The portion of the assigned zone and the area of operations wherein a commander is directly capable of influencing the progress or outcome of operations by manoeuvres of his ground-gaining elements or by delivery of firepower with the fire support systems normally under his control or command. It is a geographical area the size of which depends upon the mission, organization and equipment of the force involved.

Area of Interest.

That area of concern to the commander, including the area of influence, areas adjacent thereto, and extending into enemy territory to the objectives of current or planned operations. This area also includes areas occupied by enemy forces who could jeopardize the accomplishment of the mission.

Area of Responsibility.

A defined area of land in which responsibility is specifically assigned to the commander of the area for the development and maintenance of installations, control of movement and the conduct of tactical operations involving troops under his control along with parallel authority to exercise these functions.

Attack.

See "Deliberate Attack" and "Quick Attack".

Battle Group.

A tactical grouping based on either an infantry battalion or armoured regiment, each with at least a squadron or company of the other arm and with elements of other supporting arms and services allocated according to need.

Battle Procedure.

The whole concurrent process by which a commander makes his reconnaissance and plan, issues orders, and commits the troops under his command to battle.

Blocking Position.

A location organized to deny enemy access to a given area or to prevent his advance in a given direction.

Bridgehead.

An area of ground held or to be gained on the enemy's side of an obstacle.

Capture.

To take and maintain possession of a terrain feature, person or object.

Clear.

To ensure an area is clear of enemy interference and developed obstacles.

Close Air Support.

Air action against hostile targets which are in close proximity to friendly forces and which require detailed integration of each air mission with the fire and movement of those forces.

Counter-attack.

(See also "Deliberate counter-attack" and "Immediate Counterattack"). Attack by part or all of a defending force against an enemy attacking force, for such specific purposes as regaining ground lost or cutting off or destroying enemy advance units and with the general objective of denying the enemy the attainment of his purpose in attacking. In sustained defensive operations, it is undertaken to restore lost battle positions or destroy the enemy in killing zones, and is directed at limited objectives.

Covering Force.

1. A force operating apart from the main force for the purpose of intercepting, engaging, delaying, disorganizing, and deceiving the enemy before he can attack the force covered.
2. Any body or detachment of troops which provides security for a larger force by observation, reconnaissance, attack, or defence, or by any combinations of these methods.

Decisive Engagement.

A unit or formation is decisively engaged when it has committed all of its resources in firepower and manoeuvre elements.

Defend.

A manoeuvre element defending employs all available combat power to prevent, resist or destroy an enemy attack and during the execution phase accepts decisive engagement.

Defensive Fire.

Fire delivered by supporting units to assist and protect a unit engaged in a defensive action.

Defilade.

1. Protection from hostile observation and fire provided by an obstacle such as a hill, ridge, or bank.
2. To shield from enemy fire or observation by using natural or artificial obstacles.

Delay.

A manoeuvre element delaying inflicts maximum delay and damage on the advancing enemy without becoming decisively engaged.

Delaying Operation.

A retrograde operation in which a force under pressure trades space for time by slowing down the enemy's momentum and inflicts maximum damage on the enemy without

becoming decisively engaged.

Deliberate Attack.

A type of offensive action characterized by preplanned coordinated employment of firepower and manoeuvre to close with and destroy or capture the enemy.

Deliberate Counter-attack.

This is carried out to recapture key terrain in positional defence or to complete the destruction of the enemy penetration in mobile defence. It normally involves the formation's reserve, is carefully planned during the defence, and is launched when the situation is stable.

Depth Forces.

This term in defence is used to describe a sub-unit, unit or formation sited to the rear or flanks of the forward elements, in a position to give mutual support and to absorb and progressively weaken the enemy attack. Normally, depth forces are deployed to hold ground in defended localities or areas.

Direct Support.

The support provided by a unit or formation unit not attached or under command of the supported unit or formation, but required to give priority to the support required by that unit or formation.

Essential Elements of Information.

The critical items of information regarding the enemy and his environment required in order to make timely decisions. Intelligence collection agencies are required to give their priority attention to these items.

Exploitation.

(See also "Limit of Exploitation"). Taking full advantage of success in battle and following up initial gains or taking full advantage of any information that has come to hand for tactical or strategic purposes.

Fire Support Coordination Line (FSCL).

(Replaces ("Bomb Line")). A Line established by the appropriate ground commander to ensure coordination of fire not under his control but which may affect current tactical operations. The FSCL should follow well defined terrain features. Supporting elements may attack targets forward of the FSCL without prior coordination but attacks against targets behind the line must be coordinated with the appropriate ground force commander.

Forward Edge of the Battle Area (FEBA).

The foremost limits of a series of areas in which ground combat units are deployed, excluding the area in which the covering or screening forces are operating, designated to coordinate fire support, the positioning of forces, or the manoeuvre of units.

Ground.

See "Key Terrain", "Vital Ground", and "Important Ground".

Guard.

A force with the primary task of delaying the enemy for a period of time in addition to observing and reporting. (Compare with definition for "screen").

Harbour.

An area which permits the dispersal and concealment of vehicles and troops against the threat of enemy.

Immediate Counter-attack.

This is normally carried out within a company or battalion using their own resources to recapture ground which is of tactical importance to it. As the opportunity may be fleeting, this type of counter-attack may be launched without much prior planning and before the tactical situation has stabilized.

Important Ground.

That portion of the key terrain which is highly desirable rather than essential to hold.

In Direct Support.

See "Direct Support".

In Support.

See "Support".

Key Terrain.

Any locality or area, the seizure or retention of which affords a marked advantage to either combatant. (Canadian terminology breaks "Key Terrain" into "Vital Ground" and "Importance Ground" - definitions herein).

Leaguer.

A defensible area where an armoured/mechanized force replenishes, conducts maintenance, and rests.

Limit of Exploitation.

To ensure his forces retain their balance, a commander may put a limit on exploitation.

Line of Departure.

See "Start Line".

Manoeuvre.

Employment of forces on the battlefield through movement in combination with fire, to achieve a position of advantage in respect to the enemy in order to accomplish the mission.

Minefield Gap.

A portion of a minefield in which no mines has been laid, of specified width to enable a friendly force to pass through the minefield in tactical formation.

Minefield Lane.

A marked lane, unmined, or cleared of mines, leading through a minefield.

Mobile Defence.

Defence in which the aim will be to defeat the enemy within an area of considerable depth by a continuing process of blocks and counterattacks rather than defeating him on a specifically defined position. Penetration is planned for and accepted into killing zones.

Occupy.

To move to a location, organize for local security and be prepared to assume the next task.

Positional Defence.

The type of defence in which the bulk of the defending force is disposed in selected tactical localities where the decisive battle is to be fought. Principal reliance is placed on the ability of the forces in the defended localities to maintain their positions and to control the terrain between them. The reserve is used to add depth, to block, or restore the battle position by counter-attack.

Quick Attack.

An attack launched in circumstances where our momentum and superiority are sufficient to give a good chance of success notwithstanding the lack of time for thorough reconnaissance, fire planning and preliminary deployment.

Rear Guard.

The rearmost elements of an advancing or withdrawing force. It has the following functions:

- a. to protect the rear of a column from hostile forces;
- b. during the withdrawal, to delay the enemy; and
- c. during the advance, to keep supply routes open.

Reserve.

See "Tactical Reserve".

Retirement.

A retrograde operation in which a force out of contact moves away from the enemy.

Retrograde Operation.

Any movement of a command to the rear or away from the enemy. It may be forced by the enemy or may be made voluntarily. Such movements may be classified as withdrawal, retirement or delaying operations.

Screen.

1. A manoeuvre element screening observes the enemy approaches into a designated sector and keeps the higher command informed.
2. A force whose primary task is observing, identifying and reporting upon enemy movement.

Start Line/Line of Departure.

A line designated to coordinate the departure of attack or scouting elements; a jump-off line.

Staybehind Force.

(Formerly "Layback Force"). A force which is left in position to conduct a specified mission when the remainder of the force withdraws or retires from the area.

Support.

The action of a force, or portion thereof, which aids, protects, complements or sustains any other force.

Tactical Reserve.

A part of a unit or formation held initially under control of the commander as a manoeuvring force to influence further action.

Under Command.

To be placed under operational control, and normally administrative command, of a specific unit or formation, but subject to the limitation imposed by order.

Vital Ground.

That portion of the key terrain which is of such tactical significance that its loss will make the defence of an area impossible.

Vanguard.

Element of an advanced guard.

Withdrawal.

A retrograde operation whereby a force disengages from an enemy force in accordance with the will of the commander.

B-GL-305-002/FT-001
(PFC 305(2))

L'ARMÉE BLINDÉE

VOLUME 2

L'ESCADRON DE RECONNAISSANCE AU COMBAT

(Numéro d'IDDN modifié: B-GL-305-002/FT-001)

BPR: DPT

79-02-09

PUBLIÉE AVEC L'AUTORISATION DU CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR DE LA DÉFENSE

LISTE DES PAGES EN VIGUEUR

Insérer les pages le plus récemment modifiées et disposer de celles qu'elles remplacent conformément aux ordonnances applicables.

NOTA - Dans une page modifiée, la partie du texte affectée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale dans la marge. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

La présente publication comprend 217 pages réparties de la façon suivante:

Numéro de page	Numéro de modificatif
Couverture	0
Page titre	0
A	0
B	0
iii/iv à xii	0
1-1 à 1-5/1-6	0
2-1 à 2-11/2-12	0
3-1 à 3-19/3-20	0
4-1 à 4-21/4-22	0
5-1 à 5-22	0
6-1 à 6-16	0
7-1 à 7-7/7-8	0
8-1 à 8-9/8-10	0
9-1 à 9-12	0
10-1 à 10-9/10-10	0
11-1 à 11-7/11-8	0
A-1 et A-2	0
B-1 à B-3/B-4	0
C-1 et C-2	0
D-1 à D-5/D-6	0
E-1 à E-10	0
F-1 à F-5/F-6	0
G-1 à G-5/G-6	0
H-1 à H-6	0
J-1 à J-6	0
K-1 à K-5/K-6	0
L-1 à L-5/L-6	0
M-1 à M-5/M-6	0
N-1 à N-9/N-10	0

Zéro dans la colonne des modificatifs indique une page originale.

AVANT-PROPOS

1. L'B-OL-305-002/FT-001, Armée blindée, L'escadron de reconnaissance au combat, est publiée avec l'autorisation du Chef de l'état-major de la Défense.
2. Cette publication entre en vigueur dès sa réception et remplace la PFC 305(2), Le régiment de blindés légers, du 18 février 1972.
3. Toute proposition de modification sera envoyée, par la voie réglementaire, au quartier général du Commandement de la Force mobile, compétence de l'OSEM/Armée blindée.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION

- 101 But
- 102 Portée
- 103 Utilisation du manuel
- 104 La menace
- 105 Types de reconnaissance
- 106 Principe

CHAPITRE 2 - L'ESCADRON DE RECONNAISSANCE

SECTION 1 - EXPOSÉ GÉNÉRAL

- 201 Organisation
- 202 Rôle
- 203 Caractéristiques
- 204 Fonctions principales
- 205 Principes d'utilisation de l'escadron

SECTION 2 - FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS OPÉRATIONNELLES

- 206 Quartier général de l'escadron
- 207 Chefs de troupes
- 208 Troupe d'administration

CHAPITRE 3 - COMMANDEMENT ET CONTROLE

SECTION 1 - EXPOSÉ GÉNÉRAL

- 301 Introduction
- 302 Facteurs influant sur le commandement et le contrôle
- 303 Le leadership du chef de l'escadron de reconnaissance
- 304 Groupement des ressources
- 305 Mesures de contrôle
- 306 Communications
- 307 Le renseignement
- 308 Instructions permanentes d'opérations

SECTION 2 - LA PRÉPARATION AU COMBAT

- 309 Exposé général
- 310 Avertissements
- 311 Les groupes
- 312 La reconnaissance

- 313 Appréciations et ordres
- 314 Les missions
- 315 Mise en application des principes régissant l'exercice du commandement et le contrôle

SECTION 3 - DIRECTIVES DU QUARTIER GÉNÉRAL DE L'ESCADRON

- 316 Exposé général
- 317 Choix de l'emplacement
- 318 Postes de commandement
- 319 Déplacements
- 320 Fonctions de l'élément du renseignement
- 321 Fonctions de l'élément des opérations

CHAPITRE 4 - LES PHASES DE LA GUERRE

SECTION 1 - EXPOSÉ GÉNÉRAL

- 401 Objet

SECTION 2 - OPÉRATIONS DÉFENSIVES

- 402 Exposé général
- 403 Organisation de l'offensive ennemie - La menace
- 404 Écran de reconnaissance ennemie
- 405 Avant-garde ennemie
- 406 L'effectif du premier échelon
- 407 Forces de réserve et effectif du second échelon
- 408 Les tâches de l'escadron au cours des opérations défensives

SECTION 3 - OPÉRATIONS OFFENSIVES

- 409 Exposé général
- 410 Organisation type de la défense ennemie
- 411 Modèle de défensive d'un régiment de fusiliers motorisés
- 412 Missions assignées à l'escadron de reconnaissance au cours des opérations offensives

SECTION 4 - OPÉRATIONS DE RETRAIT

- 413 Exposé général
- 414 La menace
- 415 Missions de l'escadron de reconnaissance au cours des opérations de retrait

SECTION 5 - OPÉRATIONS DE NUIT

- 416 Exposé général
- 417 Matériel de surveillance et d'observation nocturne
- 418 Opérations de nuit - La menace

CHAPITRE 5 - OPÉRATIONS DE RECONNAISSANCE

SECTION 1 - EXPOSÉ GÉNÉRAL

- 501 Portée
- 502 Types de reconnaissance
- 503 Intensité de la reconnaissance

SECTION 2 - RECONNAISSANCE D'ITINÉRAIRE

- 504 Exposé général
- 505 Planification d'une reconnaissance d'itinéraire
- 506 Exécution d'une reconnaissance d'itinéraire

SECTION 3 - RECONNAISSANCE DE SECTEUR

- 507 Exposé général
- 508 La planification d'une reconnaissance de secteur
- 509 Exécution d'une reconnaissance de secteur

SECTION 4 - RECONNAISSANCE DE ZONE

- 510 Exposé général
- 511 Planification et exécution

CHAPITRE 6 - FORMATION D'UN RIDEAU DE TROUPES

- 601 Introduction

SECTION 1 - LE RIDEAU DE LA BRIGADE AU COURS DES OPÉRATIONS DE DÉFENSE

- 602 Exposé général
- 603 Éléments d'un rideau
- 604 La menace qui guette les tactiques du rideau de troupes
- 605 Déductions
- 606 Planification et exécution

SECTION 2 - SÉCURITÉ DU FLANC

- 607 Exposé général
- 608 Principes fondamentaux et facteurs de la surveillance du flanc
- 609 Planification et exécution
- 610 Les flancs-gardes

CHAPITRE 7 - OPÉRATIONS DE PROTECTION DE L'ARRIÈRE

- 701 Introduction
- 702 Menace
- 703 Planification et exécution

CHAPITRE 8 - CONTRÔLES ET RELEVÉS RADIOLOGIQUES ET CHIMIQUES

- 801 Généralités
- 802 Planification et exécution
- 803 Autres missions

CHAPITRE 9 - CONTRÔLE DE LA CIRCULATION ET ESCORTE DE CONVOI

- 901 Généralités

SECTION 1 - CONTRÔLE DE LA CIRCULATION

- 902 Introduction
- 903 Éléments à considérer lors de la planification
- 904 Éléments assurant le contrôle de la circulation
- 905 Missions principales
- 906 Planification et exécution

SECTION 2 - L'ESCORTE DE CONVOI

- 907 Introduction
- 908 Facteurs à considérer lors de la planification
- 909 Planification et exécution

CHAPITRE 10 - OPÉRATIONS DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

SECTION 1 - INTRODUCTION

- 1001 Généralités
- 1002 Missions générales
- 1003 Les missions particulières à l'escadron

SECTION 2 - TECHNIQUES

- 1004 Généralités
- 1005 Reconnaissance
- 1006 Protection de zones
- 1007 Le contrôle de la circulation
- 1008 Escortes motorisées
- 1009 Postes de surveillance (d'arrêt ou d'isolation)

CHAPITRE 11 - LE SOUTIEN LOGISTIQUE

- 1101 Généralités
- 1102 Remarques particulières concernant les échelons
- 1103 L'organisation de l'échelon
- 1104 Le réapprovisionnement et l'entretien en campagne
- 1005 Remarques supplémentaires

ANNEXES TITRE

- A MESURES DE CONTRÔLE TACTIQUE
- B OPÉRATIONS DE L'ESCADRON DE RECONNAISSANCE SANS COMMUNICATION RADIO
- C ORGANISATION DE L'ESCADRON DE RECONNAISSANCE GROUPE-BRIGADE RÉGULIER
- D INSTRUCTIONS PERMANENTES D'OPÉRATIONS DE L'ESCADRON DE RECONNAISSANCE RUBRIQUES SUGGÉRÉES
- E MODÈLE SUGGÉRÉ D'ORDRES DE RECONNAISSANCE D'ITINÉRAIRE
- F AIDE-MÉMOIRE ORDRES DE RECONNAISSANCE DE SECTEUR
- G AIDE-MÉMOIRE ORDRES DE RECONNAISSANCE DE ZONE
- H AIDE-MÉMOIRE ORDRES RÉGISSANT LA FORMATION D'UN RIDEAU
- I AIDE-MÉMOIRE ORDRES RELATIFS AUX MISSIONS DE FLANC-GARDE OU DE SURVEILLANCE LATÉRALE
- K AIDE-MÉMOIRE ORDRES RELATIFS À LA PROTECTION DE L'ARRIÈRE
- L AIDE-MÉMOIRE ORDRES VISANT À ORGANISER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION

M	AIDE-MÉMOIRE ORDRES RÉGISSANT L'ESCORTE DE CONVOI
N	GLOSSAIRE

LISTE DES FIGURES

FIGURE	TITRE
2-1	Organisation et système de communication de l'escadron de reconnaissance
4-1	Modèle de formation de l'ennemi en vue d'une offensive
4-2	Modèle d'avant-garde divisionnaire
4-3	Défensive d'une division de fusiliers motorisée
4-4	Défensive du premier échelon d'un régiment de fusiliers motorisé
4-5	Menace possible au repli de la brigade
5-1	Une reconnaissance d'itinéraire
5-2	Une reconnaissance de secteur
5-3	Une reconnaissance de zone au niveau de l'escadron
6-1	Rideau de brigade formé par un escadron de reconnaissance
6-2	Surveillance du flanc - PROGRESSION PAR BONDS
6-3	La surveillance du flanc - LA CHENILLE
6-4	Surveillance du flanc - SURVEILLANCE MOBILE
6-5	L'escadron de reconnaissance au cours de la surveillance du flanc
6-6	Une flanc-garde assurée par un escadron de reconnaissance renforcé
7-1	L'escadron de reconnaissance en mission de protection de l'arrière
8-1	Attaque nucléaire touchant le flanc de la brigade
8-2	L'escadron de reconnaissance au cours d'une mission de relevé partiel
9-1	Contrôle de la circulation par l'escadron de reconnaissance le long de l'itinéraire principal
9-2	Organisation du contrôle de la circulation pour le franchissement d'assaut d'une rivière
9-3	L'escadron de reconnaissance en mission d'escorte d'un convoi

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU	TITRE
3-1	Préparation au combat
3-2	Composition proposée des groupes R et O

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

101. Buts

La présente publication a pour but de décrire en détails la doctrine d'emploi tactique de l'escadron de reconnaissance affecté à une brigade réglementaire. Elle doit servir de guide au cours des opérations et constituer la base de l'entraînement au combat.

102. Portée

1. La présente publication contient des renseignements sur le rôle, les caractéristiques, le commandement, la conduite et l'emploi tactique de l'escadron et des troupes en qualité de première force de reconnaissance terrestre du commandant de brigade. Même si cette publication traite principalement des ressources propres de l'escadron, elle comprend également la description de l'appui nécessaire à l'escadron dans l'exécution de certaines tâches.
2. L'organisation décrite est celle de l'escadron de reconnaissance du régiment blindé du groupe-brigade réglementaire.
3. Même si cette publication traite principalement de l'escadron doté de véhicules chenillés, les tactiques qui NI sont décrites peuvent être adaptées afin d'être utilisées par des escadrons de reconnaissance disposant de véhicules sur roues ou, dans le cas des régiments blindés de la milice, de jeeps d'un quart de tonne.
4. La lecture de cette publication doit être conjugués à celle des manuels suivants: B-OL-305-001/FT-001, Le régiment blindé au combat, B-OG-301-001/FP-001, et B-OL-305-004/FT-001, Manuel du chef de troupe de reconnaissance.

103. Utilisation du manuel

1. La doctrine faisant l'objet du présent manuel est conçue pour servir de guide aux opérations et n'est pas fondée sur une série de règles strictes. L'adaptation des principes aux situations tactiques particulières effectuée avec discernement et initiative personnelle sera le clé de la victoire.
2. L'élément de base de la reconnaissance est la patrouille à bord de deux véhicules. Toutes les autres ressources de l'escadron sont destinées à appuyer les patrouilles et à améliorer leur efficacité.
3. Les termes utilisés dans ce manuel sont tirés du vocabulaire courant de l'armée canadienne dont la terminologie est en grande partie normalisée par l'OTAN.

104. La menace

1. L'escadron de reconnaissance sera généralement le premier élément de la brigade à entrer en contact avec l'ennemi. Il est donc essentiel que chacun de ses membres ait acquis une formation spécialisée lui permettant de reconnaître le matériel et les tactiques de l'ennemi. Les principaux ouvrages qu'il lui faudra lire pour acquérir ces connaissances sont:

- a. AC 70735, Notes on Soviet Ground Forces;
- b. PFC 386, Guide à l'identification des aéronefs soviétiques; et
- c. Guide d'identification au combat.

2. Le perfectionnement des armes modernes a énormément accru le risque de destruction sur le champ de bataille et les problèmes de surveillance. Nous atteignons rapidement le point où tout ce qui peut être observé peut être atteint et détruit. Les exemples suivants illustrent bien ce fait:

- a. Les chars. Dans les engagements entre chars à 1500 mètres, il fallait compter 13 coups au cours de la Seconde Guerre mondiale pour obtenir une probabilité de coups au but de 50 pour cent. Il suffit d'un seul coup aux chars actuels pour atteindre ce même degré de probabilité.
- b. Les armes antichars. La capacité de pénétration à longue portée des armes antichars de l'infanterie a considérablement dépassé les améliorations apportées à la protection offerte par le blindage des chars actuels. Les armes antichars alimentées par l'équipage ont triplé leur portée efficace en moins de 20 ans.
- c. L'artillerie. Comparés aux obus explosifs ordinaires, les obus classiques améliorés se traduisent par quatre fois plus de pertes en personnel. Dans le cas des blindés justement, les pièces d'artillerie classiques utilisant des projectiles de précision ont de fortes chances de détruire les chars du premier coup.
- d. L'appui aérien approché. Les essais opérationnels de même que l'expérience de la guerre du Moyen-Orient de 1973 ont clairement démontré l'efficacité des chasseurs d'attaque au sol contre les chars. Les bombes et les missiles téléguidés permettent des tirs à distance qui sont à la fois beaucoup plus précis et réduisent considérablement le temps d'exposition de l'attaquant aux tirs défensifs.
- e. Les contre-mesures électroniques (CME). La technologie moderne, l'usage très répandu de l'appareil radio et du tir téléguidé, la formation spécialisée chez l'ennemi, les techniques de la guerre électronique et l'utilisation qu'il en fera, constitueront une sérieuse menace pour les unités dont l'efficacité dépend en grande partie des transmissions radio (particulièrement des ondes VHF) et des armes téléguidées. Le brouillage intermittent et même continu des ondes constituera plutôt la norme que l'exception.

3. La capacité de destruction des armes modernes doit être considérée en fonction des tactiques utilisées par l'ennemi. Dans l'offensive, les forces ennemies effectueront des attaques massives, probablement avec deux échelons et une réserve constituée en majeure partie de chars. L'ennemi tentera d'être au moins trois fois supérieur en blindés, en artillerie et en infanterie. Sa tactique pourra consister à enfoncer les positions avancées, à détruire la principale ligne de défense dans le secteur de la pénétration et à saisir des objectifs éloignés et dispersés. L'exemple suivant illustre le scénario typique d'une attaque:

- a. L'attaque pourrait être précédée d'une préparation massive de l'artillerie avec une densité d'au moins 70 à 100 canons par kilomètre de front et de contre-mesures électroniques.
- b. Un premier échelon constitué principalement de chars tentera d'enfoncer les défenses et les échelons suivants utiliseront l'action de masse pour tirer profit des faiblesses du dispositif de défense. Les chasseurs d'attaque au sol ennemis pourront prêter main forte pendant toute la manoeuvre.
- c. Tandis que s'effectue la pénétration, des unités aéroportées et aéromobiles pourront être engagées afin d'isoler certaines parties du dispositif de défense, d'engager les réserves et d'empêcher la cohésion de la défense.
- d. Une fois la pénétration réalisée, l'ennemi pourra lancer dans la brèche des détachements composés en grande partie de blindés afin de permettre aux échelons d'attaque de maintenir leur élan.

4. Nos ennemis hypothétiques envisagent le recours aux opérations de guerre chimique comme aspect normal de la guerre classique et ont proclamé leur intention d'utiliser ces armes dans tout conflit éventuel. Leurs troupes s'entraînent à l'efficacité des conditions de guerre chimique jusqu'à l'échelon régimentaire.

105. Types de reconnaissance

1. La force de reconnaissance terrestre se divise suivant les quatre types de missions suivants:

- a. La reconnaissance au combat est la cueillette de renseignements par les éléments de combat des groupements tactiques au cours du combat corps à corps avec l'ennemi.
- b. La reconnaissance à courte distance est une reconnaissance menée par un groupement tactique ou le quartier général du groupe-brigade au cours de missions précises à l'intérieur de leurs zones d'influence. Cette tâche est confiée à l'escadron de reconnaissance de la brigade et aux pelotons de reconnaissance de l'infanterie.

- c. La reconnaissance à moyenne distance est effectuée par des unités de reconnaissance sous le commandement immédiat du quartier général d'une formation supérieure. Le rayon d'action des opérations de reconnaissance peut s'étendre jusqu'aux limites de la zone d'intérêt de la formation et elles auront comme objectif de déterminer l'emplacement, la composition et la répartition des réserves ennemies, ses moyens de transport d'armes nucléaires et l'importance de ses troupes d'appui qui peuvent influencer sur le combat en cours.
- d. La reconnaissance lointaine consiste à recueillir des renseignements à l'extérieur des limites de la zone explorée lors de la reconnaissance à moyenne distance. Cette tâche sera généralement confiée à des unités spéciales.

106. Principe

1. Selon la doctrine de l'armée canadienne, les unités de reconnaissance à l'échelon de la brigade doivent disposer d'armes légères afin d'assurer leur propre protection, prendre place dans des véhicules rapides et de manoeuvre facile, disposer d'appareils radio pouvant transmettre à longue distance et être subdivisées en un grand nombre de sous-unités lors de missions de reconnaissance clandestines.
2. Bien que l'escadron de reconnaissance, en garnison, soit intégré au régiment blindé, au cours des opérations, il opérera généralement indépendamment, sous le commandement immédiat au commandant de brigade.
3. L'escadron de reconnaissance devra fournir des renseignements au commandant de brigade et la plupart des missions qui lui seront confiées auront trait à la reconnaissance ou à la surveillance. Il est presque impossible à l'escadron de reconnaissance de retarder l'avance d'un ennemi déterminé sans augmentation importante de la puissance de feu. L'escadron ne peut guère faire plus qu'observer, transmettre des rapports, maintenir le contact avec l'ennemi et donner l'alerte.

(107 à 199 inclusivement: disponibles)

CHAPITRE 2

L'ESCADRON DE RECONNAISSANCE

SECTION 1 - EXPOSÉ GÉNÉRAL

201. Organisation

1. Voici la composition de l'escadron de reconnaissance (escadron du groupe-brigade): (Voir figure 2-1).

- a. Quartier - général de l'escadron. Le quartier général de l'escadron abrite le personnel, les installations de communication et le matériel nécessaires pour assurer le commandement et la direction de l'escadron. De plus, le quartier général a la tâche de recueillir, de vérifier, de résumer et de transmettre les renseignements au quartier général de la brigade.
- b. Les troupes de reconnaissance. On compte trois troupes de reconnaissance identiques disposant chacune de sept véhicules. Chaque troupe comprend un chef de troupe et trois patrouilles désignées comme suit: ALPHA, CHARLIE ET ECHO.
- c. La troupe de soutien. Cette troupe fournit le personnel, les véhicules et le matériel nécessaires pour assurer la surveillance et tout autre appui aux troupes de reconnaissance. Elle dispose de cinq TTB dont deux sont équipés d'une lame de bulldozer.
- d. La troupe d'administration. La troupe d'administration fournit les véhicules et le matériel nécessaires au soutien des opérations de l'escadron. Elle peut être divisée en trois: l'échelon A1, l'échelon A2 et l'échelon B.

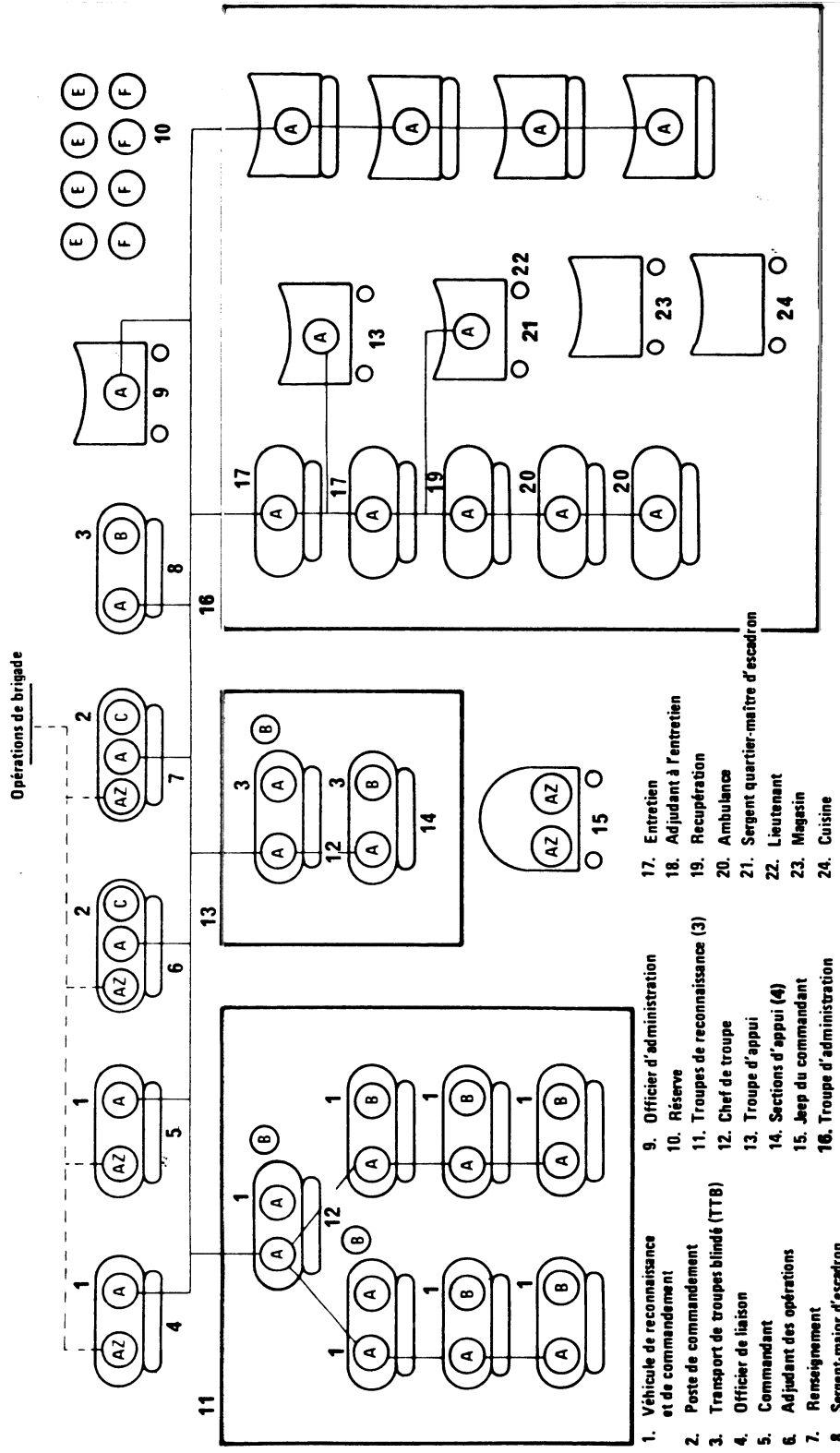


Figure 2-1 Organisation et système de communication de l'escadron de reconnaissance

202. Rôle

Le rôle de l'escadron de reconnaissance est de recueillir des renseignements tactiques précis sur l'ennemi et le terrain au cours de toutes les étapes de la bataille et de les transmettre sans délai au commandement supérieur.

203. Caractéristiques

1. La mobilité. L'escadron peut se déplacer par routes et à travers champs sur tous les types de terrain praticables par la brigade. La très grande rapidité et la maniabilité des véhicules de l'échelon F permettent à l'escadron d'accomplir une grande variété d'opérations et d'effectuer rapidement des modifications aux groupements et à l'orientation au cours des déplacements. Les membres de l'unité peuvent se charger de patrouilles à pied; toutefois, ces opérations éloignent l'équipage des véhicules, ce qui nuit ensuite à leur mobilité.

2. La flexibilité. La mobilité de l'escadron et les moyens de communication très poussés dont il dispose sont le fondement de sa flexibilité opérationnelle. Ils rendent possible une seconde affectation des tâches et permettent les déploiement rapides et l'exécution prompte de diverses missions. La flexibilité est accrue par des manoeuvres efficaces de l'escadron et des troupes et par une préparation au combat qui permettent un nouveau déploiement des forces sans ordres détaillés ni rassemblement général.

3. Économie logistique. Avec son propre échelon administratif et l'autonomie de ses véhicules, l'escadron peut se charger de missions à grand déploiement moyennant un soutien logistique réduit.

4. Restrictions.

- a. Faiblesse de la puissance de feu. Exception faite d'un nombre restreint d'armes antichars portatives, la principale puissance de feu de l'escadron est assurée par la mitrailleuse lourde. Cette faiblesse empêche l'escadron d'immobiliser même les véhicules blindés les plus légers à une distance de plus de 500 mètres. Il n'est donc pas question que l'escadron engage le combat pour obtenir des renseignements ou exécute des missions de protection ou des opérations retardatrices sans qu'on ait prévu une augmentation de sa puissance de feu.
- b. Vulnérabilité dans les combats rapprochés. L'escadron est extrêmement vulnérable à l'intérieur ou à l'extérieur des agglomérations ou des zones boisées à cause du bruit des véhicules et du nombre réduit des soldats affectés aux patrouilles à pied. Il lui est nécessaire d'avoir recours à la protection de l'infanterie.
- c. Endurance. L'escadron ne dispose pas d'équipage de réserve. Les opérations menées durant des périodes prolongées, les situations de tension continue et les blessures seront des facteurs qui limiteront rapidement l'action de l'escadron.
- d. Réserve. L'escadron peut rarement conserver une réserve substantielle.

204. Fonctions principales

1. Les deux principales fonctions de l'escadron de reconnaissance sans appui sont la reconnaissance et la surveillance.
 - a. La reconnaissance est une mission qui a pour but d'obtenir, par l'observation ou d'autres méthodes de détection, des renseignements sur les activités et les ressources de l'ennemi ou de l'ennemi éventuel ou de vérifier des données concernant la météorologie, l'hydrographie ou la topographie d'une zone donnée.
 - b. La surveillance est le guet continu et systématique de la zone de combat par l'utilisation d'instruments visuels, acoustiques, électroniques, photographiques ou autres, dans le but de recueillir des renseignements d'ordre tactique.
2. Un escadron de reconnaissance peut également accomplir d'autres missions comme:
 - a. La garde. Il s'agit de constituer une formation ayant comme objectif principal de retarder l'avance de l'ennemi durant un certain temps en plus d'observer ses activités et de faire rapport. S'il peut disposer de l'appui de blindés, de l'artillerie, de l'infanterie ou d'armes antichars, l'escadron de reconnaissance pourra s'acquitter de la garde ou d'actions retardatrices.
 - b. L'escorte de convois, de VIP(s) et de prisonniers.
 - c. Le contrôle de la circulation.
 - d. La détection, le contrôle et les relevés chimiques et radiologiques.
 - e. La sécurité de l'arrière.
 - f. La liaison nécessaire au passage du front.
 - g. La surveillance des forces aéroportées et aéromobiles.

205. Principes d'utilisation de l'escadron

1. Observer sans être découvert. Il est évident que de bonnes techniques d'observation combinées au camouflage et aux autres mesures de protection ont beaucoup d'importance pour l'escadron qui dispose d'une puissance de feu limitée mais qui se voit confier le repérage des puissantes unités de reconnaissance ennemies, des missions de garde et des missions retardatrices d'attaque.
2. Établir et maintenir le contact. En règle générale, lorsque le contact est établi avec l'ennemi, il doit être maintenu et ne peut être interrompu sans l'approbation du quartier général supérieur. Ce dernier peut donner l'autorisation de rompre ce contact en accordant aux unités le

droit de contourner l'ennemi ou en émettant une directive à cet effet. Lorsque le contact doit être maintenu, on a recours à l'observation aérienne ou terrestre.

3. Transmettre des rapports exacts et voir au fonctionnement-d'un réseau de communications. On doit être bien conscient que les décisions qui sont prises à des échelons supérieurs sont fondées sur les renseignements que transmet chaque patrouille de l'escadron. Pour être de quelque valeur, ces renseignements doivent être recueillis au bon moment et, avant tout, être exacts. L'identification erronée d'une seule pièce d'équipement ennemie peut induire en erreur l'état-major d'un quartier général supérieur et lui faire prendre une mauvaise décision. De plus, comme l'escadron compte énormément sur ses vastes ressources de transmission radio, on doit prévoir des mesures antibrouillage et des moyens de communication de rechange.

4. Éviter l'engagement décisif. Chaque fois que c'est possible, l'escadron doit subtiliser les renseignements. Il doit éviter d'engager un combat décisif avec l'ennemi sauf lorsqu'il s'agit de se défendre en fuyant l'ennemi.

5. Confirmer les intentions de l'ennemi. Une fois le contact établi avec l'ennemi ou devant un obstacle, la suite des opérations doit être planifiée sans délai. Il s'agit pour les commandants de formations de reconnaissance de tous les échelons, de leur propre initiative et dans le cadre d'ordres reçus, d'exécuter les manoeuvres qui permettront d'accroître la quantité de renseignements déjà recueillis lors du premier contact avec l'ennemi.

6. Prévoir une réserve. Bien que l'effectif de l'escadron soit réduit, tous les efforts doivent être déployés pour constituer une réserve car il est important pour l'escadron de maintenir le contact avec l'ennemi, de la contourner et de connaître sa position.

SECTION 2 - FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS OPÉRATIONNELLES

206. Quartier général de l'escadron

1. Le chef d'escadron est responsable de l'organisation, de la formation, de la discipline, du bien-être et de l'efficacité au combat de son escadron. Il exerce son commandement à partir de sa jeep ou de son poste de commandement (PC) selon la situation tactique.

2. La capitaine tactique doit être en mesure d'assumer temporairement le commandement de l'escadron au cours d'une mission jusqu'au retour ou au remplacement du chef d'escadron. En d'autres circonstances il est rattaché au quartier général de l'escadron et se déplace avec un des postes de commandement (PC). C'est sous la surveillance du capitaine tactique que le QG de l'escadron assure la disponibilité des installations de contrôle nécessaires au chef d'escadron pour exercer un commandement efficace. Voici les fonctions particulières du capitaine tactique:

- a. la formation et l'utilisation efficaces de l'état-major du QG de l'escadron;
- b. la disposition, la défense et le fonctionnement du QG de l'escadron et plus particulièrement, le fonctionnement du poste de commandement (PC);
- c. la planification du travail de l'état-major opérationnel;
- d. le rassemblement des groupes de commandement;. et
- e. la fonction de premier officier de service au sein du PC de l'escadron.

3. L'officier de liaison de l'escadron. Il représente le chef d'escadron et agit auprès du QG de la brigade ou de tout autre QG. Il doit connaître à fond les plans de l'escadron et doit pouvoir conseiller l'état-major du commandant de la brigade sur les questions qui touchent la reconnaissance. Il dispose d'une jeep de commandement tactique et doit toujours demeurer au sein du réseau de commandement de l'escadron. Il doit être prêt à remplacer le capitaine tactique. Lorsqu'il n'assume pas les fonctions d'officier de liaison, il remplit celles d'officier de service.

4. L'adjudant des opérations. Il relève du capitaine tactique en ce qui a trait à l'organisation détaillée et à l'entretien des PC. Il supervise le travail de tout le personnel subalterne du QG en ce qui a trait:

- a. à la formation et à la répartition des chauffeurs et conducteurs rattachés au PC;
- b. à l'organisation de groupes de commandement selon les directives du capitaine tactique;
- c. à la sécurité du QG de l'escadron et au contrôle de l'accès au complexe du PC; et
- d. à la préparation du tableau de service du PC et à la répartition du personnel lors

des déplacements.

Il se déplace dans l'un des véhicules du PC et assume les fonctions d'un officier de service.

5. Le sergent des transmissions de l'escadron est le conseiller du chef d'escadron sur les questions de transmission. Il se déplace dans un des véhicules du PC et ses fonctions comprennent:

- a. la préparation, la répartition et le contrôle du matériel assurant la sécurité des communications;
- b. la préparation technique, l'entretien et le contrôle du matériel de communication au sein du PC;
- c. les conseils donnés au capitaine tactique lors du choix de l'emplacement du QG de l'escadron;
- d. la supervision et la formation des représentants des formations de transmission de la troupe selon les directives du capitaine tactique; et
- e. celles d'un officier de service.

6. Les fonctions du sergent du renseignement sont:

- a. la préparation et la diffusion des renseignements tactiques;
- b. la préparation de cartes, de tracés et de calques sur la position de l'ennemi;
- c. la conservation de renseignements sur le matériel et les ordres de bataille de l'ennemi;
- d. l'élaboration d'exposés de missions tactiques selon les directives du capitaine tactique;
- e. les fonctions de sous-officier de guerre NBC au sein de l'escadron; et
- f. au besoin, les fonctions d'officier de service au sein du réseau de commandement de l'escadron.

Il sera appelé à remplacer l'adjudant aux opérations et se déplacera à bord d'une des jeeps du PC.

207. Chefs de groupes

Les chefs de troupes d'appui et de reconnaissance assument le commandement de leurs

troupe et doivent répondre de leur efficacité au combat. Ils doivent être en mesure d'assumer au besoin, les fonctions du capitaine tactique ou de l'officier de liaison.

208. Troupe d'administration

1. L'officier d'administration de l'escadron. Il assume la responsabilité de tout ce qui a trait à l'administration de l'escadron et assure le commandement de la troupe d'administration. Il doit être en mesure de remplacer le capitaine tactique ou l'officier de liaison. Dans des circonstances particulières, il peut être appelé à assumer les fonctions d'officier de service au sein du PC et lorsque l'échelon A2 est formé, il en assume le commandement.
2. Le sergent-major de l'escadron. Il commande l'échelon A-1 de l'escadron lorsque l'échelon A est divisé en deux sous-échelons (A1 et A2).
3. Le sergent-quartier-maître de l'escadron. Il commande l'échelon B lorsqu'il est constitué sinon, il fait partie de l'échelon A2.

(209 à 299 inclusivement: disponibles)

CHAPITRE 3

COMMANDEMENT ET CONTROLE

SECTION 1 - EXPOSÉ GÉNÉRAL

301. Introduction

Au cours des opérations, l'escadron de reconnaissance est habituellement détaché du régiment et il agit sous le contrôle direct du quartier général de la brigade en qualité d'agent principal de reconnaissance terrestre du commandant de brigade. Le chef d'escadron fera partie du groupe de commandement de la brigade.

302. Facteurs influant sur le commandement et le contrôle

1. Le commandement et le contrôle sont les moyens à la disposition du chef d'escadron pour mettre en pratique les instructions d'opération et les techniques de communication nécessaires au déploiement de ses troupes et de son matériel afin de diriger leurs manoeuvres et d'atteindre l'objectif visé. L'exercice du commandement et du contrôle repose sur les éléments suivants:

- a. le leadership du chef de l'escadron de reconnaissance;
- b. le regroupement des ressources;
- c. l'emploi efficace des mesures de contrôle;
- d. de bonnes communications;
- e. des renseignements exacts obtenus en temps opportun;
- f. de solides instructions permanentes d'opérations; et
- g. une préparation au combat efficace.

303. Le leadership du Chef de l'escadron de reconnaissance

1. Le fardeau du leadership d'un escadron de reconnaissance échoit dans une large mesure aux commandants subalternes, aux chefs de troupes ou de patrouilles à cause de la décentralisation de l'escadron au cours des opérations. La personnalité du chef d'escadron, son exemple et ses qualités de leader auront toutefois une influence directe sur l'esprit combatif de ses hommes. Son influence se fera plus particulièrement sentir au cours de la formation de ses subalternes, lorsqu'il s'efforcera de développer l'indépendance, la confiance et l'esprit d'initiative chez ses chefs de troupes et ses chefs de patrouilles. Au cours des opérations, son intervention se fera plus particulièrement sentir dans la planification méticuleuse et détaillée de l'opération, la diffusion d'ordres efficaces et applicables et dans le contrôle de l'exécution de ces ordres. Il doit normalement se trouver à l'endroit le plus propice à l'exercice du commandement et du contrôle de l'escadron; il se peut que ce ne soit pas au quartier général de l'escadron.

2. Le chef d'escadron devra établir des liens étroits avec le personnel de ses troupes plus particulièrement dans les situations suivantes:

- a. en périodes critiques, lorsque sa présence peut influencer sur le déroulement de l'opération;
- b. à la fin d'une étape importante de la mission, une fois la situation redevenue normale;
- c. au cours des périodes d'accalmie; et
- d. à la fin d'une mission, tout particulièrement lorsque les blessés sont nombreux.

3. Bien que le chef doive exercer son commandement par l'entremise de ses subordonnés, les relations personnelles qu'il entretient avec ses hommes sont un facteur important qui contribue à faire de son escadron un élément de combat efficace, déterminé à vaincre.

304. Groupement des ressources

1. Le groupement consiste à organiser une unité en groupes tactiques mieux adaptés au type de mission assigné et à définir les relations opérationnelles qui doivent exister entre ces groupes.

2. Lorsqu'aucun autre élément n'est rattaché à l'escadron, c'est la troupe d'appui qui apportera la souplesse nécessaire lors du groupement. Plusieurs choix s'offrent au chef d'escadron lors du rattachement des sections d'appui aux troupes de reconnaissance pour l'exécution de missions précises.

3. Des hélicoptères tactiques de l'escadre aérienne de reconnaissance sont habituellement affectés à l'appui direct de l'escadron. Le principe fondamental de l'appui apporté par l'hélicoptère à l'escadron repose sur la formation d'une équipe air/sol. Le chef d'escadron affectera souvent deux hélicoptères à chaque troupe de reconnaissance même lorsque les circonstances pourraient permettre à deux appareils d'appuyer deux troupes opérant sur deux axes parallèles. Lorsque des hélicoptères sont affectés à des troupes, ils doivent être considérés comme des éléments d'appui par le commandant; la planification de leur utilisation doit être conjuguée à celle des troupes et ne jamais constituer une partie essentielle du plan tactique.

4. D'autres éléments comme les blindés, l'infanterie, les armes anfichars et l'unité de reconnaissance du génie seront regroupés selon le plan et l'appréciation du chef d'escadron.

305. Mesures de contrôle

1. Le chef d'escadron doit contrôler avec soin les manoeuvres de ses hommes au combat tout en laissant cependant une certaine initiative à ses chefs de troupes et de patrouilles. Les méthodes auxquelles le chef d'escadron peut avoir recours pour exercer son contrôle et coordonner les manoeuvres sont exposées à l'annexe A. Ces mesures de contrôle ne sont valables

que dans la mesure où elles peuvent être communiquées par radio.

2. Comme le QG de l'escadron est rattaché au réseau de commandement de la brigade, il importe de se rappeler que seules les mesures de contrôle autorisées par le QG de la brigade peuvent être communiquées sur ce réseau. L'utilisation des mesures de contrôle propres à l'escadron doit se restreindre aux réseaux internes, et ces mesures doivent être conformes à la norme habituelle pour ne pas être compromettantes.

306. Communications

1. De bonnes communications sont essentielles à l'escadron de reconnaissance. Pour être de quelque utilité, les renseignements doivent être transmis rapidement et efficacement. Une connaissance approfondie de la procédure radio téléphonique, de l'entretien imposé à l'utilisateur ainsi que des possibilités et des limites du matériel de communication est obligatoire à tous les niveaux. Certains facteurs, comme le choix d'un emplacement approprié pour les véhicules radio et les antennes, l'utilisation des systèmes de radiodiffusion à distance et de procédures de retransmission manuelle, les exercices de prolongation avant bien réglés et l'emploi d'installations radio à bord d'hélicoptères lorsque la chose est possible, sont essentiels au maintien de bonnes communications.

2. L'escadron aura à manoeuvrer dans des zones avancées et de flanc très dangereuses et il sera bien souvent la première troupe de la brigade à entrer en contact avec l'ennemi. On doit donc dégager certaines caractéristiques qui sont particulières aux opérations de l'escadron de reconnaissance:

- a. On devra attribuer à l'escadron des codes numériques et des instructions d'opération pour risque élevé (à diffusion restreinte).
- b. L'escadron constituera une cible toute désignée pour les mesures d'interception et de brouillage car il sera très souvent le premier élément à mettre fin au silence radio au sein des réseaux de commandement de l'escadron et de la brigade. On doit insister sur les exercices antibrouillage, les transmissions sur ondes courtes, la protection contre l'ennemi, l'utilisation de transmission à faible puissance lorsque les circonstances le permettent et de hautes fréquences dans la mesure du possible et les déplacements fréquents des PC. L'annexe B contient des directives sur les communications sans appareil radio.
- c. L'escadron sera appelé à manoeuvrer dans de vastes régions, à découvert, bien souvent à proximité d'un grand nombre d'unités amies. Afin de réduire au minimum les risques d'interférence de la part ou au détriment de ces unités, l'escadron aura besoin d'un nombre plus élevé de fréquences déterminées avec un plus grand soin que celles des autres unités.

3. Moyens de communication. Les moyens de communication dont dispose l'escadron sont:

- a. la radio;

- b. les communications par fil; et
- c. l'officier de liaison.

4. La radio.

- a. L'appareil de radio de type "A". Ce type d'appareil radio se trouve à bord de tous les véhicules de l'escadron ainsi qu'à bord de l'hélicoptère léger d'observation. En bonne condition, sa portée peut atteindre 35 kilomètres. Il est généralement préférable que l'escadron n'utilise qu'un seul réseau pour que la transmission soit reçue par tous au même moment. L'utilisation de la fréquence attribuée à un escadron demande une discipline rigoureuse dans les transmissions et une procédure radio téléphonique très stricte. Toute installation à deux postes pourvue de câble approprié peut servir de station de retransmission radio afin de prolonger les portées de transmission (retransmission technique) ou pour relier deux réseaux (retransmission tactique). Enfin, le quartier général de l'escadron dispose d'installations de radio transmission protégées. L'utilisation de mesures de sécurité peut être une arme à deux tranchants si elles ne sont pas utilisées à bon escient. Les conversations ont tendance à devenir plus longues et tous les messages transmis ou reçus doivent être codés.
- b. L'appareil radio de type "A" télécommandé. Le dispositif de télécommande d'un appareil radio de type A est une pièce d'équipement d'une valeur inestimable car elle permet -
 - (1) la communication téléphonique entre le poste télécommandé et l'opérateur du poste de commande,
 - (2) la réception et la transmission d'un poste radio par le biais de l'appareil télécommandé, et
 - (3) la réception et la transmission d'un poste radio par le biais du poste de commande.
- c. L'appareil radio de type "B". Chaque véhicule des troupes de reconnaissance ou d'appui possède également un appareil de type B qui permet la synthonisation d'autres réseaux et la plupart de ces véhicules ont à leur bord un appareil radio de type -13- dans un havresac qui servira lors des opérations à pied.
- d. L'appareil radio de type "C". Les deux PC disposent chacun d'un appareil radio à hautes fréquences diffusant sur les fréquences de veille du réseau de commandement de la brigade. L'appareil de type "C" peut également être pourvu d'une télécommande. Un nombre limité de poste à hautes fréquences portatifs peuvent être distribués aux troupes. Ils leur permettent de disposer d'un système de communication de rechange pour joindre le QG de l'escadron, système qui

s'avère particulièrement efficace car les hautes fréquences sont plus difficiles à brouiller et à détecter pour l'ennemi.

- e. L'appareil radio à ultra-hautes fréquences. L'escadron dispose d'un nombre limité d'appareils radio à ultra-hautes fréquences transportés dans des havresacs qui lui serviront lors des communications sol/air, air/sol avec le chasseur d'attaque au sol.

5. La communication par fil. Parce que les opérations de l'escadron de reconnaissance impliquent des déplacements, les communications par fil constitueront plus une exception qu'une règle. Dans certains cas, leur emploi permet de laisser reposer l'opérateur radio, les appareils et les accumulateurs en plus d'offrir une plus grande sécurité. On doit, autant que possible, poser les fils dans des endroits protégés et les échelons A2 et B doivent s'occuper de leur mise en état. Les communications par fil peuvent être captées et les fils risquent d'être endommagés par les bombardements et le passage des véhicules chenillés.

6. Les officiers de liaison. L'officier de liaison de l'escadron est le représentant personnel du chef d'escadron; il doit donc bien connaître la situation et le plan mis en oeuvre. Il se déplace à bord d'une jeep équipée de trois appareils radio qu'il doit tenir réglés sur le réseau de l'escadron en tout temps. On peut avoir recours à l'officier de liaison ou selon le cas à tout équipage d'un véhicule pour la transmission par porteur de renseignements tactiques.

7. Ouvrages de références. Les principaux ouvrages de références dont dispose l'escadron relativement aux transmissions sont:

- a. l'ACP 125 supplément canadien-1A;
- b. la CFP 322(2); et
- c. la CFP 321(6).

8. À l'annexe C, on trouve la liste des indicatifs d'appel attribués à tous les véhicules de l'escadron équipés d'un appareil radio.

307. Le renseignement

1. Des renseignements précis obtenus en temps opportun sont essentiels à l'exercice efficace du commandement et du contrôle. Le chef d'escadron doit être au fait de tous les renseignements disponibles au sein de la brigade avant de commencer l'élaboration de sa préparation au combat. Au cours des opérations, il est essentiel au succès de la mission, qu'un flot continu de renseignements tactiques proviennent de sources extérieures à l'escadron.

2. Le QG de l'escadron ne dispose ni de l'effectif ni de l'équipement nécessaires pour assumer toutes les opérations du processus complet de répartition, de cueillette, de traitement et de diffusion des renseignements tactiques. Il doit néanmoins s'assurer que ces renseignements sont recueillis des troupes et transmis sans délai au QG de la brigade et que les données pertinentes émanant des unités subordonnées et du QG de brigade sont transmises aux troupes sous une forme concise et pratique.

3. On traite avec plus de détails des responsabilités assumées par le QG de l'escadron à l'article 321.

308. Instructions permanentes d'opérations

1. De bonnes instructions permanentes peuvent contribuer, dans une large mesure, à faciliter l'exercice du commandement et du contrôle. Le but de ces instructions est de rendre automatique l'exécution de certaines fonctions parfaitement assimilées de l'escadron. Elles doivent s'appliquer tant aux opérations qu'à l'administration.
2. À l'annexe D figure la table des matières proposée pour les instructions permanentes d'opérations de l'escadron.

SECTION 2 - LA PRÉPARATION AU COMBAT

309. Exposé général

1. La préparation au combat, pour le commandant, est un ensemble de mesures concurrentes au cours desquelles il effectue sa reconnaissance, prépare son plan, donne ses ordres, prépare et déploie ses troupes en formation de combat. Pendant que, successivement, les chefs subalternes effectuent leurs reconnaissances et donnent leurs ordres, d'autres préparatifs ont lieu aux niveaux inférieurs et le gros des troupes se met en marche.
2. Sauf dans le cas d'opérations administratives particulières continues, la préparation au combat d'un escadron commence à la réception d'avertissement provenant du QG de la brigade. Le tableau 3-1 illustre le déroulement typique d'un premier déploiement.
3. Comme l'escadron doit se déployer plus tôt que le reste de la brigade, il est essentiel que la préparation au combat soit bien rodée pour que l'escadron puisse commencer sa mission dans un délai minimum.
4. Après le début des opérations, la réception d'ordres nouveaux ou la riposte de l'ennemi peuvent obliger l'escadron à modifier son plan original, son regroupement ou son déploiement. Il peut s'avérer impossible de mettre en oeuvre, dans de telles circonstances, le déroulement prévu dans la préparation au combat mais on pourra gagner du temps si on réussit à s'en tenir au plus grand nombre d'étapes possibles.
5. On doit insister sur le fait que plusieurs étapes de la préparation au combat doivent être faites simultanément. Par exemple, tandis que le chef d'escadron effectue une reconnaissance, son groupe O peut se rendre au rendez-vous pour attendre ses ordres, les unités affectées aux aires d'abri pourront reconnaître les abris et les routes et le gros des troupes pourra s'occuper des préparatifs administratifs comme le ravitaillement en carburant, en munitions et en provisions pour la mission subséquente. Ces activités simultanées effectuées par tous les éléments de l'escadron permettront aux troupes de gagner du temps et d'être bien préparées pour leur mission.

310. Avertissements

1. Un avertissement donné au moment opportun permet aux troupes de l'escadron de commencer leurs préparatifs de combat et de se préparer méthodiquement en vue des opérations. Les avertissements, à tous les niveaux doivent comprendre le plus grand nombre possible des éléments suivants:
 - a. un bref exposé de la situation;

Brigade Groupe R	Brigade Groupe O	Escadron Groupe R	Escadron Groupe O	Troupes
<p>Le commandant de brigade est assigné au groupe O d'une formation supérieure. Avant de se mettre en marche avec son groupe R, il émet un avertissement.</p> <p>Après avoir reçu ses ordres, le commandant de brigade effectue une reconnaissance rédige une appréciation et un plan et prépare ses ordres.</p>	<p>Le groupe arrive au point de rendez-vous. Il inscrit des renseignements sur les cartes et assiste à un exposé de la situation.</p> <p>Le groupe reçoit les ordres du commandant de brigade.</p>	<p>Le chef d'escadron émet un avertissement. Le groupe R se prépare à se rendre au lieu de rendez-vous désigné.</p> <p>Le groupe effectue une reconnaissance, rédige une appréciation et un plan et prépare des ordres.</p>	<p>Le groupe se prépare à se rendre au lieu de rendez-vous pour l'heure indiquée.</p> <p>Le groupe arrive au lieu de rendez-vous.</p> <p>Le groupe reçoit les ordres du chef d'escadron puis, au besoin, effectue sa propre reconnaissance, rédige ses ordres et élabore son plan.</p>	<p>Les troupes se préparent à combattre à l'endroit où elles sont postées.</p> <p>S'il leur est nécessaire de se déplacer vers l'avant, les troupes se préparent alors pour cette opération.</p> <p>Au besoin, les troupes progressent vers l'avant.</p> <p>Les troupes reçoivent les ordres de leur chef de troupe, se préparent au combat et exécutent les ordres.</p>

Tableau 3-1 Préparation au combat

- b. les missions probables;
 - c. l'instant le plus tôt auquel le déplacement pourra avoir lieu ou le degré d'urgence de l'avertissement de déplacement;
 - d. l'heure et le lieu de rendez-vous des groupes R et O;
 - e. les ordres relatifs aux opérations préliminaires comme le déplacement de détachements d'avant-garde ou d'éléments regroupés; et
 - f. les instructions administratives particulières comme le matériel spécial nécessaire, le regroupement des échelons A et B, etc.
2. En tenant compte des avertissements émanant de la brigade, le chef d'escadron pourra déterminer le temps nécessaire pour effectuer certaines tâches:
- a. de combien de temps il disposera pour effectuer sa reconnaissance, élaborer son plan et transmettre ses ordres;
 - b. combien de temps il pourra allouer aux troupes pour leur préparation au combat;
 - c. l'heure du départ de ses troupes pour la zone de combat et les mesures de contrôle tactiques qui devront être mises en application;
 - d. le regroupement probable des troupes qu'il commande; et
 - e. l'ordre dans lequel ses troupes devront atteindre la zone avancée.
3. Cette évaluation constituera le fondement de l'avertissement qu'il devra transmettre aussitôt que possible à l'escadron.

311. Les groupes

1. Une fois l'avertissement donné, la suite de la préparation au combat repose sur la formation de groupes réguliers:
- a. Le groupe de reconnaissance. (Le groupe R). Il se compose du chef d'escadron et des représentants des éléments d'appui qui devront fournir des conseils techniques au chef lors de l'élaboration de son plan. De plus, le chef d'escadron doit pouvoir disposer de communications et d'un élément de protection qui accompagnera son groupe R.
 - b. Le groupe de commandement. (Le groupe O). Ce groupe se compose du groupe R et des autres commandants subalternes y compris les commandants des unités d'appui qui doivent recevoir et mettre en application les ordres du chef d'escadron.

- c. Le gros des troupes. Le gros des troupes se compose généralement:
- (1) Des détachements d'abri. Ce détachements sont tirés, au besoin, du gros des troupes et sont constitués de soldats qui pourront déterminer des zones d'abri et d'autres aires de sécurité.
 - (2) L'échelon F. Cet échelon comprend les dolents, le matériel et les véhicules essentiels au combat.
 - (3) L'échelon A. Cet échelon comprend les soldats, les véhicules et le matériel affectés à l'appui direct au combat. Il peut se diviser en deux sous-échelons, A1 et A2. L'échelon AI est constitué de techniciens et transporte des petites quantités de carburant et de lubrifiants, de munitions et de matériel technique; il assure un appui direct au combat et suit l'échelon F d'aussi près que les circonstances le permettent. L'échelon A2 assure le ravitaillement de l'échelon A1.
 - (4) L'échelon B. Cet échelon se compose du reste de la troupe administrative qui transporte les denrées et les ressources qui ne sont pas immédiatement nécessaires et assure le contrôle des opérations qui ne touchent pas le ravitaillement quotidien.

2. Le tableau 3-2 illustre la composition proposée du groupe de commandement et du groupe de reconnaissance.

312. La reconnaissance

1. Il est évident qu'il ne sera pas possible d'effectuer une reconnaissance détaillée de la zone à l'occasion de toutes les missions.

Groupe	Composition
Groupe de reconnaissance (groupe R)	Le chef d'escadron L'officier observateur d'artillerie Les chefs des éléments d'appui Le conducteur/opérateur radio Le détachement de protection (au besoin)
Groupe de commandant (groupe O)	Le chef d'escadron Le groupe R Le capitaine tactique Les chefs de troupes L'officier de liaison L'officier de liaison L'officier d'administration Le sergent-major de l'escadron Les conseillers du tir d'appui et les représentants des autres éléments L'adjudant à l'entretien (au besoin).

Table 3-2 Composition proposée des groupes R et O

Cependant, le commandant doit tout mettre en oeuvre pour recueillir le plus de renseignements possible sur le terrain et l'ennemi avant de formuler son appréciation et transmettre ses ordres. Le chef d'escadron doit acquérir les aptitudes qui lui permettront d'analyser d'un premier coup d'oeil la topographie du terrain et d'imaginer le champ de bataille à partir de cartes, de photographies aériennes, de croquis topographiques et d'autres sources. Il doit tenter d'obtenir les conseils des spécialistes et élaborer un plan des opérations de reconnaissance de façon à effectuer le plus grand nombre possible d'opérations de reconnaissance avant le combat. À cette fin, il doit:

- a. bien connaître l'objectif de sa reconnaissance;
- b. évaluer le temps nécessaire à la manoeuvre;
- c. organiser son groupe R et en assurer la protection; et
- d. entrevoir, si possible, le recours au service d'hélicoptères.

313. Appréciations et ordres

1. Appréciations officielles et ordres d'opérations. La PFC 121(3), Manuel des procédures d'administration et d'état-major du MDN et correspondance militaire des Forces canadiennes, contient tous les renseignements nécessaires à la préparation d'une appréciation officielle ou à la formulation verbale ou écrite d'ordres d'opération. Tous les chefs de troupes doivent connaître cette méthode et l'utiliser à chaque fois que le temps le leur permettra.

2. De nos jours, la vitesse à laquelle se déroule un combat ne permet pas toujours de recourir à la méthode complète d'appréciation et les chefs, à tous les niveaux, doivent être prêts à modifier les instructions selon le temps alloué et la topographie du terrain. Un chef ne doit jamais oublier que ceux qui doivent en savoir le plus sur une opération sont ceux qui accompliront cette mission, c'est-à-dire, les chefs et leurs troupes. On doit également leur donner le temps de se préparer et, à cette fin, certaines mesures doivent être adoptées. Ce sont:

- a. l'appréciation rapide du combat; et
- b. le recours aux ordres transmis par radio.

3. L'appréciation du combat. L'évaluation de tous les facteurs particuliers à une situation se révèle être bien souvent une opération longue qui demande beaucoup de temps. C'est justement le temps qui vient le plus souvent à manquer. D'autre part, on risque la défaite lorsqu'on élabore un plan sans tenir compte des principaux facteurs. Afin de contourner cette difficulté, chaque chef doit mettre au point une méthode lui permettant d'arriver rapidement à une sage décision.

4. Les ordres. À cause de la nature décentralisée des opérations de l'escadron de reconnaissance, les ordres préliminaires que transmettra le chef d'escadron devront être complets. Ses directives devront être précises et compréhensibles. Les mesures de contrôle et de coordination plus particulièrement, devront être claires et simples. Des exemples de types d'ordres relatifs à des tâches quotidiennes sont joints aux chapitres qui les concernent à titre de documents de référence. Après le début de la mission, l'escadron sera commandé et contrôlé par des ordres transmis par radio. L'utilisation d'ordres types et d'instructions permanentes d'opérations réduira la longueur des transmissions radio favorisant ainsi la rapidité d'exécution et la sécurité.

314. Les missions

1. L'ordre de mission émis par le QG de brigade et ensuite transmis aux troupes doit toujours être formulé avec soin. Des indications imprécises comme "jalonner l'avance de l'ennemi", "assurer la surveillance du flanc", "effectuer une reconnaissance de secteur", même simples ne sont pas explicites et peuvent être à l'origine de problèmes lors de l'élaboration du plan qui fournira au commandant de brigade les renseignements nécessaires. Voici des exemples d'instructions plus pertinentes:

- a. prévoir un avertissement au moins 15 minutes avant l'attaque de l'ennemi lorsque celle-ci comprend au moins une compagnie;
- b. effectuer une reconnaissance de tracé le long de l'axe ALPHA en tenant compte des restrictions suivantes -
 - (1) vérifier toute zone qui de la route, est à portée des armes portatives antichar, et
 - (2) rechercher, au moyen d'observations, une zone qui de la route, serait

couverte par les armes antichars lourdes;

- c. déterminer la force et l'emplacement des armes antichars ennemies à longue portée situées entre "PRAIRIE STORM" et "RUNNING JUMP" à l'intérieur des frontières.

315. Mise en application des principes régissant l'exercice du commandement et du contrôle

1. Le commandement et le contrôle au sein de l'escadron doivent être empreints de souplesse et le système de contrôle utilisé doit pouvoir être adapté aux diverses organisations et méthodes. Voici les principes qui devront être mis en application:
 - a. Le chef d'escadron recevra habituellement ses ordres sous forme d'instructions opérationnelles précisant la mission à accomplir et décrivant en gros le déroulement des opérations.
 - b. Il appartient au chef d'escadron de choisir la méthode qu'il utilisera pour accomplir la mission; pour que le plan s'oit efficace, cependant, le chef d'escadron doit avoir en main les renseignements tactiques les plus récents.
 - c. Le QG de l'escadron est l'élément par le biais duquel le chef d'escadron exercera son commandement et son contrôle et la radio constitue le lien vital qui relie le chef d'escadron à ses unités subalternes. Le chef d'escadron ne doit pas se poster dans un endroit d'où il ne pourrait rejoindre ses unités que par un relais radio. Il doit également s'assurer du maintien d'une communication radio avec le QG de brigade.
 - d. L'affectation d'hélicoptères de reconnaissance ne devrait pas nécessiter de dispositions particulières. Les hélicoptères seront reliés l'un à l'autre et aux véhicules au sol par des réseaux radio et le commandement et le contrôle seront exercés de la même façon que s'il s'agissait d'autres troupes.
 - e. En toutes circonstances, le chef d'escadron s'assurera que ses sous-unités ont reçu un breffage complet sur la mission et sur les restrictions qui pourraient influencer sur l'exécution de la mission. Ainsi, il réduira au minimum les exigences du contrôle dans le cas des troupes de reconnaissance et permettra aux commandants des sous-unités d'assumer leurs responsabilités, dans leurs zones respectives, avec une plus grande marge de manoeuvre.

SECTION 3 - DIRECTIVES DU QUARTIER GÉNÉRAL DE L'ESCADRON

316. Exposé général

1. Le quartier général de l'escadron fournit au chef d'escadron toutes les installations de surveillance lui permettant d'exercer efficacement le commandement de son escadron. Le poste de commandement est le centre du système et toutes les activités du QG doivent être axées sur les manoeuvres de l'escadron. Le QG de l'escadron ne dispose que d'un nombre réduit d'hommes et de véhicules et cette situation est souhaitable car il est appelé à se déplacer fréquemment pendant le combat, le plus souvent au cours des phases les plus mouvementées du combat, que ce soit pour des raisons de sécurité ou simplement pour rester en communication avec les autres éléments. Pour qu'il puisse opérer efficacement, on doit établir des instructions permanentes d'opérations détaillées afin de coordonner les diverses fonctions inter-reliées et simultanées du QG de l'escadron. Le capitaine tactique commande le QG de l'escadron.
2. Le QG de l'escadron doit constamment fournir aux opérations, les renseignements, les liaisons et les installations de communication nécessaires. En outre, il doit veiller lui-même à sa propre sécurité et effectuer des reconnaissances en vue de ses déplacements.
3. Les aspects traités dans la présente section devraient servir de base aux instructions permanentes d'opérations du QG de l'escadron.

317. Choix de l'emplacement

1. L'emplacement du QG de l'escadron doit satisfaire aux conditions suivantes:
 - a. avant tout, permettre de bonnes communications;
 - b. fournir une bonne protection terrestre et aérienne;
 - c. offrir aux véhicules une surface ferme suffisamment grande pour leur dispersion;
 - d. être accessible à l'axe principal; et
 - e. être défendable.

318. Postes de commandement

1. Les deux postes de commandement doivent être équipés et préparés de façon identique afin qu'on puisse passer sans problème d'un véhicule à l'autre.
2. L'équipage de base d'un poste de commandement comprend au minimum, un officier de service, un opérateur de réseau du niveau de la brigade et un opérateur de réseau au niveau de l'escadron. L'officier de liaison, l'adjudant des opérations, le sergent des transmissions et le sergent du renseignement ou en dernier ressort l'officier d'administration devront assumer les fonctions d'officiers de service. On pourra retenir les services du chef des troupes d'appui si ses sections sont regroupées avec les troupes de reconnaissance.

3. Le poste de commandement auxiliaire est occupé par la section du renseignement lorsque les deux PC sont situés à proximité l'un de l'autre. Cependant, il doit être prêt à assurer le commandement au cours des opérations de prolongation avant.

4. Lorsque le QG de l'escadron doit se déplacer, le PC principal continue à surveiller les réseaux jusqu'à ce que le PC auxiliaire soit arrivé à son nouvel objectif et ait établi la communication. On doit interchanger les équipages en vue des déplacements de façon à assurer la conformité des deux véhicules aux dispositions du paragraphe 2.

319. Déplacements

1. Lorsqu'il se déplace, le QG de l'escadron doit veiller à ne pas interrompre la poursuite des opérations. Les instructions permanentes d'opération doivent, à ce propos, couvrir les points suivants:

- a. Les déplacements doivent être prévus bien à l'avance et le capitaine tactique doit consulter le sergent aux transmissions pour déterminer les emplacements généraux et les positions de réserve.
- b. Le contrôle des réseaux radio doit être transmis sans heurt du poste de commandement principal au PC auxiliaire dès que ce dernier s'est assuré qu'il est en contact avec toutes les stations.
- c. Le déplacement doit se faire rapidement afin que le QG de l'escadron puisse se regrouper et recommencer à fonctionner aussi vite que possible.
- d. Le nouveau poste de commandement principal doit transmettre tous les renseignements nécessaires au PC auxiliaire.
- e. Le déplacement doit se faire en toute sécurité.
- f. Au cours des opérations très rapides, comme les poursuites, le processus doit être continu. Il peut arriver que le PC soit obligé d'opérer pendant le déplacement.

320. Fonctions de l'élément du renseignement

1. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'élément du renseignement n'est pas très imposant au sein de l'escadron. On doit donc établir des priorités dont les principales sont:

- a. la transmission des renseignements et des données NBC au QG de la brigade;
- b. la collecte et la diffusion des renseignements stratégiques essentiels et des données NBC au sein de l'escadron;
- c. la tenue à jour, au niveau de l'escadron, des cartes, des dossiers NBC et des renseignements;

- d. l'acquisition et la distribution de cartes, de photographies aériennes et d'itinéraires;
et
 - e. le traitement des documents et du matériel saisi et des prisonniers capturés.
2. L'élément du renseignement doit également:
- a. s'assurer que le personnel de l'escadron est en mesure d'identifier le matériel et les uniformes ennemis ainsi que les tactiques qu'il emploie à l'échelon de l'unité;
 - b. rédiger des exposés de missions reliées au renseignement selon les ordres donnés;
et
 - c. étudier la topographie des zones où l'escadron est susceptible de se déployer et préparer des croquis topographiques.

321. Fonctions de l'élément des opérations

1. Les instructions permanentes d'opérations de l'escadron doivent de satisfaire aux exigences suivantes:
- a. Dotation en personnel du réseau radio. Le capitaine tactique ou l'officier de liaison doit demeurer au poste de commandement sauf pendant les périodes d'accalmie où le contact avec l'ennemi n'est pas imminent. Les réseaux de brigade et d'escadron doivent avoir en tout temps leurs effectifs respectifs.
 - b. Cartes. Les renseignements opérationnels doivent être reportés sur la carte des opérations du PC principal et sur la carte de renseignement du PC auxiliaire. On peut employer des calques pour indiquer les plans de tir et de contre-attaque, les positions des patrouilles, l'emplacement des champs de mines, des obstacles, etc.
 - c. Registres. On doit tenir, pour chaque réseau, dès registres distincts des opérations destinés au PC auxiliaire.
 - d. Traitement des messages. On doit établir un système bien organisé pour la réception des messages, la suite à donner à ces messages et leur inscription dans les registres. Les renseignements pertinents peuvent ensuite être extraits et affichés sur la carte ou le calque appropriés.
 - e. Tableaux de combat. Chaque PC doit posséder un tableau de combat où figurent les schémas des réseaux, les dossiers des registres, les rapports, les messages, les groupements, l'état des véhicules, etc.
 - f. Documents. Les PC doivent avoir à leur disposition des copies des instructions permanentes d'opérations du régiment et de la brigade, des plans et des ordres

d'opération, etc.

- g. Sécurité. Les directives devront prévoir la destruction des documents secrets en cas de capture des PC.

(322 à 399 inclusivement: disponibles)

CHAPITRE 4

LES PHASES DE LA GUERRE

SECTION 1 - EXPOSÉ GÉNÉRAL

401. Objet

Ce chapitre a pour objet de définir la menace et les principales tâches de l'escadron de reconnaissance au cours de chacune des trois phases de la guerre lorsqu'il y a menace nucléaire et de traiter des fonctions de l'escadron lors de conflits de moindre importance suivant les définitions de l'"ABCA Armies' Operational Concept 1986-95". Le présent chapitre ne traite pas des opérations contre-révolutionnaires et des missions de pacification; on aborde cependant, en partie les opérations relatives à la sécurité interne au chapitre 10 de la présente publication et les mesures et les tâches qui y sont décrites s'appliquent, moyennant une interprétation avisée de ces deux types de conflits.

SECTION 2 - OPÉRATIONS DÉFENSIVES

402. Exposé général

1. L'ATP 35 "Land Force Tactical Doctrine" définit le principe des opérations destinées aux pays de l'OTAN au niveau de la formation et son chapitre 2 traite plus particulièrement des opérations défensives.

2. Dans cet ouvrage, les mesures de défense décrites sont fondées sur la menace que représente l'attaque de l'ennemi ainsi que sur l'objectif que doit poursuivre le commandant lorsqu'il s'agit de prévenir l'attaque de l'ennemi, d'y résister et de détruire ses forces. L'approche qu'il adoptera aura évidemment un effet sur les tâches qui seront attribuées à l'escadron de reconnaissance et il est donc important de définir l'objectif poursuivi par ces opérations défensives, lequel pourra être:

- a. d'interdire à l'ennemi l'accès à une zone;
- b. de canaliser, de détruire ou de mettre en échec les troupes ennemies;
- c. de gêner l'offensive de l'ennemi;
- d. de mettre au point les conditions les plus propices au succès de l'offensive tentée par les troupes amies; et
- e. de réduire l'importance des troupes affectées à une zone de façon à pouvoir déclencher un assaut décisif dans une autre zone.

3. Qu'il s'agisse d'une défense de position ou d'une défense mobile du secteur de la brigade, le principe fondamental des opérations défensives demeure le renseignement. À cause du nombre réduit d'unités affectées au renseignement au sein de la brigade et de la rapidité avec laquelle l'escadron de reconnaissance peut obtenir des renseignements tactiques de première importance, l'escadron se verra normalement confier la tâche particulièrement importante de constituer un écran à l'avant de la limite avancée de la zone de bataille.

4. Au niveau de la brigade, toutefois, les responsabilités du commandant sont plus limitées et les objectifs qu'il devra poursuivre seront généralement réduits au trois premiers de l'énumération du paragraphe 402.2. Ces objectifs exigent que les renseignements fournis par l'escadron de reconnaissance soient directement reliés à la poursuite de ces objectifs. La plupart de ces renseignements concerneront l'ennemi car l'escadron de reconnaissance aura l'avantage du temps d'opération et de la position. Il aura donc comme objectif de déterminer la menace que peut représenter l'attaque de l'ennemi pour la brigade.

403. Organisation de l'offensive ennemie - La menace

1. L'objectif des troupes ennemies est d'avancer rapidement, de repérer les ouvertures et les points faibles de la défense, de se regrouper promptement et de pénétrer en profondeur. Généralement, les divisions ennemies de chars et de fusiliers motorisées s'avanceront sur un front pouvant atteindre 30 kilomètres de largeur. La formation qu'ils auront adoptée pour leur progression sera généralement la suivante:

- a. les unités de reconnaissance;
- b. l'avant-garde;
- c. le gros des troupes; et
- d. l'arrière-garde.

2. On trouvera à la figure 4-1 un diagramme de ce type de formation; les principales pièces d'armement pouvant être transportées par chaque groupe.

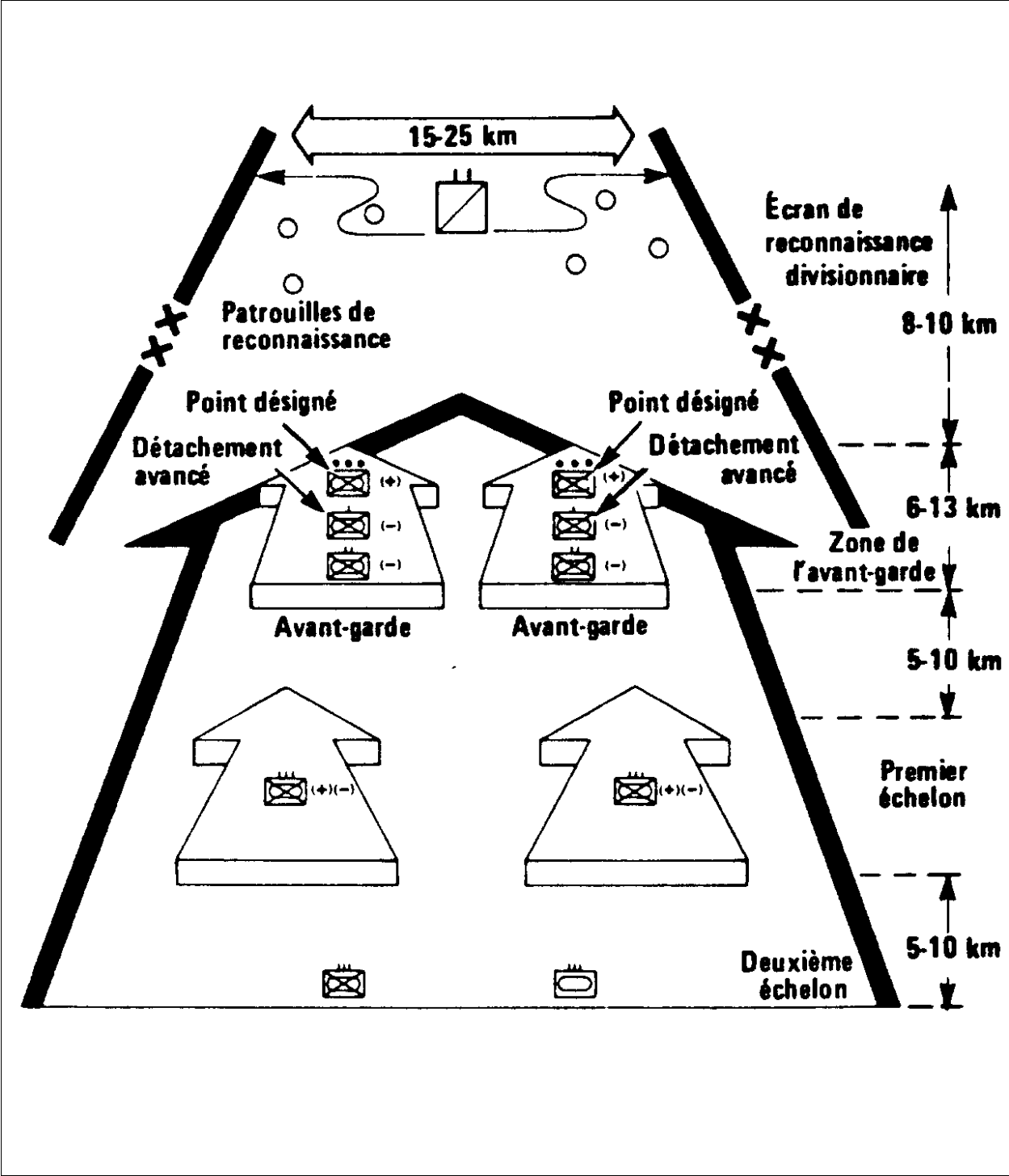


Figure 4-1 Modèle de formation de l'ennemi en vue d'une offensive

404. Écran de reconnaissance ennemie

1. L'écran de reconnaissance est constitué du bataillon de reconnaissance divisionnaire qui manoeuvre à une distance de 8 à 10 kilomètres en avant du peloton du point désigné de l'avant-garde. On peut s'attendre à ce que l'écran bénéficie du renfort d'unités d'artillerie, de génie et de détachements de reconnaissance chimique et radiologique.
2. Le bataillon patrouille à l'avant de l'avant-garde de la division et les régiments du premier échelon se dirigent vers les principales voies d'accès de la division. Le bataillon manoeuvre généralement sur toute la largeur du front divisionnaire; il peut, cependant, affecter la plus grande partie de ses effectifs au dégagement des voies qui seront empruntées par les régiments du premier échelon. La compagnie qui a comme mission d'atteindre un objectif éloignée peut réussir à faire pénétrer ses patrouilles par air assez profondément dans nos zones arrières dans le but de localiser nos dépôts et de déterminer nos moyens de mise en oeuvre d'armes nucléaires. La compagnie de reconnaissance par radar est généralement placée directement à l'arrière des unités de combat du premier échelon et est affectée à l'interception radio et à la radiogoniométrie.
3. Tactiques employées par l'ennemi pour la formation d'un rideau de troupes. Voici la tactique classique empruntée par les pays du pacte de Varsovie pour constituer un rideau de troupes. Un groupement de reconnaissance formé de plusieurs patrouilles est affecté à chaque axe de progression de la division. Chaque groupement se voit assigner des missions successives au long du parcours. A mesure que chaque objectif est atteint, une base de reconnaissance est établie. Les patrouilles de reconnaissance sont ensuite déployées plus avant jusqu'au prochain objectif. Les patrouilles effectuent leur reconnaissance par des déplacements rapides et répétés d'un point stratégique à un autre. Elles traversent très rapidement les zones dégagées et, franchissent, par bonds successifs, les régions plus fermées et les terrains accidentés. On établit des PO à chaque point stratégique. Lorsque le contact est établi, l'unité de reconnaissance a recours à des manoeuvres de flanc et à la feinte pour déterminer la composition, la disposition et l'importance des troupes défensives. L'unité de reconnaissance transmet les renseignements recueillis et tente de traverser les postes de défense qui sont ensuite atteints par le tir d'artillerie et l'assaut de l'avant-garde. Si la défensive n'offre qu'une faible résistance, il se peut qu'on demande à un groupement de reconnaissance de demeurer au point de contact afin de créer une diversion tandis que l'avant-garde de la division et les principaux éléments contournent nos troupes. L'ennemi a comme premier objectif de reconnaissance de déterminer l'emplacement des flancs et des points faibles de la défensive de façon que le gros des troupes puisse contourner la défensive et poursuivre son avance.

405. Avant-garde ennemie

1. L'avant-garde se déplace généralement de 8 à 10 kilomètres derrière les patrouilles de reconnaissance du bataillon. Sa mission est d'assurer le maintien des points de contact effectués par le rideau de troupes. Au sein d'une division de blindés ou d'une division motorisée, l'avant-garde est généralement constituée d'un bataillon renforcé. Les éléments rattachés sont généralement une compagnie de blindés, des éléments d'artillerie, des unités de génie et d'artillerie de défense aérienne. Son attaque vise à détruire la résistance rencontrée par le rideau de troupes. Elle est placée au centre et avance en colonnes ce qui lui permet de se déplacer rapidement, et de se déployer en profondeur, rapidement et dans toutes les directions.

2. La figure 4-2 illustre le regroupement type d'une avant-garde ennemie.

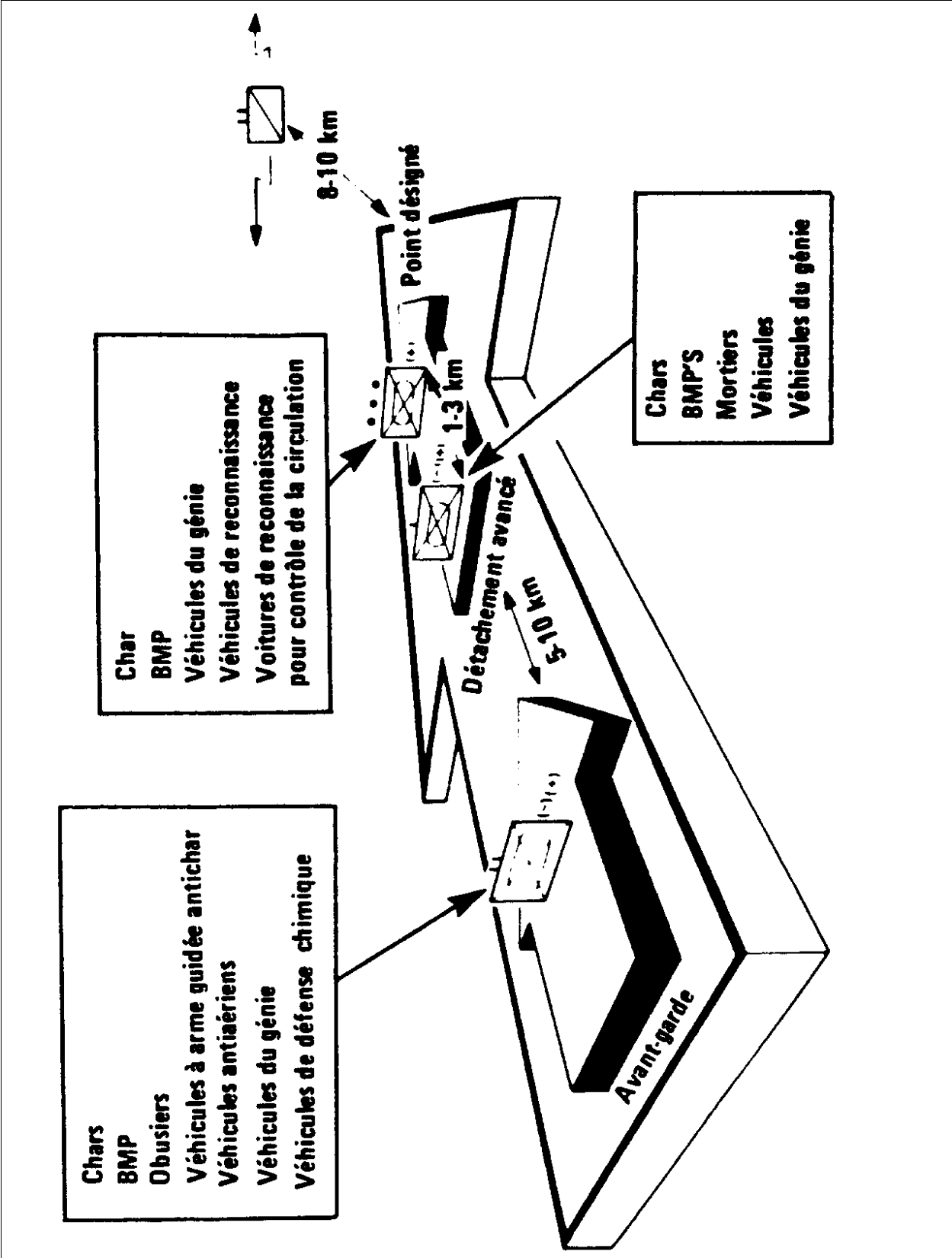


Figure 4-2 Modèle d'avant-garde divisionnaire

3. Les tactiques de l'avant-garde ont pour objectif la constitution rapide d'une force blindée qui fera une brèche à travers la défensive ennemie et qui protégera les manoeuvres de la division. Ce rassemblement est effectué par étapes. La première étape consiste en l'intervention d'un peloton renforcé suivi de sa compagnie d'appartenance renforcée, elle-même appuyée du reste des forces d'un bataillon renforcé. Voici, en détails, le déroulement probable des opérations:

- a. Lorsque le bataillon de reconnaissance a repéré l'ennemi ou a pris contact avec lui, le peloton du point désigné de l'avant-garde attaque afin de détruire la force de résistance.
- b. Si le peloton du point désigné est repoussé, la compagnie d'appartenance renforcée du peloton attaque à son tour (constituant une force de protection pour l'avant-garde).
- c. Si la compagnie de tir est repoussée, le reste des effectifs du bataillon attaque à partir des colonnes de marche.
- d. Si l'attaque du bataillon n'apporte pas le résultat escompté, ce dernier met sur pied, le plus rapidement possible, une défense à un point aussi rapproché que possible de l'ennemi et attend l'arrivée des régiments du premier échelon de fusiliers motorisés.

406. L'effectif du premier échelon

1. Le premier échelon d'une division de fusiliers' motorisée est généralement formé de deux régiments motorisés qui se déplacent de front. Dans une division de blindés, deux régiments de blindés avancent parallèlement. Le premier échelon comprend la plus grande force de frappe de la division. Chaque régiment se déplace en colonnes. SI la division n'a pas recours à un écran de reconnaissance, chaque régiment doit constituer son propre écran. À cette fin, on fait appel à la compagnie de reconnaissance du régiment qui peut comprendre:

- a. une section qui fait office de quartier général;
- b. un peloton de blindés;
- c. un peloton de reconnaissance blindé amphibie;
- d. un peloton de motocyclistes; et
- e. un peloton de reconnaissance de contamination chimique.

2. Cette compagnie effectue une reconnaissance à l'avant de l'avant-garde du régiment, le long des axes principaux de progression du régiment. Les tactiques et la formation au combat qu'elle utilise ressemblent à celles du bataillon de reconnaissance. Si la division fait appel à un écran de reconnaissance et à une avant-garde, la compagnie de reconnaissance du régiment peut se joindre au gros des troupes du régiment dans l'attente d'un prochain engagement lorsque le

régiment se déploie. Les patrouilles de reconnaissance de la compagnie peuvent servir à protéger un flanc exposé le long de l'axe de progression du régiment.

3. Sans l'appui d'une avant-garde divisionnaire, le régiment fera généralement appel à sa propre avant-garde. Au sein d'un régiment de fusiliers motorisé, cette avant-garde est formée d'un bataillon renforcé de fusiliers motorisé subdivisé en un détachement avancé qui s'occupe d'un point désigné et en une garde principale. Sa mission et les tactiques qu'elle utilise sont généralement semblables à celles de l'avant-garde d'un bataillon de blindés, que nous avons décrites au paragraphe 405. 1.

407. Forces de réserve et effectif du second échelon

1. Le second échelon. Le second échelon d'une division de blindés ou de fusiliers motorisée est formé des autres régiments motorisés ou blindés. Il a pour mission d'assurer le maintien de la puissance d'attaque en:

- a. constituant un renfort pour le premier échelon;
- b. menant une attaque de flanc;
- c. anéantissant les foyers de résistance; et
- d. remplaçant le premier échelon lorsque l'effectif de ce dernier est réduit de 50 pour cent.

2. Les réserves de la division. La division peut prévoir des réserves de soldats qui suivront à peu de distance derrière les régiments du second échelon. Elles sont généralement constituées de divers éléments ce qui leur permet d'exploiter toute avance des troupes, de repousser les contre-attaques de l'ennemi, d'empêcher l'atterrissage d'aéronefs ennemis et d'assurer la protection des flancs des troupes en progression.

408. Les tâches de l'escadron au cours des opérations défensives

1. Devant cette menace, il est évident que le commandant de brigade devra obtenir de nombreux renseignements sur l'attaquant. L'escadron de reconnaissance dispose de tout le matériel nécessaire pour lui fournir les derniers renseignements tactiques et doit avant tout être affecté à la formation d'un rideau au-delà de la limite avancée de la zone de bataille. Toutefois, cette utilisation de l'escadron n'est pas restrictive et selon l'importance de la menace, le type d'opération, la puissance et la mission des forces de sécurité et des troupes de la division et l'état de préparation de la brigade, l'escadron peut être assigné à d'autres tâches:

- a. constituer une garde s'il est appuyé;
- b. assurer une protection de flanc ou, avec un appui, constituer un flanc-garde qui couvrira les intervalles qui pourraient séparer les secteurs de brigade ou les groupements tactiques du secteur de la brigade;

- c. effectuer une reconnaissance des itinéraires de contre-attaque ou d'immobilisation;
- d. accomplir des missions en vue de la protection de l'arrière;
- e. effectuer des relevés de contamination chimique ou radiologique; et
- f. assurer le contrôle de la circulation pour le repli des forces de protection de formations supérieures par le secteur de la brigade.

2. On traitera, dans les prochains, chapitres, de la planification et de l'exécution de ces missions.

SECTION 3 - OPÉRATIONS OFFENSIVES

409. Exposé général

1. La brigade tentera une offensive afin d'atteindre un ou plusieurs des objectifs suivants:
 - a. détruire, repousser ou épuiser les troupes ennemies;
 - b. gagner du terrain et se rendre maître de nouvelles zones;
 - c. obtenir des renseignements;
 - d. priver l'ennemi de ses ressources; et
 - e. attirer l'attention de l'ennemi afin qu'il délaisse d'autres zones ou d'autres activités.
2. Les types d'offensive pratiqués par la brigade seront la marche d'approche et l'attaque, qu'elle soit impromptue ou planifiée. Au cours de l'avance, l'escadron de reconnaissance devrait être assigné à la reconnaissance rapprochée en avant de la brigade dans le but de découvrir des itinéraires qui contournent les positions d'attente en tenant généralement compte des obstacles, de maintenir le contact avec les forces de flanc et de jalonner les positions ennemies contournées. Au cours de l'attaque même, l'escadron pourra transmettre un avertissement au flanc ou aux unités plus éloignées de l'objectif et retourner à la formation d'un rideau de troupes au cours de la réorganisation. Le principe qui régit les opérations défensives de l'ennemi est le facteur le plus important à considérer lorsqu'il s'agit de déterminer la première mission à assigner à l'escadron; il est donc important d'étudier sa doctrine.

410. Organisation type de la défense ennemie

1. Même si les Soviétiques sont convaincus que l'attaque est la meilleure défense, ils admettent que la défense tactique s'avère parfois nécessaire. La défense est donc considérée comme une solution temporaire qui permet de gagner du temps ou de créer des conditions favorables à la reprise de l'attaque.
2. La défense est fondée sur l'établissement d'une série de positions bien défendues et bien camouflées par une compagnie de fusiliers motorisée bénéficiant d'un important feu d'appui de pièces d'artillerie, d'aéronefs et d'armes chimiques et nucléaires. Ces positions reçoivent aussi l'appui d'un second échelon formé d'un nombre important de blindés mobiles et puissants affectés aux opérations de contre-attaque et aux missions visant à empêcher la pénétration.
3. La division s'organisera afin de former une force de protection avec l'appui possible de renforts au front ou d'éléments armés et d'établir une zone défensive principale constituée d'une série de positions déployés en profondeur et occupées par des détachements de l'importance d'une compagnie, indépendants au plan des ressources mais qui se soutiennent mutuellement. Au niveau du second échelon, sont regroupés des réserves constituées d'un nombre imposant de chars mobiles et puissants constituant une force de contre-attaque. La figure 4-3 illustre le déploiement typique des éléments défensifs d'une division ennemie.

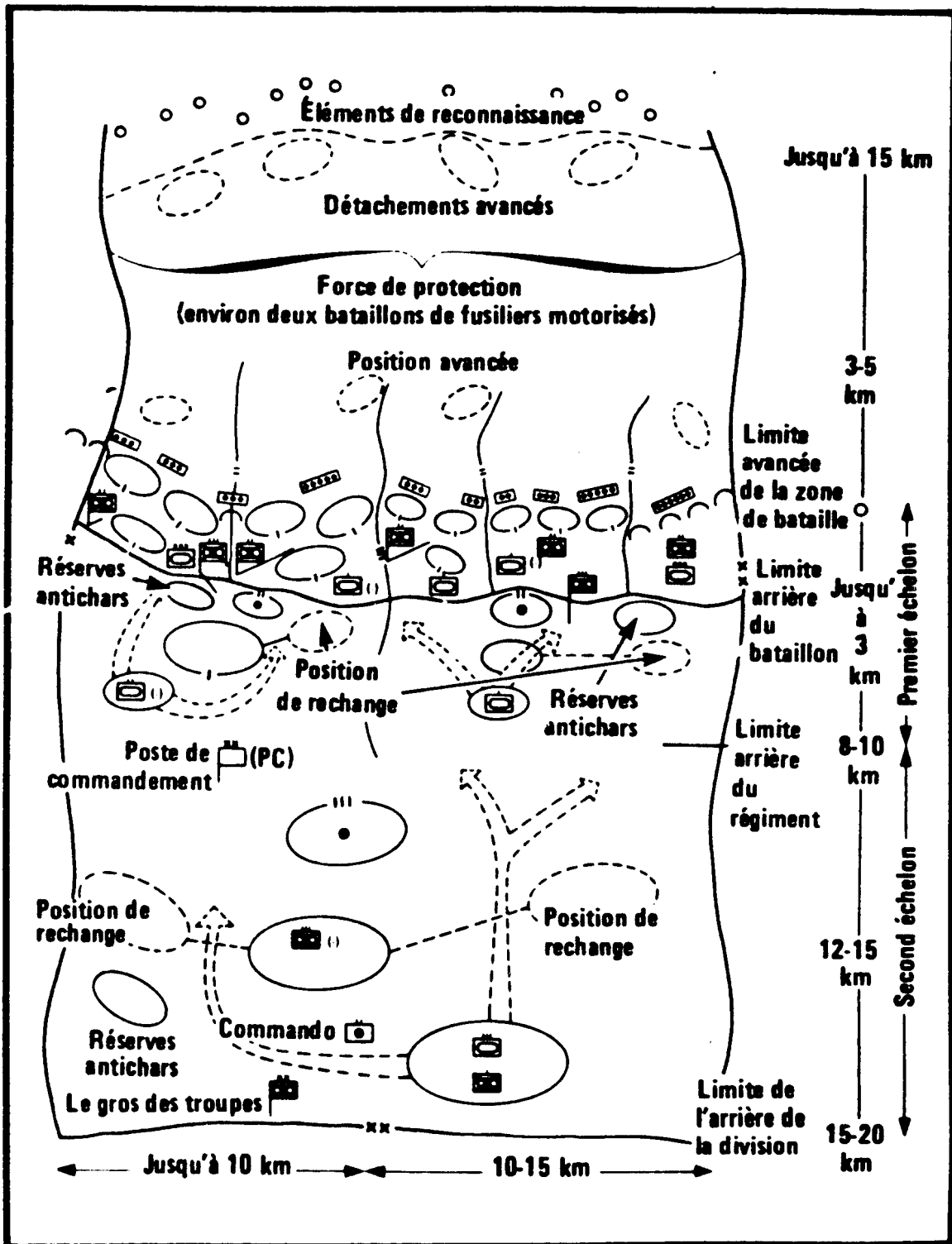


Figure 4-3 Défensive d'une division de fusiliers motorisée

411. Modèle de défensive d'un régiment de fusiliers motorisé

1. Le premier échelon d'un régiment de fusiliers motorisé assure la défense d'une zone de 8 à 10 kilomètres située à l'avant de la zone défensive de la division. Le régiment se déploie généralement avec une garde formée d'environ deux compagnies provenant du bataillon affecté aux opérations en profondeur, d'un premier échelon constitué d'environ deux bataillons de fusiliers motorisés et d'un second échelon formé d'un bataillon affecté-aux opérations en profondeur, d'éléments d'appui de l'artillerie et des blindés et d'une force de réserve antichar mobile. Comme c'est le cas de la division, la défense du régiment de fusiliers motorisé est constituée d'une série de positions occupées par des forces de l'importance d'une compagnie situées en profondeur se soutenant les unes les autres et bénéficiant de l'appui de l'artillerie et de troupes constituées de blindés et d'éléments antichars mobiles. La figure 4-4 illustre un schéma de la position des éléments du régiment de fusiliers motorisé au cours d'opérations défensives.

2. La défensive du régiment de fusiliers motorisé débute lorsque l'ennemi a atteint la position de sa garde. Lorsque l'attaquant est à portée de tir, il est accueilli par le tir des mortiers, des chars, des armes antichars, des mitrailleuses et des armes légères. L'artillerie ouvre le feu sur l'ennemi et couvre le repli de la garde.

3. Les bataillons de défense demeurent en poste jusqu'à ce qu'ils soient en contact avec l'ennemi ou qu'on leur ordonne de se retirer. Toutefois, les éléments du bataillon se replient habituellement vers les positions de rechange ou positions défensives secondaires. Des opérations locales de contre-attaque et de contre-pénétration effectuées par de petites formations de blindés et de BMP assurent la protection de la zone de responsabilité du bataillon. Les chars sont camouflés jusqu'à moins de 600 mètres de la ligne de défense mais sont prêts à avancer pour appuyer une force défensive durement attaquée.

4. La pénétration du premier échelon du bataillon est empêchée par l'appui du second échelon. Si le second échelon échoue, on a recours à une contre-attaque de division effectuée par des régiments de blindés à partir du secteur du régiment de fusiliers motorisé ou en passant par ce secteur.

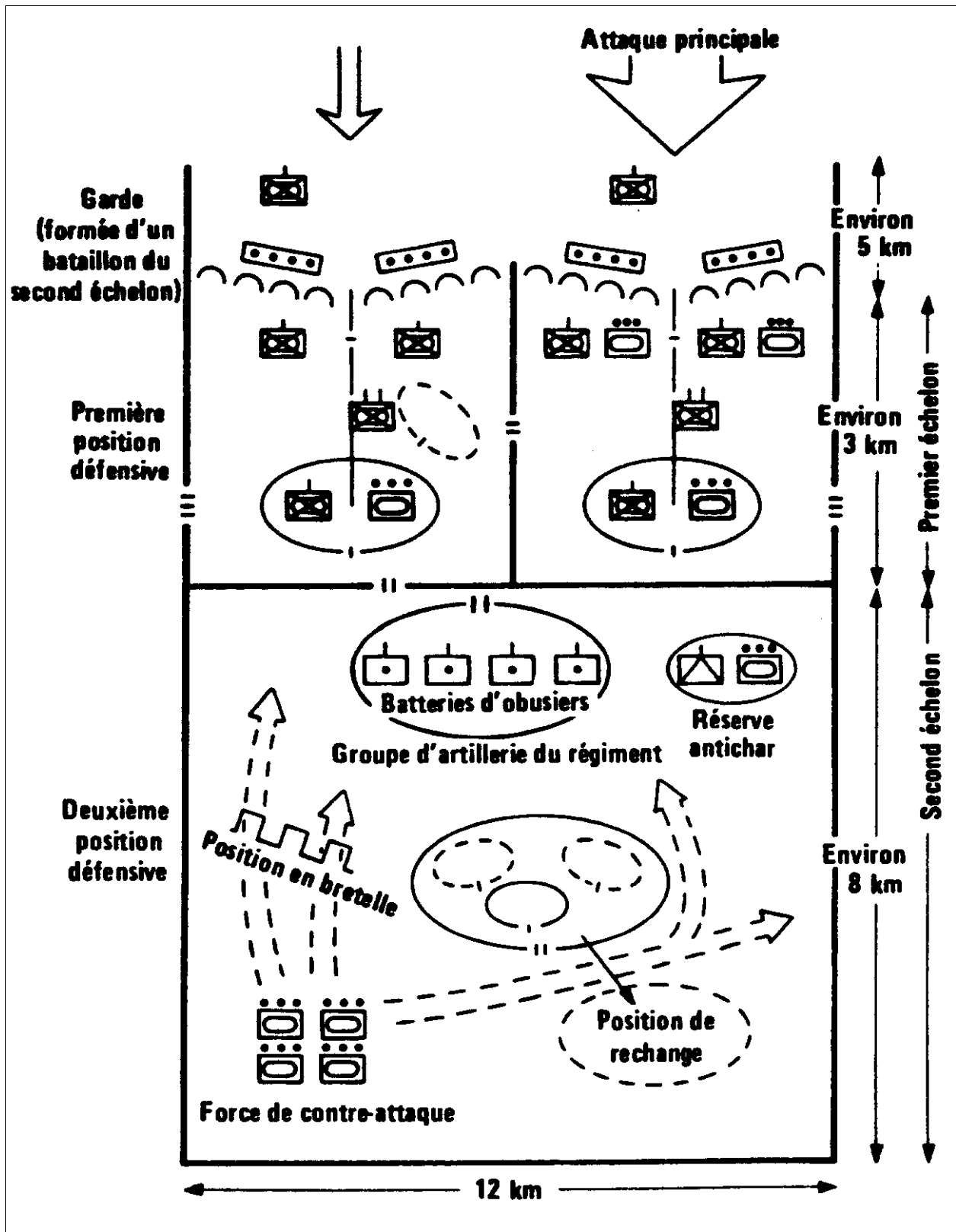


Figure 4-4 Défensive du premier échelon d'un régiment de fusiliers motorisé

5. Les armées des pays du Pacte de Varsovie, tout comme les nôtres, mettent à profit l'avantage offert par les obstacles naturels antichars autour desquels ils établissent leurs positions défensives. Les champs de mines constitueront le type d'obstacles artificiels le plus fréquemment employé. À cause des limites de l'effectif, la pose de mines devra se restreindre aux principales voies d'accès. Les Soviétiques utiliseront souvent des mines larguées par des aéronefs ou des mines à détonation à distance. De plus, les pays communistes feront grand usage des armes nucléaires, chimiques et biologiques lorsqu'ils auront à se défendre.

412. Missions assignées à l'escadron de reconnaissance au cours des opérations offensives

1. L'urgence des problèmes dictera au commandant de brigade les missions à confier à l'escadron de reconnaissance. L'escadron est formé de façon à répondre aux priorités suivantes:

- a. obtenir et transmettre des renseignements pertinents sur l'ennemi et le terrain sur lequel doit s'engager la brigade;
- b. trouver et transmettre des renseignements sur les brèches du dispositif de défense ennemi; et
- c. jalonner les positions ennemies contournées jusqu'à l'arrivée des troupes de renfort.

2. L'escadron peut aussi se voir confier les tâches suivantes:

- a. surveiller les flancs ou, s'il est appuyé, constituer une flanc-garde;
- b. poster des hommes aux points de rencontre entre les brigades;
- c. reconnaître le secteur entre deux axes de groupement tactique;
- d. au niveau de la brigade, contrôler le franchissement d'obstacles;
- e. transmettre un avertissement en cas de contre-attaque ou de contre-pénétration de la part de l'ennemi au cours de l'attaque ou de la réorganisation; et
- f. assurer la protection des positions stratégiques situées le long d'un axe de progression.

3. La planification et l'exécution de ces tâches seront décrites en détails dans les chapitres suivants. Il suffit de préciser que le chef d'escadron doit, au moins, obtenir du commandant de brigade des renseignements suffisamment précis sur la menace, le type d'alerte nécessaire, l'importance de l'effectif à contourner et la vitesse établie de la progression avant de pouvoir planifier l'une ou l'autre des missions que son escadron devra exécuter.

SECTION 4 - OPÉRATIONS DE RETRAIT

413. Exposé général

1. Tout mouvement effectué vers l'arrière ou dans le but de s'éloigner de l'ennemi constitue une opération de retrait. Ce mouvement peut être volontaire et avoir pour objectif de se réorganiser ou de tromper l'ennemi ou peut être exigé par le commandant devant l'attaque de l'ennemi. Ces opérations de retrait comprennent le repli, la retraite et les actions retardatrices.

2. La brigade peut avoir recours à l'une ou l'autre de ces opérations et le chef d'escadron doit être familier avec le rôle qu'il aura à jouer et les tâches à accomplir au cours de chacune de ces opérations. Voici les définitions que l'ATP-35 donne de ces trois types d'opérations:

- a. L'action retardatrice. "L'action retardatrice est une opération par laquelle une force gagne du temps en sacrifiant du terrain et ralentit l'élan de l'ennemi en lui infligeant le plus de dommages possible sans toutefois s'engager dans un combat décisif. Une force retardatrice est en contact constant avec l'ennemi. L'action retardatrice peut être tentée au cours de l'une ou l'autre des étapes de la guerre classique." Cette action est habituellement tentée par une force de protection généralement constituée d'une formation de combat supérieure et d'unités de reconnaissance, ce qui n'exclue pas la possibilité que la brigade tente elle-même une telle opération afin de couvrir la retraite d'une formation supérieure ou lorsqu'elle doit assurer une force de protection au cours d'opérations défensives".
- b. Le repli. "Le repli survient lorsque, devant la pression exercée par l'ennemi, le commandant décide de s'éloigner du front. Il a pour effet de se désengager du combat."
- c. La retraite. "La retraite est un mouvement par lequel une unité qui n'est pas en contact avec l'ennemi se retire. Son exécution est de nature administrative."

414. La menace

1. La menace que représente l'attaque d'une division et de ses éléments des pays du Pacte de Varsovie telle que la décrivent les paragraphes 402 à 409, constitue la principale préoccupation de nos troupes, plus particulièrement au moment du repli. Cette préoccupation peut, de plus, être amplifiée par la nature des circonstances entourant l'exécution des opérations de retrait.

2. L'action retardatrice. Voici les facteurs à considérer lorsque la brigade est appelée à servir de force de protection pour le repli d'une formation supérieure.

- a. les éléments de reconnaissance ennemis doivent être anéantis ou du moins isolés afin de les empêcher de maintenir le contact avec le gros des troupes;
- b. l'avant-garde ennemie doit être neutralisée et on doit forcer le premier échelon des troupes divisionnaires à se découvrir prématurément;

- c. les obstacles, les points stratégiques, les défilés et les voies d'accès vers l'arrière doivent être exempts de troupes aéroportées ou d'éléments de reconnaissance ennemis, de saboteurs ou de réfugiés; et
- d. on doit éviter que les unités de flanc ennemies ne contournent le front, bloquent le passage des troupes affectées à l'action retardatrice et gênent le repli.

3. Les opérations de repli. Si la brigade doit elle-même se replier, elle doit normalement être divisée en quatre éléments, le gros des troupes, une arrière-garde, des unités de surveillance du flanc et une formation qui occupera les positions intermédiaires. L'objectif est alors d'éloigner le gros des troupes de la brigade de l'ennemi. L'ennemi cherchera alors à poursuivre la brigade, à contourner son arrière-garde et à désorganiser son repli en isolant et en neutralisant ses éléments, en prenant d'assaut ses positions stratégiques en profondeur le long de l'itinéraire et en détruisant ses unités de combat.

4. Voici ce à quoi peut s'attendre la brigade lorsque l'ennemi se doute d'un repli:

- a. à une poursuite serrée par des unités de fusiliers motorisées;
- b. à l'exécution de nombreux sondages par les unités de reconnaissance afin de découvrir et de surveiller des voies d'évitement;
- c. au contrôle accru de positions clé tels les défilés et lieux de franchissement de cours d'eau par des unités d'artillerie ou des éléments aériens tactiques;
- d. à l'attaque des colonnes en repli par des forces blindées pénétrant rapidement dans le territoire en suivant des itinéraires parallèles. Ces unités nous attaqueraient de flanc, tenteraient de nous éloigner du reste des troupes et de nous mettre en pièces;
- e. à l'utilisation de troupes de parachutistes ou hélicoptères et de détachements avancés pour nous arrêter ou nous retarder au niveau des défilés, des lieux de franchissement de rivières et en d'autres endroits stratégiques afin de donner le temps au gros de la force blindée de nous rattraper;
- f. au sabotage et au bris de nos lignes de communications en profondeur; et
- g. aux opérations intensives de guerre électronique visant à interrompre nos communications.

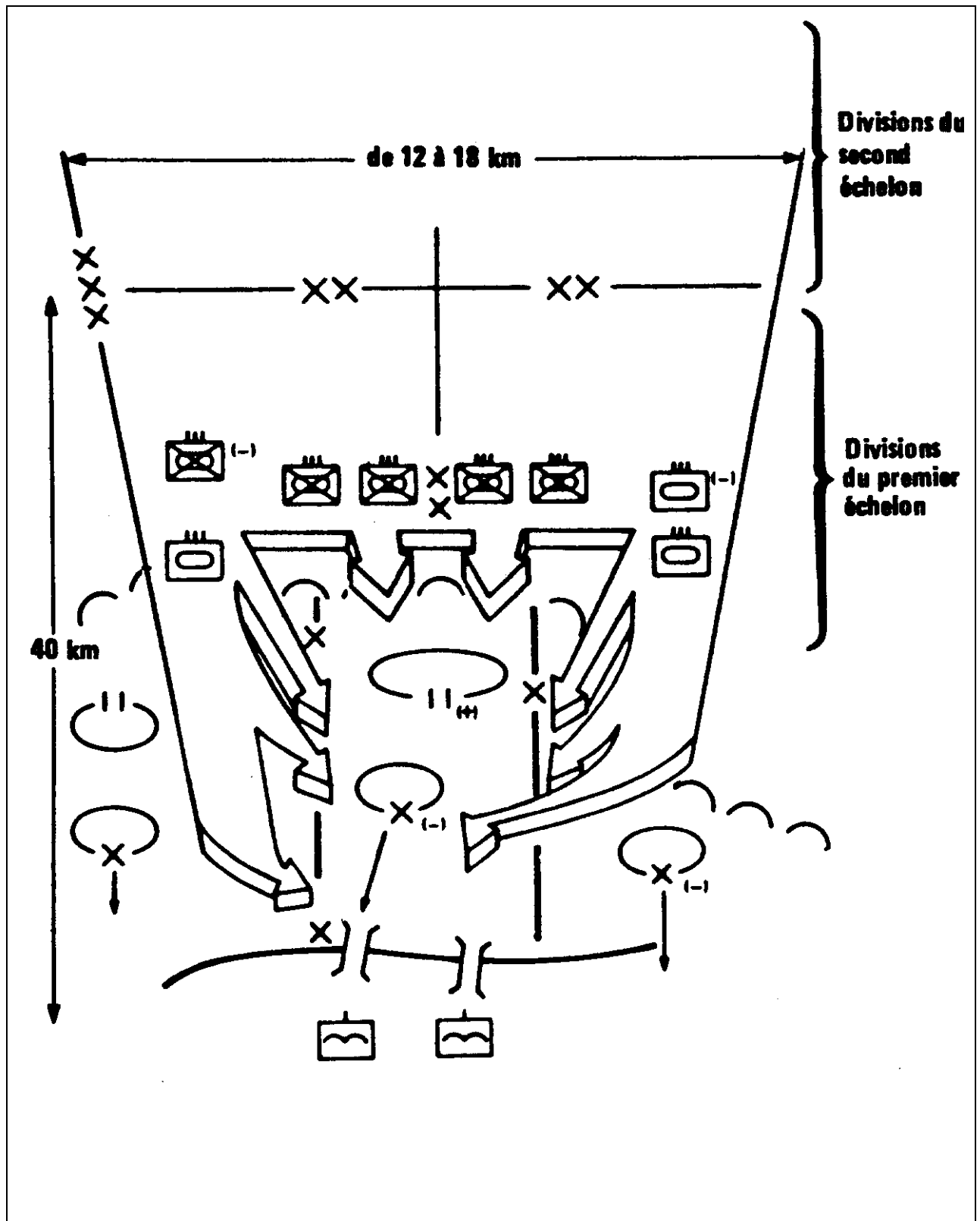


Figure 4-5 Menace possible au repli de la brigade

415. Missions de l'escadron de reconnaissance au cours des opérations de retrait

1. Au cours des opérations de retrait, la menace se fait sentir dans toute la zone de la brigade et plus particulièrement près des défilés, des intersections, des ponts, etc.
2. Au cours de ce genre d'opérations, il est possible que l'escadron de reconnaissance se voit assigner les missions suivantes:
 - a. moyennant un appui, surveiller le flanc ou constituer une garde;
 - b. surveiller des positions stratégiques comme les défilés et les lieux de franchissement situés le long des itinéraires de repli;
 - c. surveiller ou protéger les positions intermédiaires;
 - d. effectuer la reconnaissance et assurer la surveillance des principaux itinéraires de repli;
 - e. assurer une liaison pour le franchissement des lignes;
 - f. se joindre à une arrière-garde et en assurer le commandement;
 - g. assurer le contrôle de la circulation aux endroits stratégiques;
 - h. assurer la protection de l'arrière, plus particulièrement le long des itinéraires de repli;
 - j. effectuer la reconnaissance et assurer la protection des nouveaux emplacements;
et
 - k. former un rideau de troupes à l'avant du nouvel emplacement.
3. Tout au long de ces opérations de repli, il est essentiel de se rappeler que la vocation de l'escadron de reconnaissance est avant tout, la surveillance. De plus, sa mobilité, ses moyens de communication et ses troupes d'appui peuvent lui permettre d'affecter des hommes à des opérations de démolition lors du franchissement d'obstacles. Les patrouilles pourront juger de l'importance de l'obstacle et en demander la destruction aux unités d'appui de tir indirect. La seule limite à ce type d'intervention pourra être la faiblesse ou l'absence de puissance de feu.

SECTION 5 - OPÉRATIONS DE NUIT

416. Exposé général

1. Les opérations de reconnaissance sont plus lentes et moins efficaces après la tombée de la nuit. Les récents progrès accomplis dans le domaine des appareils radar et des dispositifs d'observation nocturne ont accru les possibilités de surveillance mais les patrouilles nocturnes motorisées demeurent jusqu'à maintenant très dangereuses et relativement peu efficaces. Lorsque le terrain et les routes sont en bon état et que la clarté est suffisante, il est possible d'utiliser des hélicoptères et des véhicules de reconnaissance terrestre durant la nuit contre un ennemi en déroute.

2. La principale méthode utilisée dans les opérations de nuit par l'escadron de reconnaissance demeure toutefois, l'établissement d'une ligne d'observation constituée de 9 à 20 postes d'observation (PO) pour assurer la surveillance des diverses voies d'accès stratégiques à la zone de la brigade et, à l'aide du radar et des patrouilles à pied, assurer la reconnaissance et la protection en profondeur des zones ou des voies d'accès stratégiques. Il est à souligner qu'on ne pourra affecter des hommes aux 20 postes d'observations (PO) que pour un temps très limité.

3. L'efficacité au cours d'opérations nocturnes et dans toute semblable mission, témoigne de la formation d'un escadron car la noirceur et la mauvaise visibilité intensifient les risques de ruse et de subterfuge et présentent, de ce fait, un plus grand défi pour le chef de l'escadron de reconnaissance. Ces opérations sont physiquement épuisantes pour une formation de cette taille et l'amélioration des techniques et du matériel de combat nocturne exigera de chaque membre de l'escadron de reconnaissance une plus grande détermination et une plus grande efficacité.

417. Matériel de surveillance et d'observation nocturne

1. L'escadron de reconnaissance dispose d'instruments d'observation de nuit et de radars de surveillance. Tous ces instruments sont des instruments à vue directe et donc susceptibles d'être neutralisés par la fumée et le brouillard. Toutefois, il est important de se rappeler que ces instruments ne sont qu'une extension de la vue et de l'ouïe lorsqu'il fait sombre et que la visibilité est réduite.

2. Il est absolument essentiel de déterminer des positions de rechange pour les instruments car leur utilisation compromet la sécurité d'une position.

3. Les dispositifs d'observation de nuit comme le viseur monté sur une arme portée par les membres de l'escadron, les lunettes et autres instruments à la disposition, de l'escadron, permettent à ce dernier de se déplacer à des vitesses réduites la nuit ou lorsque la visibilité est réduite mais leur utilité première doit être de favoriser l'observation visuelle de l'objectif par le poste d'observation et d'aider les patrouilles à pied à accomplir leur mission. À mesure que les instruments passifs d'observation accroîtront l'étendue de la portée de l'observation, on utilisera davantage les véhicules pour les déplacements de l'escadron la nuit et on abandonnera les dispositifs actifs.

418. Opérations de nuit - La menace

1. L'armée soviétique est bien entraînée pour les opérations de nuit et sa doctrine ne fait que très peu de différence sinon aucune entre les tactiques diurnes et nocturnes. Les formations soviétiques sont munies d'une gamme variée d'appareils permettant le combat de nuit: mentionnons entre autres, les lunettes de pointage, les appareils d'observation de nuit et les dispositifs de conduite de nuit.
2. Les troupes soviétiques déclenchent habituellement leurs attaques quelques heures avant le levée du jour afin de pouvoir exploiter leur succès à la lumière du jour. Les manoeuvres qu'elles utilisent sont simples et plusieurs fantassins sont affectés à chacun des chars pour aider à la navigation et à la protection contre les armes antichars. Lorsque les circonstances le permettent, elles utilisent des phares blancs pour améliorer la visibilité au cours des attaques nocturnes, aider les attaquants et aveugler la défensive ennemie.
3. Afin de contrer l'attaque des forces de protection et la contre-attaque nocturne, les troupes soviétiques intensifient la reconnaissance et la surveillance du front et des flancs et prévoient avec soin l'éclairage des voies d'accès susceptibles de faire l'objet d'une contre-attaque et la surveillance normale du champ de bataille.

CHAPITRE 5

OPÉRATIONS DE RECONNAISSANCE

SECTION 1 - EXPOSÉ GÉNÉRAL

501. Portée

1. Le présent chapitre traite des opérations de recherche et de transmission de renseignements sur l'ennemi et le terrain effectuées par l'escadron de reconnaissance. On y décrit la reconnaissance d'itinéraires, de secteurs et de zones en précisant les facteurs les plus courants nécessaires à la planification afin de fournir au chef d'escadron des directives qui régiront l'exécution de ces missions. De plus, on traitera en détails de l'utilisation des éléments d'appui et plus particulièrement des hélicoptères, de l'artillerie et des unités de reconnaissance du génie.

2. Un aide-mémoire des ordres sera annexé comme guide pour chaque mission de reconnaissance.

a. Ordres de reconnaissance d'itinéraire - Annexe E.

b. Ordres de reconnaissance de secteur - Annexe F.

c. Ordres de reconnaissance de zone - Annexe G.

502. Types de reconnaissance

1. Reconnaissance d'itinéraire. Le but de ce type de reconnaissance est d'obtenir des renseignements précis sur l'itinéraire à suivre, les obstacles, l'ennemi et le terrain adjacent susceptibles de nuire au déplacement de la troupe le long de l'itinéraire. Suivant l'étape de la guerre et la mission confiée à l'escadron, le chef pourra insister sur la reconnaissance de l'ennemi plutôt que sur celle du terrain. Dans l'esprit des chefs, à tous les niveaux, l'étendue de la reconnaissance nécessaire doit être aussi précise.

2. Reconnaissance de secteur. La reconnaissance de secteur vise à obtenir des renseignements sur tous les itinéraires, les types de terrain et les forces ennemies dans un corridor donné. Ce corridor est déterminé par une série de limites qui correspondent idéalement à des accidents de terrain facilement reconnaissables comme des routes, des ruisseaux, des ponts ou des crêtes.

3. Reconnaissance de zone. Ce type d'opérations vise à recueillir des renseignements sur les itinéraires, le terrain et l'ennemi à proximité de points stratégiques particuliers comme les villes, les boisés, les ponts et les passages d'obstacles.

503. Intensité de la reconnaissance

1. Reconnaissance normale. Au cours de ce type de reconnaissance, seul le terrain qui peut influencer sur les déplacements le long de l'axe fait l'objet de recherches. Sauf indications contraires, cette opération consiste à vérifier les zones latérales et les terres surélevées sur une distance correspondant à la portée d'un tir direct sur l'axe.
2. Reconnaissance intensive. Cette reconnaissance consiste à couvrir tout le terrain qui se situe en-deçà d'une zone déterminée; elle exige beaucoup de temps.

SECTION 2 - RECONNAISSANCE D'ITINÉRAIRE

504. Exposé général

1. La reconnaissance d'itinéraire peut être effectuée au cours de l'une ou l'autre des étapes de la guerre pour divers motifs:

- a. Reconnaissance d'un axe de progression principal de la brigade.
- b. Reconnaissance des principaux itinéraires de retraite.
- c. Reconnaissance des principaux itinéraires de contre-attaque.

2. Il devient évident, à la seule lumière de ces trois exemples que même si les renseignements recueillis sont les mêmes, la priorité et la pertinence des divers types de renseignements nécessaires pourra varier selon l'objectif principal ou, plus particulièrement, selon l'utilisation qu'on fera de l'itinéraire à reconnaître.

3. La reconnaissance d'itinéraire pourra avoir pour objet une route, un axe ou une orientation de progression. Un escadron de reconnaissance peut efficacement effectuer la reconnaissance d'au plus deux itinéraires s'ils sont parallèles et situés à une distance raisonnable l'un de l'autre mais, en cas d'urgence, peut en contrôler jusqu'à trois pendant de brèves périodes. Ceci permet à l'escadron d'effectuer une meilleure reconnaissance de l'itinéraire tout en conservant une force de réserve pour jaloner l'itinéraire et contourner des obstacles inévitables.

505. Planification d'une reconnaissance d'itinéraire

1. Facteurs. Lorsque le chef d'escadron a reçu son avertissement, il doit planifier les tâches qu'il devra accomplir. Si l'avertissement contient des indications sur la nécessité éventuelle d'une reconnaissance d'itinéraire, il doit effectuer une étude préliminaire de la carte pour accélérer sa préparation au combat. Si la mission de reconnaissance d'itinéraire n'est donnée que plus tard, il lui faut néanmoins considérer les facteurs suivants:

- a. Objectif -
 - (1) l'objectif du chef d'escadron et la mission confiée,
 - (2) le nombre d'itinéraires à reconnaître,
 - (3) l'allure ou la vitesse de progression,
 - (4) les directives concernant le franchissement d'obstacles et le jalonnement,
 - (5) l'intensité de la reconnaissance, et
 - (6) les éléments essentiels d'information;

b. Ennemi -

- (1) les emplacements probables et les voies d'accès des troupes ennemies régulières, des saboteurs, des obstacles et même possiblement des réfugiés,
- (2) le type de troupes ennemies susceptibles d'être découvertes,
- (3) la menace aérienne,
- (4) la menace nucléaire, biologique et chimique,
- (5) les activités et la formation permettant de déterminer l'intensité de la reconnaissance requise et l'éventualité de contre-attaques de la part de l'ennemi, et
- (6) la menace électronique;

c. Terrain -

- (1) on doit procéder à l'étude de la surface de la route afin de déterminer le nombre et le type de véhicules qu'elle peut accueillir ainsi que le mode de déplacement de la formation,
- (2) reconnaître les obstacles tels les villes, boisés, collines, cours d'eau susceptibles d'entraver la progression le long de l'itinéraire,
- (3) les voies d'accès probables de l'ennemi et plus particulièrement les routes latérales qui permettent un accès facile à l'axe choisi (au besoin ou selon les directives reçues),
- (4) la reconnaissance des terres surélevées sur une distance au moins égale à la portée des armes antichars portatives et idéalement sur une plus longue distance (2000 à 3000 m), et
- (5) les itinéraires de remplacement;

d. Nos troupes -

- (1) les missions des groupements tactiques qui suivront ainsi que leurs zones d'intérêt,
- (2) l'itinéraire de progression de l'ensemble de la brigade,
- (3) la liaison latérale et les points de rencontre avec les unités de flanc, s'il y a lieu,

- (4) l'appui disponible plus particulièrement de celui des hélicoptères, de l'artillerie, du génie et des avions de combat tactique,
- (5) les circonstances particulières aux missions antérieures et l'emplacement des unités de l'escadron,
- (6) tout tir d'appui de formations amies prévu dans le cadre d'un horaire ou d'un programme déterminé, et
- (7) le transfert du contact aux groupements tactiques de renforcement;

c. Conditions météorologiques et facteurs temps et espace -

- (1) l'allure de la progression de la formation de nuit et de jour,
- (2) les répercussions du facteur temps et des conditions météorologiques sur la visibilité et la progression, et
- (3) tout horaire ou rythme de progression imposés par des commandants supérieurs et leurs effets sur l'intégrité de la reconnaissance.

2. Le plan. Le chef d'escadron, après avoir étudié les différents facteurs et avoir tiré les conclusions pertinentes, doit poursuivre son appréciation du combat (voir l'annexe E) et établir un plan. Les missions qu'il confiera à ses troupes seront dictées par cette appréciation et refléteront évidemment les facteurs énumérés ci-dessus. Toutefois, les observations ou directives qui suivent pourront l'aider à établir son plan tout comme le modèle d'ordres relatifs à une reconnaissance d'itinéraire figurant à l'annexe E:

- a. le chef d'escadron affecte habituellement une troupe à chaque itinéraire ou axe qui doit faire l'objet d'une reconnaissance. En règle générale, lorsqu'il n'y a qu'un itinéraire à reconnaître, l'avant de la troupe de reconnaissance étend sa reconnaissance de façon à couvrir toute la zone où pourraient être dissimulées des armes dont le tir direct pourrait atteindre la route choisie;
- b. il doit essayer de conserver une troupe de reconnaissance en réserve;
- c. il doit préciser les mesures à prendre au moment du contact avec l'ennemi, du contournement d'obstacles ou du jalonnement;
- d. il doit déterminer l'itinéraire à suivre et donner des directives quant aux itinéraires de rechange;
- e. il doit, si possible, établir la priorité des tâches assignées à sa troupe de réserve;
- f. il doit répartir les unités d'hélicoptères, de génie, de reconnaissance et d'appui

selon l'ordre de priorité établi. Dans des circonstances extrêmes, sa seule réserve pourrait être constituée d'unités provenant de la troupe qui lui est assignée ou d'une section d'hélicoptères;

- g. il doit planifier le déplacement du quartier général avec son capitaine tactique et émettre des directives relatives au soutien à apporter à son officier d'administration. Il peut être appelé à contacter les formations de renforcement et la bataillon des services pour obtenir un soutien supplémentaire à cet effet;
- h. il doit déterminer l'itinéraire de l'escadron pour la reconnaissance à effectuer (voir la figure 5-1); et
- j. il doit établir des directives régissant la présentation des rapports, plus particulièrement relativement aux méthodes à employer, aux priorités des renseignements et à l'interruption du silence radio.

506. Exécution d'une reconnaissance d'itinéraire (figure 5-1)

1. La reconnaissance d'itinéraire qui fait l'objet de notre exemple et qui est effectuée le long de l'itinéraire HEART à l'appui de la progression d'une brigade contre un flanc ennemi est accomplie par deux troupes de reconnaissance, appuyées l'une et l'autre par une section d'hélicoptères. Leur axe se trouve de chaque côté et parallèle à l'itinéraire principal. Ces troupes précèdent le reste de l'escadron et transmettent des renseignements sur le terrain et la présence de l'ennemi le long de leurs axes respectifs. Elles fournissent également des renseignements sur les itinéraires de rechange de l'axe principal.

2. Leurs missions comprennent la reconnaissance des boisés, collines et villes qui dominent l'itinéraire. L'intensité de la reconnaissance de chacune est fondée sur l'appréciation et les ordres du chef d'escadron.

3. Dans la zone de la première troupe, il est nécessaire de poster des soldats à l'endroit où on a établi le contact avec l'ennemi. Ils peuvent provenir soit d'une patrouille issue de la première troupe, d'une patrouille émanant de la troisième troupe qui se dirige le long de l'axe ou être désignés par l'officier de liaison de l'escadron.

4. La troisième troupe, accompagnée du gros de la troupe d'appui progresse le long de l'axe. Cet axe appartient exclusivement aux deux premières troupes. On obtient ainsi une certaine profondeur, mais il est rare de disposer d'une telle réserve. On peut constituer un genre de réserve en affectant la troisième troupe à une progression parallèle le long de l'axe de la première ou de la deuxième troupe en laissant l'itinéraire lui-même à la troupe d'appui.

5. Les points stratégiques comme les points de franchissements de la MUHR et les terres surélevées doivent faire l'objet d'une reconnaissance. La politique habituelle veut qu'on contourne les villes, mais il est possible de trouver dans la ville de BREITENBACH un défilé et un point stratégique et on doit prévoir d'y effectuer une reconnaissance.

6. Selon certaines indications le point désigné sous le pseudonyme de Pogo 17 pourrait servir au passage de la brigade et, en conséquence, on a rattaché le détachement de reconnaissance du génie à la deuxième troupe.
7. Comme il s'agit d'une reconnaissance diurne, les hélicoptères sont rattachés aux troupes de tête pour assurer une reconnaissance rapide supplémentaire. La section d'hélicoptères qui accompagne la première troupe se voit confier la mission supplémentaire d'être prête au besoin, à couvrir les issues des principales villes le long de l'itinéraire HEART.
8. En ce qui a trait à l'assignation de missions à la section d'hélicoptères, le chef d'escadron doit être en contact avec le chef de l'escadre aérien de reconnaissance tout au long de la reconnaissance d'itinéraire et évaluer avec attention l'utilisation des hélicoptères dont il dispose. De plus, dans de telles circonstances, il peut juger que la troupe qui longe l'axe retarde et affecter une ou plusieurs sections d'hélicoptères à cette mission afin d'en accélérer l'allure. Il doit aussi étudier la possibilité de mettre à profit les plus grandes possibilités d'observation offertes par l'hélicoptère et les charger de surveiller les voies d'accès latérales (voir au SE de POGO 12).
9. Il se peut aussi qu'il désire affecter des éléments de la troupe d'appui à chaque troupe de reconnaissance et charger la première ou la seconde troupe de reconnaître l'itinéraire gardant ainsi la troisième troupe en réserve.
10. Le chef d'escadron peut, dans les ordres qu'il transmettra, désigner Pogo 36 comme premier objectif à atteindre et fin de la première étape de la reconnaissance. Cet objectif représenterait plus une mesure de commandement et de contrôle qu'un objectif en soi. Toutefois, les mesures destinées à évaluer le commandement et le contrôle ne doivent pas être trop nombreuses afin de ne pas semer la confusion sur les cartes des troupes de reconnaissance et le chef doit maintenir un équilibre raisonnable entre la nécessité des mesures de contrôle et l'utilisation nécessaire des cartes.
11. Les besoins de transmission de rapports réguliers sur la reconnaissance d'itinéraires ainsi que le temps requis pour leur transmission par radio doivent faire l'objet d'une étude et des IPO doivent être émises afin d'en restreindre la transmission aux renseignements pertinents. Des rapports écrits pourront être présentés par les chefs de troupes une fois la mission terminée.

NE JAMAIS OUBLIER QUE L'OBJECTIF EST DE RECUEILLIR RAPIDEMENT DES RENSEIGNEMENTS SUR L'ENNEMI LE TERRAIN ET L'ITINÉRAIRE

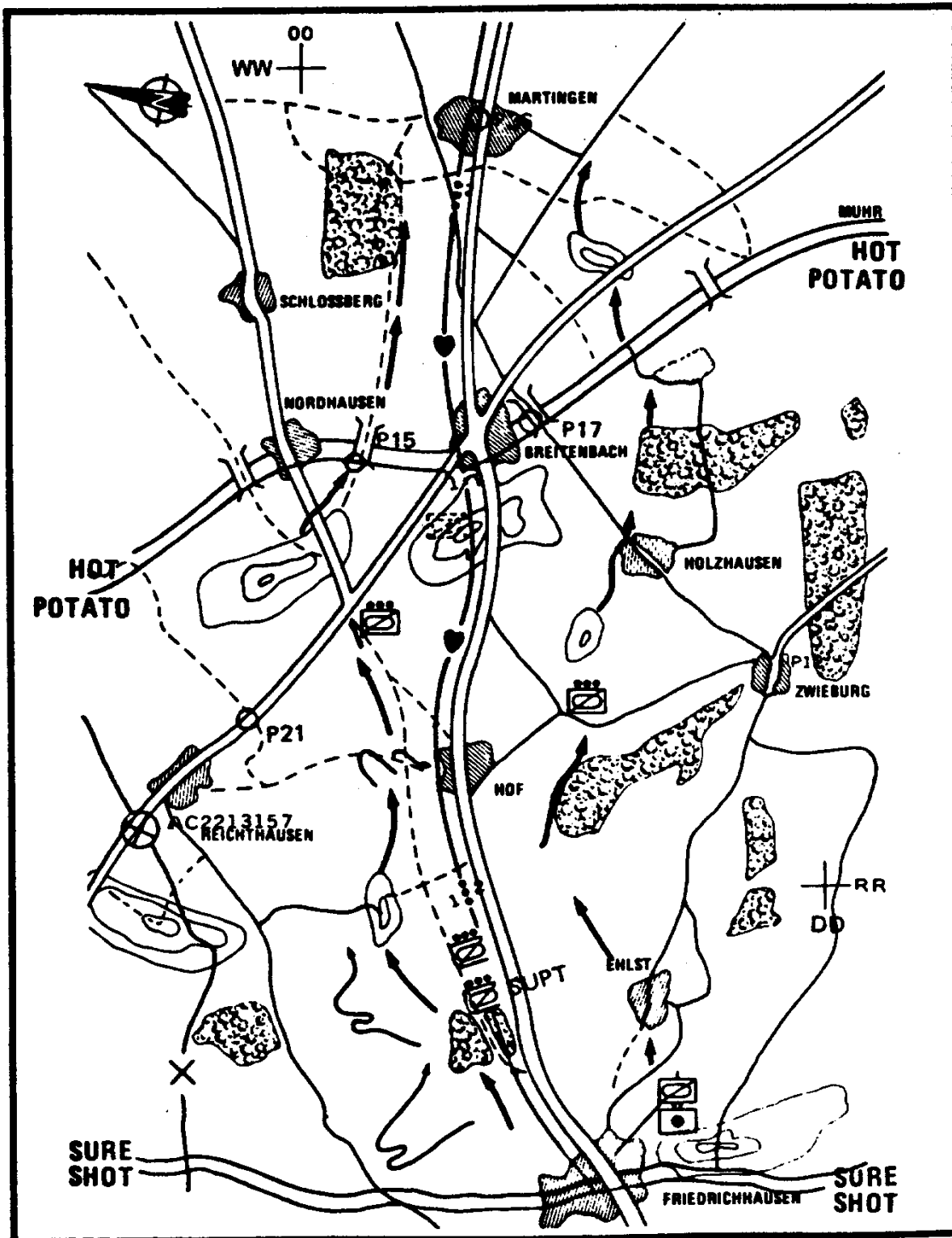


Figure 5-1 Une reconnaissance d'itinéraire

SECTION 3 - RECONNAISSANCE DE SECTEUR

507. Exposé général

1. Le but de la reconnaissance de secteur est d'obtenir des renseignements sur l'ennemi et le terrain d'un corridor qui englobe généralement la largeur du front de progression de la brigade. Il se peut également qu'on effectue une reconnaissance de secteur au cours d'autres étapes de la guerre classique ou au cours de conflits de peu d'envergure mais les tactiques et l'organisation qui seront décrites dans les paragraphes suivants s'appliquent dans la plupart des circonstances.
2. Lorsqu'elle est effectuée en profondeur et intégralement, une reconnaissance de secteur peut être une opération très longue.
3. En qualité de guide au cours de l'avance, l'escadron de reconnaissance se chargera de la reconnaissance d'un ou de plusieurs itinéraires qui permettront à la brigade de progresser rapidement; il doit également effectuer une reconnaissance de secteur lorsque la brigade rencontre une résistance d'une certaine importance (par exemple, plus importance que celle d'une compagnie).
4. Souvent, tout l'effectif de l'escadron sera déployé vers l'avant, lorsqu'il faudra couvrir une large zone et effectuer une reconnaissance intensive. De telles circonstances nécessiteront des directives de contournement très précises ainsi qu'une liaison étroite avec les groupements tactiques de renforcement afin qu'ils forment des piquets dès leur prise en charge de l'opération. Les directives régissant l'exécution d'une telle manoeuvre devront être clairement expliquées dans les ordres de l'escadron et devront être transmises aux groupements tactiques de renforcement par le commandant, le capitaine tactique ou l'officier de liaison.

508. La planification d'une reconnaissance de secteur

1. Facteurs. Comme pour toute mission de reconnaissance, la planification débute habituellement dès la réception de l'avertissement émis par la brigade. Les facteurs dont il faut tenir compte sont généralement les mêmes que ceux énumérés au paragraphe 504.1. Voici les principales différences:

- a. Objectif. L'intensité de la reconnaissance est plus étroitement liée à la vitesse de progression nécessaire à l'atteinte de l'objectif du commandant.
- b. Ennemi -
 - (1) on effectuera la reconnaissance du secteur en entier. Le genre d'ennemi qu'on s'attendra à trouver déterminera l'intensité de la reconnaissance, et

- (2) au cours des manoeuvres dans un secteur, il est fréquent qu'on précise certains éléments essentiels d'information transmis par l'officier d'état-major du renseignement de la brigade avant le début de l'opération. Ces éléments sont généralement transmis au personnel-clé pour leur permettre de découvrir l'organisation ennemie et son étendue ou confirmer les renseignements déjà obtenus;

c. Terrain

- (1) sous cette rubrique, certains éléments essentiels d'information peuvent également être précisés. Il est particulièrement important d'identifier toute piste ou indice de la présence antérieure de l'ennemi ou de l'utilisation du terrain par ce dernier,
- (2) selon l'objectif visé, la vitesse de progression, l'intensité de la reconnaissance confiée aux troupes et les prévisions de la résistance ennemie, il sera important de préciser les mesures à prendre concernant les villes et les boisés, et
- (3) tous les obstacles, naturels ou artificiels (situés à l'intérieur des limites) doivent être identifiés et délimités et les points de franchissement, les brèches et les chemins de contournement indiqués;

d. Nos troupes -

- (1) au cours de ces manoeuvres, il est important que soient établis des liaisons latérales et des points de rencontre entre les troupes et les formations de flanc. On doit prévoir la coordination de ces points de rencontre en tenant compte de la synchronisation et de la fréquence de ces rencontres et des emplacements où elles auront lieu,
- (2) le chef de troupe dispose habituellement d'hélicoptères, d'une section de la troupe d'appui et d'une unité de reconnaissance du génie afin de pouvoir effectuer la reconnaissance plus rapidement,
- (3) l'officier d'observation d'artillerie doit mettre au point un programme continu d'appui-feu. Il sera habituellement affecté au quartier général de l'escadron où il pourra plus aisément contacter tous les éléments, et
- (4) il est très important d'établir des directives relatives au contournement, au Talonnement et à la liaison avec les troupes de renforcement car l'escadron ne disposera que d'une réserve très réduite sinon inexistante;

e. Conditions météorologiques, temps et distance -

- (1) L'importance de la reconnaissance de secteur restreint normalement le recours à ce type de reconnaissance la nuit. Lorsqu'on y recourt, il faut compter sur les patrouilles à pied pour recueillir une grande partie des renseignements.
- (2) Durant la nuit ou lorsque la visibilité est mauvaise, l'utilisation du matériel d'observation de nuit et le déplacement du matériel de surveillance d'un point élevé à un autre pourront améliorer le système de pré-alerte que permet la reconnaissance de secteur. L'utilisation du radar peut sembler une perte de temps et l'exactitude des renseignements peut laisser à désirer, mais elle ne doit pas être écartée. Le radar offre cet avantage particulier aux unités de flanc de pouvoir protéger les voies d'accès au secteur.
- (3) Il s'avère important d'évaluer l'importance du temps disponible par rapport à l'intensité de la reconnaissance à tous les niveaux, on ne saurait trop insister sur l'importance d'une décision judicieuse.

2. Le plan. Le chef d'escadron, après avoir effectué l'appréciation du combat, élabore un plan. Les facteurs à considérer et les conclusions qu'il en tirera lui dicteront les diverses missions à confier à l'escadron. Voici, à titre d'exemple, quelques points dont il faudra tenir compte; l'annexe F illustre un modèle d'ordres à utiliser:

- a. la zone est divisée en secteurs de troupe dont la largeur peut varier de 2000 à 4000 mètres;
- b. lorsqu'on s'attend à des contacts peu nombreux et dispersés avec l'ennemi, le chef d'escadron doit prévoir une réserve car ses éléments pourront être réduits rapidement par les manoeuvres de jalonnement. S'il devient nécessaire de couvrir une zone plus large à la recherche de contacts plus importants, le chef d'escadron devra très souvent déployer simultanément, toutes les sous-unités de l'escadron;
- c. le chef d'escadron doit préciser des directives sur le contournement, le jalonnement, les points de rencontre et les points stratégiques dans chaque zone; et
- d. il doit faire preuve de souplesse dans l'affectation des sections d'hélicoptères; il peut souhaiter de conserver au moins une section en réserve si tout l'escadron de reconnaissance aérien est disponible. "L'ordre de déplacement" est une mesure de contrôle pratique à utiliser (par exemple: "une section en réserve au QG de l'escadron à 10 minutes d'avis").

509. Exécution d'une reconnaissance de secteur (figure 5-2)

1. La reconnaissance de secteur illustrée à la figure 5-2 est effectuée au moyen de trois troupes appuyées chacune d'une section d'hélicoptères et d'une section de la troupe d'appui.

2. Diverses mesures de contrôle comme la voie hiérarchique régissant la transmission de rapports, les limites inter-troupes, les points de rencontre et les points de repères ont été établies. Des cibles d'artillerie ont été indiquées dans les zones stratégiques. Le chef d'escadron a reçu la mission de reconnaître le secteur délimité au cours de la progression des troupes à l'aurore jusqu'au contact avec l'ennemi et on l'a averti de s'attendre à trouver des concentrations ennemies de la taille de compagnies dans une partie des positions avancées de la zone de sécurité. Au cours de la nuit, la brigade a traversé une zone très boisée et rencontré des unités de reconnaissance peu importantes; elle doit continuer sa progression vers ce qui semble être le flanc d'un régiment de fusiliers motorisé des pays du Pacte de Varsovie dans une position de défense orientée vers l'Ouest. Son objectif est donc de déterminer l'emplacement de l'ennemi de manière à pénétrer sa flanc-garde et d'attaquer et de détruire ses principales positions de défense.

3. On a donné comme mission au chef d'escadron d'identifier tout ennemi qui pourrait se trouver dans le secteur et on l'a autorisé à ordonner le contournement de positions occupées par des formations de l'envergure de pelotons après avoir signalé leur position et avoir établi des piquets jusqu'à l'arrivée des groupements tactiques de renforcement.

4. Le problème posé par l'urgence de l'opération et la superficie à couvrir est particulièrement évident dans le cas présent. L'utilisation des hélicoptères permettra d'accélérer l'opération mais ils ne seront vraiment efficaces qu'une heure après le levée du jour.

5. Le chef d'escadron a délimité le secteur, donné ses ordres, insisté sur les points stratégiques où on peut s'attendre à une attaque du flanc ennemi et sur la couverture de l'ensemble du secteur.

6. À cause des contacts que ses troupes ont eus avec l'ennemi au cours de la nuit, il est préoccupé de tout intervalle qui pourrait séparer ses propres troupes et le gros de l'armée et a communiqué avec les groupements tactiques de tête afin de vérifier si leurs éléments de reconnaissance assurent une surveillance du flanc. De plus, il postera des hommes aux points de rencontre le long de la limite du secteur de la brigade. Il a confié à ses première et deuxième troupes la mission d'affecter des hommes à ces endroits.

7. Entre les lignes de compte rendu RAIN DANCE et LONG WOLF, ses troupes furent prises sous le feu d'obusiers RPG7 de trois points peu importants et ont aperçu un BMP à proximité de la ville, au point repère 3. Il décide de regrouper les éléments de la troupe d'appui dans le secteur de la troisième troupe et, à partir de cet endroit, de concentrer ses effectifs sur l'itinéraire principal et sur les villes et les boisés qui surplombent l'axe. Le repli de la PT76 Nord l'a incité à se préoccuper des lieux de franchissement de la MUHR et à soupçonner qu'ils puissent receler des postes de protection du flanc-garde ennemi; il accorde donc l'appui d'hélicoptères à la première troupe et lui donne comme mission d'atteindre le point de référence 19 de la zone aussi rapidement que possible et d'effectuer une reconnaissance de zone des lieux de franchissement.

8. C'est un exemple du type de planification et de prévision dont doit faire preuve le chef d'escadron. Au niveau de l'escadron, une reconnaissance de secteur correspond à une série de reconnaissances de zone et d'itinéraires au niveau de la patrouille. Les missions confiées aux patrouilles dépendent de la menace, du terrain à reconnaître de l'objectif confié à l'escadron.

9. Voici quelques autres facteurs dont il faut tenir compte:
- a. la planification du tir doit être effectuée très tôt en tenant compte de l'appui apporté par les avions de combat;
 - b. on doit coordonner la protection du flanc entre les unités de queue de l'escadron et les groupements tactiques de tête;
 - c. on doit effectuer la reconnaissance de tout obstacle important; et
 - d. on doit évaluer le temps requis pour la reconnaissance de toutes les zones habitées.
10. Les types de manoeuvres qui s'adressent aux troupes et aux patrouilles de l'escadron ainsi que le genre de renseignements que son chef doit s'attendre à recevoir sont décrits en détails dans la B-OL-305-004/FT-001 (PFC 305(4)).

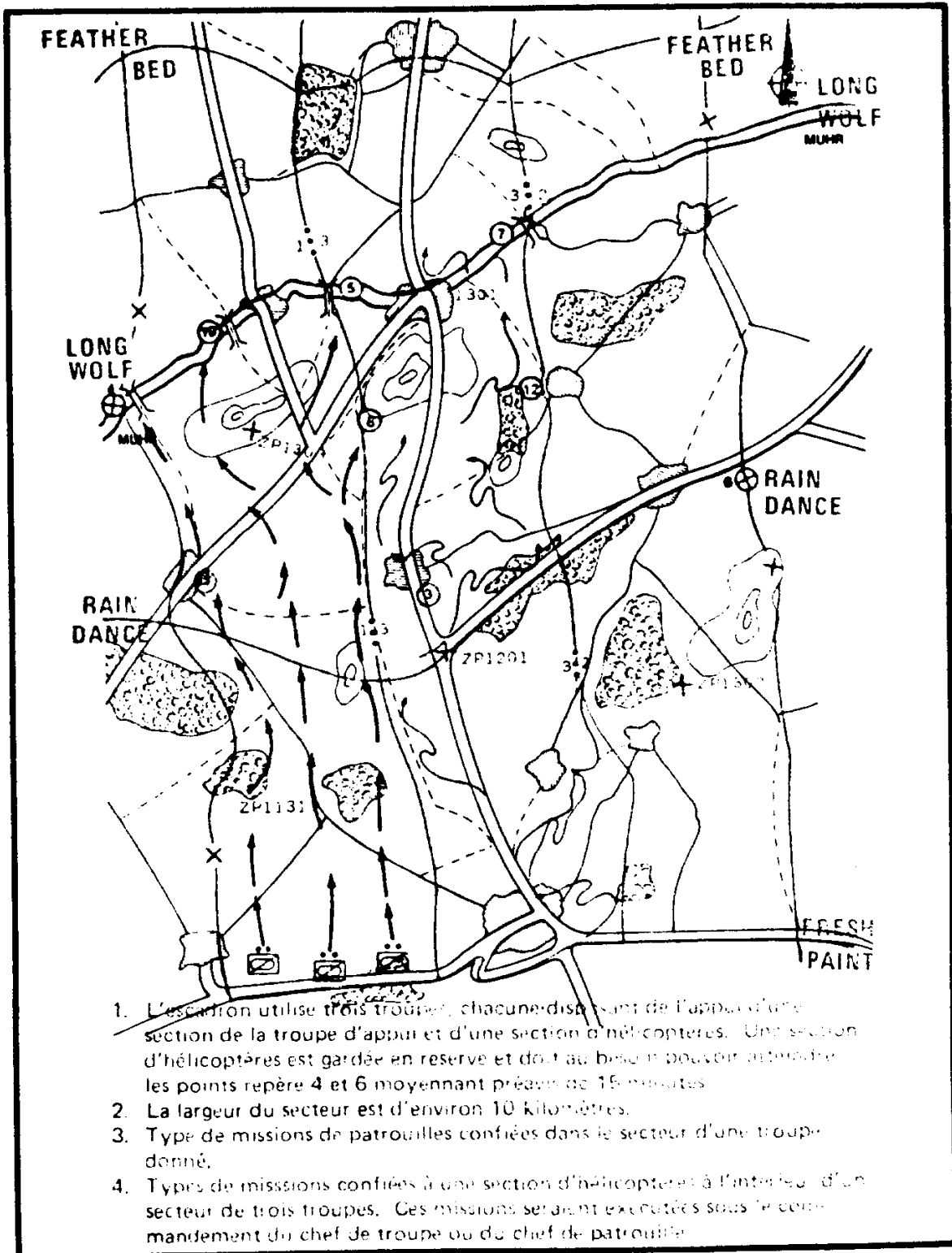


Figure 5-2 Une reconnaissance de secteur

SECTION 4 - RECONNAISSANCE DE ZONE

510. Exposé général

1. Habituellement, la reconnaissance de zone ne sera pas confiée à l'escadron entier. Le plus souvent, on assignera des missions précises à des troupes et des patrouilles dans le cadre d'une reconnaissance d'itinéraire ou de secteur effectuée au niveau de l'escadron. Toutefois, il peut survenir des cas où le commandement de brigade jugera plus important de recueillir des renseignements sur une ou plusieurs des zones déterminées et hâtera les missions de pré-alerte et de reconnaissance détaillée confiées habituellement à l'escadron. Voici quelques exemples de ce genre d'affectation:

- a. la reconnaissance de certains lieux de franchissement le long d'un obstacle important; et
- b. la reconnaissance d'un objectif particulier ou d'une ville sur lequel le commandant a déjà obtenu des renseignements et dont il veut que soit effectuée la reconnaissance détaillée.

2. En toutes circonstances, la reconnaissance d'une zone est identique à la reconnaissance de secteur sauf en ce qui a trait aux voies d'accès à la zone. Il s'agit d'atteindre la zone le plus rapidement possible en transmettant des rapports sur les unités ennemies rencontrées et contournées.

511. Planification et exécution

1. Le chef d'escadron à qui on a confié une mission de reconnaissance de zone doit planifier son opération en deux étapes au moins:

- a. le mouvement jusqu'à la zone; et
- b. l'exécution de la reconnaissance.

2. Au cours de la première étape, l'escadron demeurera en un seul groupe ou se divisera en troupes pour se rendre dans la zone à reconnaître. Si la zone se situe à l'avant des lignes amies, on doit établir des directives précises sur les contacts et l'observation.

3. L'escadron de reconnaissance de la brigade ne manoeuvre habituellement pas seul, et il est essentiel pour l'accomplissement de sa mission qu'il soit en contact avec des troupes de protection ou de couverture. Ce système de communication doit être planifié avant l'opération et mis en application sur le terrain.

4. Les sections d'hélicoptères permettent de reconnaître rapidement des zones situées en deçà des lignes amies. Toutefois, lorsque les zones à reconnaître sont situées en avant des lignes amies et que le contact avec l'ennemi est imminent, on doit les utiliser d'une manière plus orthodoxe en les jumelant avec des troupes.

5. La figure 5-3 illustre le genre d'opération qui pourrait convenir aux circonstances. On est parvenu à percer les lignes ennemies, et la brigade a reçu l'ordre de poursuivre et de détruire l'ennemi au-delà de la rivière MAUCH. Le commandant de brigade déploie sa formation et un groupement tactique faisant office d'avant-garde progresse le long de l'axe principal. Le commandant espère que ses hommes pourront conserver leur rythme et poursuivre l'ennemi de l'autre côté de la MAUCH avant la tombée de la nuit. Cependant, il soupçonne que l'ennemi les empêchera de franchir la MAUCH, située à quelques 25 kilomètres de leur front. Il ordonne donc à l'escadron de se rendre rapidement à cet endroit afin de reconnaître les points de passage situés le long de la rivière. L'escadron reçoit comme mission d'effectuer une reconnaissance de zone des points de passage situés à l'intérieur des limites de la zone de la brigade, d'assurer la surveillance de ces points de passage en attendant l'arrivée de l'avant-garde et de signaler le contournement de toute force ennemie avant d'entrer dans la zone baptisée FEATHER. La brigade doit atteindre GREAT BLOW dans deux heures puis suivre l'itinéraire HEART. L'escadron de reconnaissance explore deux itinéraires: HEART, l'itinéraire principal et DIAMOND, l'itinéraire de rechange. Il est maintenant parvenu au point baptisé GREAT BLOW. C'est une journée claire d'automne et il est 1000 heures, les ordres ont été transmis en toute sécurité sur le réseau de commandement de la brigade.

6. L'objectif du chef d'escadron est d'accomplir sa mission avec rapidité et minutie. Il émettra un avertissement et communiquera personnellement ses ordres à trois de ses chefs de troupes lorsqu'il aura mis au point son plan. Le codage du plan et des ordres étant long, il rejoindra la troisième troupe par hélicoptère et lui communiquera personnellement ses ordres. Son plan est décrit à la figure 5-3.

7. Points importants:

- a. la clé de l'opération est l'étude détaillée de la carte de la zone à reconnaître. Les missions à confier deviendront alors évidentes;
- b. la rapidité de l'opération l'emporte sur l'intensité de la reconnaissance effectuée le long de l'itinéraire qui mène à la zone;
- c. la mission la plus importante étant la reconnaissance de la zone, le chef d'escadron doit éviter que tous ses effectifs soient immobilisés car cela les empêcherait de remplir leur mission;
- d. les hélicoptères accéléreront énormément la progression de l'escadron vers la zone;
- e. lorsqu'il a atteint la zone, l'escadron doit procéder sans délai à la reconnaissance des ponts, des passages à gué et des passages pour véhicules amphibies;
- f. les voies d'accès aux points de passage choisis doivent être surveillées par des postes d'observation placés sur les deux rives de la MAUCH;
- g. on doit maintenir la communication radio avec la brigade en progression tout au

long de l'opération;

- h. l'escadron de reconnaissance dispose de très peu de moyens pour repousser un ennemi bien déterminé mais peut causer la perte d'un ennemi en fuite. Il est primordial que l'escadron dispose d'une batterie d'appui direct et se mette hors de la portée du tir d'appui indirect. L'escadron doit chercher à obtenir l'appui d'une division d'artillerie afin que le tir de répression soit renforcé. De plus, des hélicoptères peuvent reconnaître les points de passage situés le long de la zone FEATHER avant l'arrivée des troupes de reconnaissance. Un rapport transmis en cours de vol aidera le chef d'escadron à concentrer ses effectives où ils seront le plus utiles;
- j. afin de terminer la reconnaissance de zone dans le délai prévu, l'escadron devra manoeuvrer bien en avant des unités de tête de la brigade lorsqu'il aura atteint la zone FEATHER;
- k. il est important de souligner que -
 - (1) la brigade avancera le long de l'itinéraire HEART et effectuera la reconnaissance elle-même en utilisant les éléments de reconnaissance du groupement tactique,
 - (2) l'escadron avancera sur deux itinéraires protégés jusqu'aux ponts, aux passages à gué et aux passages pour véhicules amphibies qu'il doit reconnaître dans chaque secteur de la zone FEATHER,
 - (3) l'escadron assure aussi le commandement de deux détachements de reconnaissance du génie (sur demande, on pourra aussi lui affecter des plongeurs),
 - (4) la troupe d'appui se voit adjuger un secteur propre afin d'accélérer la reconnaissance des points de passage,
 - (5) la reconnaissance devra porter aussi sur les voies d'accès qui partent de la rive opposée,
 - (6) après avoir déterminé les points de passage, l'escadron devra affecter des formations de surveillance sur place et sur la première rive. Les recommandations du chef d'escadron seront alors de première importance car elles détermineront l'orientation de la brigade vers un ou plusieurs points de passage dans la zone FEATHER, et
 - (7) l'utilisation d'hélicoptères est fortement recommandée. Voici une description de l'utilisation qui pourrait en être faite -
 - (a) au cours de la première étape : accélérer la reconnaissance de

l'itinéraire et la progression des deux groupements vers la zone FEATHER sous le commandement des troupes de tête,

(b) au cours de la deuxième étape : assurer la surveillance des principaux points de passage, déterminer la situation générale le long de la zone FEATHER et orienter les troupes terrestres vers les points de passages praticables,

(c) au cours de la troisième étape -

- i. constituer rapidement un rideau de protection sur la rive opposée le long des voies d'accès possibles,
- ii. établir rapidement des postes de contrôle ou déterminer des lieux de rendez-vous avec les troupes en progression,
- iii. au besoin, assurer la retransmission radio des renseignements recueillis, et
- iv. au besoin, communiquer avec la brigade pour obtenir des précisions sur le plan de franchissement de l'obstacle,

(8) le déplacement du QG de l'escadron doit être rapide. On a indiqué trois emplacements possibles pour ce QG. Il pourra coordonner le contrôle de la circulation de la brigade au cours du franchissement ou contrôler la formation d'un rideau; ces deux missions devront être prévues, et

(9) lorsque le contact avec l'ennemi se fait au point TK, on suggère que ce soit le QG de la brigade qui se charge de la mission.

8. L'annexe G fournit un aide-mémoire des ordres régissant la reconnaissance de zone.

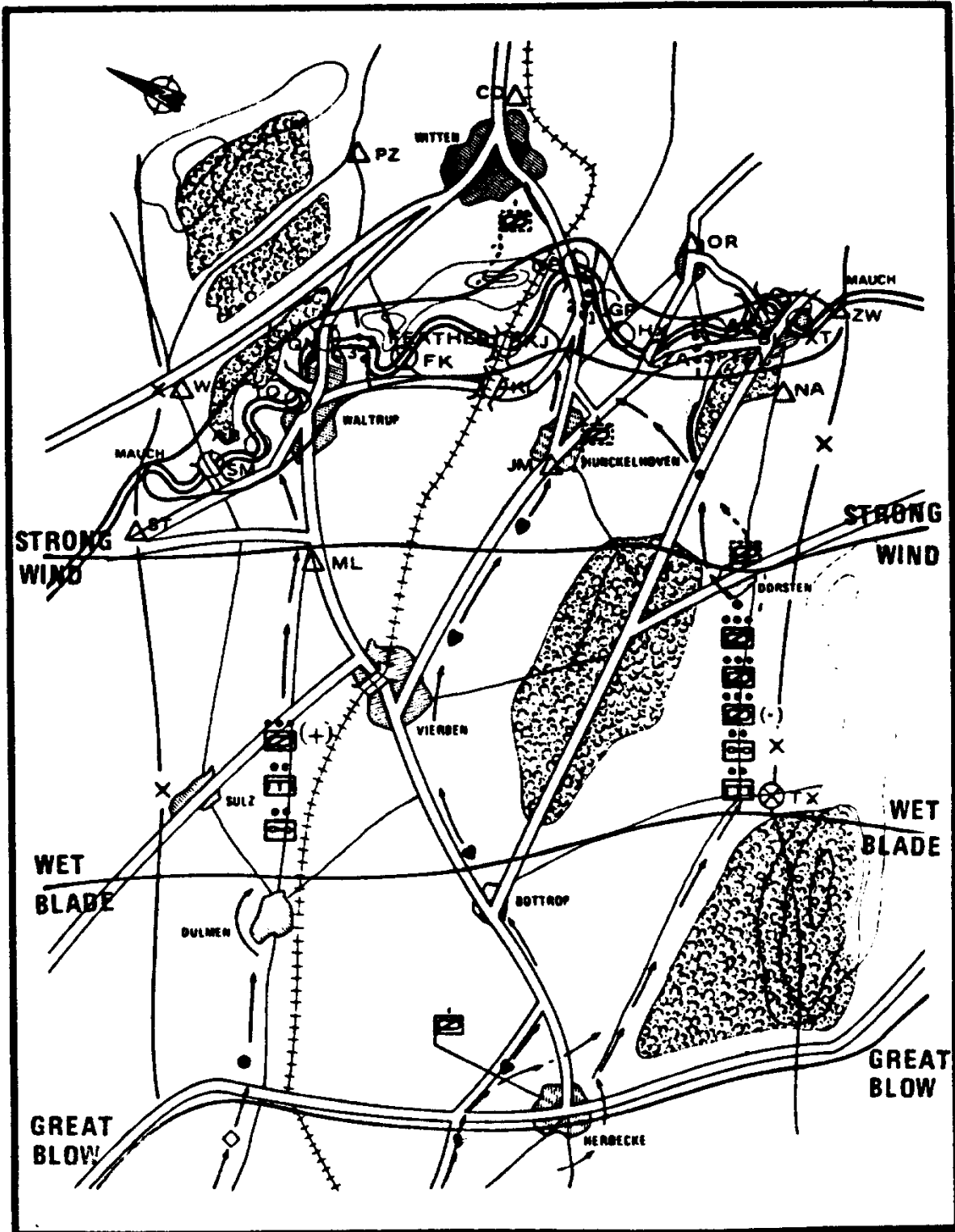


Figure 5-3 Une reconnaissance de zone au niveau de l'escadron

CHAPITRE 6

FORMATION D'UN RIDEAU DE TROUPES

601. Introduction

1. On définit le rideau comme étant une formation dont la principale mission est d'observer, d'identifier l'ennemi et de transmettre des renseignements sur ce dernier. Il doit être bien entendu qu'un rideau, par définition, ne peut être chargé de retarder l'ennemi en progression. S'il devient nécessaire de retarder la marche de l'ennemi, on a alors recours à une garde qui, grâce à une puissance de tir appropriée, pourra imposer à l'ennemi le retard que le commandant juge nécessaire dans son secteur.

2. L'escadron de reconnaissance peut constituer un rideau sans le renfort d'autres éléments. L'appui d'hélicoptères aidera l'escadron à accomplir les tâches qui lui sont confiées en matière d'observation, d'identification et de transmissions de rapports. Ses chances de survie dépendront de sa mobilité, de l'utilisation qu'il fera du terrain et des méthodes de couverture et de camouflage utilisées, et seront accrues par l'appui de l'artillerie placée à bonne portée pour lui porter assistance. Il pourra forcer l'ennemi à se déployer et survivre à son attaque s'il dispose de ressources supplémentaires améliorant sa puissance de tir.

SECTION 1 - LE RIDEAU DE LA BRIGADE AU COURS DES OPÉRATIONS DE DÉFENSE

602. Exposé général

1. Au cours des opérations de défense, le rideau fournit au commandant de brigade un flot continu de renseignements sur l'ennemi et sur les voies d'accès qu'il utilise pour entrer dans le secteur, que ce soit par l'avant, par le flanc ou par l'arrière. Toutefois, le rideau sera habituellement déployé à l'avant au cours de la défensive tandis que les troupes de reconnaissance du groupement tactique constitueront un rideau sur le flanc. Les principes et les techniques décrites dans les paragraphes qui suivent pourront généralement être mis en application dans l'une ou l'autre de ces situations.

2. Le rideau défensif doit:

- a. observer efficacement toute la zone et plus particulièrement les principales voies d'accès de l'ennemi;
- b. transmettre tout renseignement de manière précise et prompte;
- c. maintenir le contact avec l'ennemi;
- d. éviter l'engagement direct; et
- e. attaquer l'ennemi à distance par un tir indirect.

603. Éléments d'un rideau

1. Principe. Tout renseignement sur l'ennemi doit être transmis rapidement et avec précision au QG de la brigade. À cette fin, l'escadron doit habituellement mettre sur pied une organisation tactique qui se chargera des diverses tâches suivantes:

- a. l'établissement d'une ligne de postes d'observation (PO);
- b. la patrouille de la zone;
- c. l'installation d'instruments d'observation, de surveillance de nuit et de localisation d'objectifs; et
- d. l'installation d'un quartier général d'escadron.

L'observation doit couvrir toute la zone, mais surtout les principales voies d'accès de l'ennemi. Le principal rôle du rideau est l'observation. Il doit donc éviter le tir direct, sauf lorsqu'il s'agit de se défendre. À mesure que l'ennemi se rapproche, le rideau est retiré soit totalement, soit en partie et remplacé par les écrans et les gardes des groupements tactiques. Ses éléments sont alors affectés à d'autres missions.

2. Déploiement. Après-avoir évalué la situation et en tenant compte du temps qui lui est alloué pour la formation du rideau, le chef d'escadron déploie ses effectifs sur quelques 6 à 15 kilomètres à l'avant de la limite avancée de la zone de bataille (et de l'obstacle), sur une largeur de quelques 10 à 15 kilomètres. Idéalement, il peut les déployer aussi loin que le permettent le terrain et le tir d'appui. On trouve alors, déployée à l'avant, la plus grande partie des effectifs de l'escadron, soit au moins trois troupes de reconnaissance. L'escadron dispose alors, au sein des troupes de reconnaissance, d'un effectif suffisant pour affecter pendant des périodes prolongées, le nombre d'hommes nécessaire à l'établissement de neuf postes d'observation (PO). Ce nombre de PO peut doubler si on prévoit leur établissement pour des périodes de douze heures ou moins. On doit ensuite permettre aux troupes de se reposer avant de leur confier d'autres missions. La troupe d'appui doit être affectée soit à l'établissement de quatre postes d'observation avec radars et instruments d'observation de nuit, soit à la patrouille des zones susceptibles d'être envahies par l'ennemi, ou même aux deux tâches. Elle assure généralement la profondeur de la ligne des PO. Les hélicoptères peuvent être affectés à la patrouille de la zone comprise entre la ligne des postes d'observation et la limite avancée de la zone de bataille et maintenir le contact avec les unités de reconnaissance ennemies qui font une percée diurne dans le rideau. En cas d'urgence, ils peuvent aussi servir de postes d'observation fixes de nuit. Les hélicoptères peuvent également aider le rideau à se replier en établissant une liaison rapide pour le passage des lignes et en effectuant une reconnaissance des itinéraires de repli.

604. La menace qui guelte les tactiques du rideau de troupes

1. Lorsqu'il s'agit de déterminer les principes fondamentaux des opérations du rideau de la brigade, on doit tenir compte de divers aspects de la menace que représentent les pays du Pacte de Varsovie.
2. L'escadron possède une puissance de tir très limitée lorsqu'il est seul. Toutefois, un obus perforant de calibre .50 peut détruire la plupart des véhicules légers de reconnaissance et des TTB ennemis à 500 mètres ou moins.
3. Les seules armes de l'escadron qui soient capables de détruire les principaux chars de bataille ennemis sont l'arme antichar moyenne et l'arme antichar légère. Leur portée maximale contre des cibles mobiles est de 300 et de 200 mètres respectivement.
4. La mobilité et le blindage du Lynx sont à peu près équivalents et même supérieurs à ceux des véhicules du rideau de reconnaissance ennemi et même à ceux de tous les véhicules de l'avant-garde ennemie, exception faite du char et du BMP.
5. Les chars, les TTB et les engins guidés antichars de l'avant-garde ennemie peuvent facilement détruire tout véhicule de l'escadron qu'ils repéreront.
6. Au moyen d'instruments de brouillage électronique, l'ennemi rendra souvent impossibles les communications au sein de l'escadron dès le début de l'opération.

7. L'aide que pourrait à l'escadron tout hélicoptère de reconnaissance qui lui serait affecté au cours de la formation d'un rideau sera grandement réduite par les armes antiaériennes de la garde ennemie.
8. L'ennemi disposera très probablement d'un effectif aérien supérieur dans la zone où sera formé le rideau.
9. D'ordinaire, l'intervalle séparant le rideau de reconnaissance ennemi et la pointe de son avant-garde est de 8 à 10 kilomètres. On observe habituellement une distance de 11 à 23 kilomètres entre la pointe de l'avant-garde et les unités de tête du premier échelon.

605. Déductions

1. Les troupes de l'escadron de reconnaissance peuvent neutraliser une patrouille régulière d'un bataillon de reconnaissance divisionnaire. Cette neutralisation compromet toutefois la formation du rideau.
2. Afin de délimiter l'axe principal de progression de l'ennemi, les patrouilles de reconnaissance ne doivent pas débiter leur repli avant que l'avant-garde ne soit en vue. Elles doivent aussi tenter de maintenir le contact avec les éléments ennemis et confier cette tâche aux groupements tactiques qui suivront.
3. À moins de disposer de renforts importants, l'escadron doit se replier sous l'attaque de l'avant-garde ennemie. S'il est nécessaire de recueillir des renseignements sur les troupes du premier échelon ennemi au moyen d'observations terrestres, les patrouilles d'appui doivent être déployées.
4. Selon le type de terrain (agglomérations, terrains boisés et autres obstacles naturels ou artificiels), il sera fréquent de n'observer sur le front de la brigade qu'un axe principal que puisse suivre un régiment de premier échelon.
5. La ligne de déploiement du rideau doit être établie à moins de 2000 mètres de la position de l'artillerie d'appui de manière à ce qu'on puisse prendre des objectifs sous le feu.
6. Les hélicoptères ne manoeuvreront habituellement pas à moins de 2000 ou 3000 mètres de l'avant-garde ennemie à cause du risque présenté par les armes antiaériennes dont elle dispose.
7. L'escadron, et la patrouille si possible, doivent pouvoir utiliser des transmissions sur HF afin de réduire l'efficacité du brouillage électronique causé par l'ennemi. On doit étudier la possibilité de poser du côté ennemi de la limite avancée de la zone de bataille, une ligne qui servira à la transmission des renseignements dans l'éventualité d'une panne radio. De plus, les ordres du chef d'escadron devront prévoir des moyens de rechange pour indiquer les principaux axes de l'ennemi; il peut s'agir de feux de signalisation, de feux blancs de nuit, etc.
8. La ruse, des communications efficaces, une utilisation judicieuse du terrain, la rapidité, l'habileté et un appui d'artillerie fiable constituent la clé du succès de la mission de l'escadron.

606. Planification et exécution (figure 6-1)

1. Faisant office de modèles, la figure 6-1 et les paragraphes suivants décrivent les facteurs dont il faut tenir compte lors de la formation d'un rideau et dégagent une approche possible à partir du scénario donné. Cette méthode, loin d'être exhaustive, n'est qu'un exemple; mais elle doit servir de canevas à la planification des besoins et à la formation d'un bon rideau. N'oubliez jamais qu'on ne possède qu'une certitude à propos de l'ennemi: "il est imprévisible".

2. Le scénario décrit la formation d'un rideau à l'aurore en avant d'un obstacle sur lequel le chef de brigade a l'intention d'établir des positions de défense. Les deux principales voies d'accès à l'avant de la zone se trouvent de chaque côté de SCMVARZ ALB, et le commandant en exige une couverture totale. On doit laisser les éléments de reconnaissance ennemis traverser les lignes tout en les surveillant étroitement. On a permis aux groupements tactiques d'établir des PO à toutes les intersections, sur l'obstacle et en avant de celui-ci, à condition qu'ils ne soient pas à plus de 2 kilomètres de BROAD SHOVEL. On a prévu des équipes de démolition aux intersections FQ, AD, OP, NL et VW. Celles-ci seront détruites avant que les éléments de reconnaissance ennemis ne traversent PROUD PIPE. Des équipes de démolition de réserve ont été postées aux points QT et MR. Les passages à gué et les passages pour véhicules amphibies des points PM, DC et KS seront laissés ouverts et surveillés. Des mines seront posées sur l'autre rive opposée. On estime que le temps d'attente aux postes d'observation ne dépassera pas 24 heures.

3. La mission du chef d'escadron est habituellement constituée des tâches suivantes:

- a. établir avant l'aurore une ligne de postes d'observation qui couvrira les deux principales voies d'accès ainsi que toute voie d'accès secondaire au flanc;
- b. affecter des patrouilles aux zones non surveillées situées entre PROUD PIPE ET BROAD SHOVEL;
- c. assurer une surveillance diurne et nocturne de la ligne PROUD PIPE et de l'avant de celle-ci;
- d. coordonner le repli des éléments de protection qui doivent franchir WO et JZ, diffuser la nouvelle de leur repli à ses troupes et recueillir tout renseignement des troupes auprès leur repli. Les officiers de liaison de la brigade se chargeront d'affecter des soldats à ces points de rendez-vous; et
- e. déterminer le plan de tir et le plan de repli du rideau ainsi que les directives générales régissant les missions subséquentes s'il n'existe qu'une aire de rassemblement.

4. La formation ennemie est celle qu'on a décrite au paragraphe 604 et les forces aériennes sont égales; l'autorisation d'utiliser les armes nucléaires n'a pas été donnée.

5. Dans la figure 6-1, on voit que le chef d'escadron a d'abord établi des objectifs pour les postes d'observation situés aux principales intersections. Fait à noter: les objectifs sont répartis en profondeur et, à cause du terrain, sur quelques 10 kilomètres en avant. Autres facteurs important à considérer:

- a. des hélicoptères patrouilleront de jour, les secteurs des première et deuxième troupes en surveillant surtout les flancs et des hommes seront affectés pour la nuit, à deux PO, EO et FH. De plus, les hélicoptères devront garder durant le jour, le contact avec les unités de reconnaissance ennemies lorsqu'elles traverseront le rideau;
- b. chaque troupe doit effectuer la reconnaissance du point de passage et du pont et communiquer les itinéraires de repli au personnel sur place affecté à ces endroits; la coordination est ensuite assurée au niveau de l'escadron, du groupement tactique et de la brigade;

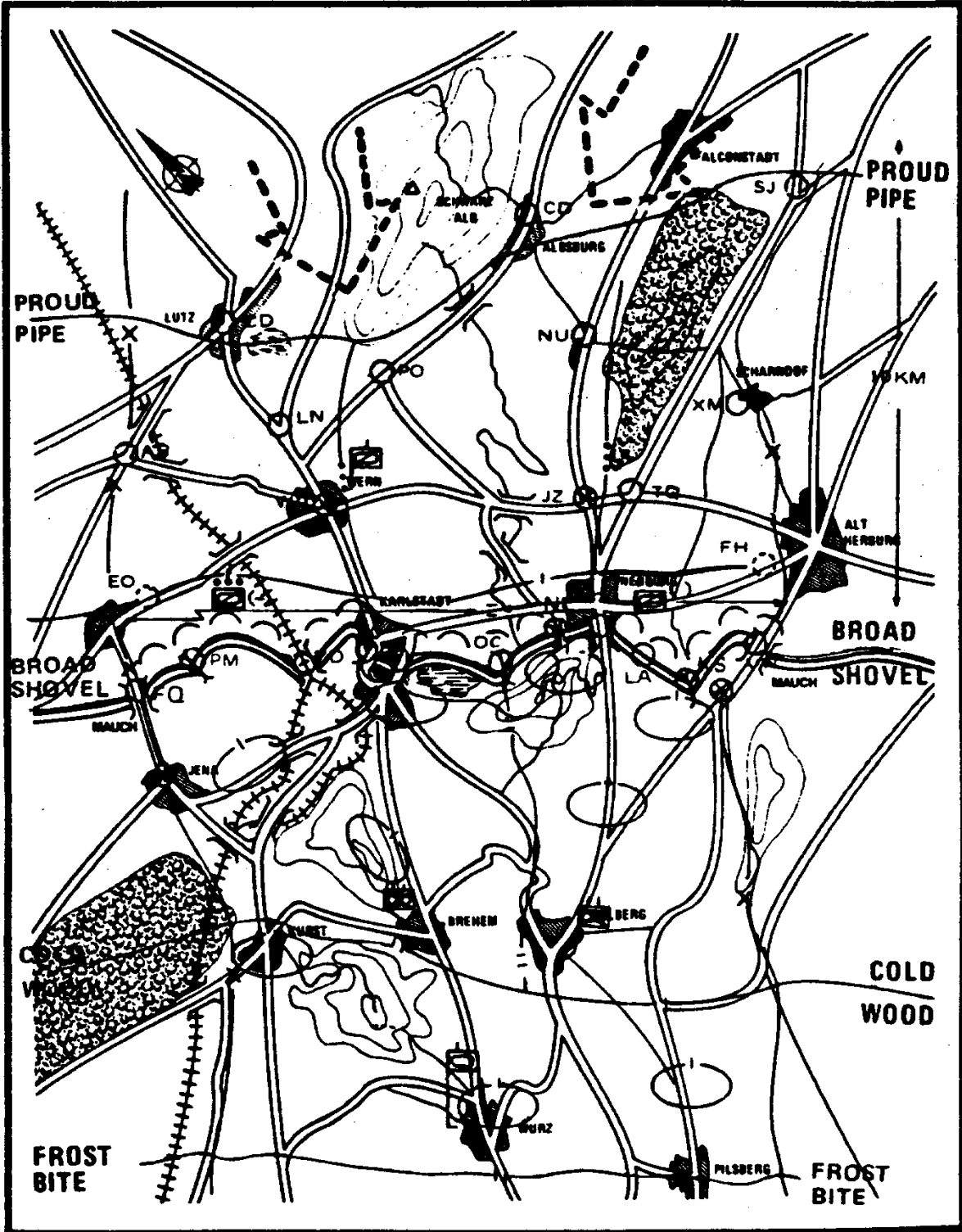


Figure 6-1 Rideau de brigade formé par un escadron de reconnaissance

- c. il faut établir un réseau HF de rechange et des signaux lumineux dans l'éventualité d'un brouillage électronique et d'une attaque de l'artillerie ennemie;
- d. au besoin, les patrouilles LH et TQ devront être prêtes à demeurer en arrière, et
- e. les radars des troupes d'appui ne doivent pas être mis en marche avant que les unités de reconnaissance ennemies ne soient rendues à environ 6 Kilomètres au nord de PROUD PIPE. Les troupes d'appui assurent la surveillance des principales voies d'accès de l'avant des lieux choisis dans la zone des postes d'observation PO et NU et doivent être disposées à effectuer plusieurs patrouilles de reconnaissance à deux hommes au cours de la nuit.

6. L'annexe H est un aide-mémoire de la présentation des ordres relatifs à ce type d'opération. Comme il faut se souvenir que l'ennemi a rarement agi selon les attentes de nos troupes et que la plus grande partie des missions est effectuée par des patrouilles seules au sein de l'escadron, il est essentiel de présenter un exposé complet des directives générales qui régiront l'exécution de l'opération. À cette fin, le chef de patrouille doit se demander: "Ce qui reste à faire" et il ne peut répondre à cette question que s'il est entièrement conscient des besoins de la brigade.

SECTION 2 - SÉCURITÉ DU FLANC

607. Exposé général

1. L'escadron de reconnaissance peut se voir confier la surveillance du flanc de la brigade au cours des diverses étapes de la guerre. Son objectif est alors de donner une pré-alerte au commandant lorsque l'ennemi menace son flanc. Au cours des opérations défensives, l'escadron peut atteindre cet objectif en formant un rideau conformément aux instructions de la section 1. Toutefois, au cours de l'avance ou du repli, l'escadron devra probablement adopter une approche quelque peu différente pour assurer une mobilité au rideau. La présente section traitera des principes, de la planification et de l'exécution d'une telle mission.

2. L'escadron ne peut former une flanc-garde que lorsqu'il dispose d'éléments d'appui, plus particulièrement de chars et d'unités d'infanterie et d'artillerie. Il faut se préoccuper particulièrement des mesures que le groupement de surveillance du flanc doit prendre lorsqu'il entre en contact avec l'ennemi. On traitera de ces mesures à l'article 609.

608. Principes fondamentaux et facteurs de la surveillance du flanc

1. Les principes fondamentaux qui régissent la surveillance du flanc ressemblent à ceux de la formation du rideau qui ont été énumérés à l'article 602. Cependant, on doit ajouter qu'à cause de la vulnérabilité des unités de commandement et des échelons de la brigade situés à l'arrière, l'escadron doit repousser plus durement les unités de reconnaissance ennemies qui percent le flanc. Que la surveillance du flanc soit assurée par l'augmentation de la puissance de tir de l'escadron de reconnaissance ou par l'utilisation combinée du tir indirect de l'escadron de reconnaissance et d'une liaison étroite avec les groupements tactiques de flanc, on ne doit jamais permettre aux éléments de reconnaissance ennemis de s'infiltrer au sein de la formation. Ils doivent donc être localisés, poursuivis et détruits.

2. L'escadron affecté à la surveillance du flanc doit principalement

- a. constituer un rideau mobile qui surveillera les principales voies par lesquelles l'ennemi peut avoir accès au flanc de la zone de la brigade;
- b. effectuer la reconnaissance des prochaines positions qu'aura à établir la brigade au cours de sa progression et des voies d'accès susceptibles d'être empruntées par l'ennemi;
- c. assurer la surveillance de la zone séparant le rideau du gros des troupes; et
- d. lorsqu'il constitue une flanc-garde, affecter des effectifs à la destruction des ennemis qui pénétreraient le rideau.

3. Les tâches affectées à l'escadron disposant de l'appui d'hélicoptères seront généralement limitées aux éléments a à c du sous-alinéa 2.

609. Planification et exécution

1. La menace. La menace qui guette le flanc peut être comparée à celle qui est décrite à l'article 604 lorsque l'ennemi tente une attaque contre le flanc de nos formations en progression. L'ennemi visera les limites qui séparent les formations et s'il est repoussé, il gênera la progression de nos troupes en tentant de les déborder. Alors, nous ne rencontrerons probablement pas que des avant-gardes ou des unités de reconnaissance régulières, mais des éléments de l'envergure d'un bataillon entier de blindés. D'autre part, il est toujours possible de tomber sur les positions de défense ennemies fixes comme celles qui sont illustrées sur la figure 4-3. De plus, l'ennemi pourra tenter des opérations aériennes et des approches à basse altitude à partir du flanc de la formation afin de réduire ses risques de détection et de favoriser sa propre sécurité.

2. Forces amies. La surveillance du flanc ne sera généralement pas assurée par l'escadron seul. Au sein d'une division ou d'un corps d'armée, la flanc-garde sera tirée d'une formation supérieure avec laquelle il faudra établir une liaison et coordonner l'opération. Cette manoeuvre est habituellement effectuée aux points de rendez-vous (paragraphe 422 de la PFC 305(4)). Toutefois, dans les pires circonstances, lorsque l'escadron de reconnaissance de la brigade est seul à assurer la surveillance du flanc, son rôle devient plus complexe et ses effectifs se limitent à la surveillance d'un seul flanc.

3. Pour accomplir ce type de mission, les troupes de reconnaissance pourront se déplacer en adoptant l'une ou l'autre des trois manoeuvres décrites ci-après:

- a. la progression par bonds au sein du rideau de surveillance (figure 6-2);

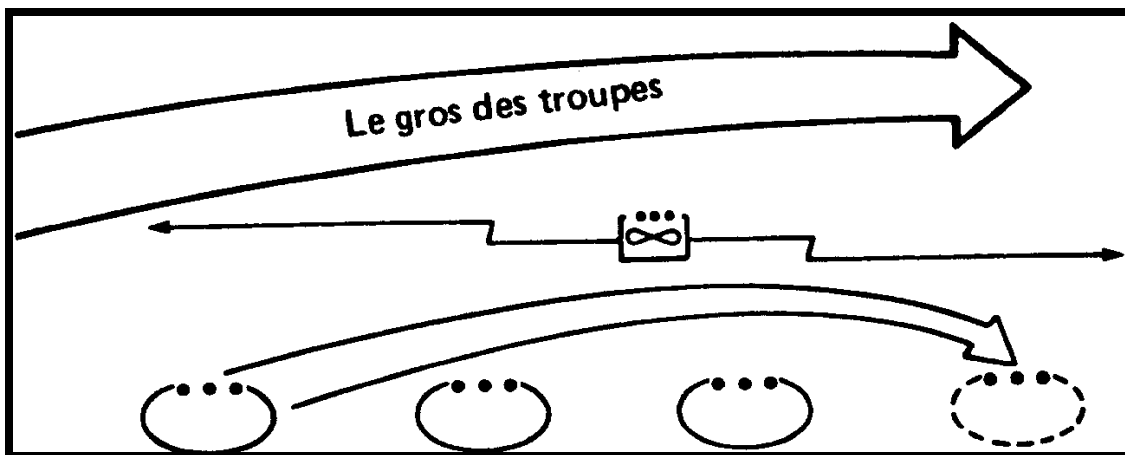


Figure 6-2 Surveillance du flanc - PROGRESSION PAR BONDS

- b. la chenille, les troupes de reconnaissance progressent d'un lieu de surveillance d'une voie d'accès au suivant le long de tout le flanc (figure 6-3);

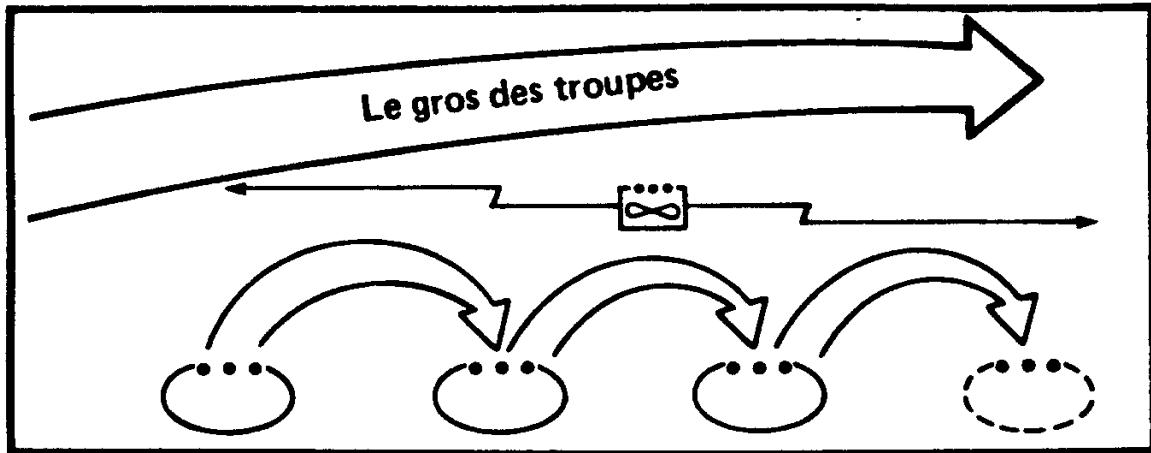


Figure 6-3 La surveillance du flanc - LA CHENILLE

- c. la surveillance mobile du flanc se limite au début à une patrouille assistée d'hélicoptères pendant que l'escadron effectue une reconnaissance de secteur modifiée de la zone qui sépare le rideau du gros des troupes.

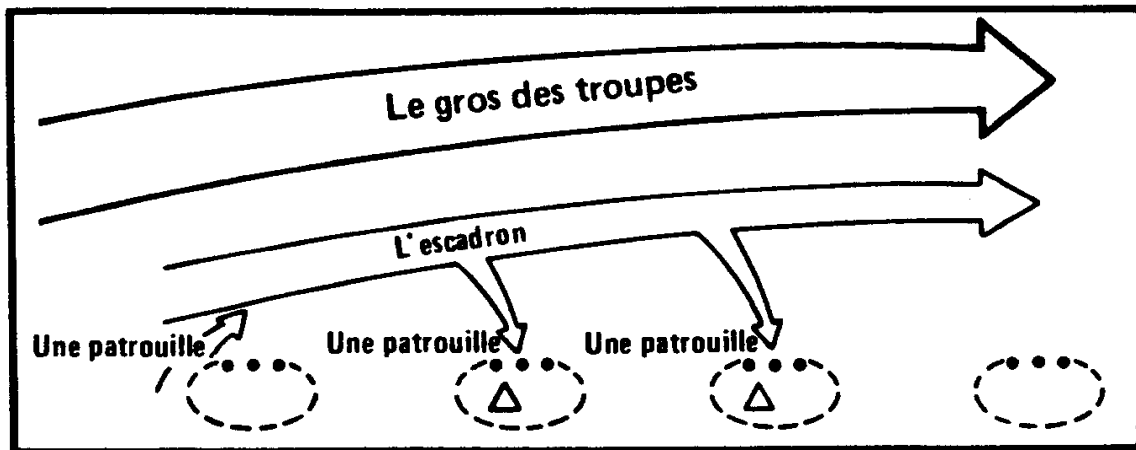


Figure 6-4 Surveillance du flanc - SURVEILLANCE MOBILE

4. Pour effectuer les deux types de manoeuvres décrits aux figures 6-2 et 6-3, on doit poster des sentinelles. La surveillance mobile du flanc exige qu'une sentinelle surveille le mouvement de l'escadron qui, lui-même, règle ses déplacements sur celui de l'arrière de l'avant-garde.
5. La progression par bonds et la chenille assurent une meilleure protection et doivent être utilisées lorsque la menace du contact avec l'ennemi devient imminente.

6. On a recours à la surveillance mobile lorsque l'attaque d'un ennemi organisé contre le flanc est moins probable ou que le rythme de progression du gros des troupes est trop rapide pour permettre l'utilisation des deux autres manoeuvres.

7. Il est possible de modifier et de combiner ces manoeuvres en tenant compte de la menace, du terrain et du temps alloué; toutefois, il ne faut pas oublier que l'escadron en mouvement n'apporte aucune protection à la brigade et n'est pas en mesure de donner une pré-alerte. La patrouille doit être immobile pour écouter, observer et transmettre des renseignements efficacement.

8. La figure 6-5 et l'annexe J décrivent une opération de surveillance de flanc. Au cours de cette manoeuvre, la brigade progresse avec une autre brigade sur l'axe le plus à gauche, baptisé HEART. Le commandant de brigade craint une attaque de son flanc gauche car les éléments de reconnaissance de la formation ont reçu comme mission de couvrir l'avance. Selon lui, le peloton de reconnaissance du groupement tactique qui assure l'avant-garde peut accomplir cette mission efficacement. Il ne peut se permettre d'affecter aucun autre élément à la couverture du flanc, sauf le vol de reconnaissance habituel de l'escadre d'hélicoptères. L'avant-garde a traversé SHORT CUT aux premières lueurs du jour et progresse bien, dépassant NEW DEAL, situé à quelques 15 kilomètres, avant 1300 heures. Le rythme est passablement rapide, mais parce que la brigade rencontre quelques noyaux de résistance de la taille de sections ou de pelotons, son allure ne la satisfait pas. La menace aérienne étant toujours dangereuse, les déploiements et les mouvements se font donc avec beaucoup de soins et de tactique.

9. Le chef d'escadron a reçu comme mission de surveiller le flanc et de donner une pré-alerte d'au moins 30 minutes dans l'éventualité de la pénétration d'une importante formation ennemie venant du NW ou du N. L'escadron peut contourner des éléments ennemis de l'envergure d'une section après en avoir signalé la présence. On doit poster des sentinelles avenant une rencontre avec des pelotons ennemis ou des formations plus importantes, au moins jusqu'à ce que le gros des troupes soit passé. C'est le gros des troupes qui sera chargé de détruire les éléments ennemis de l'importance d'une compagnie ou d'un bataillon lorsqu'ils ne pourront pas être contournés par la brigade. Par conséquent, le contact avec l'ennemi devra être maintenu.

10. Devant les exigences de la pré-alerte, le chef d'escadron a déterminé une série de zones de troupe à quelques 8 ou 10 kilomètres de l'endroit où est posté le gros des troupes afin de couvrir les principales voies d'accès qui menacent le flanc gauche.

11. Le chef d'escadron pourra occuper ces zones en tout temps. La troisième troupe progresse habituellement par bonds d'une position à la suivante et dispose de l'appui d'une section d'hélicoptères. La troupe rejoint normalement l'axe pour assurer une plus grande rapidité; puis, après avoir quitté DIAMOND, elle continue une reconnaissance d'itinéraire jusqu'au prochain point où elle établit un poste d'observation le long d'une voie d'accès désignée.

12. Le QG de l'escadron progresse par bonds le long de l'itinéraire DIAMOND pendant que la troupe d'appui et les hélicoptères patrouillent la zone qui sépare le gros des troupes et les postes établis par les troupes de reconnaissance.

13. Le chef d'escadron aura plusieurs facteurs à considérer au cours de la planification et de l'exécution de ce type de manoeuvre:

- a. l'allure de la progression et l'imminence de l'alerte requise par le commandant de brigade auront une influence considérable sur le type de manoeuvre choisi et sur son exécution;
- b. on pourra avoir recours aux hélicoptères et aux troupes d'appui pour maintenir la surveillance d'une voie d'accès laissée vacante par une troupe de reconnaissance qui a reçu comme mission de se déplacer vers un autre point;
- c. le plan de tir choisi doit couvrir les cibles qu'on détecte de la ligne des postes d'observation et qui sont situés dans la zone qui sépare le gros des troupes de cette même ligne;
- d. la troupe d'appui peut être divisée et ses éléments répartis dans chaque troupe, assignée à la reconnaissance de l'axe principal ou constituer une quatrième troupe de reconnaissance. Dans ce dernier cas, la profondeur de la surveillance sera réduite mais l'occupation des secteurs d'observation se fera plus rapidement;
- e. le chef d'escadron doit être conscient des troupes des formations de reconnaissance ennemies peuvent attaquer l'arrière du gros des troupes et ne pas oublier que les armes dont il dispose peuvent détruire quelques-uns des véhicules des unités de reconnaissance des pays du Pacte de Varsovie. Il doit donc obtenir des précisions du commandant relativement aux directives de tir. Cependant, il peut suivre le modèle suivant: les postes de la ligne d'observation signalent un contact avec l'ennemi, ils engagent un tir indirect, le contact avec l'ennemi est maintenu par les hélicoptères et, au besoin, les hommes qui se trouvent dans l'axe de l'escadron engagent l'ennemi par un tir indirect, après quoi, le gros des troupes poursuit avec un tir direct; et
- f. la liaison et la coordination avec les formations de renforcement.

610. Les flancs-gardes

1. La différence qui existe entre les opérations de surveillance de flanc et les manoeuvres de la flanc-garde se trouve dans la possibilité qui est donnée à la flanc-garde de retarder l'ennemi en l'immobilisant ou du moins en le forçant à se déployer.

2. Seul, l'escadron ne dispose pas de l'effectif nécessaire pour infliger un retard important à un ennemi communiste. Il pourra toutefois le retarder suffisamment s'il dispose de l'appui simple ou combiné d'unités d'infanterie, de blindés, d'armes antichars et d'unités d'artillerie.

3. La figure 6-6 illustre la formation d'un escadron de reconnaissance appuyé par trois engins guidés antichars, un peloton d'infanterie et un demi-escadron de blindés.

4. La mission du chef d'escadron change peu. Il peut, comme c'est le cas sur la figure, regrouper ses formations en groupes de plusieurs troupes et occuper plusieurs positions en profondeur derrière le rideau renforcé afin d'empêcher l'ennemi de pénétrer. Il pourrait aussi choisir de former un rideau moins important et d'établir une ou plusieurs positions d'immobilisation plus importantes en profondeur. Quoi qu'il en soit, les troupes progressent par bonds d'une position à l'autre et l'utilisation qui est faite des hélicoptères est la même qu'au cours de la surveillance du flanc. Par exemple, l'intervalle qui sépare la garde et le gros des troupes pourra se trouver à de 5 à 8 kilomètres du flanc. La troupe d'appui pourra être utilisée pour assurer la surveillance de la zone qui sépare le rideau et le gros des troupes avec l'appui d'hélicoptères.

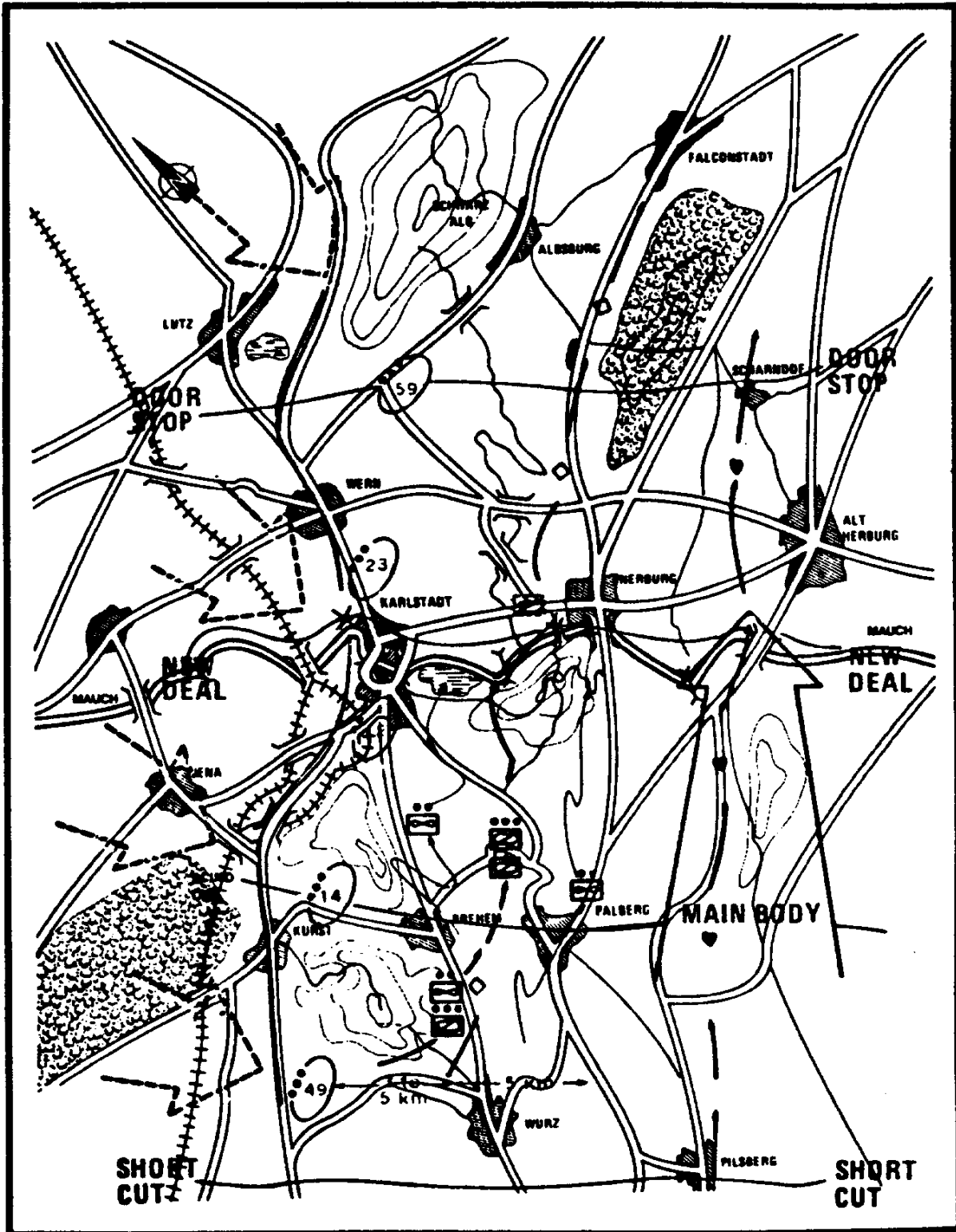


Figure 6-5 L'escadron de reconnaissance au cours de la surveillance du flanc

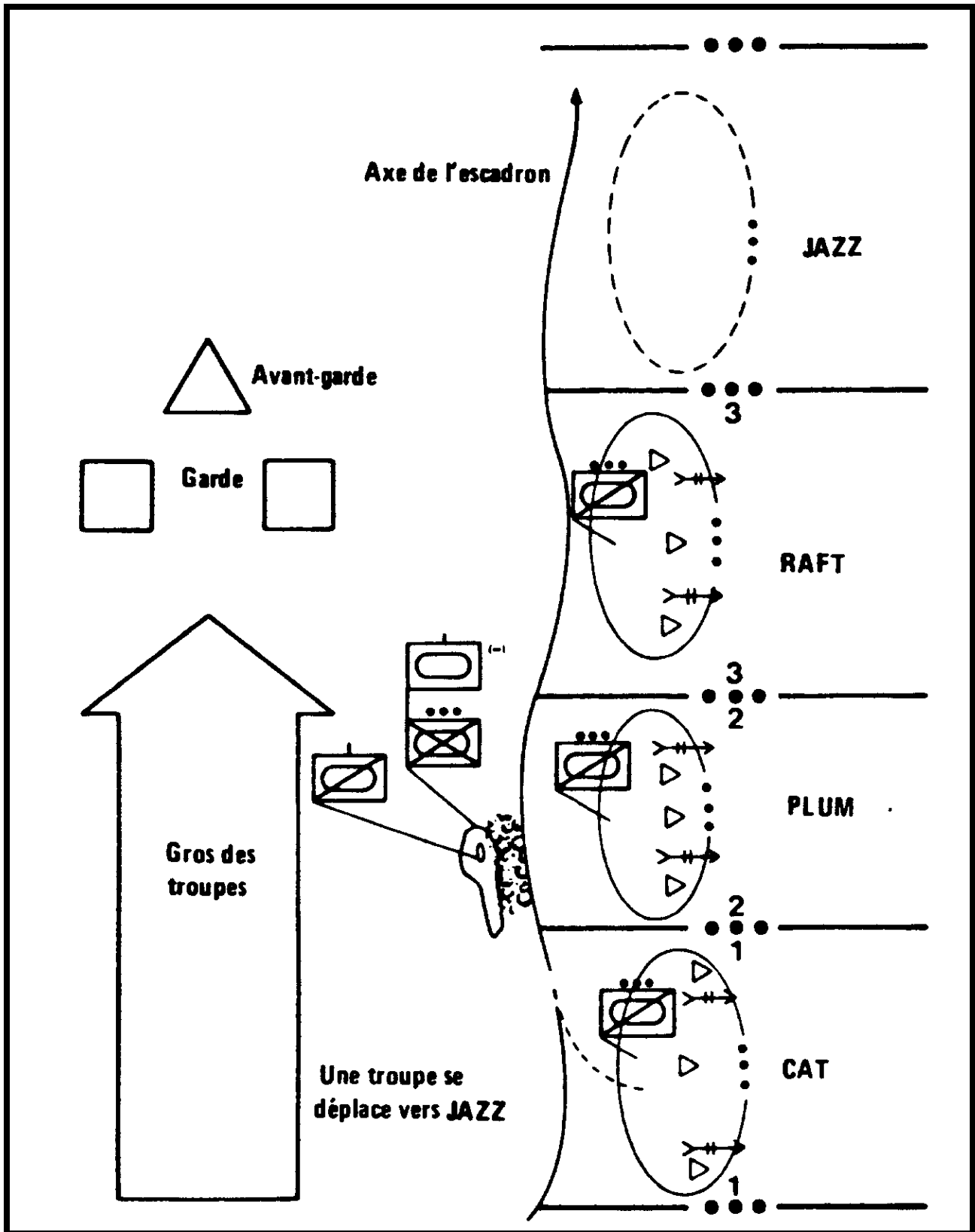


Figure 6-6 Une flanc-garde assurée par un escadron de reconnaissance renforcé

CHAPITRE 7

OPÉRATIONS DE PROTECTION DE L'ARRIÈRE

701. Introduction

1. Les opérations de protection de l'arrière effectuées, au sein de la zone de la brigade, par l'escadron de reconnaissance et ses éléments d'appui lorsqu'ils lui sont rattachés, ont pour but de protéger un, quelques-uns ou tous les éléments suivants contre les attaques terrestres:

- a. les unités placées à l'arrière des principaux éléments de l'échelon F de la brigade (toutefois, il ne faut pas oublier que chaque élément de soutien logistique doit pouvoir assurer sa propre défense);
- b. les installations; et
- c. les lignes de transmission, soit pendant toute la durée de l'opération, soit pour des périodes données.

2. Ce genre d'opération peut être utilisé non seulement au cours de la guerre classique mais aussi, en procédant aux modifications d'usage et selon la menace et les contraintes de la situation lors de certaines manoeuvres de sécurité interne et de maintien de la paix.

3. Toutefois, dans le présent chapitre, il sera question d'une brigade engagée dans un combat classique contre un pays du Pacte de Varsovie, sur un champs de bataille européen.

702. Menace

1. Dans un tel contexte, la menace peut être constituée de troupes aéroportées, hélicoptées, parachutées, de guérilleros, de troupes qui s'infiltreront ou qui percent le rideau et quelquefois de réfugiés.

2. Éléments de la doctrine des pays du Pacte de Varsovie sur le parachutage:

- a. la capture de zones, de routes et de points de passage en profondeur stratégiques dans l'espoir que les troupes terrestres rejoindront les parachutistes et exploiteront la situation;
- b. l'utilisation d'armes nucléaires (parachutages tentés environ 20 à 30 minutes après chaque attaque);
- c. la destruction des terrains d'aviation,
- d. le sabotage des véhicules de transport d'armes nucléaires, de leurs instruments de guidage et de leurs unités d'appui;

e. l'interruption du commandement des troupes par l'attaque du quartier général et des installations stratégiques; et

f. l'aide aux partisans.

3. Dans la zone de la brigade, on peut s'attendre que des formations pouvant atteindre l'importance d'une compagnie lancent des opérations aéromobiles ou aéroportées contre des secteurs et des points de passage stratégiques afin de rejoindre le gros des troupes. Les opérations aéroportées sont généralement précédées d'opérations de reconnaissance pour la plupart aériennes, mais qui peuvent aussi être accomplies par des agents clandestins et des patrouilles à long rayon d'action. Ces opérations peuvent inclure comme stratagème le parachutage d'équipes à l'extérieur de la zone d'intérêt.

4. Les troupes aéroportées ou hélicoptées sont généralement pourvues de matériel léger et ne sont habituellement soutenues que par des mortiers, des missiles guidés antichars et des armes de tir direct d'au plus 35 mm. Lorsque l'importance de l'opération le justifie, elles peuvent disposer de l'appui de raids aériens, de TTB chenillés légers, de missiles et de pièces d'artillerie d'une portée suffisante. La plupart de - s hélicoptères de transport utilisés par les forces du Pacte de Varsovie sont équipés de mitrailleuses et de lance-roquettes qui leur permettent de faire du tir de répression et du tir défensif.

5. Les partisans et les ennemis qui s'infiltrent manoeuvrent en petites bandes dans les zones de l'arrière, les bois, les villes et les marécages. Ils évitent le contact direct avec les troupes dans les zones dégagées et concentrent leurs efforts sur l'interruption des moyens de communications (comme les voies ferrées), le dégagement des zones clés et la destruction des installations stratégiques. Ils fournissent également beaucoup de renseignements aux principales troupes ennemies. Ils opèrent généralement la nuit.

6. En évaluant les missions de protection de l'arrière qu'il doit confier à l'escadron, le chef d'escadron devra tenir compte des facteurs suivants:

a. la protection des unités et des installations stratégiques;

b. la protection des moyens de communications;

c. l'interdiction à l'ennemi des aires d'atterrissage et des zones de largage;

d. la découverte, la localisation et la destruction des éléments ennemis laissés à l'arrière, de ceux qui ont réussi à s'infiltrer et des formations de guérilleros;

e. les attaques contre les formations qui tentent des percées;

f. l'évaluation des pertes subies par l'arrière; et

g. le contrôle de la circulation et l'escorte de convois.

7. Il est important de contrer les manoeuvres des unités aéroportées ou parachutées de l'importance d'un peloton ou d'une compagnie lorsqu'elles sont les plus vulnérables, c'est-à-dire à l'atterrissage. En de telles circonstances, la puissance offensive de l'escadron de reconnaissance est largement suffisante pour neutraliser l'opération.

8. Il est donc essentiel que les troupes de reconnaissance affectées à la protection de l'arrière fassent constamment preuve de la vigilance voulue et ne se laissent pas gagner par l'"esprit de garnison". La sécurité de l'arrière est une mission qui ne souffre aucune interruption.

703. Planification et exécution

1. Lorsqu'il se voit confier une telle mission, le chef d'escadron effectue d'abord une reconnaissance afin de déterminer:

- a. les accidents de terrain stratégiques que contient la zone qui lui est confiée;
- b. l'emplacement futur des installations et des quartiers généraux;
- c. les endroits susceptibles d'être choisis par l'ennemi pour les parachutages et les atterrissages; et
- d. l'emplacement probable des zones de base d'opérations de guérilla et d'infiltration.

2. Il doit donc planifier:

- a. la surveillance de la zone;
- b. le contrôle de la population civile, en collaboration avec d'autres organismes;
- c. la protection des installations et réseaux de communication stratégiques;
- d. les systèmes d'alerte et d'avertissement ainsi que le contrôle périodique de ces systèmes et des communications; et
- e. la constitution d'une force de contre-attaque qu'on pourra regrouper rapidement en cas de menace ennemie de taille.

3. La figure 7-1 et l'aide-mémoire présenté à l'annexe K constituent un modèle à suivre pour l'assignation et l'exécution des missions de protection de l'arrière. L'escadron peut manoeuvrer dans une zone d'au plus 100 km² de superficie si on lui en a confié la responsabilité et que la menace n'est pas supérieure à celle qui a déjà été décrite. Comme il est impossible d'assurer la surveillance totale et constante d'une telle zone, il est essentiel de déterminer des priorités et d'assurer une liaison étroite avec les troupes amies.

4. La brigade occupe des positions en profondeur dans le cadre d'une défense divisionnaire. Deux motifs justifient les préoccupations du commandant de brigade pour la protection de son arrière:

- a. l'itinéraire CLUB est son axe principal de ravitaillement et celui des brigades avancées;
- b. l'attaque ennemie au sud a forcé les divisions de flanc à diminuer leur renfort de flanc; les saboteurs et les patrouilles à long rayon d'action de l'ennemi ont compromis les opérations de logistique et les déplacements dans toute la zone. Comme l'ennemi fait de nombreux raids de reconnaissance aérienne et que notre arrière se trouve près du chenal DUHR, les troupes ennemies tenteront probablement de prendre les ponts qui traversent le chenal DUHR et la rivière SCHLUSS, soit en atterrissant ou en faisant des opérations aéroportées. L'escadron a reçu comme mission d'assurer la protection de l'arrière de la zone administrative de la brigade, entre COAT HANGER et LOUD HORN. Le commandant de brigade a affecté le peloton de police militaire à l'escadron de reconnaissance, qu'il a chargé de coordonner la sécurité de l'arrière et surtout d'assurer la protection de l'axe principal de ravitaillement et la surveillance de la zone A contre l'attaque de troupes aéroportées ou aéromobiles.

5. Le chef d'escadron effectue la reconnaissance de la zone qui lui est confiée et juge qu'il doit couvrir une superficie d'environ 150 km² avec ses troupes et celles qui lui ont été assignées. L'axe principal de ravitaillement qui traverse la zone a environ 20 km de longueur. L'escadron a été averti que, sur ordre, il devait être prêt à escorter certains convois. Le chef d'escadron a déterminé quatre zones susceptibles d'être le théâtre de largages ou d'atterrissages et qu'il a désignées ainsi:

- a. Zone A - Principale menace visant les cours d'eau DUHR et SCHLUSS;
- b. Zone B - Menace possible visant les cours d'eau DUHR et SCHLUSS et menace visant la voie ferrée; et
- c. Zones C et D - Menace visant l'axe principal de ravitaillement et la voie ferrée.

6. Le chef d'escadron a établi une liaison avec toutes les unités de la zone quelle que soit leur importance, désigné la fréquence de l'escadron comme fréquence du réseau de sécurité et entrepris de coordonner la surveillance locale et des PO des sous-unités avec celle de l'ensemble de la zone. Il a obtenu des compagnies affectées au transport et à l'entretien du bataillon des services que des hommes soient affectés aux PO des points AS et ZB.

7. Son plan vise donc à assurer une surveillance de toute la zone à intervalles irréguliers. Cette surveillance sera coordonnée par des patrouilles de reconnaissance mobiles, sous le commandement du QG de l'escadron, au moyen d'une série de points de repère. Le chef a affecté à deux PO équipés de radars et situés aux points CN et XN des hommes de la troupe d'appui afin de couvrir, en partie les zones A et B. Il poste dans les bois, au NE du point de repère 19; une

troupe d'intervention rapide qu'on pourra dépêcher sur les lieux de tout débarquement ou autre incident qui serait signalé. Il faut approuver les niveaux d'alerte s'y rapportant et des renforts lui sont assurés à même les troupes déjà en place pour contrer une menace plus importante. Le peloton de policiers militaires patrouille l'axe principal de ravitaillement et occupe les postes de contrôle de la circulation situés aux points repères 14, 19 et 92. Durant la nuit, une des troupes est chargée des postes d'écoute dans les zones C et D et assure la surveillance de la zone A. Une autre troupe fournit deux patrouilles qui parcourent la zone D et y maintiennent un poste d'écoute. La dernière troupe demeure dans la zone N du point repère 19 prête à servir de force d'intervention rapide. Elle pourrait aussi être affectée à l'escorte d'un convoi mais on devra alors confier sa première mission à une autre troupe.

8. Par la suite, le chef d'escadron affecte à tour de rôle chacune des troupes aux diverses tâches et élabore un plan de tir pourvoyant à diverses éventualités. À ne pas oublier non plus:

- a. liaison à établir avec les organismes civils;
- b. établissement de consignes d'extinction des feux et de mesures de sécurité strictes pour toutes les unités;
- c. contrôles du réseau de communication et alertes simulées pour vérifier la réaction des troupes;
- d. établissement d'horaires de repos au niveau de la troupe;
- e. établissement de consignes régissant les mouvements à l'intérieur de la zone; et
- f. protection des positions de défense aérienne de la zone au niveau de l'échelon;

9. On pourrait aborder le problème de bien d'autres façons, par exemple diviser le secteur en trois parties, une pour chaque troupe de reconnaissance, et utiliser la troupe d'appui comme force de contre-attaque rapide. Les deux méthodes se défendent et pourraient bien s'équivaloir. Ce qui est important, c'est l'existence d'un plan de protection efficace et bien connu qui prévoit une riposte rapide et adaptée à la menace. Ce plan doit être pratique et faire l'objet de consignes et de mesures de sécurité strictes.

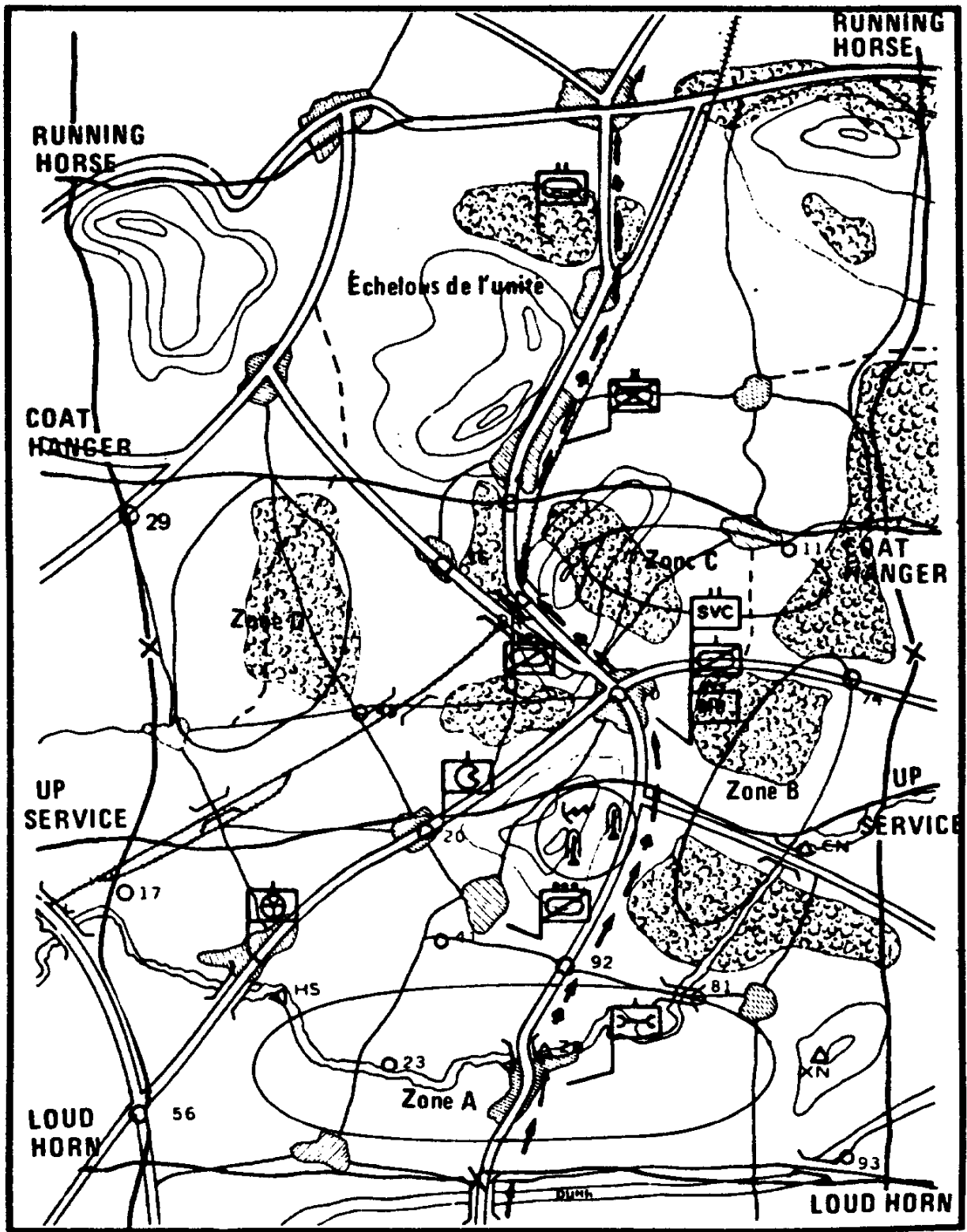


Figure 7-1 L'escadron de reconnaissance en mission de protection de l'arrière

CHAPITRE 8

CONTRÔLES ET RELEVÉS RADIOLOGIQUES ET CHIMIQUES

801. Généralités

1. Dans le contexte de la guerre moderne, il est à prévoir que seront utilisées les armes chimiques, biologiques et nucléaires. Contrairement aux forces des pays du Pacte de Varsovie, nous ne disposons pas, à l'échelon de la brigade, d'éléments spécialisés dans la guerre NBC. Le présent chapitre ne traitera pas de la menace biologique car comme elle demande un certain laps de temps pour se matérialiser, elle est considérée comme une menace stratégique; nous n'aborderons que la nécessité pour les troupes d'en connaître l'éventualité et d'observer une discipline sévère en ce qui touche l'hygiène et la propreté.

2. On prévoit qu'une attaque chimique venant de pays du Pacte de Varsovie pourrait se doubler d'une attaque nucléaire. Le cas échéant, et même en cas d'utilisation d'un seul de ces deux types d'armes par l'ennemi ou un pays de l'Ouest, l'importance des pertes humaines et matérielles qu'il y a lieu d'envisager a de graves répercussions sur les opérations.

3. En principe, il est important qu'après avoir évalué les dommages subis, un commandant reprenne aussitôt que possible après l'attaque nucléaire ou chimique le cours normal des opérations.

4. Au niveau de la brigade, cela exige que chaque individu, quel que soit son grade, connaisse les techniques individuelles de défense NBC, que toutes les unités aient une connaissance théorique et pratique des consignes et mesures collectives de défense et que certaines unités soient spécialement préparées à riposter à de telles tentatives de destruction massive. Au niveau de la brigade, les unités semi-spécialisées sont les suivantes:

- a. l'escadron de reconnaissance, chargé de la reconnaissance, du contrôle et du relevé de contaminants chimiques ou nucléaires;
- b. l'escadron de campagne, chargé de limiter les dommages et de rétablir la mobilité; et
- c. l'ambulance de campagne, chargée de l'évacuation et du traitement des blessés sur une grande échelle.

5. En raison des maigres effectifs de chacune de ces unités, il est évident qu'elles seront appelées à coordonner, autant qu'à exécuter, et que, si l'importance de l'attaque l'exige, toutes les unités au sein de la brigade et des formations supérieures devront leur fournir de l'aide et du personnel.

6. La section 9 du chapitre 4 de la B-OL-305-004/FT-001 (PFC 305(4)) traite en détails des manoeuvres et autres mesures prescrites pour la troupe et la section au sein de l'escadron. À l'échelon de l'escadron, le chef d'escadron doit coordonner les opérations des troupes et des organismes externes chargés d'obtenir et de rassembler les renseignements dont il a besoin pour accomplir sa mission immédiate, qui peut consister à appliquer le principe général de la reprise des opérations normales.

7. On doit se rappeler qu'une mission de ce genre pourra être confiée à l'escadron pour riposter à une attaque ennemie ou pour exploiter la situation créée par une attaque portée par une force amie. Les missions spécialisées confiées à l'escadron en rapport avec la contamination chimique et nucléaire pourront comprendre:

- a. la détection;
- b. le contrôle; et
- c. le relevé.

8. La détection. Il se peut que la présence d'agents chimiques et d'irradiations nucléaires ne soit détectée que lorsque le corps est déjà sérieusement affecté où l'importance d'instrumentation de détection spécialisée et de consignes de prudence très sévères. Si tous les individus sont conscients du danger, savent se servir des trousse de détection de contamination chimique et radiologique et sont soumis périodiquement à des contrôles sérieux, on limitera le nombre d'individus atteints et favorisera les chances de détection. Les principaux dispositifs de détection de la contamination chimique et radiologique dont dispose l'escadron sont énumérés dans la B-OS-316-003/FP-001 (PFC 316(3)) et comprennent principalement:

- a. le lecteur et dosimètre individuel DT 60;
- b. le dosimètre tactique MOI 3/PD;
- c. la trousse de détection d'agents chimiques M18A2; et
- d. le compteur radical tactique IM 108B/PD.

9. Le contrôle. Le contrôle est avant tout une mesure de protection devant servir à la détection précoce. On a recours au contrôle pour détecter et mesurer le degré de contamination de zones définies, de structures, d'individus, de matériels et de marchandises. Après usage d'armes nucléaire, il doit être pourvu à un contrôle continu de la contamination radiologique jusqu'à détermination des zones contaminées et des zones sûres, après quoi on peut ne soumettre les zones sûres, qu'à des contrôles périodiques, ordinairement toutes les heures, à des points désignés. Une unité mobile assure le contrôle continu. Le même principe s'applique à la contamination chimique. Un contrôle de la contamination radiologique effectué par hélicoptère permet de déterminer la présence et le niveau d'irradiations dans les airs. Les renseignements recueillis peuvent également servir à estimer par corrélation le degré de contamination terrestre.

10. Les relevés. Les relevés se distinguent des contrôles en ce qu'ils ont pour objectif de mesurer l'étendue de la contamination dans une zone donnée, tâche qui exige des efforts conjugués et accomplie suivant un plan défini. Généralement, la situation demande notamment qu'on s'applique à recueillir rapidement les données requises. La méthode la plus rapide est alors le relevé par hélicoptères confirmé par les données recueillies par des troupes de reconnaissance terrestres. L'utilisation des hélicoptères offre un autre avantage: les hommes affectés aux relevés aériens sont généralement exposés pendant les périodes plus courtes que leurs collègues affectés aux relevés terrestres. L'exécution d'un relevé exige une équipe bien préparée. Le relevé de contamination chimique ou radiologique est effectué par l'équipe que forme l'équipage d'un véhicule de reconnaissance ou d'un hélicoptère. Il importe de s'assurer que le personnel affecté aux relevés n'accumule pas une dose d'irradiation supérieure aux taux de dose maximum déterminés par le commandant; il est donc important de pourvoir au contrôle des équipes elles-mêmes, à leur relève périodique et à l'établissement des consignes voulues de décontamination.

802. Planification et exécution

1. Les missions de contrôle peuvent être confiées à des patrouilles ou à des véhicules seuls. Dans ce cas, le détail et la coordination des missions ne diffèrent guère des tâches relevant du poste d'observation et y seront souvent intégrés. L'escadron se chargera de transmettre les résultats des contrôles au quartier général de la brigade qui fera office de centre de contrôle NBC. Parfois, le contrôle ne constituera qu'un élément essentiel d'information (EEI) et comme tel, il deviendra un élément secondaire d'une mission de reconnaissance ordinaire.

2. Le rôle de l'escadron devient plus important lorsqu'on lui confie la mission d'effectuer le relevé d'un secteur contaminé. Les méthodes employées, la planification et l'exécution de l'opération sont celles de la reconnaissance de zone, -mais dans l'objectif particulier:

- a. de déterminer l'étendue approximative de la contamination;
- b. d'établir l'accessibilité d'itinéraires à l'intérieur de la zone; et
- c. de signaler tout dommage consécutif à l'attaque.

3. Le relevé de contamination radiologique. Pour accomplir cette mission, le chef d'escadron doit être conscient des limites de son escadron. Les manoeuvres décrites dans la section 9 du chapitre 4 de la B-OL-305-004/FT-001 demandent du temps et ne fournissent que des données approximatives quand la zone à relever est vaste. La méthode la plus efficace, lorsqu'on dispose d'hélicoptères, est de les charger du relevé général de la zone, opération pour laquelle ils sont plus efficaces en raison de leur rapidité et de leur mobilité aérienne, puis de confier aux troupes de reconnaissance la mission suivante:

- a. confirmer au besoin, la répartition du taux de dose;
- b. localiser, délimiter et signaler les points dangereux le long d'itinéraires donnés; et

- c. déterminer les taux de radiation d'endroits auxquels on s'intéresse particulièrement pour la conduite d'opérations futures.

Le clé de l'opération est la délimitation de la zone de sécurité au taux maximum de 2 rads/heure qui correspond à la norme reconnue. Ce maximum peut être augmenté si le commandant le juge opportun compte tenu de la situation opérationnelle.

4. Relevé de contamination chimique. À cause de la nature de nombreux agents chimiques utilisés par les pays du Pacte de Varsovie, le relevé de la contamination chimique d'une zone désignée sera habituellement confié aux troupes terrestres tel que décrit dans la B-OL-305-004/FT-001 et sera effectué comme une reconnaissance de secteur.
5. Le chef d'escadron ne doit jamais oublier que l'objectif de l'ennemi est d'exploiter l'effet des attaques chimiques et nucléaires. Après de telles attaques, il doit donc s'attendre à ce que l'ennemi se manifeste. Pendant l'exécution de ces relevés, les patrouilles doivent se tenir sur le qui-vive et le chef d'escadron doit garder sous observation toute partie non contrôlée de la zone.
6. Les techniques de contrôle et de commandement sont les mêmes que dans le cas de la reconnaissance de secteur, et la plupart de ces techniques devraient être utiles. La figure 8-1 illustre l'attaque nucléaire ennemie contre le flanc de la brigade qui progressait le long de l'itinéraire DIAMOND, alors que l'escadron de reconnaissance effectuait une reconnaissance de cet itinéraire à l'avant de la brigade. Au sein de la brigade, les pertes sont légères se limitant à 3 pour cent de brûlures par l'éclair et de lésions dues au souffle.
7. L'escadron progressait en deux troupes de reconnaissance le long de l'itinéraire DIAMOND lorsque l'explosion a touché deux patrouilles et un hélicoptère sur la gauche. Après la mise en application des mesures de protection individuelle, le lancement de l'alerte et l'envoi du compte-rendu d'explosion nucléaire, l'escadron reçoit via l'officier de liaison l'ordre de relever le degré de contamination radiologique du secteur avant gauche, de contrôler le degré de contamination le long de l'itinéraire DIAMOND et de déterminer les itinéraires qui pourraient servir à le contourner sans danger. La figure 8-2 illustre ce qu'a fait alors le chef d'escadron en exécution des ordres reçus. Il est à remarquer qu'une telle explosion pourra avoir causé l'interruption momentanée des communications; il faudra alors établir une liaison physique.
8. Le chef d'escadron charge une section d'hélicoptères du relevé de la zone qui longe le flanc gauche et ordonne à sa troisième troupe de se déplacer vers ce flanc afin de continuer sa reconnaissance d'itinéraire sans l'appui des hélicoptères.
9. Toutes les troupes sont chargées d'un contrôle continu jusqu'à réception d'instructions contraires.

10. On avertit la troupe d'appui qu'elle devra pouvoir effectuer le relevé de zones stratégiques entre CUSTOM MADE et JOLLY ROGER, au nord de l'itinéraire DIAMOND après le relevé général effectué par hélicoptères.

11. Toutes les données sont enregistrées et d'autres hélicoptères provenant de l'escadre d'hélicoptères tactique participent aux relevés et transmettent les renseignements au quartier général de la brigade.

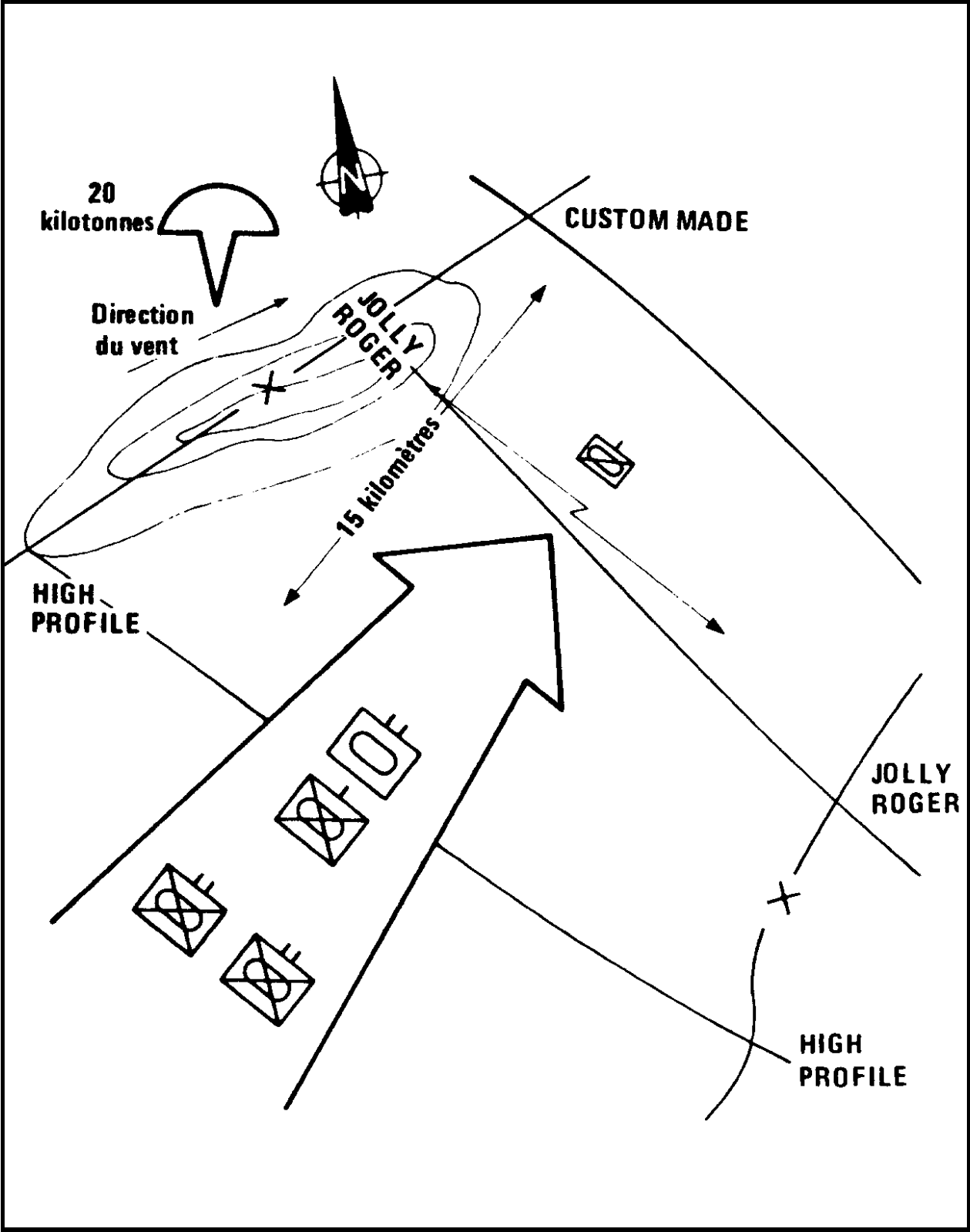


Figure 8-1 Attaque nucléaire touchant le flanc de la brigade

12. Le chef d'escadron retient les services de deux hélicoptères pour continuer de transmettre au quartier général de l'escadron et de là à celui de la brigade les renseignements stratégiques provenant de la troupe qui effectue le contrôle (-) de l'itinéraire DIAMOND et des troupes de reconnaissance.

13. Toutes les troupes délimitent les points dangereux qu'elles rencontrent le long de l'itinéraire et le quartier général de l'escadron reporte sur les cartes le tracé de leur itinéraire et les données qu'elles fournissent sur la contamination radiologique.

14. À ce stade, selon le degré de contamination relevé par les hélicoptères, la brigade pourra confier les tâches suivantes à l'escadron:

- a. relever la limite de la zone de 2 rads/heure sur la gauche, continuer sa mission de reconnaissance tout en contrôlant, et déterminer les points dangereux; ou
- b. interrompre la mission de reconnaissance et établir à l'avant de la brigade un rideau défensif tandis que le nuage très radioactif traverse la zone située en avant de la brigade; ou
- c. tout l'escadron effectuera le relevé de la zone contaminée à la recherche d'itinéraires de contournement qui pourront servir à la brigade.

803. Autres missions

1. Même si l'escadron de reconnaissance aura pour principales missions la reconnaissance, le contrôle et le relevé de la contamination en cas d'attaque chimique ou nucléaire, la destruction massive résultant de telles attaques pourra obliger l'escadron à accomplir d'autres missions dont il doit envisager au moins l'éventualité comme:

- a. la détermination des dommages et la diffusion de comptes-rendus sur l'état ou la situation de l'unité ou de la zone touchée;
- b. la prise en charge des survivants;
- c. l'établissement de communications entre une unité attaquée et son quartier général immédiat;

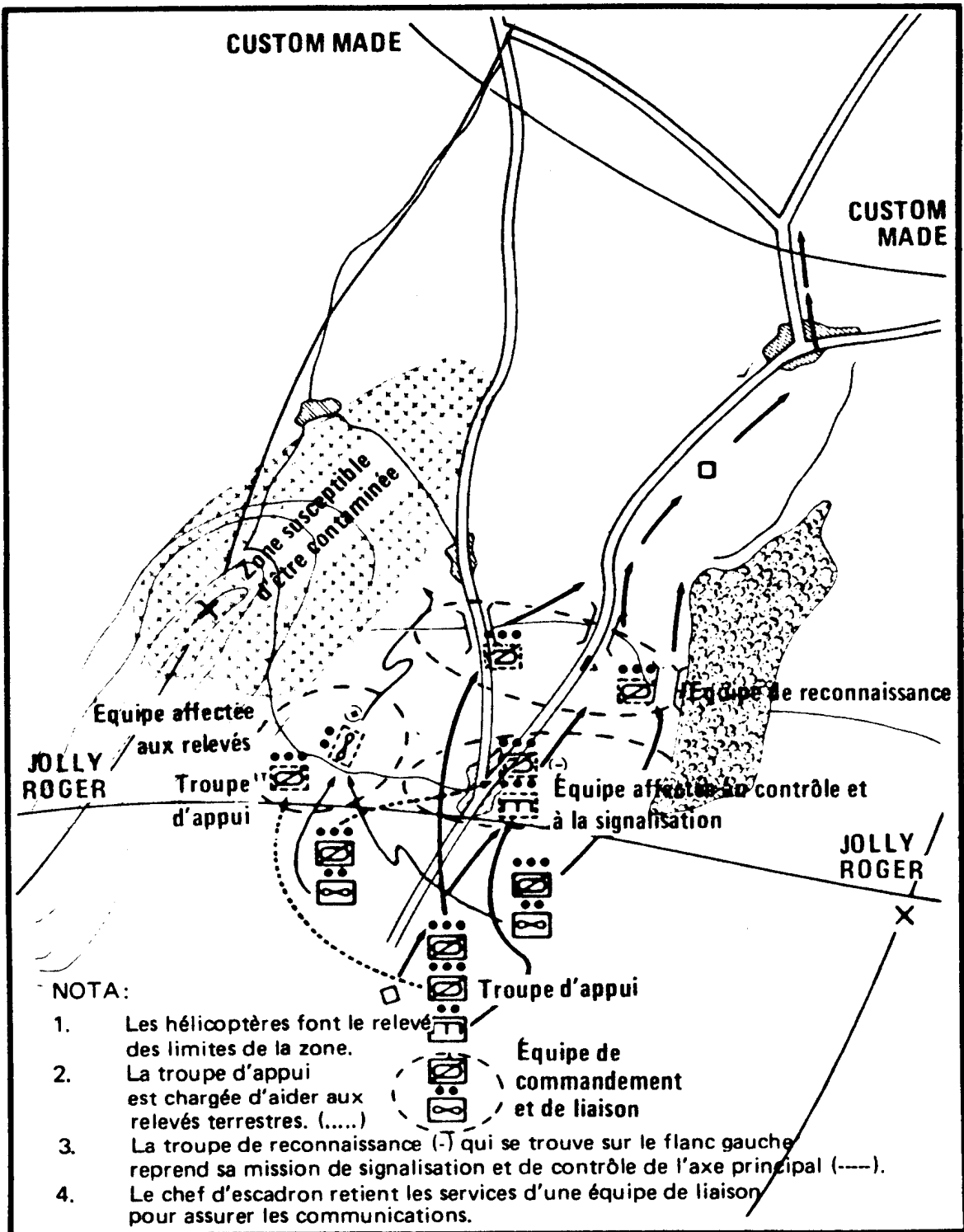


Figure 8-2 L'escadron de reconnaissance au cours d'une mission de relevé partiel

- d. le rassemblement des survivants, leur groupement en unités de combat et l'établissement de communications avec un quartier général supérieur;
- e. la participation à l'évacuation des blessés vers les divers points d'accueil;
- f. la participation au contrôle de la circulation et à l'évacuation du matériel et du personnel vers les points de décontamination; et
- g. la décontamination limitée.

CHAPITRE 9

CONTRÔLE DE LA CIRCULATION ET ESCORTE DE CONVOI

901. Généralités

L'escadron de reconnaissance peut être appelé à mettre sur pied un système de contrôle de la circulation au cours de tous les types de conflits. L'escadron, à cause des moyens de communication et du matériel dont il dispose, est parfaitement apte à accomplir cette tâche. Le présent chapitre traite aussi de l'escorte de convoi. Cette dernière tâche peut être intégrée à une mission de protection de l'arrière au cours de la guerre classique ou faire partie des opérations régulières au cours de missions de sécurité interne et de maintien de la paix. À cause des rapports qui existent entre le contrôle de la circulation et l'escorte de convoi, les facteurs et les éléments qui composent cette dernière tâche sont semblables à ceux qui régissent la mise en oeuvre d'une mission de contrôle de la circulation et, en fait, lorsque l'effectif le permet, ils pourraient faire partie intégrante de cette mission. La B-OL-303-009/FP-001 contient tous les principes et les renseignements nécessaires aux mouvements routiers et le présent chapitre doit être lu parallèlement à cette publication.

SECTION 1 - CONTRÔLE DE LA CIRCULATION

902. Introduction

1. Le contrôle de la circulation est une mission qui consiste, pour l'escadron de reconnaissance, à organiser, mettre sur pied et exploiter un système de contrôle des mouvements du personnel et des véhicules selon un plan donné afin d'arriver à destination dans un ordre donné. L'escadron devra normalement effectuer la reconnaissance de lieux particuliers et participer à la planification du mouvement dont le contrôle sera assuré par le quartier général de la brigade.

2. Au cours des opérations, on organisera un système de contrôle de la circulation pour le franchissement préparé de différents obstacles comme les cours d'eau, les champs de mines, les défilés stratégiques, les passages de frontières ou les opérations de repli. Les principes et systèmes décrits dans le présent chapitre pourront être mis en pratique dans la plupart de ces circonstances.

903. Éléments à considérer lors de la planification

1. Les principaux facteurs dont il faudra tenir compte sont l'ennemi, le terrain, nos propres troupes, le temps alloué et la distance à parcourir, les conditions météorologiques et le soutien logistique disponible.

2. L'ennemi. Vu possibilité d'une attaque ennemie, plus particulièrement d'une attaque aérienne ou d'opérations de sabotage, lorsque les troupes sont en profondeur, vigilance constante, camouflage et dispersion s'imposent nécessairement. De plus, l'éventualité d'une attaque ennemie importante exigera un bon système de communications et la possibilité de concentrer des troupes pour contrer l'avance d'un tel ennemi.

3. Le terrain. Le terrain et plus particulièrement:

- a. l'état des routes et la capacité des itinéraires;
- b. l'emplacement, la protection et la superficie des abris et des lieux de rassemblement;
- c. les défilés;
- d. l'emplacement possible des batteries;
- e. les voies d'accès possibles de l'ennemi; et
- f. les détours et points d'engorgement éventuel.

4. Nos propres troupes. Ce facteur peut se diviser en deux éléments: tout d'abord, les troupes qui pourront être affectées au système de contrôle de la circulation, soit, entre autres, l'effectif de

l'escadron lui-même, les hélicoptères provenant de l'escadre d'hélicoptères et peut-être des éléments du peloton de la police militaire, du bataillon des services et quelques éléments de la troupe d'appui du génie; puis, les troupes dont on doit prévoir le mouvement et dont on doit tenir compte en fonction de leur nombre et l'importance de leur groupement de marche et en fonction du genre de véhicules dont elles disposent. On doit également envisager de devoir diriger des mouvements de réfugiés.

5. Le temps alloué et la distance à parcourir. À ce sujet, on considérera l'établissement d'un horaire stratégique régissant les heures de départ et d'arrivée, la régulation de la circulation en tenant compte des tables de mouvement, de l'aurore et du crépuscule et des distances à parcourir.
6. Les conditions météorologiques. Elles auront une influence sur le temps requis pour le mouvement, la distance parcourue et l'état du terrain et pourront soulever des problèmes liés au contrôle de la circulation, à la visibilité et à l'endurance des troupes.
7. Le soutien logistique. Tout mouvement sur une longue distance crée des besoins de ravitaillement, de récupération et de réparation, d'évacuation sanitaire et d'autres services logistiques. Les éléments de soutien logistique requis seront sous le commandement du quartier général lorsqu'ils ne seront pas intégrés aux groupements de marche.

904. Éléments assurant le contrôle de la circulation

1. Quartier général régulateur. Le quartier général de l'escadron de reconnaissance pourra faire office de quartier général régulateur de la circulation pour la brigade et doit être en contact constant avec le QG de la brigade et tous les QG de secteur.
2. Le quartier général de secteur. L'itinéraire principal pourra être divisé en secteurs ce qui favorisera le contrôle. Un QG de secteur pourra être constitué du QG de la troupe, d'un PC ou même du QG du peloton de police militaire selon les tâches et les groupements.
3. Postes de contrôle de la circulation. Ils sont constitués de véhicules isolés ou de patrouilles. Ils doivent être équipés d'une radio, de lampes de poche, de panneaux de signalisation, de trousse de premiers soins et être autonomes administrativement. Ils doivent connaître le plan de mouvement et doivent tenir un livre de bord. Les sentinelles doivent identifier et enregistrer chacune des rames de véhicules qui passent.
4. Formation de reconnaissance/liaison. Il est nécessaire de disposer des services de formations mobiles pour établir la liaison avec des formations supérieures amies, aux points stratégiques comme les ponts, pour la reconnaissance d'itinéraires et pour la liaison avec les rames de véhicules et les postes de circulation en cas de panne de communications. Pour ces tâches, les hélicoptères semblent les mieux désignés de jour, mais, durant la nuit, on doit recourir aux patrouilles de liaison et de reconnaissance. Le QG de la brigade pourra affecter plusieurs patrouilles de liaison provenant des unités au QG régulateur, qui leur confiera ces missions.

905. Missions principales

1. L'objectif poursuivi par les éléments affectés au système de contrôle de la circulation est de voir à ce que soit maintenu un débit régulier de circulation et à prévenir les embouteillages. Les principales tâches qu'ils ont à accomplir sont:

- a. l'assurer que les colonnes suivent l'itinéraire prescrit et respectent l'horaire de mouvement;
- b. empêcher que des groupes de réfugiés ou des éléments militaires non autorisés ne retardent le mouvement;
- c. reconnaître les détours et diriger la circulation vers ces derniers en cas d'embouteillage de l'itinéraire désigné;
- d. se tenir au courant de la progression de la circulation et en faire rapport selon les ordres au quartier général chargé du contrôle;
- e. aider à acheminer ou à exécuter tout ordre de modification de mouvement aux colonnes, aux rames de véhicules ou aux groupements de marche; et
- f. rendre compte de l'état des routes.

2. Il est donc évident que le système de contrôle devra prévoir et des postes de contrôle fixes et une unité mobile qui rempliront quelques-unes des tâches. Ces unités mobiles pourront soit être placées sous le contrôle central du QG régulateur, soit être décentralisées dans chaque secteur.

906. Planification et exécution

1. La figure 9-1 illustre le système de contrôle de circulation au niveau de la brigade utilisé lorsqu'elle doit se déplacer d'environ 60 kilomètres en respectant un horaire précis pour atteindre une aire de rassemblement en vue de manoeuvres destinées à bloquer une poussée possible de l'ennemi. Le mouvement sera effectué au cours de la nuit le long de routes secondaires. Le nom donné à l'itinéraire qu'on prévoit suivre est HEART.

2. L'escadron assure le commandement des effectifs suivants en plus de ceux dont il dispose:

- a. six hélicoptères et le PC de la formation de reconnaissance de l'escadre d'hélicoptères;
 - b. l'effectif du peloton de police militaire;
 - c. les éléments d'un camp de stationnement du bataillon des services; et
 - d. deux formations de reconnaissance du génie.
3. On prévoit, pour le mouvement, l'imposition du silence radio et la coopération d'éléments de contrôle de la circulation provenant d'un quartier général supérieur.
4. Le chef d'escadron a évalué la situation et organisé l'escadron comme suit:
- a. un QG régulateur constitué du QG de l'escadron (-), de deux hélicoptères, d'un élément de récupération du bataillon des services et d'un détachement de police militaire;
 - b. deux QG de secteur, l'un formé du PC auxiliaire de l'escadron et l'autre du QG du peloton de police militaire, chacun disposant -
 - (1) d'une troupe de reconnaissance,
 - (2) de trois détachements de policiers militaires et d'une troupe de reconnaissance pour occuper les postes de contrôle de la circulation,
 - (3) de deux hélicoptères pour assurer la liaison,
 - (4) d'un ravitailleur en munitions et d'une ambulance, et
 - (5) d'un détachement de reconnaissance du génie;
 - c. le point initial sera contrôlé par le sergent-major d'escadron sous la direction du QG de secteur;
 - d. un poste de ravitaillement sera mis sur pied dans le secteur 2 par les éléments du bataillon des services et contrôlé par les policiers militaires; et
 - e. un point de séparation sous le commandement du secteur 2 et disposant du même effectif que le point initial.
5. Le chef d'escadron fait établir les communications téléphoniques entre le point initial, le QG de secteur, le point de séparation et le QG de la brigade. Il compte utiliser les hélicoptères pour assurer la liaison et la communication jusqu'au QG de secteur en cas de rupture des communications téléphoniques. Les QG de secteur utilisent les hélicoptères pour la liaison avec les postes de contrôle de la circulation et pour contrôler le mouvement le long de l'itinéraire. Les

troupes de reconnaissance effectuent la reconnaissance d'itinéraires secondaires et de lieux de rassemblement pouvant servir à d'éventuels plans de rechange et postent une patrouille en attente pour les dépannages. Les postes de contrôle de la circulation contrôlent et enregistrent le débit de la circulation et informent les commandants des colonnes de toute modification de parcours. Le sergent-major de l'escadron posté au point initial assure la régulation de l'entrée des unités dans le convoi à divers points de l'itinéraire selon le plan de mouvement. Les officiers de liaison de la brigade sont en poste au point initial, au point de séparation et au QG régulateur.

6. La figure 9-2 illustre comment l'escadron de reconnaissance accomplirait le même genre de mission pour le franchissement préparé d'une rivière par la brigade.

7. Le contrôle de la circulation ne sera organisé sur la rive d'arrivée que s'il est nécessaire et, dans ce cas, seulement après que les éléments d'assaut auront atteint leurs objectifs initiales.

8. Toutefois, il importe de noter que dans la situation décrite ici, et à cause des possibilités de mouvement amphibie de l'escadron, celui-ci aurait pour mission initiale de trouver des points de passage à gué qui dispenseraient la brigade d'organiser un franchissement préparé. S'il faut en organiser un, le contrôle de l'opération pourra en être assuré par des unités supérieures et on procédera à la pose de lignes sur l'obstacle. La figure 9-2 illustre une troisième solution, qui est plus rarement choisie.

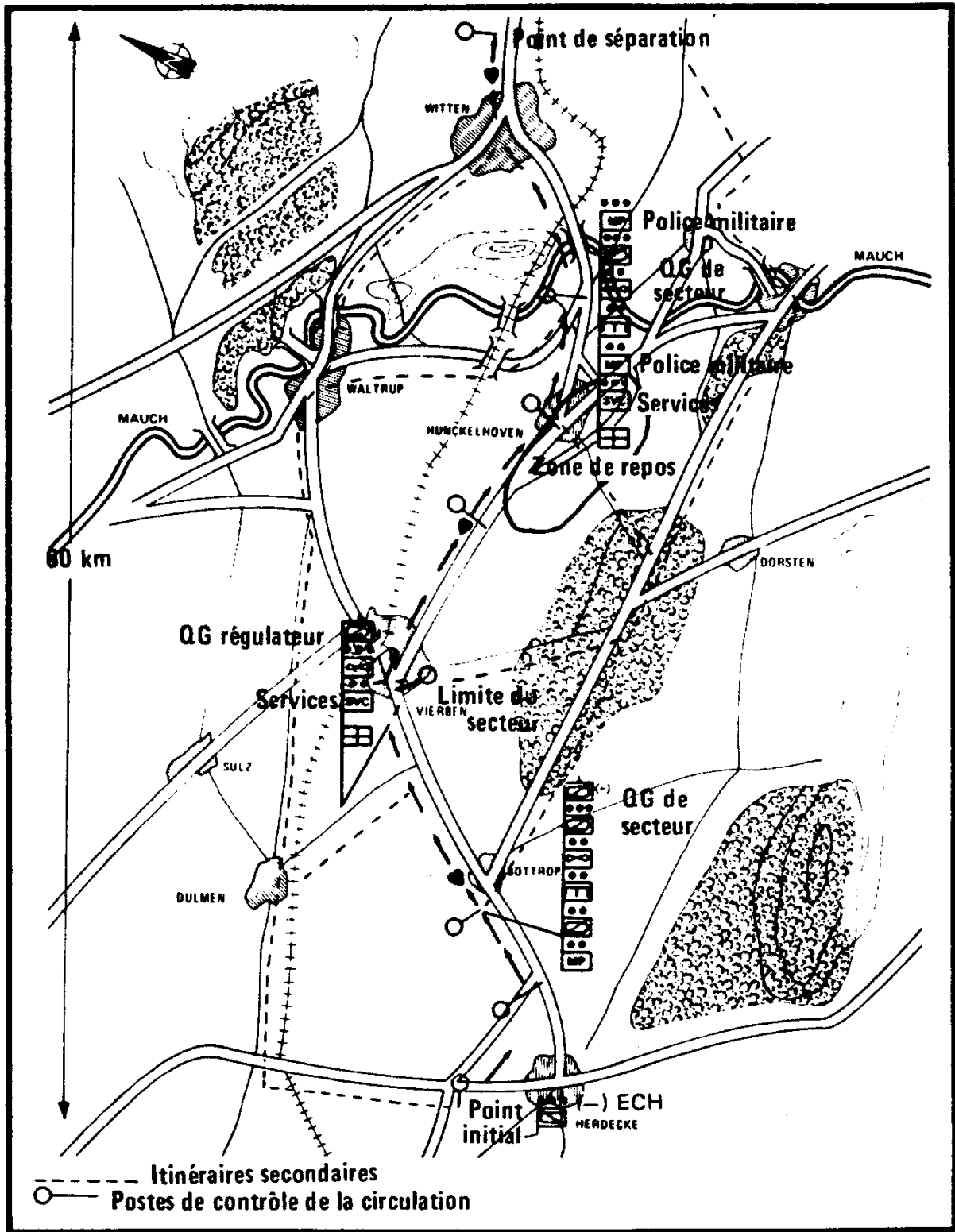


Figure 9-1 Contrôle de circulation par l'escadron de reconnaissance le long de l'itinéraire principal

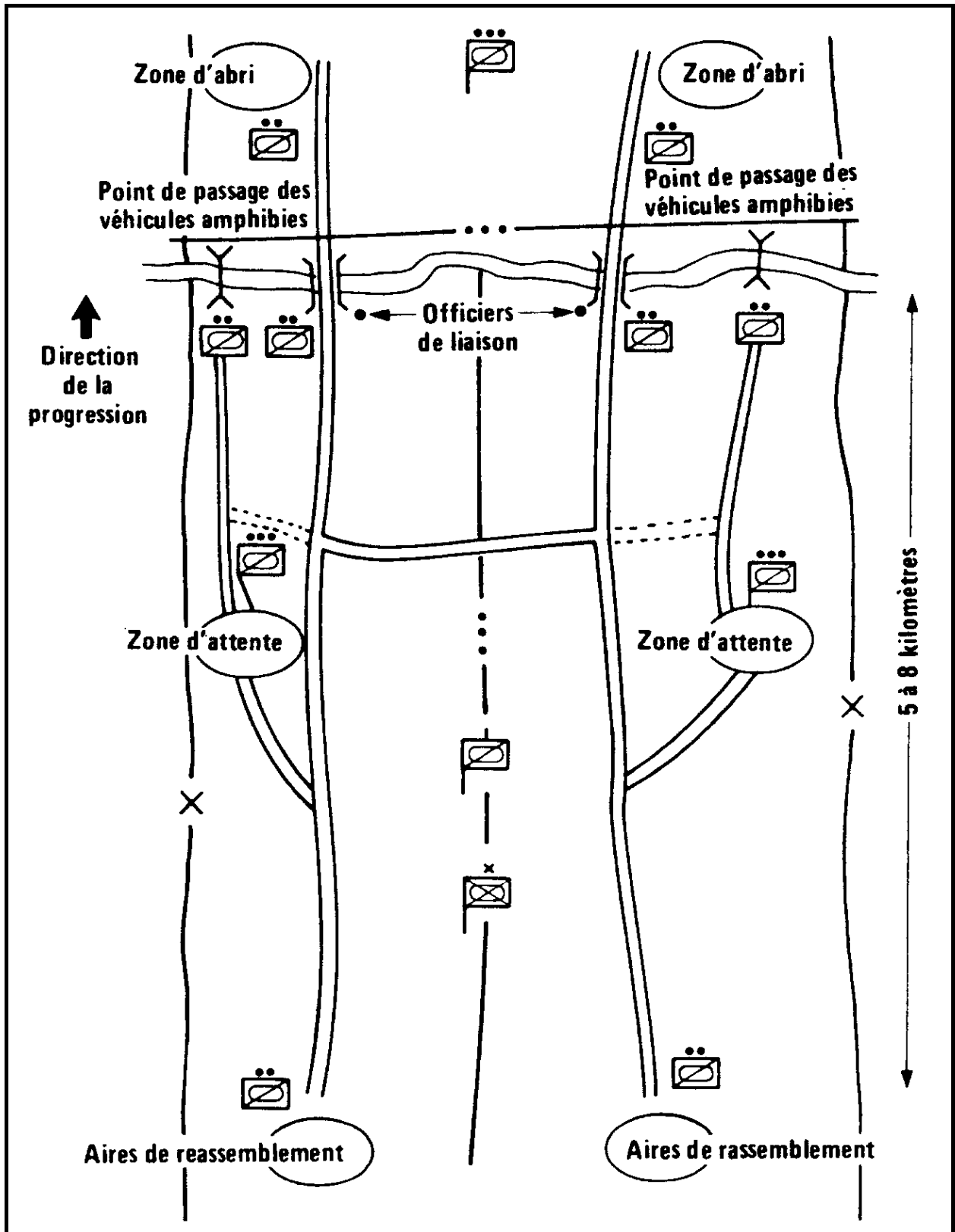


Figure 9-2 Organisation du contrôle de la circulation pour le franchissement d'assaut d'une rivière

SECTION 2 - L'ESCORTE DE CONVOI

907. Introduction

1. À toutes les étapes de la guerre classique, et lors d'opérations de sécurité interne et de maintien de la paix, l'escadron de reconnaissance est tout indiqué pour l'escorte des convois, particulièrement lorsqu'il dispose de l'appui d'hélicoptères.
2. Pour les missions de ce genre, la troupe est le plus bas échelon capable de pourvoir efficacement à la sécurité. La B-OL-305-004/FT-001 définit en détails les règles et la doctrine qui régissent l'escorte d'un convoi par une troupe.
3. À l'échelon de l'escadron, la mission peut consister à coordonner l'escorte de deux ou trois convois distincts ou à escorter un seul convoi plus long.
4. Voici des définitions qu'il importe de connaître:
 - a. L'escorte. Force détachée auprès d'une colonne de véhicules pour la protéger contre les risques de dispersion, de destruction ou de capture. Elle est commandée par un chef d'escorte.
 - b. La colonne de véhicules. Véhicule ou groupe de véhicules à escorter. Ces véhicules peuvent transporter aussi bien des armes, des munitions, des produits pétroliers ou du ravitaillement que des troupes ou des personnalités.
 - c. Le convoi. Comprend l'escorte et la colonne de véhicules dont on vise à contrôler et à régler le mouvement par l'organisation du convoi. Le chef d'escorte est généralement désigné comme chef de convoi.

908. Facteurs à considérer lors de la planification

1. Les facteurs dont on doit tenir compte lors de la planification d'une escorte sont:
 - a. L'ennemi. L'éventualité de l'attaque de l'ennemi et les tactiques auxquels il pourra avoir recours (par exemple: les mines, les barrages routiers, les raids aériens);
 - b. Le terrain. Le terrain que le convoi aura à franchir et plus particulièrement les défilés, les zones de terrain couvert, les agglomérations et les détours;
 - c. L'escorte. L'effectif dont on dispose y compris les éléments d'appui, les hélicoptères et l'appui aérien;
 - d. Le convoi. La taille et la nature du convoi et la vulnérabilité du matériel transporté;
 - e. Le temps alloué et la distance à parcourir. Le temps requis pour le mouvement du

convoi, l'aurore et le crépuscule et la distance à parcourir;

f. Les conditions météorologiques. Il peut être nécessaire de retarder le départ du convoi afin d'assurer à l'appui aérien de bonnes conditions de vol; et

g. Le soutien logistique.

2. Lorsqu'il assure la coordination de plusieurs convois, le chef d'escadron devra tenter de faire varier les itinéraires et les horaires de manière à éviter de créer une routine et de devenir ainsi vulnérable aux embuscades et aux attaques aériennes de l'ennemi.

909. Planification et exécution

1. L'escorte sera constituée de trois groupements tactiques:

a. Le groupe avancé. Ce groupe constitue l'élément de tête de l'escorte, il vérifie si l'itinéraire est sûr et, autant que possible, signale les obstacles avant que la colonne de véhicules n'arrive sur les lieux. Il peut avoir à reconnaître des détours et à établir des piquets. Les hélicoptères augmentent grandement l'efficacité du groupe avancé et sont particulièrement utiles pour repérer les embuscades;

b. Le groupe de protection rapprochée. Il assure une protection rapprochée immédiate à la colonne de véhicules. Le chef d'escorte fait partie de ce groupe, qui devrait aussi comprendre des éléments de la troupe d'appui; et

c. Le groupe de réserve. Cet élément sert d'arrière-garde, d'effectif de réserve et de détachement de récupération pour le convoi.

2. Il peut s'avérer nécessaire de modifier cette formation de temps à autre, particulièrement lorsqu'il s'agit d'escorter des personnalités, afin de ne pas offrir à l'ennemi une formation stéréotypée qui lui faciliterait la destruction du groupe de protection rapprochée et des personnes escortées.

3. Normalement, le groupe avancé se déplace par mouvements tactiques tandis que la principale colonne de véhicules progresse à vitesse constante pour éviter de se comprimer ou de s'étirer. Le groupe de réserve se déplace également à vitesse constante. Au cours d'une halte, on doit toujours pourvoir à la défense périphérique de la colonne.

4. Le chef d'escadron ou de troupe qui fait fonction de chef d'escorte doit être constamment vigilant, doit évaluer le terrain encore à parcourir et se préparer à devoir changer ses plans à tout moment. Une colonne pourra se déployer plus facilement, en cas d'embuscade, si on a prévu les manœuvres à exécuter, si les véhicules ont été bien inspectés et si la discipline est strictement observée. On doit instruire tout le personnel des manœuvres d'embuscade prévues et en assurer fermement l'exécution s'il y a lieu. Le chef d'escorte doit toujours prévoir le mouvement au moins d'un kilomètre d'avance. Son groupe avancé l'y aidera. La figure 9-3 illustre une escorte de convoi à l'échelon de l'escadron.

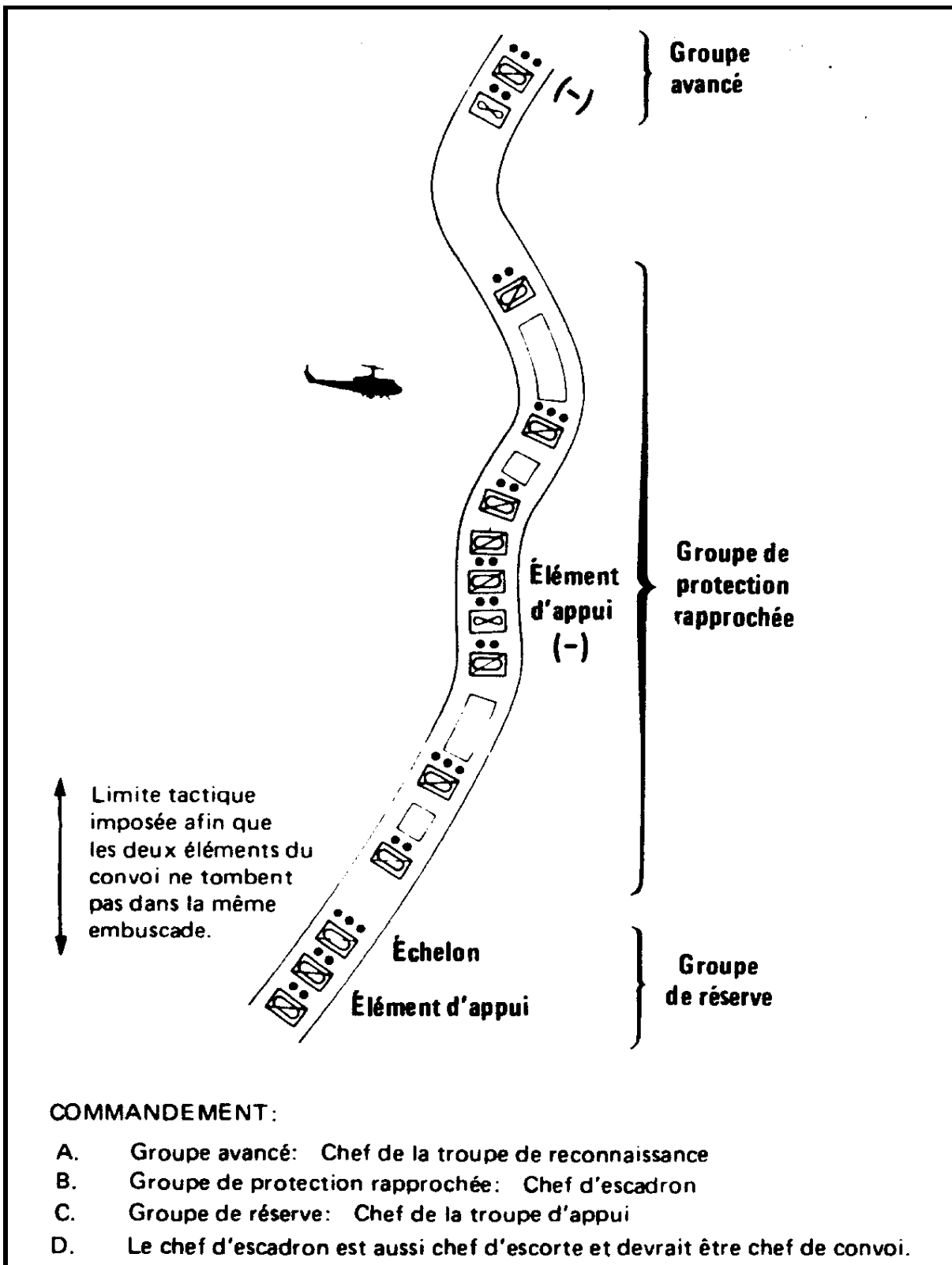


Figure 9-3 L'escadron de reconnaissance en mission d'escorte d'un convoi

CHAPITRE 10

OPÉRATIONS DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

SECTION 1 - INTRODUCTION

1001. Généralités

1. Des opérations sont dites de sécurité intérieure lorsqu'elles concernent une aide apportée à l'administration civile ou à d'autres ministères fédéraux et que cette intervention nécessite l'utilisation de troupes militaires armées ou vise la protection d'établissements de défense.
2. Il est rare que la doctrine tactique mise en pratique au cours des conflits de moyenne ou de grande envergure puisse être utilisée intégralement dans les opérations de sécurité intérieure. On devra y apporter beaucoup de variations car on devra chaque fois tenir compte de la nature de la menace pour laquelle on recourt aux forces armées. Ces variations auront pour effet de restreindre la conduite de l'opération et le genre de troupes, de véhicules, de matériel et d'armes qu'on pourra utiliser.
3. On aura toujours comme principe d'utiliser le minimum d'effectif, quitte à en autoriser le renforcement graduel en cas d'escalade. Il est important de remarquer que l'utilisation de véhicules à chenilles est considéré comme une escalade en soi. C'est pourquoi l'escadron de reconnaissance en mission de sécurité intérieure ne peut être autorisé à utiliser son effectif normal.

1002. Missions générales

1. En pratique, tous les soldats devraient être instruits des techniques propres aux opérations de sécurité intérieure. Les stratégies opérationnelles déterminent le degré de compétence qu'il y a lieu d'exiger des unités désignées où est dispensée la formation requise pour atteindre la norme. Sans tenir compte de ses caractéristiques opérationnelles particulières, l'escadron de reconnaissance devra être prêt à affecter l'effectif nécessaire à l'accomplissement des missions générales suivantes:

- a. Manoeuvres de confrontation ou de dispersion.
- b. Protection du personnel.
- c. Protection de points stratégiques
- d. Contrôle de la circulation.
- e. Cordon et fouille.
- f. Opérations spéciales.

2. Les publications énumérées ci-après fournissent une description détaillée des techniques propres à ces missions. Il n'en sera donc pas traité plus longuement dans le présent manuel:

- a. la PFC 302(8), Aide aux autorités civiles, partie 2 - Opérations tactiques;
- b. la PFC 302(8), partie trois - Armes et équipement;
- c. la PFC 302(8), partie quatre, Aide mémoire à l'intention des membres des Forces canadiennes qui prêtent main forte aux autorités civiles; et
- d. la PFC 302(8), partie cinq, Aide mémoire à l'intention des officiers.

Il importe de ne pas oublier que lorsqu'il est déployé pour accomplir les missions mentionnées plus haut, l'escadron de reconnaissance se distingue des autres unités par la proportion élevée des gradés dans ses rangs, le grand nombre d'armes automatiques dont il dispose et son entraînement aux opérations motorisées.

1003. Les missions particulières à l'escadron

1. L'escadron atteint son efficacité maximale lorsqu'il est motorisé. Lorsqu'il dispose de ses véhicules pour se déployer ou que le QG de commandement lui a fourni un nombre suffisant de véhicules équipés des mêmes systèmes de communication, le meilleur usage que l'on puisse faire de l'escadron est de l'affecter à des opérations qui mettent à profit sa flexibilité, sa mobilité et sa compétence spécialisée en reconnaissance.

2. Les missions énumérées ci-après, toutes susceptibles de répondre à des besoins momentanés de la sécurité intérieure (IS), correspondent à des missions qui relèvent normalement de l'escadron:

- a. reconnaissance d'itinéraire, de secteur et de zone;
- b. protection de zone;
- c. contrôle de la circulation;
- d. escortes motorisées;
- e. postes de surveillance (missions d'arrêt ou isolation),
- f. barrages routiers instantanés;
- g. dispersion de foules, normalement en appui de l'infanterie;
- h. cordons extérieurs; et
- j. communications.

3. Les principes et les méthodes qui régissent l'exécution de ces missions demeurent généralement les mêmes que ceux que nous avons déjà décrits et qui sont mis en pratique au cours de la guerre classique. Cependant, il est possible que les techniques doivent être sensiblement modifiées pour les raisons suivantes:

- a. le concept général des opérations de sécurité intérieure et les ordres relatifs à la situation du moment pourront imposer des contraintes, par exemple sur le degré de force qu'il est opportun de laisser exercer aux intervenants; et
- b. il se peut que la mission doive être exécutée conjointement avec les forces policières.

SECTION 2 - TECHNIQUES

1004. Généralités

La présente section décrit les circonstances qui donnent lieu aux diverses missions énumérées au paragraphe 1003 et fournit des directives pour chaque type d'opérations.

1005. Reconnaissance

1. On aura toujours besoin de renseignements sur le terrain, les itinéraires, les installations, les mouvements, et les agissements d'éléments rebelles ou dissidents. En périodes calmes, les patrouilles d'itinéraires et la surveillance fixe servent à recueillir les renseignements et assurent les citoyens de la présence et de la protection de la loi et de l'ordre public. On aura recours aux techniques classiques de reconnaissance d'itinéraires, de secteurs ou de zones pour le déploiement initial d'une force ou lorsqu'on est en milieu hostile ou agité.

2. La reconnaissance d'itinéraire. Les missions de reconnaissance d'itinéraire pourront précéder le mouvement de forces militaires, policières ou mixtes et de leurs ravitaillements à destination d'une zone d'opérations, ou encore le mouvement de personnalités. Il ne faut pas confondre cette opération avec l'escorte de convoi, qui accompagnerait le voici. Même si le genre de renseignements et les manifestations d'hostilité auxquelles on s'expose au cours d'opérations de sécurité intérieure diffèrent de ceux des opérations militaires normales, les techniques de reconnaissance d'itinéraire déjà décrites seront plus que suffisantes. La reconnaissance d'itinéraire à l'extérieur des agglomérations est une mission de troupe.

3. La reconnaissance de secteur ou de zone. Lorsque l'itinéraire à reconnaître traverse une agglomération, la technique utilisée s'apparente plus à la reconnaissance de secteur, car le "terrain adjacent" devient les rues, les ruelles et les toits. De plus, on a besoin d'hommes comme piquets autour des zones dégagées par les patrouilles de tête afin de prévenir l'infiltration de ces zones après le passage des patrouilles. On peut également devoir établir des barrages. Pour une telle opération, on fera généralement appel à tous les éléments de l'escadron ou à une partie de l'escadron, ainsi qu'à des forces d'infanterie ou de police. La protection offerte par les véhicules dont dispose l'escadron, leur mobilité et les communications, qu'il petit exploiter lui permettent:

- a. d'établir rapidement un cordon autour d'une zone suspecte;
- b. d'appuyer les patrouilles postées sur les toits et les hauteurs; et
- c. d'établir des barrages routiers instantes.

4. Les paragraphes 519 et 520 de la B-OL-301-008/FT-002 (PFC 302(8) partie deux) traitent de l'utilisation qui peut être faite des patrouilles motorisées et des restrictions qu'il faut respecter à cet égard.

1006. Protection de zones

1. Plusieurs des caractéristiques de la guerre classique rendent l'escadron de reconnaissance plus apte que la plupart des sous-unités de combat à accomplir les diverses tâches qu'exige la protection de la zone. Il est, en effet, bien préparé aux missions telles que:

- a. l'établissement et l'entretien d'un réseau organisé de PO;
- b. l'utilisation des techniques et instruments de surveillance;
- c. les patrouilles motorisées ou à pied;
- d. l'utilisation efficace et sûre des moyens de communications; et
- e. l'observation et l'enregistrement de renseignements.

2. Ses ressources motorisées peuvent être exploitées au maximum dans des missions exigeant une économie de force, comme:

- a. la patrouille locale et la protection d'un aéroport ou d'un complexe important.
- b. la protection de plusieurs plus petites installations assez dispersées de leurs lignes de communications, comme des centrales électriques le long de réseaux désignée,,;
- c. la formation rapide de cordons et de barrages routiers instantanés; et
- d. la patrouille de renforcement après la dispersion des foules.

3. Lorsqu'il manoeuvre dans des zones densément peuplées, l'escadron motorisé devient très Vulnérable et l'intervention de véhicules d'aspect purement militaire risque d'effaroucher la population, plutôt que de la rassurer, lorsqu'ils sont en grand nombre. C'est ainsi qu'on en ferait un usage restreint en cas d'agitation limitée et qu'on ne les garderait qu'en cas d'escalade. Lorsqu'une confrontation semble imminente, les véhicules de reconnaissance devraient être utilisés avec des troupes à pied; ils doivent toujours être au moins muselés pour les patrouilles ou autres missions. L'effectif de l'escadron peut fort bien, avec l'addition d'une force de réserve ou de contre-attaque rapide, appliquer aux opérations de sécurité intérieure les techniques normalement utilisées pour les patrouilles et l'occupation de postes d'observation lors des opérations classiques de protection de zone. Pour les postes d'observation, il importe de se souvenir que les patrouilles postées sur les toits et les hauteurs sont les plus efficaces dans les agglomérations à cause de leur discrétion relative et de la possibilité de couverture d'une vaste zone.

4. L'escadron de reconnaissance entraîné aux opérations coordonnées avec les hélicoptères sera le plus apte à accomplir des missions de coordination de patrouilles, de reconnaissance d'itinéraire, de formation rapide de cordons et de barrages routiers instantanés qui doivent être accomplies avec l'appui d'hélicoptères pour être en mesure de réagir promptement et d'effectuer des arrestations immédiates.

1007. Le contrôle de la circulation

1. Parmi les principales tâches que pourront accomplir ou auxquelles pourront participer les patrouilles et les troupes de reconnaissance motorisées, on trouve l'aide à la police militaire ou civile relativement au contrôle de la circulation, y compris la reconnaissance, la signalisation et la coordination d'itinéraires principaux et secondaires et l'établissement rapide de postes de contrôle de la circulation et de barrages routiers.

2. À l'échelon de l'escadron, le poste de commandement mobile et les moyens de communications permettent à l'escadron d'assurer sur demande à brève échéance, le contrôle et la coordination des renseignements. L'escadron est spécialisé dans le domaine du contrôle de la circulation et, à ce titre, mieux préparé à répondre aux besoins de cette nature qui se présentent lors d'opérations de sécurité intérieure.

3. Il pourra y avoir lieu de pouvoir au contrôle de la circulation pour une ou plusieurs des raisons suivantes:

- a. régulation de la circulation en direction d'autres itinéraires pour faciliter une opération de cordon et fouille;
- b. régulation de la circulation à cause du sabotage ou de la menace de sabotage d'une route ou d'une partie d'itinéraire;
- c. régulation de la circulation afin de contourner des zones dangereuses;
- d. régulation de la circulation pour faciliter une fouille ou l'établissement d'un barrage routier; et
- e. régulation de la circulation pour faciliter le déplacement de nos propres troupes.

4. L'importance de l'effectif affecté à ces tâches peut varier mais les troupes de reconnaissance motorisées ont reçu une formation pertinente à ces opérations aux niveaux de la troupe et de l'escadron.

1008. Escortes motorisées

1. Dans beaucoup de circonstances et plus particulièrement lorsqu'il s'agira du transport de personnalités, le moyen de transport le plus rapide et le plus sûr sera l'hélicoptère. Cependant, lorsqu'on aura recours à ce moyen de transport, il faudra prévoir la protection et le déminage des aires d'envol et d'atterrissage.

2. Si le transport doit être effectué par route, on doit adopter la formation normale d'escorte de convoi décrite à la section 2 du chapitre 9.
3. Au cours des opérations de sécurité intérieure, on doit prendre un soin particulier à:
 - a. obtenir l'assentiment des autorités locales pour le mouvement à effectuer;
 - b. éviter de suivre un itinéraire prévisible;
 - c. convaincre la personnalité de prendre place dans un véhicule plus discret qu'une voiture d'état-major ou une voiture de commandement;
 - d. prévoir une couverture par des soldats postés sur les toits là où l'itinéraire traverse des zones habitées;
 - e. exposer le déroulement de l'opération à tout l'effectif concerné (y compris la personnalité) et décrire et l'aire répéter les manoeuvres prévues en cas d'embuscade ou de panne le long de la route; et
 - f. entourer du plus grand secret possible le convoi, son but, son horaire et l'itinéraire suivi. À cet égard, il y aura lieu d'envisager le recours à des manoeuvres de déception, par exemple un convoi fictif.

1009. Postes de surveillance (d'arrêt ou d'isolation)

1. Au cours de la guerre classique, l'exploitation de postes de surveillance comprend:
 - a. le maintien du contact avec l'ennemi;
 - b. la détermination du type et de l'importance des troupes ennemies et de l'envergure de leur déploiement; et
 - c. la transmission de renseignements sur les manoeuvres de l'ennemi.
2. Au cours des opérations de sécurité intérieure, le rôle du poste de surveillance est un peu différent car il vise un objectif différent et opère dans un milieu différent. L'escadron peut être appelé à se déployer rapidement à plusieurs endroits, par exemple à des croisements de routes, et à signaler les mouvements de véhicules ou de piétons qui franchissent les limites d'une zone donnée. Il peut s'agir d'une mission d'appui:
 - a. au contrôle d'une foule ou d'une émeute;
 - b. à une opération de cordon et fouille; et
 - c. à une opération d'escorte de convoi ou de contrôle de la circulation.

3. L'établissement d'un poste de surveillance ressemble à l'établissement d'un PO, mais avec cette différence importante qu'il faut donner à l'élément chargé de la mission les ordres et les moyens voulus pour arrêter ou isoler un groupe ou une zone en interdisant physiquement l'entrée ou la sortie. Pour cette tâche, on peut avoir recours à des groupements formés des éléments suivants, toujours assistés d'autorités civiles:

- a. une patrouille seule prêtant main forte aux forces policières dans le cas d'une menace réduite;
- b. une ou plusieurs patrouilles appuyée(s) par une section d'infanterie ou par plusieurs sections de la troupe d'appui dans le cas d'une menace plus importante;
- c. une série de postes de surveillance de l'importance de patrouilles bénéficiant de l'appui centralisé de la troupe d'appui ou d'un peloton d'infanterie; et
- d. une série de postes de surveillance déployés rapidement recevant ensuite au besoin l'appui de l'infanterie.

4. Il importe d'informer les chefs de troupes ou de patrouilles du degré de latitude et de fermeté qu'ils peuvent et doivent exercer. En de telles circonstances, on doit entretenir une communication continue avec le QG de l'escadron.

5. Pour de telles manoeuvres, la préparation et l'équipement des troupes et des véhicules revêt une importance particulière car il est probable qu'il y aura confrontation sous une forme ou sous une autre. Les directives concernant l'électrification des véhicules, le port de l'équipement antisémitique complet et l'utilisation des armes chimiques doivent être absolument claires afin que la confrontation, le cas échéant, prenne le moins d'ampleur possible.

CHAPITRE 11

LE SOUTIEN LOGISTIQUE

1101. Généralités

1. L'"administration" comme élément de la guerre classique est un sujet souvent traité et aussi très souvent négligé, omission non seulement lourde de conséquences en temps normal, mais souvent, désastreuse. Le soutien logistique (l'administration) est un élément vital et inséparable du commandement à tous les échelons et on doit lui accorder l'importance qu'il mérite si on veut qu'une opération se déroule rondement et efficacement. L'administration ne constitue qu'un élément d'un plan militaire d'ensemble. Le soutien logistique ne fera pas à lui seul le succès de l'opération mais, sans lui, elle est presque certainement vouée au désastre.

2. Le succès de la planification administrative repose sur des principes éprouvés qui sont la prévoyance, l'économie, la flexibilité, la simplicité et la coopération.

- a. La prévoyance. Les premiers préparatifs de toute opération même si elle est de peu d'importance, seront de nature administrative. Le plan administratif doit être très étroitement lié au plan tactique. Les commandants de tous les échelons devront prévoir leurs besoins administratifs. La mission opérationnelle ne doit jamais être entravée par l'imprévoyance administrative.
- b. L'économie. Les demandes doivent être réduites à un minimum de besoins essentiels. On doit réprimer toute tendance à surestimer les besoins, et les réserves doivent servir les fins auxquelles elles sont destinées. Il est essentiel d'établir un contrôle serré des ressources administratives devant l'éventualité de l'isolement de l'escadron.
- c. La flexibilité. Le système administratif doit pouvoir fonctionner sous toutes les conditions sans égard au déploiement.
- d. La simplicité. Seule une planification administrative simple et facilement assimilable pour tous pourra résister aux secousses et aux imprévus de la guerre. On doit toujours observer les normes à moins qu'il soit absolument essentiel de s'en écarter.
- e. La coopération. Le travail d'équipe est vital. Les troupes de soutien administratif doivent faire tout en leur pouvoir pour aider les équipages combattants auxquels elles sont affectées, de même que les équipages doivent prévoir leurs besoins avec un délai suffisant et apporter tout l'aide nécessaire aux autres échelons quand ceux-ci se rendent à laissent.

3. L'économie en ce qui concerne le soutien logistique de l'escadron de reconnaissance, consiste à disposer d'un arrière administratif restreint mais autonome. La planification doit être assez complète pour limiter, Sillon éliminer, les réapprovisionnements quotidiens acheminés de

l'arrière à travers les lignes amies à bord des véhicules vulnérables de l'échelon circulant en zones dangereuses et non protégées et risquant en outre de trahir la présence d'effectifs dont la dissimulation est nécessaire à la poursuite efficace de l'opération.

4. C'est pourquoi l'échelon est divisé en trois parties qui, si l'opération l'exige, pourront être dirigées par un commandement central et varieront de composition. De plus, les véhicules et les troupes devront être administrativement aussi autonomes que possible pour l'accomplissement d'une mission donnée.

1102. Remarques particulières concernant les échelons

1. Pour l'exécution des missions normales de reconnaissance et de couverture confiées à l'escadron, l'idéal serait d'utiliser le système d'échelons classique décrit aux paragraphes 1103 et 1104. Toutefois, il importe de considérer les différentes remarques qui suivent avant de déterminer la composition de l'échelon affecté à l'escadron.

2. Pour les patrouilles qui seront laissées en arrière, on devra prévoir l'emmagasinage de provisions en plus de celles que transporte le véhicule. L'établissement de dépôts le long de leur itinéraire de retour devrait également être envisagé.

3. Pour assurer la protection que requiert une ligne de PO durant des périodes prolongées, il pourra y avoir lieu d'augmenter les réserves de l'échelon A1 en faisant appel à 11 escadron d'état-major du régiment blindé ou au bataillon des services pour l'acheminement et la fourniture des réserves supplémentaires. On allégerait ainsi la difficulté du réapprovisionnement quotidien en zone avancée.

4. Pour toutes les opérations, on devra penser à utiliser les hélicoptères plus économiques en ternies de temps et d'effort lorsqu'il s'agit d'apporter des produits pétroliers et plusieurs caisses de munitions à une patrouille isolée. Le ravitaillement en vrac de l'escadron de reconnaissance n'est possible qu'au cours de missions de protection de l'arrière ou d'opérations semblables où le risque est moindre et la direction de l'opération plus centralisée.

5. Les véhicules de transport de munitions et de produits pétroliers de l'échelon A peuvent transporter des cargaisons mixtes et pourront être rattachés à chaque troupe en fonction des besoins.

6. À cause de la nature du secteur dans lequel ils manoeuvrent, les membres de l'échelon affecté à l'escadron devront se montrer aussi efficaces comme soldats de reconnaissance que compétents en matière de soutien logistique.

7. L'officier d'administration de l'escadron est le coordinateur en chef de tous les services administratifs au sein de l'escadron. Il donne les ordres nécessaires et assure le contrôle au soutien logistique fourni par les échelons A2 et B de l'escadron conformément aux directives du chef d'escadron.

8. L'escadron devra parfois, à cause de la nature de sa mission et de sa situation physique,

rattacher son échelon A2 ou son échelon B à celui d'un groupement tactique autre que le régiment de blindés auquel il appartient.

9. L'échelon A1 de l'escadron commandé par le sergent-major de l'escadron est l'élément-clé du système administratif et sa composition pourra varier grandement d'une mission à une autre, contrairement à celle de l'escadron blindé.

1103. L'organisation de l'échelon

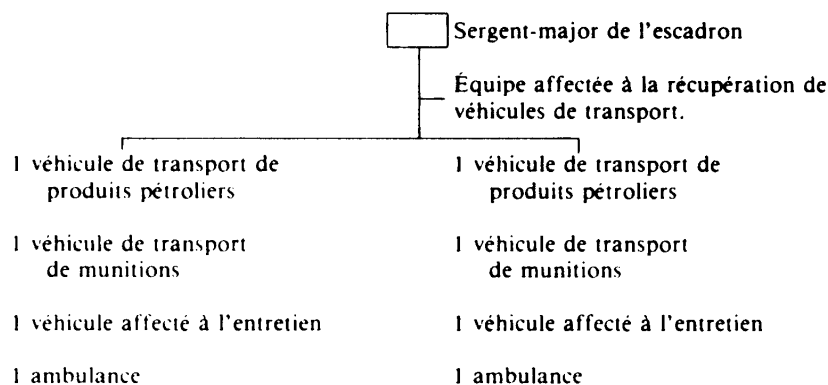
1. Selon le système des échelons et les directives de planification de l'affectation de personnel, la provision de produits pétroliers, de vivres et de munitions que les troupes transportent avec elles suffisent pour environ 24 heures.

2. Un approvisionnement supplémentaire suffisant pour 24 heures est stocké par la troupe administrative de l'escadron, et le réapprovisionnement du jour suivant est stocké par l'escadron d'état-major du régiment blindé.

3. Ces données sont théoriques car, en pratique, on ne peut s'attendre à ce que l'escadron transporte certaines pièces de rechange à usage particulier; toutefois, ses propres réserves de produits pétroliers représentent normalement un approvisionnement suffisant pour un peu plus de deux jours.

4. Afin d'apporter le soutien nécessaire sans pour autant compromettre le secret ou la sécurité des opérations, la troupe administrative de l'escadron pourrait être organisée comme suit:

- a. L'échelon A1. Comprend les éléments de la troupe administrative de l'escadron de reconnaissance nécessaires pour assurer le ravitaillement consistait des troupes en approvisionnements de combat. Cet élément est normalement commandé par le sergent-major de l'escadron et se déplace avec l'échelon F1. Il pourrait se composer comme suit:



Comme les troupes sont très dispersées mais qu'il faut quand même les ravitailler rapidement, on peut subdiviser l'échelon AI en deux groupes identiques. Le sergent-major

de l'escadron devra également envisager de faire appel aux hélicoptères pour accélérer le réapprovisionnement.

b. L'échelon A2. Le soutien fourni par cet élément de la troupe administrative de l'escadron de reconnaissance n'est pas requis instantanément pour la conduite des opérations mais il sera parfois crucial quel soit accessible dans un délai de deux à trois heures. Cet élément est sous le commandement de l'officier d'administration de l'escadron et se déplace généralement avec l'échelon A2 du régiment. La composition suggérée est la suivante -

- (1) l'officier d'administration de l'escadron affecté au réseau administratif arrière,
- (2) le sous-officier à l'entretien,
- (3) une équipe de réparation de lignes et d'appareils radio, et
- (4) les dépôts de produits d'entretien.

c. L'échelon B. Cet élément de l'escadron de reconnaissance fait partie de l'échelon B du régiment. Il est composé de véhicules et de matériel non essentiels au combat. Il est sous le commandement du sergent quartier-maître qui est chargé de satisfaire les besoins quotidiens de l'escadron de reconnaissance à l'échelon du régiment et pourvoit, au besoin, au ravitaillement de l'escadron au point de livraison des échelons A2 et A1. Voici la composition suggérée -

- (1) le sergent quartier-maître de l'escadron,
- (2) des véhicules de transport de marchandises,
- (3) des véhicules de transport de bagages, et
- (4) une cuisine roulante.

1104. Le réapprovisionnement et l'entretien en campagne

1. La filière normale décrite ci-dessous pourra subir de profondes modifications si la situation opérationnelle l'exige; et le chef de l'escadron de reconnaissance devra établir des lignes de conduite précises concernant les priorités et les méthodes de ravitaillement, de réparation et de récupération.

2. Il pourra y avoir trois sortes de demandes de réapprovisionnement:

a. Des demandes courantes. La demande courante est un état des besoins de l'escadron ou de la troupe auxquels il faut satisfaire lors de la tournée de ravitaillement de la journée. Les demandes courantes doivent être présentées selon la forme et l'horaire prescrits dans les instructions permanentes d'opération.

b. Des demandes supplémentaires. La demande supplémentaire corrige la demande

courante en ajoutant ou retranchant des articles à la liste des besoins auxquels doit satisfaire la tournée de ravitaillement de la journée.

- c. Des demandes d'urgence. La demande d'urgence sert à obtenir un ravitaillement immédiat d'articles essentiels. On l'établit chaque fois qu'il y a urgence.

3. Marche à suivre. Le point de départ du système de réapprovisionnement est le véhicule individuel, où le chef d'équipage évalue ses besoins de ravitaillement pour le jour même et en informe l'adjudant de troupe. Ce dernier compile toutes les données ainsi reçues et établit un ADREP de troupe qu'il présente en main propre ou par radio selon l'horaire prescrit dans les IPO. On établit ensuite la demande de l'escadron.

4. Après qu'on a établi les priorités en matière de ravitaillement, le sergent-major de l'escadron prend les dispositions nécessaires au ravitaillement de l'échelon F. Si l'échelon A1 ne dispose pas du matériel nécessaire, on obtient de l'échelon A2 les ressources supplémentaires requises. Le ravitaillement de l'échelon F terminé, l'échelon A1 pourvoit à son propre réapprovisionnement en échangeant ses véhicules vides contre les véhicules ravitaillés de l'échelon A2 à un point de rendez-vous. Si la situation tactique le permet, on pourra ravitailler l'échelon A1 ou l'échelon F par air. Le réapprovisionnement de l'échelon A1 terminé, l'échelon A2 se réapprovisionne normalement à un point de livraison. Si l'échelon A2 ne dispose pas des réserves nécessaires au réapprovisionnement de l'échelon A1, ces deux échelons pourront aller se ravitailler au point de livraison.

5. La demande courante de l'escadron porte toujours sur le réapprovisionnement attendu le lendemain. Lorsque l'échelon A2 de l'unité ne dispose pas de l'article requis, on le lui livre pendant la nuit au point de livraison, mais celui qui en a fait la demande ne le reçoit qu'au moment de la tournée de ravitaillement du lendemain, soit environ 36 heures après l'avoir demandé. Toutefois, s'il s'agit d'un article indispensable, on peut faire une demande d'urgence.

6. L'entretien. Chaque escadron possède son propre service d'entretien, dont les techniciens sont chargés des réparations au premier échelon. Si les réparations nécessaires dépassent leur compétence, on en informe le QG de l'escadron et on fait une demande d'entretien au deuxième échelon qui est transmise au bataillon des services par l'escadron d'état-major. Le bataillon dépêche alors des équipes mobiles qui réparent les véhicules sur les lieux quand c'est possible. Dans le cas contraire, l'escadron envoie le matériel défectueux à l'arrière jusqu'à un point de cueillette. Il se peut qu'on procède aux réparations à cet endroit ou que le véhicule soit envoyé de là vers l'arrière pour réparation ou remplacement.

1105. Remarques supplémentaires

1. L'eau potable. Au cours des opérations, il peut y avoir disette d'eau potable et pour peu qu'il soit difficile de se faire réapprovisionner par l'escadron d'état-major au moyen de points d'eau établis par le Génie, on comprendra l'extrême importance d'une bonne planification et des provisions d'eau potable en bidons. Les patrouilles de reconnaissance doivent toujours emporter des comprimés pour purifier l'eau.

2. Évacuation des blessés. L'évacuation des blessés constituera le principal problème de personnel, à cause de théâtre des opérations et de la vulnérabilité des patrouilles de l'escadron lorsqu'elles sont dispersées. Mentionnons seulement que les plans d'évacuation des blessés doivent tenir compte de la disponibilité des moyens de transport suivants:

- a. le véhicule de patrouille;
- b. l'hélicoptère;
- c. l'ambulance cheminée; et
- d. tout véhicule d'échelon.

Il pourra arriver qu'on doive soigner les blessés sur place pendant des périodes plus longues que prévues, dans le but de préserver le secret de l'opération.

3. Renforts. Les opérations de reconnaissance présentent des risques élevés; on doit donc s'attendre à subir de lourdes pertes. L'échelon B de l'escadron doit diriger l'arrivée de renforts et pourvoir aux besoins et au choix des unités de relève. Il sera rarement possible de fournir des renforts à la brigade au cours d'une opération avancée; on doit donc profiter au maximum des périodes de répit pour compléter l'effectif de l'escadron.

MESURES DE CONTRÔLE TACTIQUE

1. Les mesures suivantes figurent ordinairement dans les instructions, de coordination des ordres et servent à la coordination et au contrôle du mouvement en plus de fournir au commandant une source de renseignements sur la disposition des troupes qu'il commande. Ces mesures sont particulièrement utiles lorsqu'on les désigne par des appellations conventionnelles ou des mots codes qui peuvent facilement être utilisés pour les transmissions radio.
 - a. Axe de progression. Itinéraire désigné à des fins de contrôle pour indiquer la direction générale de la progression.
 - b. Zone de rassemblement. Zone où a lieu le groupement tactique des éléments d'une force militaire avant la bataille.
 - c. Limite. Ligne facilement repérable sur le terrain qui définit les limites de responsabilité entre les unités et les formations, quant au tir et au mouvement stratégique.
 - d. Point de contact. Point aisément identifiable sur le terrain où deux ou plusieurs unités doivent établir une liaison. (On emploie aussi "Point de rencontre".)
 - e. Zone de sécurité. Zone où il est possible de disperser et de dissimuler des véhicules et des troupes pour les protéger de la menace ennemie. Elle permet au commandant de rectifier le débit de la circulation de ses sous-unités avancées et de modifier son ordre de marche selon les changements de la situation stratégique.
 - f. Objectif. Accident de terrain dont la conquête, l'occupation ou la défense est essentielle à la manœuvre du chef.
 - g. Ordre de marche. L'ordre selon lequel s'effectue le mouvement des sous-unités.
 - h. Ligne de contrôle de progression. Ligne imaginaire mais facilement repérable servant à régler le rythme, le tir et les mouvements stratégiques pendant une opération menée par étapes.
 - j. Points de repère. Série de points sur la carte servant à signaler un emplacement et à contrôler les mouvements. Même s'ils sont toujours en usage, ils n'offrent qu'une sécurité à très court terme. Leur utilisation pendant quelques heures consécutives aura pour effet inévitable de compromettre la sécurité. Le meilleur moyen de déterminer avec exactitude un emplacement est l'utilisation efficace des codes prévus à cet effet. Les points repères les plus utilisés sont -

- (1) Le point d'intersection de quadrillage. Point désigné par une lettre représenté sur le quadrillage par l'intersection d'une abscisse et d'une coordonnée choisie au hasard. Ce point sert à communiquer une position par exemple: "Ma position correspond au point de repère Echo 1.5. Est (1550 m.) et 1.5 Sud".
 - (2) Le point Pogo. Point correspondant à un accident de terrain assez facilement identifiable et auquel on attribue un numéro, par exemple Pogo 46. Il peut servir à communiquer des positions approximatives.
- k. Lignes-de compte-rendu. Lignes arbitraires facilement repérables, sur le terrain et qui ne possède pas nécessairement une importance tactique. Autant que possible, elles doivent être perpendiculaires à l'axe de progression et feront l'objet d'un rapport immédiat à mesure que les éléments de tête des unités subalternes les approcheront. Elles pourront servir, lors de la transmission des rapports, à communiquer des positions, approximatives en indiquant en mètres la distance qui sépare une unité de la ligne.
- m. Lien de départ. Ligne qui sert à coordonner le départ d'une opération et que les éléments de tête franchissent à l'heure H. Ce doit être un accident géographique protégé, bien défini et facilement reconnaissable, situé de préférence perpendiculairement à l'axe de progression.
- n. Synchronisation. Sous cette rubrique, on indique l'heure H, les rythmes de progression, la vitesse du mouvement routier ou l'heure d'arrivée prévue.

ANNEXE B

OPÉRATIONS DE L'ESCADRON DE RECONNAISSANCE SANS COMMUNICATION RADIO

Généralités

1. L'annexe C de la PFC 305(1) décrit les principales circonstances qui justifieront l'absence de communications radio au cours des opérations de l'escadron. Il s'agit d'un facteur très important pour l'escadron de reconnaissance car son rôle et sa raison d'être reposent sur la transmission rapide de renseignements précis. L'utilisation de la radio sera limitée ou interdite en deux circonstances:

- a. lors de l'imposition du silence radio; et
- b. lors d'un brouillage efficace.

Le silence radio

2. Le silence radio sera généralement imposé afin que l'ennemi ne soupçonne pas la présence de nos troupes; il sera normalement interrompu lors du contact avec l'ennemi. L'escadron pourra néanmoins fonctionner si on a élaboré un plan d'action en cas de silence radio, y compris l'utilisation coordonnée des solutions de rechange suivantes:

- a. réduction de la largeur des fronts occupés par les troupes afin de permettre une liaison rapide;
- b. utilisation des autres moyens de communication radio tels que les HF (avec l'autorisation nécessaire);
- c. utilisation des lignes téléphoniques existantes ou la pose de nouvelles lignes;
- d. l'élaboration de programmes chronométrés de liaison rendez-vous/estafettes;
- e. la liaison par hélicoptères;
- f. l'utilisation de signaux manuels ou autres signaux visuels;
- g. l'établissement d'une ligne ou d'une liaison à partir de la brigade; et
- h. tout autre contact personnel.

3. Les contraintes imposées par le silence radio gêne considérablement le fonctionnement normal de l'escadron, mais celui-ci y sera fréquemment astreint étant donné la menace grandissante des contre-mesures électroniques. Le commandant de brigade doit être mis au courant des limites qu'il impose à l'escadron lorsqu'il ordonne le silence radio.

Le brouillage efficace

4. L'ennemi tentera d'interrompre nos communications par un brouillage intermittent ou continu de la bande THF utilisée par l'escadron. Sans montrer à l'ennemi le succès de son opération, l'escadron doit tenter d'accomplir quand même sa mission et (ou) utiliser à l'intérieur de l'escadron d'autres moyens de communication pour faire échec à ces manoeuvres. On devra avoir recours à un autre réseau HF et à d'autres fréquences tout en acceptant d'obtenir des transmissions moins claires. Si le brouillage est complet, on doit élaborer un plan d'action concret comme solution de rechange. C'est ainsi que l'on devra régulièrement:

- a. utiliser les hélicoptères pour les liaisons entre l'escadron et les troupes et entre l'escadron et le QG de la brigade;
- b. établir d'avance le lieu et l'heure de rendez-vous auxquels les personnes visées devront se présenter ou envoyer les officiers de liaison;
- c. réduire le territoire assigné à chaque troupe ou escadron afin de faciliter le contrôle et la liaison; et
- d. communiquer par ligne, signaux visuels et sonores, et estafettes au niveau de la troupe et de la patrouille.

5. Le brouillage efficace compliquera grandement entre autres, l'apport et la coordination de l'appui de l'eu indirect. L'établissement d'un programme chronométré est presque la seule façon d'y pourvoir. Il sera essentiel que tout plan de tir bloqué ou séquentiel soit établi avec la participation de l'escadron et que celui-ci en connaisse tous les détails, vu qu'il dépend beaucoup de l'appui de l'eu indirect et qu'il manoeuvre normalement en zone très avancée ou sur le flanc de la brigade.

6. Pour qu'une telle situation ne soit pas trop désastreuse, des instructions permanentes d'opération devront être élaborées et mises en pratique au niveau de l'escadron, puis mises au point au sein de la brigade, afin de prévoir une solution au brouillage efficace et complet. Les instructions permanentes d'opérations pourront déterminer, entre autres:

- a. l'intervention de l'officier de liaison ou la désignation d'une estafette ou d'un hélicoptères, et leur mission après confirmation du brouillage;
- b. l'assignation à chaque troupe d'une zone d'atterrissage ou d'un point de rendez-vous et l'affectation à ces postes d'hommes qui y accueilleront l'officier de liaison de l'escadron après une période de brouillage confirmé;
- c. les renseignements requis des chefs de troupes par le QG de l'escadron à l'arrivée de l'officier de liaison;

- d. la marche à suivre pour l'exécution de plusieurs tâches sur un front réduit permettant le contact visuel qu'exige la guerre électronique; et
 - e. l'information et les directives que le chef de troupe peut s'attendre à recevoir du QG de l'escadron par l'entremise de l'officier de liaison.
7. L'annexe C de la PFC 305(1) fournit d'autres directives dont on doit tenir compte lors de l'élaboration de ces instructions permanentes d'opération.

ORGANISATION DE L'ESCADRON DE RECONNAISSANCE GROUPE-BRIGADE

	Titre/ Fonction	Véhicule	Indicatif D'appel	Remarques
<u>ÉCHELON F</u>	Commandant	Véhicule de commandement et de reconnaissance	49	
	Commandant de batterie	Véhicule du PC	4A	
	Prolongation de PC	Véhicule du PC	4B	
	Officier de liaison	Véhicule de commandement et de reconnaissance	49E	
	Poste nomade du commandant	Jeep	Z49	
	Chef des troupes de reconnaissance	Véhicule de commandement et de reconnaissance	41, 42, 43	
	Adjudants de troupe de reconnaissance	Véhicule de commandement et de reconnaissance	41A, 42A, 43A	
	Véhicule de la patrouille	Véhicule de commandement et de reconnaissance	41B, 42B, 43B	
	Chef de patrouille	Véhicule de commandement et de reconnaissance	41C, 42C, 43C	
	Véhicule de patrouille	Véhicule de commandement et de reconnaissance	41D, 42D, 43D	
	Chef de patrouille	Véhicule de commandement et de reconnaissance	41E, 42E, 43E	
	Véhicule de patrouille	Véhicule de commandement et de reconnaissance	41F, 42F, 43F	
	Chef de troupe d'appui	Transport, personnel	44	Remarque – Deux véhicules sont munis d'une lame de butoir.
	Section d'appui	Transport, personnel	44A	
	Section d'appui	Transport, personnel	44B	
	Section d'appui	Transport, personnel	44C	
	Section d'appui	Transport, personnel	44D	
TROUPE D'ADMINISTRATION ÉCHELON A1 COMPOSITION SUGGÉRÉE	Sergent-major d'escadron	Transport, personnel	49C	
	Matériel	Transport, matériel	45	
	Matériel	Transport, matériel	45A	
	Entretien	Véhicule d'entretien	48B	Nota: Le temps alloué, La distance à parcourir et la nature de la mission désigneront l'échelon. Ce véhicule pourra être affecté à l'échelon F.
	Entretien	Véhicule d'entretien	48C	
	Entretien	Transport léger, récupération	48A	
Adjudant de la troupe d'entretien	Camion léger	48		

	Titre/ Fonction	Véhicule	Indicatif D'appel	Remarques
	Ambulance	Ambulance	49F	Voir remarque précédente.
	Ambulance	Ambulance	49G	Voir remarque précédente.
TROUPE D'ADMINISTRATION ÉCHELON A2 COMPOSITION <u>SUGGÉRÉE</u>	Officier d'administration	Camion léger	49A	Peut être affecté à L'échelon B.
	Matériel	Transport, matériel	45B	
	Matériel	Transport, matériel	45C	
	Cuisine	Camion moyen	---*	
TROUPE D'ADMINISTRATION ÉCHELON B COMPOSITION <u>SUGGÉRÉE</u>	Sergent-quartiermaître d'escadron	Camion léger	49D	
	Matériel de logistique	Camion moyen	---	

ANNEXE D

INSTRUCTIONS PERMANENTES D'OPÉRATIONS DE L'ESCADRON DE RECONNAISSANCE RUBRIQUES SUGGÉRÉES

Organisation en vue du combat

1. Allocation des ressources. L'organisation du QG de l'escadron et de la troupe en échelons, y compris la répartition:
 - a. du personnel;
 - b. des véhicules;
 - c. des armes; et
 - d. du matériel à transporter.
2. Groupements
 - a. unités généralement rattachées à l'escadron et groupements habituels;
 - b. hiérarchie du commandement; et
 - c. formations rattachées (selon le cas).
3. Opérations et jonctions de garnison du personnel-clé.
4. Composition des groupes R et O.

Commandement et contrôle

1. Hiérarchie du commandement. Tableau indiquant l'ancienneté du personnel qui déterminera la prise du commandement à tous les niveaux.
2. Préparations au combat.
3. Fonctions du QG de l'escadron.
 - a. Affectation de personnel aux véhicules, opérations quotidiennes et organisation d'équipes de service.
 - b. Traitements des messages.
 - c. Aménagement du QG de l'escadron.

- d. Protection du QG de l'escadron.
- e. Équipement des PC.
- f. Directives de prolongation avant.
- g. Distribution de cartes.
- h. Modèle d'ordres transmis par radio.

NOTA - Plusieurs de ces sujets auront déjà été traités dans les IPO du régiment; il ne sera pas nécessaire de les répéter.

- j. Directives à l'intention du groupe O.
- k. Modèle d'ordre d'avertissement.
- m. Modèle d'ordres verbaux.
- n. Modèle d'ordre de rassemblement.
- p. Fonctions de la cellule du renseignement.

Communications

1. Réseaux radio
 - a. allocation d'indicatifs d'appel;
 - b. séquence de réponse;
 - c. appels collectifs;
 - d. directives de fonctionnement des instruments de communication et des appareils électroniques; et
 - e. instructions et manoeuvres relatives à la guerre électronique.
2. Utilisation des lignes téléphoniques.
3. Codes et matériel assurant la sécurité des transmissions. Sous ce titre sont également traités la diffusion, la sécurité et le contrôle.

Protection

1. État de préparation.
2. Aux armes.
3. Les fonctions de la sentinelle y compris le procédé d'identification.
4. Manoeuvres de camouflage.
5. Systèmes d'alerte locale.
6. Protection antiaérienne.
7. Guerre NBC y compris les alertes. les états d'urgence, le contrôle et les relevés.

COMPTES RENDUS D'OPÉRATION

Zones de sécurité

1. Détachements de reconnaissance.
2. Manoeuvres d'occupation.
3. Déploiement.
4. Alertes en cas d'abri endommagé.

Positions de reemplément

1. Manoeuvres d'occupation.
2. Déploiement.

Opérations avec appui d'hélicoptères

1. Groupements.
2. Modèles d'exposés de-mission.
3. Points de rendez-vous.
4. Bases tactiques.
5. Consignes relatives aux aires d'atterrissage.

Opérations de nuit

1. Feux d'identification.
2. Conseils sur la navigation.

Fonctionnement du poste d'observation

1. Préparation au combat.
2. Priorités.
3. Visibilité limitée et procédure relative aux opérations de nuit.
4. Point de rendez-vous.
5. Utilisation des hélicoptères.
6. Réapprovisionnement.

Directives relatives au contrôle de la circulation

1. Contrôle du QG d'escadron.
2. Postes de contrôle de la circulation.
3. Aiguilleurs.
4. Registres.
5. Utilisation des hélicoptères.

Franchissement de cours d'eau par des véhicules

1. Restrictions relatives à la sécurité en temps de paix.
2. Lestage.

Mouvement routier

1. Mouvement administratif y compris l'établissement de postes de surveillance, les vitesses et les densités de mouvement, la signalisation, les transmissions et les mesures qui doivent être mises en pratique.
2. Opérations défensives au cours du mouvement.

Soutien logistique

1. Systeme de réapprovisionnement.
2. Réparation, récupération et envoi à l'arrière.
3. Équipe médicale et détachement de soins dentaires.
4. Inhumations.
5. Services religieux.

Rubriques	Ordre verbal	Ordre transmis par radio (non protégé)
<p>3. <u>EXÉCUTION</u></p> <p>a. Exposé général</p> <p>b. Groupements et TÂCHES</p> <p>c. Instructions de coordination</p>	<p>(1) exposé et détermination des étapes. (2) ÉTAPE 1 _____ (3) ÉTAPE 2 _____ (4) ÉTAPE 3 _____</p> <p>(1) <u>41</u> (a) <u>Étape 1</u> i. Groupement ii. Tâche (b) <u>Étape 2</u> i. Groupement ii. Tâche <u>Étape 3</u> i. Groupement ii. Tâche (autres étapes au besoin).</p> <p>(2) <u>42</u> (a) <u>Étape 1</u> i. Groupement ii. Tâche (b) <u>Étape 2</u> i. Groupement ii. Tâche (c) <u>Étape 3</u> i. Groupement ii. Tâche</p> <p>(3) <u>43</u> (a) <u>Étape 1</u> (voir la précédente)</p> <p>(4) <u>44</u> (a) <u>Étape 1</u> (etc...)</p> <p>(5) <u>Hélicoptères</u> (le cas échéant) (a) <u>Étape 1</u> (etc...)</p> <p>(6) Formations du Génie (le cas échéant) (a) <u>Étape 1</u> (etc...)</p> <p>(7) Détachement d'observation d'artillerie (le cas échéant) (a) <u>Étape 1</u> (autres étapes au besoin) - situation physique - priorité de tir</p> <p>(8), (9), et (10) libres.</p> <p>(1) Synchronisations (a) HEURE H _____ (b) VITESSE DE PROGRESSION</p> <p style="text-align: center;"><u>LIGNE DE COMPTE RENDU</u> <u>PAR</u></p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>(c) HEURE H des groupements tactiques</p> <p>(2) Points stratégiques (point de recontre etc.) <u>GRILLE/LOCALISATION</u> <u>OPÉRATION</u></p> <p>(a) _____</p> <p>(b) _____</p> <p>(c) _____</p> <p>(d) _____</p> <p>(e) _____</p>	<p>Utiliser les indicatifs d'appel pour désigner la sous-unité et les lignes de compte rendu servant au contrôle.</p> <p>Utiliser les indicatifs d'appel pour désigner les groupements et le type de mission confié à l'escadron dans le IPO reçues.</p>

Rubriques	Ordre verbal	Ordre transmis par radio (non protégé)
<p>4. SOUTIEN LOGISTIQUE</p> <p>a. Échelon A1</p> <p>b. Échelon A2</p> <p>c. Munitions</p> <p>d. Carburants et lubrifiants</p> <p>e. Évacuation sanitaire</p> <p>f. Prisonniers de guerre</p> <p>g. Vivres</p> <p>h. Récupération</p>	<p>(1) Modifications de la composition.</p> <p>(2) Modification du déploiement.</p> <p>(3) Priorité de l'appui.</p> <p>(4) Instructions relatives au mouvement et aux emplacements.</p> <p>(1) Instructions et avertissement de modification de la composition incluant celle de l'échelon B.</p> <p>(1) Dérogations aux IPO.</p> <p>(1) Dérogations aux IPO.</p> <p>(1) Toutes tâches particulières.</p> <p>(1) Toutes dérogations aux IPO.</p> <p>(1) Toutes dérogations aux IPO.</p> <p>(1) Toutes dérogations aux IPO.</p>	<p>Transmis si possible avec indicatifs d'appel.</p> <p>Au besoin.</p> <p>Coder la quantité et le type de munitions.</p> <p>Coder la quantité et le type de produits pétroliers.</p>
<p>5. <u>COMMANDEMENT ET TRANSMISSIONS</u></p> <p>a. Siège du commandant</p> <p>b. Emplacement actuel et emplacement proposé du QG de l'escadron</p> <p>c. Transmissions particulières</p> <p>d. Mots codes</p> <p>e. Points d'intersection de quadrillage</p>	<p>Siège proposé et mouvement _____</p> <p>(1) actuel</p> <p>(2) projeté</p> <p>(1) _____</p> <p>(2) _____</p> <p>(3) _____</p> <p>(1) En vigueur jusqu'à (date/heure).</p> <p>(2) _____</p> <p>(3) _____</p> <p>(4) _____</p>	<p>Coordonnées codées ou énoncé non spécifique renvoyant aux mesures de contrôle.</p> <p>Codé.</p> <p>Codé.</p> <p>Voir nota 1</p>

Rubriques	Ordre verbal	Ordre transmis par radio (non protégé)
f. Dérogations aux directives de fonctionnement des Instruments de communication et des appareils électroniques g. Silence radio h. Mot de passe j. Autre.	_____ du (date/heure) au (date/heure)	Voir nota 1.
VÉRIFICATION HORAIRE/QUESTIONS en _____ minutes.		

NOTA:

1. Ces renseignements pourraient être très utiles à l'ennemi et ne devront pas être diffusés sur des réseaux non protégés. Si on a effectué un changement complet et que de nouveaux renseignements doivent être transmis, il existe deux solutions:
 - a. coder tous les renseignements en utilisant un code d'opération;
 - b. transmettre les renseignements par l'intermédiaire d'un officier de liaison ou par hélicoptère.
2. En cas de transmission des ordres par radio, on peut utiliser l'indicatif numérique de chaque rubrique apparaissant dans l'aide-mémoire comme suit:
 - a. "Ordres de référence, paragraphe UN-CHARLIE-DEUX-ALPHA, indicatif d'appel 41, INDICATIF D'ADRESSE WHISKY CHARLIE SIERRA "début couple" ALPHA TANGO, SIERRA NOVEMBER, X-RAY UNIFORM, MIKE CHARLIE "fin couple", "début couple", DELTA INDIA, KILO VICTOR, LIMA QUEBEC, "fin couple".
 - b. Cette suite de mots codes signifie que la première troupe est affectée au régiment blindé en un lieu donné et doit se rendre à cet endroit pour une heure convenue. Le chef de troupe n'aura qu'à consulter les CEOI pour connaître la fréquence utilisée. Au besoin, il pourra s'informer au QG de l'escadron.
3. Ce modèle d'ordres pourra servir à l'élaboration de tous les types de missions de surveillance et de reconnaissance et pourra être modifié selon la situation. Les modèles des reconnaissances de secteur et de zone varieront surtout en ce qui a trait à l'exécution. On pourra élaborer au niveau de l'escadron des modèles d'ordres transmis par radio pouvant couvrir les aspects les plus importants de la plupart des tâches.

AIDE-MÉMOIRE

ORDRES DE RECONNAISSANCE DE SECTEUR

1. En théorie, presque toutes les rubriques figurant dans l'annexe E peuvent être utilisées au besoin. Les points plus spécialement propres à la reconnaissance de secteur relèvent surtout des rubriques Exécution, Soutien logistique, Commandement, et Transmissions. Le présent aide-mémoire servira à établir les différences.

2. L'affectation des troupes à ce genre de mission peut être indiquée au moyen d'un mot de code ou numéro qui leur aura été attribué dans les IPO.

Modèle	Remarques
<p>1. <u>SITUATION</u></p> <p>2. <u>MISSION</u></p> <p>Effectuer la reconnaissance du secteur comprise entre (code) _____ et _____ et (code) _____ à partir de _____.</p> <p>3. <u>EXECUTION</u></p> <p>a. <u>Exposé générale.</u> La chef d'escadron exposera la répartition des secteurs et désignera des troupes de réserve. Description et détermination d'étapes.</p> <p>b. <u>Groupement et tâches.</u> On traitera des aspects suivants:</p> <p>(1) <u>les troupes de reconnaissance</u></p> <p>(a) Groupement détaillé sous un indicatif d'appel au cours de chaque étape de l'opération</p> <p>(b) Précisions sur toute reconnaissance à effectuer au niveau de la troupe.</p> <p>(c) Affectation à des missions de contact avec l'ennemi ou de liaison.</p> <p>(d) Tâches à accomplir lorsque la mission est complétée.</p> <p>(2) <u>La troupe d'appui</u></p> <p>(a) Groupement et tâches.</p> <p>(b) Tout déploiement de matériel d'observation sur des cibles données.</p> <p>(c) Missions possibles de patrouille à pied ou reconnaissance de boisés, de villages ou de défilés stratégiques.</p>	<p>Soit des frontières ou des lignes de compte rendu données. Inclure tout horaire précis à respecter.</p> <p>Voir annexe E.</p> <p>Si toutes les sections sont affectées à l'appui de la troupe de reconnaissance, le chef de troupe se déplace avec le QG d'escadron et agit en qualité de second officier de liaison ou d'officier de service.</p>

Modèle	Remarques
<p>(3) <u>L'artillerie</u></p> <p>(a) Affecter des officiers observateurs d'artillerie s'il y en a plus d'un.</p> <p>(b) Préparation et conseils sur le soutien logistique des FC.</p> <p>(4) <u>Hélicoptères</u></p> <p>(a) Groupement avec les troupes de reconnaissance.</p> <p>(b) Tâches particulières,</p> <p>i. reconnaissance de zone,</p> <p>ii. reconnaissance sur le flanc des voies d'accès à la zone de la brigade,</p> <p>iii. missions de liaison,</p> <p>iv. postes de surveillance, et</p> <p>v. relai radio et évacuation sanitaires</p> <p>(5) <u>Génie</u></p> <p>(a) Affectation aux troupes</p>	<p>Lorsque la visibilité est faible, l'officier de service et le commandant de sol rédigeait des exposés détaillés destinés aux équipes en cours de vol afin de permettre une augmentation de l'appui dès que la visibilité le permet. Il est quand même nécessaire que le chef de troupe expose la situation sur place.</p> <p>Les éléments de reconnaissance du génie comptent sur la protection des troupes, de reconnaissance. Les éléments sont déplorer à l'avant mais reçoivent leurs ordres de l'escadron de campagne.</p>
<p>c. <u>Instructions de coordination</u></p> <p>(1) <u>Synchronisation</u></p> <p>(a) Heure H _____</p> <p>(b) Heure H des groupements tactiques _____</p> <p>(c) Synchronisation de la capture des objectifs ou étapes à suivre par les groupements tactiques.</p> <p>(d) Aurore et crépuscule.</p> <p>(2) <u>Points de rencontre</u></p> <p>Points de rencontre entre les troupes ou lieux auxquels on doit affecter des hommes sur ordres du QG de brigade.</p> <p>(3) <u>Profondeur de la reconnaissance.</u></p> <p>Elle est généralement précisée par rapport aux lignes de compte rendu. Les précision concerneront également:</p> <p>(a) toute reconnaissance de zone particulière.</p> <p>(b) reconnaissance latérale des itinéraires principaux du secteur.</p> <p>(c) recherche d'itinéraires secondaires,</p> <p>(d) opérations dans les agglomérations et les zones boisés, et</p> <p>(e) vitesse de progression selon les postes de contrôle et les lignes de compte-rendu.</p>	<p>Emplacements/heure et fréquences devront être précises.</p> <p>Les instructions ne doivent pas être trop restrictives et devront permettre au chef de troupe d'effectuer une reconnaissance moins poussée s'il le juge opportun pour profiter d'un avantage sur l'ennemi ou gagner du temps.</p>

Modèle	Remarques
<p>(4) <u>Mesures à prendre en cas de contact avec l'ennemi.</u></p> <p>(a) consignes de contournement.</p> <p>(b) consignes régissant l'ouverture de feu.</p> <p>(c) consignes régissant les postes de surveillance,</p> <p>(d) mesures de contrôle lors de la passation à des unités de renforcement.</p> <p>(5) <u>Éléments essentiels d'information</u></p> <p>(a) itinéraires du type 50.</p> <p>(b) emplacement, effectif et activités des troupes ennemies.</p> <p>(c) itinéraires secondaires ou de contournement de type 50.</p> <p>(d) zone de départ et d'abri des groupements tactiques.</p> <p>(e) itinéraires offensifs menant aux objectifs principaux ou itinéraires donnant lieu à des contacts avec l'ennemi.</p> <p>(6) <u>Points de repère et lignes de compte rendu.</u></p> <p>(7) Limite avancée (lorsque déterminée).</p>	<p>La brigade pourra transmettre certains éléments d'information comme la présence d'un lieu de franchissement pouvant remplacer un pont ou un itinéraire principal ou pourra assigner à une unité la mission de contrôler la contamination chimique.</p> <p>Ils doivent être déterminés et approuvés par la brigade.</p> <p>Choisie par la brigade.</p>
<p>4. <u>SOUTIEN LOGISTIQUE</u></p> <p>Au cours de cette opération, on devra considérer les divers choix décrits au chapitre 11 et plus particulièrement l'affectation d'un M548 à chaque secteur de troupe.</p>	
<p>5. <u>COMMANDEMENT ET TRANSMISSIONS</u></p> <p>a. Emplacement du quartier général de l'escadron.</p> <p>b. <u>Silence radio.</u>Le silence radio est généralement imposé jusqu'à ce que soit transmise une demande ou une réponse à une demande d'éléments essentiels d'information.</p> <p>c. <u>Mots code.</u>En plus des mots code habituels il faut connaître les renseignements suivants -</p> <p>(1) occupation du point de contact,</p> <p>(2) contact avec les postes de surveillance, et</p> <p>(3) interruption de la liaison.</p> <p>d. <u>Les fréquences.</u>En plus des directives de fonctionnement des instruments de communication et des appareils électroniques, les troupes devront connaître la fréquence du groupement tactique et de son peloton de reconnaissance ou celle des autres troupes affectées à l'arrière de leur secteur.</p>	<p>Ils doivent recevoir l'autorisation du QG de brigade.</p>

AIDE-MÉMOIRE

ORDRES DE RECONNAISSANCE DE ZONE

1. Comme on l'a vu dans la section consacrée à la reconnaissance de zone, cette tâche équivaut à une mission combinée de reconnaissance d'itinéraire et de reconnaissance de secteur limité. Pour la reconnaissance d'une zone effectuée par une troupe parallèlement à une des deux autres reconnaissances, on s'inspirera des annexes E et F. La présente annexe est donc un aide-mémoire pour une mission de reconnaissance à l'échelon de l'escadron; elle doit être lue avec référence à l'annexe F afin de n'omettre aucun détail de chacun des oints.

Modèle	Remarques
<p>1. <u>SITUATION</u></p> <p>- .L'itinéraire choisi pour se rendre à la zone doit être celui où on est le moins susceptible de rencontrer des forces ennemies. Il est donc important de posséder des renseignements précis sur l'ennemi et cette exigence doit être mise en priorité. À cet égard, au besoin, on traitera des manoeuvres de patrouille habituelles, de l'ennemi.</p>	Même que l'annexe E
<p>2. <u>MISSION</u>: Effectuer la reconnaissance de la Zone (zone désignée) _____ avant (date/heure _____).</p>	
<p>3. <u>EXÉCUTION</u></p> <p>a. <u>Exposé général</u> Les étapes normales de l'opération consisteront à se rendre dans la zone, à en effectuer la reconnaissance et la reconnaissance complétée, à prendre les mesures qui s'imposent.</p> <p>b. <u>Tâches et groupement</u></p> <p>(1) Les tâches et les groupements sont déterminés pour chacune des étapes ci-haut mentionnées.</p> <p>(2) <u>Les hélicoptères</u>. On devra faire appel aux hélicoptères pour accélérer le mouvement et limiter les risques d'embuscade. On devra envisager d'affecter deux ou trois sections d'hélicoptères à la troupe de tête lorsque l'escadron progresse rapidement sur un seul axe. Le principe consiste à approcher de la zone le plus rapidement possible sans se faire repérer.</p>	<p>Même que l'annexe E</p> <p>Même que l'annexe E</p>

Modèle	Remarques
<p>(3) <u>L'artillerie</u>. Comme le théâtre de l'opération est très éloigné de la limite avancée de la zone de bataille, la coordination avec les unités d'appui rapproché, l'artillerie divisionnaire et les chasseurs d'attaque au sol doit être parfaitement assurée afin que l'escadron ne se retrouve pas hors de la portée de leur tir. Cet appui sera un succès si le chef d'escadron supervise étroitement l'appui de feu rapproché et règle le mouvement de l'escadron en tenant compte de cet appui.</p> <p>(4) <u>Autres</u>. Les unités du Génie, en particulier, pourront avoir besoin de protection sil s'agit de détachements de plongeurs de combat ou d'autres forces spécialisées. On pourra recourir à l'appui de l'infanterie ou peut-être même à des officiers de liaison provenant de groupements tactiques.</p>	
<p>c. <u>Instructions de coordination</u></p> <p>(1) <u>Synchronisation</u></p> <p>(a) Heure H _____</p> <p>(b) Heure H des groupements tactiques _____.</p> <p>(c) Tous autres horaires importants, comme ceux des missions, des chasseurs d'attaque au sol ou d'un programme de tir chronométré ou heure limite d'une reconnaissance de zone.</p> <p>(2) <u>Points stratégiques</u> Tout point de contact, défilé ou autre lieu particulier à l'intérieur de la zone, avec mesures à prendre et horaire à respecter.</p> <p>(3) <u>Lignes de compte rendu, itinéraires et objectifs, d'observation</u> Tous ces points, doivent avoir été planifiés, coordonnés et autorisés par la brigade avant le départ.</p> <p>(4) <u>Mesures à prendre au cas de contact avec l'ennemi</u></p> <p>(a) <u>Consignes régissant l'ouverture du feu</u>. Ces consignes doivent être précisées de sorte que la mission principale ne soit pas compromise. Elles peuvent varier à chaque étape.</p> <p>(b) <u>Consignes régissant le contournement et les postes de surveillance</u>. Comme ci-haut.</p> <p>(5) <u>Les renseignements pertinents nécessaires à la brigade devront être clairement mentionnés. Éléments essentiels d'information</u></p>	<p>La plus grande partie de cette opération peut être effectuée par le groupe O de la brigade après une reconnaissance sur carte.</p> <p>Même que dans l'annexe F.</p> <p>Même qu'à l'annexe F.</p>

Modèle	Remarques
<p>(6) <u>Défense aérienne</u> Pour ce type d'opérations, on doit surtout insister sur la protection passive contre les chasseurs d'attaque au sol et les hélicoptères. Concrètement, cela signifie l'emploi d'itinéraires bien couverts et la dissimulation.</p> <p>(7) <u>Situation de guerre NBC</u> Toutes les tâches de contrôle qui pourront devenir nécessaires dans la zone.</p> <p>(8) <u>Plan de tir</u> Comme nous l'avons mentionné, ce plan doit être bien coordonné et les troupes devront connaître l'emplacement des batteries. Les horaires de tir et toute restriction touchant à cette opération.</p>	
<p>4. <u>SOUTIEN LOGISTIQUE</u></p> <p>a. <u>Réapprovisionnement</u> Il est essentiel que le réapprovisionnement se fasse avant le départ. Normalement, seul l'échelon AI se déplacera avec l'escadron, les échelons A2 et B demeureront derrière la limite avancée de la zone de bataille. L'échelon AI devra être divisé si on progresse sur plus d'un itinéraire.</p> <p>b. <u>Récupération</u> On ne doit pas procéder à la récupération d'un véhicule en panne tant que le gros des troupes ne l'a pas dépassé. Il doit, soit être laissé sur place, être remorqué en terrain couvert avec son équipage ou être détruit s'il se trouve en zone trop avancée et que les réparations ne peuvent être effectuées. Tout échelon ou force de réserve doit s'occuper de récupérer les pilotes dont les avions ont été descendus.</p> <p>c. <u>Les prisonniers</u> Il peut arriver que la mission à accomplir et la vitesse de progression à conserver ne permettent pas à l'escadron d'assurer la garde des prisonniers ou de les envoyer à l'arrière. Les prisonniers de guerre importants pourront être amenés par hélicoptère à une prison, les autres devront être immobilisés et identifiés, et leur position devra être signalée. L'échelon devra participer à cette opération.</p> <p>d. <u>Évacuation sanitaire.</u> L'évacuation des blessés graves pourra se faire par hélicoptère mais les autres devront être traités sur place et évacués plus tard.</p>	<p>Reste du paragraphe semblable à l'annexe F.</p> <p>Le chapitre 11 traite des solutions possibles.</p>

Modèle	Remarques
<p>5. <u>COMMANDEMENT ET TRANSMISSIONS</u></p> <p>a. <u>Emplacement du quartier général de l'escadron.</u> Le mouvement du QG de l'escadron est un élément important. On doit insister sur les mesures de prolongation avant qu'il faudra prendre, jusqu'à l'arrivée à la zone et informer les troupes des emplacements projetés.</p> <p>b. <u>Le silence radio.</u> Le silence radio est normalement imposé et peut même continuer après des contacts peu importants avec l'ennemi au cours du trajet vers la zone si ces contacts ne retardent pas la progression de nos troupes. On devra envisager la liaison par hélicoptères pour la transmission de renseignements au QG de la brigade. On devra aussi songer à utiliser les transmissions à faible puissance à l'échelon de la troupe, ainsi que le réseau HF.</p> <p>c. <u>Les fréquences.</u> Les troupes doivent être informées des fréquences et des codes ou indicatifs d'adresse des forces amies avec lesquelles elles devront ou pourront communiquer. C'est forces pourront être toute troupe de protection ou de flanc.</p> <p>d. <u>Guerre électronique.</u> L'utilisation du radar ou de tout autre appareil actif doit être interdit au cours du mouvement.</p>	

AIDE-MÉMOIRE

ORDRES RÉGISSANT LA FORMATION D'UN RIDEAU DE TROUPES

1. Seuls les points d'importance particulière pour la formation d'un rideau de troupes sont traités ici. L'annexe F sert d'aide-mémoire pour les autres détails ordinaires.

Modèle	Remarques
<p>1. <u>SITUATION</u></p> <p>a. <u>L'ennemi</u></p> <p>(1) Emplacement actuel, unités et effectifs</p> <p>(2) Plans d'action et voies d'accès probables</p> <p>(3) Méthodes habituelles de patrouilles</p> <p>(4) Situation aérienne</p> <p>(5) Menace NBC</p> <p>(6) Menace de guerre électronique</p> <p>b. <u>Les forces amies</u></p> <p>(1) Énoncé général du plan défensif et des intentions du commandant de la brigade.</p> <p>(2) Emplacements précis des unités/sous-unités amies et des formations de flanc dans la zone.</p> <p>(3) Emplacement des groupements tactiques avancés.</p> <p>(4) Toute opération effectuée par les forces amies comme les patrouilles, les travaux de génie à l'avant d'un obstacle, etc.</p> <p>(5) Tout élément de protection des forces amies qui est susceptible de se replier dans la zone de la brigade selon le plan général régissant le passage des lignes.</p> <p>c. <u>Renforcements et prélèvements</u></p> <p>(1) Les forces affectées à la formation du rideau de troupes ainsi que leurs indicatifs d'appel.</p> <p>(2) Généralement, il ne devrait pas N avoir de prélèvement de sousunités.</p>	<p>À cet aspect, on devrait joindre la description d'un plan d'immobilisation.</p>

Modèle	Remarques
<p>2. <u>MISSION</u></p> <p>Former un rideau de troupes protégeant les positions défensives de la brigade à l'avant de _____.</p>	<p>Ligne de compte rendu déterminée afin de servir de limite de déploiement à la formation de reconnaissance du groupement tactique.</p>
<p>3. <u>EXÈCUTION</u></p> <p>a. <u>Exposé général</u>. Pour l'accomplissement d'une telle mission, le déploiement de l'escadron suivra généralement les étapes suivantes: déploiement du rideau, fonctionnement du rideau, repli du rideau et missions subséquentes.</p> <p>b. <u>Groupement et taches</u></p> <p>(1) <u>Troupes de reconnaissance</u> -</p> <p>(a) groupement particulier à chaque étape,</p> <p>(b) assignation d'objectifs d'observation,</p> <p>(c) assignation de toute mesure de contrôle comme les points de contact, et</p> <p>(d) mesures à prendre au cas de repli et missions confiées à certaines patrouilles laissées sur place.</p> <p>(2) <u>Troupe d'appui</u> -</p> <p>(a) groupement (le cas échéant),</p> <p>(b) arcs de surveillance pour voies d'accès ou objectifs,</p> <p>(c) mission de patrouille (y compris celle des formations demeurées sur place), et</p> <p>(d) missions au cours du repli.</p> <p>(3) <u>Artillerie</u></p> <p>(a) affecter un officier observateur d'artillerie aux troupes de reconnaissance s'il en existe plus d'un</p> <p>(b) déterminer une priorité de tir et désigner des objectifs précis</p> <p>(c) compléter le plan de tir.</p>	<p>L'exposé devra prévoir les changements éventuellement apportés, au niveau de l'escadron, si l'opération doit être effectuée de nuit et si la visibilité est réduite.</p> <p>Les éléments de la troupe d'appui seront plus efficaces dans de, missions de surveillance lorsqu'ils opéreront sous un contrôle centralisé. Toutefois, en raison de la situation physique de l'ennemi et de la topographie, on pourra être forcé de détacher des éléments pour couvrir les voies d'accès et effectuer des patrouilles à l'intérieur de secteurs contrôlés de la troupe de reconnaissance.</p>

Modèle	Remarques
<p>(4) <u>Vois de reconnaissance par hélicoptères</u></p> <p>(a) Détails du plan de reconnaissance, par exemple: nombre d'hélicoptères dont disposent les troupes pour la reconnaissance de zones d'objectifs.</p> <p>(b) Missions de patrouille pour couvrir les intervalles.</p> <p>(c) Sorties à l'aurore et au crépuscule.</p> <p>(d) Missions de liaison à la demande du chef d'escadron.</p> <p>(e) Missions d'aide aux postes de surveillance et au repli de l'escadron.</p> <p>(5) <u>Autres:</u></p> <p>(a) Des éléments d'infanterie et de blindés et/ou du Génie pourront être affectés au rideau pour le renforcer. Les tâches seront assignées selon leur priorité et le délai avant l'approche finale.</p>	<p>Les hélicoptères ne sont généralement pas affectés aux troupes sauf pour la reconnaissance des positions du rideau de troupes.</p>
<p>c. <u>Instructions de coordination</u></p> <p>(1) <u>Synchronisation</u></p> <p>(a) Heure à laquelle le rideau doit commencer à fonctionner</p> <p>(b) Aurore et crépuscule</p> <p>(c) Heure à laquelle la reconnaissance doit être complétée</p> <p>(d) Durée prévue dans le champ de vision du réseau de postes d'observation</p> <p>(2) <u>Points de contact.</u> Lieu, heure, renseignements nécessaires sur les transmissions, mesures particulières.</p> <p>(3) <u>Éléments essentiels d'information</u></p> <p>(a) Lieu, importance, identification et opérations de l'ennemi.</p> <p>(b) Toute arme spéciale comme des engins de guerre NBC, des hélicoptères, etc....</p> <p>(c) Les forces d'assaut y compris les pontonniers.</p>	<p>Plus particulièrement pour le repli des éléments de protection et des unités ou formation de flanc.</p>

Modèle	Remarques
<p>(4) <u>Mesures à prendre en cas de contact avec l'ennemi</u></p> <p>(a) Signaler la présence de l'ennemi et rester caché</p> <p>(b) L'ennemi est laissé sous la garde d'une réserve ou d'hélicoptères et on établit des postes de surveillance</p> <p>(c) Passation du contact aux groupements tactiques.</p> <p>(5) <u>Mesures à prendre en cas d'engagement</u></p> <p>(a) Le chef de troupe doit déterminer un lieu pour le rendez-vous des patrouilles.</p> <p>(6) <u>Itinéraire(s) de repli</u></p> <p>(7) <u>Points de repère</u></p> <p>(8) <u>Objectifs d'observation</u></p> <p>(9) <u>Directives spéciales destinées aux patrouilles laissées en arrière</u></p> <p>(10) <u>Consignes régissant la surveillance de jour et l'observation active</u></p>	<p>Ces mesures dépendront du but de l'opération, mais normalement tel qu'indiqué.</p> <p>Y compris mesures de contrôle si le mouvement de repli traverse des lignes amies pour aller exécuter une nouvelle mission après le repli derrière la limite avancée de la zone de bataille.</p> <p>Ils devront être les mêmes pour toutes les unités de la brigade et devront être communiqués par la brigade elle-même. Il est particulièrement important au cours du repli que l'emplacement du rideau soit communiqué à tous rapidement et avec précision.</p> <p>La brigade pourra désigner des objectifs d'observation d'une importance vitale.</p>
<p>4. <u>SOUTIEN LOGISTIQUE</u></p> <p>a. <u>Réapprovisionnement</u></p> <p>(1) Les forces constituant le rideau ainsi que les échelons devront être ravitaillés avant la formation du rideau.</p> <p>(2) Toute mesure particulière régissant le ravitaillement du rideau de troupes.</p>	<p>Une très grande partie des renseignements contenus dans la présente section apparaissent dans les instructions permanentes d'opération. Les aspects traités sont particuliers à la formation du rideau et figurent au chapitre 11.</p>

Modèle	Remarques
<p>(3) Directives de réapprovisionnement après le repli.</p> <p>(4) Réapprovisionnement ou largage de vivres aux patrouilles laissées en arrière.</p> <p>b. <u>Les prisonniers</u> Directives particulières au traitement des prisonniers capturés par le rideau.</p>	<p>Normalement, les forces constituant le rideau se replieront en un seul endroit déterminé au préalable par l'échelon.</p> <p>Les prisonniers constituent un problème particulièrement épineux. La procédure normale est d'amener les prisonniers dans un lieu où le QG de l'escadron a prévu un moyen de les recueillir. On utilise quelquefois le vol de reconnaissance pour le transport rapide de prisonniers importants.</p>
<p>5. <u>COMMANDEMENT ET TRANSMISSIONS</u></p>	
<p>a. <u>Emplacement du QG de l'escadron</u> La liaison entre toutes les troupes constitue une priorité. On devra envisager d'utiliser le relais radio, à l'intérieur de l'escadron, mais on doit y avoir recours le moins possible car une telle mission détourne l'escadron de tâches importantes comme l'observation et le relevé.</p>	<p>La détermination de l'emplacement du QG utilisé pour le rideau requerra parfois un relais radio avec le QG de la brigade.</p>
<p>b. <u>Vérifications de réseau.</u> Il y en aura probablement une seule avant l'imposition du silence radio. On recommande de procéder à cette opération à une heure précise, juste un peu avant l'heure H.</p>	<p>La transmission des compte,, rendus d'opération est longue. on recommande donc qu'ils soient recueillis et vérifiés par le chef de troupe puis transportés par hélicoptères jusqu'au QG de l'escadron avant l'heure H.</p>
<p>c. <u>Mots codes.</u> En plus de mots codes habituels, it est normalement nécessaire d'utiliser d'autres mots codes pour indiquer les éléments suivants -</p> <p>(1) Les objectifs d'observation couverts</p> <p>(2) L'interruption du contact et le repli</p> <p>(3) La fin de la mission de la sous-unité du côté de l'obstacle occupé par les forces amies</p> <p>(4) Occupation du point de contact (suivi d'un chiffre)</p>	<p>Ces mois codes doivent recevoir l'autorisation du QG de la brigade, tâche dont s'occupera le chef d'escadron avant son départ pour la mission de reconnaissance.</p>

AIDE-MÉMOIRE

ORDRES RELATIFS AUX MISSIONS DE FLANC-GARDE OU DE SURVEILLANCE LATÉRALE

Une mission de flanc-garde ou de surveillance latérale exige la même coordination qu'un rideau de troupes. Toutefois, lorsque la flanc-garde ou la force de surveillance est mobile, la coordination et la planification prennent une importance accrue. Dans l'aide-mémoire qui fait l'objet de la présente annexe, les ordres s'appliquent à des opérations mobiles de flanc-garde; cette mission, étant la plus complexe, couvre la plupart des points sur lesquels devraient porter n'importe quel ordre de mission de flanc-garde ou de surveillance latérale.

Modèle	Remarques
<p>1. <u>SITUATION</u></p> <p>a. <u>L'ennemi</u></p> <p>(1) On devra insister sur la menace latérale. Pour une perspective d'ensemble de la situation, il est normalement nécessaire que l'escadron se mette en rapport avec les unités ou les formations de flanc.</p> <p>b. <u>Les forces amies</u></p> <p>(1) Il importe de fournir des détails sur les frontières, la mission, la progression et la désignation des formations de flanc.</p> <p>(2) Détails sur le plan de la brigade et sur celui de l'unité dont il faut protéger le flanc.</p> <p>c. <u>Renforcements et prélèvements</u></p> <p>(1) Surtout lorsqu'il s'agit d'une garde, on doit préciser l'heure de rendez-vous des formations de renforcement.</p> <p>(2) L'escadron a besoin avant tout d'une force quelconque de défense antichar, mais aussi d'un appui d'artillerie, de l'infanterie et de défense aérienne.</p>	
<p>2. <u>MISSION</u>. Assurer la protection (ou la surveillance du flanc _____) au cours de la progression de la brigade.</p>	<p>Désigner par un point géographique.</p>

Modèle	Remarques
<p>3. <u>EXÉCUTION</u></p> <p>a. <u>Exposé général.</u> Il importe de préciser ici, la manoeuvre qu'utilisera l'escadron (chenille, progression par bonds ou surveillance mobile) et de déterminer les étapes de l'opération. Normalement, on établit un rideau renforcé de positions d'immobilisation en profondeur dont la garde sera confiée à diverses formations de réserve, selon l'approche ennemie prévue.</p> <p>b. <u>Groupement et tâches</u></p> <p>(1) <u>Les troupes de reconnaissance</u></p> <p>(a) Elles sont affectées soit à la formation d'un rideau ou à une mission d'immobilisation.</p> <p>(b) Les positions ou les objectifs d'observation qu'il faudra occuper.</p> <p>(c) Elles doivent être prêts à occuper successivement diverses positions selon les ordres donnés.</p> <p>(2) <u>La troupe d'appui</u></p> <p>(a) Elle est généralement intégrée à une force retardatrice ou elle est assez importante est chargée d'en renforcer divers éléments.</p> <p>(3) <u>Les hélicoptères</u></p> <p>(a) Chargés des patrouilles d'appointe entre les positions retardatrices.</p> <p>(b) Patrouillent la zone séparant le rideau de l'unité de flanc.</p> <p>(c) Doivent être prêts à remplacer les forces terrestres ou à renforcer la surveillance de certains objectifs, d'observation.</p> <p>(d) Doivent être prêts à demeurer en contact visuel avec les éléments ennemis de moindre importance qui infiltrent le rideau.</p>	<p>Se référer au paragraphe 609 du chapitre 6.</p>

Modèle	Remarques
<p>(4) <u>L'affinerie</u></p> <p>(a) Appui de t'eu rapproché tant aux objectifs d'observation qu'aux positions d'immobilisation.</p> <p>(b) Il est peu probable qu'une batterie soit affectée à l'appui direct d'une flanc-garde. On doit donc procéder avec soin à la détermination des objectifs.</p> <p>(c) Lorsqu'on dispose d'un appui d'hélicoptères on doit confier aux pilotes la transmission des ordres d'interruption ou de rectification du tir.</p> <p>(5) <u>Autres</u></p> <p>(a) Affecter les forces antichars selon les positions d'immobilisation choisies.</p> <p>(b) Charger des forces d'infanterie de l'appui direct des chars ou des forces antichars occupant les positions d'immobilisation, ou encore de la préparation d'embuscades le long d'itinéraires susceptibles d'être empruntés par l'ennemi ou de se tenir prêtes à détruire des éléments légers de l'ennemi.</p>	
<p>c. <u>Instructions de coordination</u></p> <p>(1) <u>Synchronisation</u></p> <p>(a) Heure H de la brigade,</p> <p>(b) Heure à laquelle doit être établi le réseau de protection latérale.</p> <p>(2) <u>Rythme de progression.</u> Rythme prévu de la progression de la brigade. Sur l'ordre du QG de l'escadron. mouvement d'une position à la suivante.</p> <p>(3) <u>Durée du retardement.</u> Durée du retard que la manoeuvre doit occasionner à l'ennemi (le cas échéant).</p>	<p>L'escadron ira fort probablement occuper des positions initiales avant l'heure H de la brigade.</p>

Modèle	Remarques
<p>(4) <u>Points de contact</u></p> <p>(a) Entre la brigade et la formation de flanc.</p> <p>(b) Entre la formation de flanc et les unités de la brigade.</p> <p>(c) Entre les troupes, le cas échéant.</p> <p>(d) Au besoin, entre l'unité de flanquement de la brigade et l'escadron de reconnaissance.</p> <p>(e) <u>Itinéraires entre les positions retardatrices.</u> Il peut devenir impérieux de déterminer des itinéraires entre les positions d'immobilisation afin de couvrir le repli du rideau et des forces retardatrices en route vers une nouvelle mission ou pour faciliter le contrôle du tir.</p> <p>(f) <u>Mesures à prendre en cas de contact avec l'ennemi</u></p> <p>i. les consignes régissant l'ouverture du feu doivent être précises, étant donné la vulnérabilité du flanc de la brigade, le retard devant être imposé à l'ennemi et la capacité des véhicules de reconnaissance de détruire les véhicules de reconnaissance ennemis.</p> <p>ii. Aucun contournement n'est normalement permis. Tous les points de contact sont surveillés jusqu'à leur destruction</p> <p>iii. lorsque ce sera possible, on devra tirer sur les hélicoptères et les avions volant à basse altitude qui seront à portée de tir</p> <p>iv. missions de Surveillance confiées aux hélicoptères.</p> <p>(5) <u>Éléments essentiels d'information</u></p> <p>(a) Emplacement, effectif et direction de progression des forces ennemies.</p> <p>(b) Tout obstacle ennemi rencontré.</p> <p>(c) Mouvement de toute formation amie.</p>	<p>Quel que soit le rythme de la progression, la liaison et les communications doivent être possibles et faciles entre tous les éléments. On devra tenter de rattacher l'officier de liaison de l'escadron à l'unité de flanquement de la formation de flanc.</p> <p>Ne doit cependant pas restreindre indûment la flexibilité de la troupe.</p>

Modèle	Remarques
<p>4. <u>SOUTIEN LOGISTIQUE</u></p> <p>a. <u>Réapprovisionnement.</u> Le, troupes devront être ravitaillées, au cours de leur mouvement entre deux positions de retardement ou d'observation.</p> <p>b. <u>Récupération.</u> Il devrait être possible de procéder normalement à la récupération.</p> <p>c. <u>Prisonniers.</u> Sauf pour les prisonniers importants qu'on enverra sans doute vite à l'arrière, la plupart des prisonniers seront désarmés, identifiés, mis sous arrêt et on signalera leur position. Le QG de l'escadron tentera de trouver des troupes qui les recueilleront.</p> <p>5. <u>COMMANDEMENT ET TRANSMISSIONS</u></p> <p>a. <u>Emplacement et mouvement du QG de l'escadron.</u> Il est plus que probable qu'au moins une partie du QG de l'escadron devra toujours être en mouvement. Il est essentiel que le QG soit situé au centre des opérations afin de faciliter le déploiement.</p> <p>b. <u>Les fréquences.</u> Il est essentiel que les troupes puissent utiliser une gamme très variée de fréquences, notamment -</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) l'unité de flanquement de la brigade, (2) la formation de flanc, (3) l'unité des formations de flanc, et (4) toutes les autres appelées à occuper des points de contact. <p>c. <u>Mois codes.</u> En plus des mois codes normaux, on utilisera des codes pour désigner -</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) occupation de positions ou d'un point de contact donné (mot code + chiffre), (2) une position ou un point de contact occupé, (3) le mouvement nécessaire à l'exécution d'une mission secondaire, et (4) la fin de l'exécution d'une mission secondaire. 	<p>À cette fin, l'échelon A1 pourra être divisé et pourra se déplacer à l'arrière des positions d'immobilisation.</p> <p>Ils devront recevoir l'autorisation du QG de la brigade et être diffusés aux unités.</p>

AIDE-MÉMOIRE

ORDRES RELATIFS À LA PROTECTION DE L'ARRIÈRE

1. Devant la très grande variété des tâches que peut exiger une telle mission, le présent aide-mémoire doit, malgré son utilité, être consulté avec un peu plus de discernement que les autres. Quiconque s'en inspirerait servilement risquerait de se fourvoyer et de courir au danger.

Modèle	Remarques
<p>1. <u>SITUATION</u></p> <p>a. <u>L'ennemi</u>. On doit fournir les renseignements suivants -</p> <p style="padding-left: 40px;">(1) l'existence de toute infiltration à l'arrière.</p> <p style="padding-left: 40px;">(2) Les types d'opérations exploités par l'ennemi</p> <p style="padding-left: 80px;">(a) opérations aéroportées.</p> <p style="padding-left: 80px;">(b) opérations, clandestines, et</p> <p style="padding-left: 80px;">(c) locale.</p> <p style="padding-left: 40px;">(3) Tout indice de l'existence d'opérations clandestines.</p> <p>b. <u>Les troupes annexe</u>. On doit fournir le, renseignements suivants -</p> <p style="padding-left: 40px;">(1) Description générale du plan d'action de la brigade.</p> <p style="padding-left: 40px;">(2) Situation physique des unités amies dans la zone y compris la situation exacte du QG de la sous-unité du bataillon des services.</p> <p style="padding-left: 40px;">(3) Itinéraires suivis par les troupes amies.</p> <p style="padding-left: 40px;">(4) Le plan de défense du bataillon des services.</p> <p style="padding-left: 40px;">(5) Mesures de contrôle mises en application par les autorités locales.</p> <p>c. <u>Renforcements et prélèvements</u>. La composition de la force de contre-attaque en précisant les indicatifs d'appel.</p>	<p>Par exemple, la découverte d'une équipe de contrôle indique qu'au moins trois équipent clandestines opèrent dans la zone.</p> <p>En cas d'affectation d'une force renforcée ou mixte.</p>
<p>2. <u>MISSION</u>. L'escadron de reconnaissance assurera la protection de l'arrière dans la zone de la brigade.</p>	

Modèle	Remarques
<p>3. <u>EXECUTION</u></p> <p>a. <u>Exposé général</u>. Description des PO principaux, des patrouilles, de la force de contre-attaque et de la coordination nécessaire avec les unités déjà en place.</p> <p>b. <u>Groupement et tâches</u></p> <p>(1) <u>Troupes de reconnaissance</u></p> <p>(a) regroupées avec d'autres éléments, affectées ou non à la surveillance, elles pourront avoir mission d'établir des PO à des endroits stratégiques à l'intérieur du sous-secteur qui leur est assigné.</p> <p>(b) elles pourront être rattachées à la force de contre-attaque rapide.</p> <p>(c) elles pourront avoir mission de patrouiller un itinéraire ou une série d'itinéraires donnés.</p> <p>(d) elles doivent être prêtes à escorter des convois.</p> <p>(2) <u>Force de contre-attaque</u></p> <p>(a) Situation physique et groupement.</p> <p>(b) Avis de mouvement.</p> <p>(c) Imminence de la menace.</p> <p>(d) Elle doit être prête à l'exécution d'opérations hélicoptées.</p> <p>(3) <u>Les hélicoptères</u> Missions éventuelles de surveillance aérienne et terrestre de la zone arrière à intervalles irréguliers.</p> <p>(4) <u>L'artillerie</u> <u>La plupart des objectif, de l'arrière sont déterminés selon la situation.</u></p> <p>(5) <u>Autres</u> Autres éléments qui pourraient être sous le commandement du QG comme les unités de policiers militaires, et les divers PO établis par des unités à l'arrière.</p>	<p>La zone peut être répartie entre les diverses troupes ou celles-ci peuvent être affectées à tour de rôle aux diverses tâches.</p> <p>On pourra disposer d'hélicoptères de transport pour le transport de troupes.</p>

Modèle	Remarques
<p>c. <u>Instructions de coordination</u></p> <p>(1) <u>Synchronisation</u></p> <p>(a) Heure à laquelle la surveillance doit commencer.</p> <p>(b) Heure à laquelle doivent être en place les forces de sécurité.</p> <p>(c) États d'alerte pour les divers éléments de l'arrière.</p> <p>(2) <u>Mesures de contrôle</u></p> <p>(a) Répétitions des mesures d'alerte.</p> <p>(b) Maintien du contact avec les forces amies dans la zone, par liaison, lignes téléphoniques.</p> <p>(c) Sirènes ou autres dispositifs, d'alarme.</p> <p>(d) Régulation de la circulation sur les itinéraire, particulièrement durant la nuit.</p> <p>(e) Plan de patrouille.</p> <p>(f) Directives régissant l'extinction des feux à l'arrière et coordination avec les autorités locales.</p> <p>(g) Plan pour faire obstacle à l'établissement éventuel de zones d'atterrissage ou de largage lorsque le temps le permet.</p> <p>(h) Directives régissant le creusage de tranchées et le camouflage.</p>	<p>Selon la durée prévue de l'exécution de la tâche, la menace imminente et plusieurs autres facteurs, quelques-unes ou toutes les mesures énumérées pourront être mises en application.</p>
<p>4. <u>SOUTIEN LOGISTIQUE</u> Le ravitaillement est normalement effectuée dans les zones d'abri des troupes. L'échelon devra éviter d'adopter des itinéraires fixes.</p>	<p>La nécessité d'une liaison efficace avec les autorités et les forces policières locales en ce qui a trait au contrôle des réfugiés pourra devenir impérieuse. On doit leur interdire les itinéraires clés et les points stratégiques.</p>

Modèle	Remarques
<p>5. <u>COMMANDEMENT ET TRANSMISSIONS</u></p> <p>a. <u>Emplacement du QG de l'escadron.</u> Il doit normalement être situé au centre de la zone et pourra être appelé à mettre sur pied une station de retransmission afin de couvrir toute la zone.</p> <p>b. <u>Ordres de confirmation.</u> Une fois établis les postes de surveillance les patrouilles, les points stratégiques, les zones d'atterrissage et de largage, le plan doit être raffiné et coordonné.</p> <p>c. <u>Mots codes.</u> Des mots codes spéciaux devront indiquer -</p> <p>(1) Que la surveillance de la zone est complètement assurée.</p> <p>(2) Que le point stratégique numéro _____ est protégé.</p> <p>(3) Les divers états de l'alerte.</p> <p>(4) Les opérations simulées (le cas échéant).</p> <p>d. <u>Les fréquences</u></p> <p>(1) Tous les indicatifs d'appel des forces de sécurité opèrent sur un seul réseau.</p> <p>(2) Les troupes doivent connaître les indicatifs d'appel des unités annexe.</p> <p>e. <u>Le silence radio</u></p> <p>(1) Le silence radio sera très souvent en vigueur dans toute la zone arrière. Après contrôle préliminaire du réseau et mise en place du dispositif de sécurité, on imposera le silence radio.</p> <p>f. <u>Les contacts personnels</u> Au cours de ces missions, le commandant doit faire la tournée de toutes les troupes et installations ou PO établis dans la zone qui lui est assignée.</p>	<p>On doit normalement se mettre en rapport avec le commandant du bataillon des services, lui faire approuver le plan de protection, en sa qualité de commandant local.</p> <p>On doit faire en sorte que l'importance de la mission soit soulignée et rappelée au personnel.</p>

AIDE-MÉMOIRE

ORDRES VISANT À ORGANISER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION

La présente annexe décrit les aspects importants dont doit tenir compte l'escadron de reconnaissance chargé d'une mission de contrôle de la circulation à l'occasion d'un mouvement de la brigade. Les facteurs géographiques, topographiques et météorologiques, l'heure et la durée du mouvement, sont lourds de conséquences et sûrement appelés à modifier certains points de l'aide-mémoire ci-dessous.

Modèle	Remarques
<p>1. <u>SITUATION</u></p> <p>a. <u>L'ennemi</u>. Comme ce type de mission pourra être exécuté dans toute sorte de situations tactiques, il importe de toute activité ennemie. Plus particulièrement, le choix des zones de sécurité et des aires de halte devra tenir compte des habitudes de l'aviation et de l'artillerie.</p> <p>b. <u>Les forces amies</u></p> <p>(1) Les ordres devraient comprendre les plans de la division et de la brigade.</p> <p>(2) On devra déterminer tout passage de lignes amies.</p> <p>(3) Situation physique et identité de toute unité de flanc ou autre opération de forces amies à proximité de la zone contrôlée.</p> <p>c. <u>Renforcements et prélèvements</u></p> <p>(1) L'exécution efficace d'une telle mission exigera normalement qu'on place sous le commandement du QG, un peloton de policiers militaires, et une escadrille d'hélicoptères, de reconnaissance.</p> <p>(2) On pourra recourir aux services d'officiers de liaison d'autres unités ou d'autres éléments y compris ceux du bataillon des services.</p> <p>2. <u>MISSION</u>. Assurer le contrôle du mouvement de la brigade qui se déplace de _____ à _____.</p>	

Modèle	Remarques
<p>3. <u>EXÉCUTION</u></p> <p>a. <u>Exposé général.</u> L'exécution d'une mission de contrôle de la circulation comprend normalement trois étapes: reconnaissance et établissement du dispositif de contrôle, régulation de la circulation au moyen de ce dispositif, réorganisation et redéploiement de l'escadron. L'escadron établira normalement un QG régulateur et des QG de secteur dans la zone à contrôler.</p> <p>b. <u>Tâches et groupements.</u></p> <p>(1) Le QG régulateur.</p> <p>(a) Composition et situation physique.</p> <p>(b) Tâches.</p> <p>(2) Chaque QG de secteur</p> <p>(a) Composition et situation physique.</p> <p>(b) Missions de reconnaissance des zones de sécurité, des aires de halte et des itinéraires principaux et secondaires.</p> <p>(c) La circulation dont il faut assurer le contrôle à travers le secteur.</p> <p>(d) Les postes de contrôle de la circulation auxquels il faut affecter des hommes.</p> <p>(3) <u>Équipes affectées au point initial et au point de séparation</u></p> <p>(a) Composition.</p> <p>(b) Tâches.</p> <p>(c) Postes de contrôle de la circulation auxquels il faut affecter des hommes.</p> <p>(4) <u>Groupe affecté aux-aires de halte</u></p> <p>(a) Composition.</p> <p>(b) La régulation et la signalisation.</p> <p>(c) La protection locale.</p>	<p>Les hélicoptères devront être affectés aux chefs de troupe pour accomplir une reconnaissance locale si le temps alloué et la situation tactique le permettent.</p> <p>Le tableau des mouvements de la brigade doit être diffusé.</p> <p>Ces équipes pourront être asservies à un QG de secteur.</p> <p>On affecte normalement à ce groupe des éléments du soutien logistique au combat qui se chargent du ravitaillement.</p>

Modèle	Remarques
<p>c. <u>Instructions, de coordination</u></p> <p>(1) <u>Synchronisation</u></p> <p>(a) Heure H de l'escadron.</p> <p>(b) Heure à laquelle le dispositifs de contrôle doit être en place.</p> <p>(c) Toutes les autres heures, notamment celles des départs et la durée des arrêts aux aires de halte, de rassemblement ou autres, font partie des ordres de mouvement de la brigade ou sont données à titre indicatifs et prescrites par le QG régulateur.</p> <p>(2) <u>Ordre de marche</u></p> <p>(a) Pour le dispositifs de contrôle de la circulation.</p> <p>(b) Pour la brigade, suivant l'ordre de faire mouvement.</p> <p>(3) <u>Points stratégiques</u></p> <p>(a) Aires de rassemblement, de halte et intersections.</p> <p>(b) Défilés,</p> <p>(c) Itinéraires secondaires.</p> <p>(d) Les postes de contrôle de la circulation.</p> <p>(e) Points de repère et lignes de compte rendu.</p> <p>(4) Identification et système de vérification des rames de véhicules</p> <p>(5) Protection locale et discipline régissant les phares des véhicules</p> <p>(6) Discipline de marche</p> <p>(7) Mesures à prendre en cas de contact avec l'ennemi y compris les attaques aériennes</p> <p>(8) Signalisation d'itinéraires</p> <p>(9) Lieu de rendez-vous ou instructions à suivre après exécution de la mission principale</p>	<p>L'identification des rames par numéros matricules sera coordonnée par le personnel d'état-major de la brigade et doit être communiquée à tous les postes de contrôle.</p>

Modèle	Remarques
<p>4. <u>SOUTIEN LOGISTIQUE</u></p> <p>a. On procède normalement à la récupération et au ravitaillement avant le départ pour la mission, en prélevant le soutien nécessaire dans chaque secteur et en affectant au point initial des hommes issus des éléments de l'échelon, de sorte que le ravitaillement puisse se faire lors du démantèlement du dispositif à la fin de la mission.</p> <p>b. Tous les autres aspects devraient être conformes aux IPO.</p> <p>5. <u>COMMANDEMENT ET TRANSMISSIONS</u></p> <p>a. Situation physique du QG supérieur et moyens de communication et de liaison.</p> <p>b. Situation physique du QG régulateur.</p> <p>c. <u>Le silence radio.</u> Compte tenu des consignes de silence radio qui s'appliquent à une telle opération, l'organisme régulateur devra utiliser des lignes téléphoniques, des estafettes ou le réseau téléphonique pour assurer un contrôle efficace, les transmissions radio n'étant utilisées qu'en cas d'urgence après la vérification de réseau.</p> <p>d. <u>Le relai radio.</u> Selon les distances à parcourir et la nature de la mission, on pourra devoir installer un relai radio.</p> <p>e. <u>Les fréquences.</u> Tout le dispositif de contrôle doit synthétiser la même fréquence. Les postes de contrôle de la circulation doivent connaître les fréquences, de différentes unités qui traverseront leurs secteurs respectifs.</p> <p>f. <u>Mots codes.</u> Des mots codes doivent désigner -</p> <p>(a) l'heure à laquelle le dispositif de contrôle est en place.</p> <p>(b) l'heure du passage de la dernière rame en un lieu défini, et</p> <p>(c) l'heure du passage du dernier véhicule au point de séparation.</p> <p>g. <u>Liaison.</u> Afin de confirmer le déroulement efficace du plan de brigade, chaque titille devra signaler sa présence au point initial et au point de séparation.</p>	

AIDE-MÉMOIRE

ORDRES RÉGISSANT L'ESCORTE DE CONVOI

La présente annexe traite des points dont doit tenir compte le chef d'escadron avant d'entreprendre une mission d'escorte de convoi. Les mêmes points s'appliquent, toutes proportions gardées, lorsqu'on confie à une troupe l'escorte d'un convoi moins important. Lorsque l'escadron est chargé du contrôle de plusieurs escortes confiées à des troupes, son rôle consiste à coordonner la mise en oeuvre de plusieurs plans s'inspirant du modèle ci-dessous.

Modèle	Remarques
<p>1. <u>SITUATION</u></p> <p>a. <u>L'ennemi</u>. Description générale de la menace ennemie comme pour n'importe quelle autre opération; normalement, toutefois, on insistera sur -</p> <p>(1) les opérations aérienne, ennemies,</p> <p>(2) les opérations clandestines.</p> <p>(3) la menace que représentent les patrouilles à long rayon d'action et les éventuelles forces aéroportées.</p> <p>(4) les habitudes de tir de l'artillerie ennemie, et</p> <p>(5) les risques de minable des routes et des abords.</p> <p>b. <u>Forces amies</u></p> <p>(1) Rôle du convoi perçu dans un contexte plus large.</p> <p>(2) Unités et formations, auxquelles sont assignées les zones que franchira le convoi.</p> <p>(3) Situation des réfugiés ou de la population civile le long des itinéraires.</p> <p>(4) État de la route et contrôle des obstacles.</p> <p>c. <u>Renforcements et prélèvements</u></p> <p>(1) Composition de la colonne de véhicules.</p> <p>(2) Tout autre élément d'appui, plus particulièrement les hélicoptères et les unités d'infanterie.</p>	

Modèle	Remarques
<p>2. <u>MISSION</u>. Escorter le convoi _____ de _____ à _____ afin qu'il soit à destination le _____ à _____ (date) (heures)</p> <p>3. <u>EXÉCUTION</u></p> <p>a. <u>Exposé général</u>. Il doit inclure la description de la formation du convoi, de l'itinéraire empruntée des points stratégiques le long de l'itinéraire et celle de toute mesure de déception.</p> <p>b. <u>Groupement et tâches</u></p> <p>(1) <u>Groupe avancé</u>.</p> <p>(a) Composition du groupe en incluant les hélicoptères.</p> <p>(b) Moyens de transport.</p> <p>(c) Points stratégiques et missions relatives aux itinéraires secondaires.</p> <p>(2) <u>Groupe de protection rapprochée</u></p> <p>(a) Composition.</p> <p>(b) Situation physique dans la colonne.</p> <p>(c) Moyens de transport.</p> <p>(d) route mesure particulière.</p> <p>(e) Autres tâches comme celle du breffage de la colonne.</p> <p>(3) <u>Le Groupe de réserve</u></p> <p>(a) Composition.</p> <p>(b) Moyen de transport.</p> <p>(c) Toute autre instruction particulière.</p> <p>(d) Autres tâches, comme celle d'assurer la protection de la zone de démarrage.</p>	

Modèle	Remarques
<p>c. <u>Instructions de coordination.</u></p> <p>(1) <u>Synchronisation</u></p> <p>(a) L'heure H.</p> <p>(b) Heure probable d'arrivée à destination.</p> <p>(c) Intervalle séparant le groupe avancé, la colonne et le groupe de réserve.</p> <p>(2) Plan d'action en cas d'embuscade pour les zones où ce risque existe, et répétition des manoeuvres si on a le temps.</p> <p>(3) Itinéraire, points stratégiques, itinéraires secondaires, points repères et aires de halte.</p> <p>(4) Vitesse, intervalle, et ordre de la colonne.</p> <p>(5) Toute liaison ou mesures de contrôle convenues avec les unités amies portées le long de l'itinéraire.</p> <p>(6) Consignes régissant les phares des véhicules lors de mouvements nocturnes.</p> <p>(7) Mesures à prendre en cas d'attaque aérienne.</p> <p>(8) Mesures de protection des véhicules individuels.</p> <p>(9) Signalisation de l'itinéraire au besoin.</p> <p>(10) conduite à suivre dans les agglomérations et les aires de halte.</p> <p>(11) Inspection de tous les véhicules.</p> <p>(12) Déploiement au terme de la mission.</p>	

Modèle	Remarques
<p>4. <u>SOUTIEN LOGISTIQUE</u></p> <p>a. <u>Organisation de l'échelon.</u> Le convoi lui-même sera ravitaillé avant le départ. Chaque groupe devrait disposer d'un M548 transportant des produits pétroliers et des munitions, si la distance à parcourir et la menace le justifient.</p> <p>b. <u>Récupération.</u> L'élément affecté à la récupération se déplacera avec le groupe de réserve. Les ordres doivent contenir des directives concernant les véhicules en panne et les besoins de protection.</p> <p>5. <u>TRANSMISSIONS</u></p> <p>a. Désignation du QG supérieur et du mode de transmission des rapporter.</p> <p>b. Emplacement du QG d'escadron et du siège du commandant.</p> <p>c. Nomination du chef de convoi.</p> <p>d. <u>Fréquences</u></p> <p>(1) celle, des unités qu'on devra contacter le long de l'itinéraire.</p> <p>(2) tous les indicatifs d'appel du doivent être sur une seule fréquence.</p> <p>e. <u>Silence radio</u></p> <p>(1) Après la vérification du réseau et la transmission du signal de départ, le silence radio sera imposé jusqu'à l'arrivée à destination.</p>	<p>Selon la longueur du convoi et le type de véhicules, l'escadron pourra être doté d'un supplément de produits pétroliers et d'éléments affectés à la récupération.</p> <p>Si l'échelon en entier se déplace avec le convoi, il devra être intégré à la colonne principale et un nombre réduit d'éléments devront être rattachés au groupe de réserve.</p>

GLOSSAIRE

Généralités

1. Il est essentiel de normaliser la terminologie afin de s'assurer que les concepts correspondant aux termes ont la même signification pour tous ceux qui les emploient. Ceci est particulièrement important pour les pays de l'OTAN. Les principaux ouvrages de référence sont le glossaire AAP-6 de l'OTAN de la A-AD-121-D01/1X-000 (PFC 121(4)), annexe K. L'emploi de termes et de définitions désuets est à proscrire.

2. Les définitions des mesures de contrôle figurent à l'annexe B.

Appui.

Action d'un groupement ou d'un détachement qui aide, couvre, élargit ou soutien la manoeuvre d'un autre élément.

Appui aérien rapproché.

Action aérienne contre des objectifs ennemis qui sont à proximité immédiate des forces amies et qui exigent une intégration détaillée de chaque mission aérienne au feu et au mouvement de ces forces.

Appui direct.

L'appui fourni par une unité ou une formation qui n'est pas rattachée à l'unité ou à la formation appuyée ou sous le commandement de celle-ci, mais qui a pour mission d'accorder la priorité à l'appui de cette unité ou cette formation.

Appréciation de la situation.

(L'expression "Évaluation de la situation" est également acceptée par l'OTAN). Processus de raisonnement logique par lequel un commandant soupèse toutes les circonstances affectant la situation tactique et en arrive à une décision quant aux mesures à prendre pour accomplir sa mission.

Arrière-garde.

Derniers éléments d'une force en progression ou en repli. Ils ont les fonctions suivantes:

- a. protéger les arrières d'une colonne contre des forces ennemies;
- b. pendant le repli, retarder l'ennemi; et
- c. pendant la progression, maintenir ouvertes les voies d'approvisionnement.

Attaque.

Voir "Attaque préparée" et "Attaque rapide".

Attaque préparée.

Type d'opération offensive qui se caractérise par l'utilisation planifiée et coordonnée d'une puissance de feu et de manoeuvres dans le but de se rapprocher de l'ennemi, de la détruire ou de le capturer.

Attaque rapide.

Attaque lancée dans des circonstances où la poussée et la supériorité de nos troupes constituent un gage de réussite, malgré le manque de temps pour effectuer une reconnaissance approfondie, procéder à un déploiement préliminaire et planifier le tir.

Avant-garde.

Élément de tête d'une troupe en progression dont la principale fonction est d'assurer la progression

continue du gros des troupes. Ses autres fonctions sont:

- a. de découvrir et d'exploiter les brèches dans le système défensif de l'ennemi;
- b. d'éviter que le gros de la force en progression ne vienne se heurter aveuglément à une opposition ennemie; et
- c. d'éliminer une faible opposition ou, en cas de rencontre avec une forte opposition, de couvrir le déploiement du gros de la force.

Avant-garde.

Élément de l'avant-garde.

Capturer.

Prendre possession ou conserver le contrôle d'un lieu, d'une personne ou d'un objet.

Contre-attaque.

(Voir aussi "contre-attaque concertée" ou "immédiate"). Attaque menée par une partie ou l'ensemble de la force afin de se défendre contre la force ennemie, à des fins bien déterminées telles que le besoin de regagner le terrain perdu ou d'intercepter ou de détruire les unités avancées ennemies, avec l'intention d'empêcher l'ennemi d'atteindre le but qu'il s'était fixé en attaquant. Lors d'opérations défensives soutenues, cette manoeuvre a pour but de reprendre les positions de combat perdues ou de détruire l'ennemi dans les zones d'abattage et est dirigée sur des objectifs limités.

Contre-attaque concertée.

Dans la défense, opération visant à récupérer une position de première importance; en défense mobile, elle vise à enrayer complètement la pénétration de l'ennemi. La contre-attaque t'ait normalement appel à la réserve; elle est planifiée soigneusement en période défensive et lancée lorsque la situation est stable.

Contre-attaque immédiate.

Opération qu'exécute normalement un bataillon ou une compagnie en recourant à ses propres ressources pour regagner le terrain qui revêt pour lui une importance tactique. Puisque les occasions sont plutôt fortuites, on peut lancer cette contre-attaque sans préparatifs et sans attendre que la situation tactique se soit stabilisée.

Défense.

Manoeuvre dans laquelle l'élément qui se défend engage tout son potentiel de combat pour éviter l'attaque ennemie, y résister ou détruire l'ennemi et au cours de laquelle il accepte l'engagement décisif.

Défense ferme.

Type de défense dans laquelle le gros des forces défensives est réparti entre les points d'appui établis dans la zone où la bataille décisive doit être livrée. Le succès d'une telle défense repose essentiellement sur la capacité des forces installées dans les points d'appui de se maintenir sur leurs positions et de contrôler les intervalles qui les séparent. Les réserves sont utilisées pour donner de la profondeur à la bataille, exécuter des coups d'arrêt et rétablir l'intégrité de la position par des contre-attaques.

Défense mobile.

Opération défensive dont l'objectif sera de vaincre l'ennemi dans une zone d'une profondeur importante par une série de manoeuvres d'immobilisation et de contre-attaque, plutôt que d'attaquer une position précise. Le plan de défense tient compte d'éventuelles pénétrations dans les zones d'abattage.

Défilement.

1. Protection contre l'observation et le t'eu ennemis fournie par un obstacle tel que colline, crête ou remblai.

2. Moyen de se protéger du feu et de l'observation ennemis en utilisant des obstacles naturels ou artificiels.

Éléments essentiels d'information.

Renseignements tactiques concernant l'ennemi et son environnement dont la connaissance permet de prendre des décisions opportunes. Les organes du renseignement sont tenus d'accorder leur attention en priorité à ces éléments d'information.

En appui.

Voir "Appui".

En appui direct.

Voir "Appui direct".

Engagement décisif.

On peut dire qu'une formation ou une unité est engagée de façon décisive lorsqu'elle a affecté toutes ses ressources de tir et ses éléments de manoeuvre au combat.

Exploitation.

(Voir aussi "Limite d'exploitation"). Développer des gains initiaux pour tirer un plein parti du succès dans la bataille ou exploiter au minimum tous les renseignements tenus en sa possession dans une intention tactique ou stratégique.

Force de couverture.

1. Force opérant indépendamment du gros de la force afin d'intercepter, d'engager, de retarder, de désorganiser et de tromper l'ennemi avant qu'il puisse attaquer la Force protégée.
2. Corps ou détachement de troupes assurant la protection d'une force plus importante grâce à Inobservation, à la reconnaissance, à l'attaque, à la défense ou à toute combinaison de ces opérations.

Force retardatrice.

(Autrefois "Force de repli"). Force qui est laissée en arrière afin d'accomplir une mission lorsque le reste des troupes se repli ou se retire d'une zone.

Forces en profondeur.

Au cours d'opérations défensives, unité, sous-unité ou formation située à l'arrière ou sur les flancs des éléments avancés dans une position permettant d'assurer l'appui réciproque, de contenir l'ennemi et d'affaiblir progressivement l'attaque de ce dernier. En règle générale, les forces en profondeur sont déployées pour tenir une position dans les zones ou localités défendues.

Garde.

Force dont la principale mission est de retarder l'ennemi pour un certain temps tout en observant ses agissements et en faisant rapport. (À comparer avec la définition du "Rideau de troupes".)

Groupement tactique.

Groupement opérationnel axé soit sur un bataillon d'infanterie, soit sur un régiment blindé; il possède au moins un escadron ou une compagnie de l'autre arme, ainsi que des éléments d'autres armes et services d'appui affectés selon les besoins.

Ligne de coordination des feux (FSCL).

(Remplace l'expression "Ligne de bombardement"). Ligne fixée par le chef de l'élément terrestre

concerné en vue d'assurer la coordination des feux dont la conduite n'est pas de son ressort mais qui sont susceptibles d'affecter les opérations tactiques en cours. Cette ligne doit relier des points caractéristiques du terrain. Les éléments d'appui pourront tirer sur des cibles situées à l'avant de cette ligne sans coordination préalable. Pour attaquer des objectifs situés en deçà de cette ligne, ils devront s'entendre avec le chef de l'élément terrestre.

Ligne de débouché/Ligne de départ.

Ligne destinée à coordonner le départ de l'attaque ou celui des éléments de reconnaissance; ligne de départ de l'attaque.

Ligne de départ.

Voir "Ligne de débouché".

Limite avancée de la zone de bataille (FEBA).

Limites extrêmes d'une série de zones où des unités de combat terrestre sont déployées, à l'exception de la zone où manoeuvrent les forces de couverture ou de surveillance (rideau); ces limites permettent de coordonner le tir d'appui, la mise en position des Forces ou la manoeuvre des unités.

Limite d'exploitation.

Le commandant pourra imposer une limite à l'exploitation afin que ses effectifs conservent leur équilibre.

Manoeuvre.

Tir et mouvement des forces sur le champ de bataille en vue d'obtenir une position avantageuse face à l'ennemi pour accomplir la mission désignée.

Manoeuvre retardatrice.

Manoeuvre au cours de laquelle une force, sous la pression de l'ennemi, échange l'espace pour du temps en ralentissant l'élan de l'ennemi et en lui infligeant le maximum de pertes sans toutefois s'engager dans un combat décisif.

Marche d'approche.

(L'expression "marche à l'ennemi" est parfois utilisée dans le même sens). Marche d'une unité de combat lorsque le contact direct avec l'ennemi est imminent. Le déploiement des troupes peut être complet ou partiel. La marche d'approche se termine avec le contact avec l'ennemi ou l'occupation de la position d'attaque.

Nettoyer.

S'assurer qu'une zone est libre de toute force ennemie et d'obstacles aménagés.

Occuper.

Gagner une localité, organiser la protection locale et être prêt à remplir la mission suivante.

Opération aéromobiles.

Opérations dans lesquelles des troupes et leur matériel se déplacent au-dessous du champ de bataille à bord d'aéronefs contrôlés par un commandement terrestre pour intervenir dans le combat terrestre.

Opération de retrait.

Tout mouvement d'une force visant à se replier vers l'arrière ou à s'éloigner de l'ennemi. Il peut être ordonné par le commandant ou devenir nécessaire sous la pression de l'ennemi. Ces manoeuvres sont réparties selon les types suivants: le repli, la retraite et les manoeuvres retardatrices.

Passage à travers un champ de mines.

Passage balisé, non miné ou déminé permettant de traverser un champ de mines.

Position clé.

Terrain ou région qui donne un avantage marqué au belligérant qui s'en empare ou l'occupe. La terminologie canadienne détermine deux types de position clé "la zone vitale" et le "terrain important" - voir les définitions de ces termes dans le présent glossaire.

Position d'arrêt.

Position établie pour empêcher l'ennemi d'atteindre une zone donnée ou d'avancer dans une direction donnée.

Préparation au combat.

Mécanismes convergents qu'un commandant met en oeuvre de façon à faire sa reconnaissance, élaborer son plan, diffuser ses ordres et engager ses troupes au combat.

Position de rechargement.

Zone défendable où une force blindée/mécanisée se ravitaille, procède aux réparations et se repose.

Repli.

Manoeuvre par laquelle une force rompt le contact avec une force ennemie conformément aux ordres de son chef.

Réserve.

Voir "réserve tactique".

Réserve tactique.

Partie d'une unité ou d'une formation conservée initialement sous le contrôle du commandant de l'opération comme élément de manoeuvre pour intervenir dans une action ultérieure.

Retardement.

Élément de manoeuvre consistant à retarder l'ennemi au maximum et à le harceler sans toutefois engager un combat décisif.

Retraite

Manoeuvre de retrait par laquelle une force rompt le contact avec une force ennemie.

Rideau de troupes.

1. Manoeuvre au cours de laquelle l'élément affecté au rideau de troupes observe les voies d'accès de l'ennemi qui se trouvent dans un certain secteur et transmet des renseignements au commandement supérieur.
2. Force dont la principale mission est d'observer, d'identifier les mouvements de l'ennemi et d'en faire rapport.

Sous le commandement.

Être placé sous le contrôle opérationnel et généralement sous le commandement administratif d'une certaine unité ou formation mais demeurer sujet aux restrictions imposées par les ordres reçus.

Supériorité aérienne.

Degré de maîtrise dans la bataille aérienne d'une force sur une autre qui permet à la première de mener

des opérations à un moment et en un lieu donnés sans intervention prohibitive de la seconde.

Terrain.

Voir "Position clé", "Zone vitale" et "Terrain important".

Terrain important.

Partie de la position clé qu'on doit tenter d'obtenir mais qui n'est pas essentielle.

Tête de pont.

Zone occupée ou à conquérir au-delà d'un obstacle séparant les troupes amies de l'ennemi.

Tir défensif.

Tir fourni par les unités d'appui dans le but d'aider et de protéger une autre unité au cours d'opérations défensives.

Trouée (mines terrestres).

Espace ménagé à travers un champ de mines à l'intérieur duquel aucune mine n'a été posée et d'une largeur permettant le passage d'une unité amie en formation tactique.

Zone d'influence.

Étendue de terrain assignée à un chef et zone d'opérations dans laquelle un commandant peut influencer directement sur le déroulement ou l'issue des opérations, grâce aux manoeuvres de ses éléments en progression ou par la puissance de feu du système d'appui qui se trouve normalement sous son contrôle ou ses ordres. C'est une zone géographique dont la superficie dépend de la mission, de l'organisation et du matériel de la force, en cause.

Zone d'intérêt.

Zone que le commandant doit étudier s'il veut atteindre les objectifs des opérations courantes ou planifiées. Cette zone comprend la zone d'influence, les zones adjacentes ainsi que les zones occupées par les forces ennemies susceptibles de faire échouer la mission.

Zone de responsabilité.

Portion déterminée de terrain dans laquelle est spécifiquement confiée au commandant la responsabilité de l'aménagement et de l'entretien des installations, du contrôle des mouvements et de la conduite des opérations tactiques effectuée par les troupes sous son commandement, ainsi que l'autorité nécessaire pour exercer ces fonctions.

Zone de sécurité.

Zone où il est possible de disperser et de dissimuler des véhicules et des troupes pour les protéger de l'ennemi.

Zone vitale.

Partie de la position clé qui est d'une telle importance tactique que sa perte rendrait la défense de la zone impossible.